



Progrès en
Matière d'eau,
d'assainissement
et d'hygiène

mise à jour **2017** et
évaluation des ODD

Progrès en matière d’approvisionnement en eau potable, d’assainissement et d’hygiène : mise à jour 2017 et estimations des ODD [Progress on drinking water, sanitation and hygiene: 2017 update and SDG baselines]

ISBN 978-92-4-251289-2

© Organisation mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF), 2017

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d’utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>).

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l’œuvre à des fins non commerciales, pour autant que l’œuvre soit citée de manière appropriée, comme il est indiqué ci dessous. Dans l’utilisation qui sera faite de l’œuvre, quelle qu’elle soit, il ne devra pas être suggéré que l’OMS ou UNICEF approuve une organisation, des produits ou des services particuliers. L’utilisation de l’emblème de l’OMS ou UNICEF est interdite. Si vous adaptez cette œuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, il vous est demandé d’ajouter la clause de non responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n’a pas été établie par l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) ou le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF). En aucun cas, l’OMS ou l’UNICEF ne sauraient être tenues pour responsables du contenu ou de l’exactitude de la présente traduction. L’édition originale anglaise est l’édition authentique qui fait foi ».

Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules>).

Citation suggérée. Progrès en matière d’eau, d’assainissement et d’hygiène : mise à jour 2017 et estimations des ODD [Progress on drinking water, sanitation and hygiene: 2017 update and SDG baselines]. Genève : Organisation mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF); 2017. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Catalogage à la source. Disponible à l’adresse <http://apps.who.int/iris>.

Ventes, droits et licences. Pour acheter les publications de l’OMS, voir <http://apps.who.int/bookorders>. Pour soumettre une demande en vue d’un usage commercial ou une demande concernant les droits et licences, voir <http://www.who.int/about/licensing>.

Matériel attribué à des tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente œuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d’obtenir cette permission du titulaire du droit d’auteur. L’utilisateur s’expose seul au risque de plaintes résultant d’une infraction au droit d’auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente œuvre.

Photographies de l’OMS et de l’UNICEF. Les photographies de l’OMS et de l’UNICEF sont protégées par le droit d’auteur et ne peuvent être reproduites sous quelque forme que ce soit sans l’obtention préalable d’une autorisation auprès de l’OMS et de l’UNICEF. Des autorisations peuvent être accordées pour une utilisation unique dans une situation qui représente avec fidélité la situation réelle et l’identité de toutes les personnes représentées. Il est interdit d’utiliser les photographies de l’UNICEF et de l’OMS dans tout contexte commercial et d’en modifier le contenu par des moyens numériques afin d’en changer la signification ou le contexte. Les ressources ne peuvent être archivées par aucune entité autre que l’OMS et l’UNICEF.

Les demandes d’autorisation de reproduction des photographies de l’UNICEF doivent être adressées à l’UNICEF, Division de la communication, 3, United Nations Plaza, New York, 10017, États-Unis (courriel : nyhqdoc.permit@unicef.org). Les demandes d’autorisation de reproduction des photographies de l’OMS doivent être adressées à l’OMS http://www.who.int/about/licensing/copyright_form/en

Couverture : UNICEF/UN043449/Lister ; **Préface :** iStock/Greenaperture ; **Table des matières :** UNICEF/UNI39950/Noorani ; UNICEF/UNI102392/Dormino ; UNICEF/UNI5469/Nesbitt ; UNICEF/UNI109194/Pirozzi ; **Couverture arrière :** iStock/fotolinchen,

p. 2 : iStock/Sarah-Jean, **p. 6 :** UNICEF/UNI123764/Asselin, **p. 7 :** UNICEF/UNI6296/Nesbitt, **p. 9 :** UNICEF/UNI189337/Gilbertson VII Photo, **p. 10 :** UNICEF/UNI147519/Romana, **p. 11 :** UNICEF/UNI192339/Gilbertson VII Photo, **p. 13 :** UNICEF/UNI193990/Gilbertson VII Photo, **p. 15 :** Shutterstock/mrfizas, **p. 17 :** UNICEF/UNI147517/Romana, **p. 19 :** UNICEF/UNI145194/Quarmyne, **p. 22 :** Shutterstock/gameanna, **p. 25 :** UNICEF/UNI15137/Holmes, **p. 27 :** UNICEF/UNI81083/Noorani, **p. 29 :** UNICEF/UNI82512/Majola, **p. 31 :** UNICEF/UNI81082/Noorani, **p. 34 :** UNICEF/UNI200141/Khuzae, **p. 36 :** UNICEF/UNI136046/Dean, **p. 37 :** UNICEF/UNI89881/Ferguson, **p. 39 :** UNICEF/UNI14981/Holmes, **p. 41 :** UNICEF/UN061571/Dejongh, **p. 42 :** UNICEF/UNI27792/Davey, **p. 44 :** UNICEF/UNI132918/Alcock, **p. 48 :** iStock/borgogniels, **p. 50 :** UNICEF/UNI45896/Estey, **p. 53 :** UNICEF/UN068302/El Baba, **p. 54 :** UNICEF/UNI93216/Williams, **p. 56 :** UNICEF/UNI132913/Alcock, **p. 58 + 105 :** Shutterstock/hxdyl, **p. 76 + 107 :** Shutterstock/meirion matthias, **p. 94 + 108 :** UNICEF/UN061588/Frank Dejongh, **p. 96 :** UNICEF/UNI132913/Alcock.

Clause générale de non responsabilité. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’OMS ou l’UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d’une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l’objet d’un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l’OMS ou l’UNICEF, de préférence à d’autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu’il s’agit d’un nom déposé.

Les chiffres cités dans ce rapport correspondent à des estimations du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et d’hygiène (www.washdata.org) établies pour garantir leur compatibilité. Il ne s’agit donc pas nécessairement des statistiques officielles des pays, zones ou territoires concernés, lesquelles peuvent être fondées sur d’autres méthodes.

L’OMS et l’UNICEF ont pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l’interprétation et de l’utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l’OMS ou l’UNICEF ne sauraient être tenues responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Modification : Anna Grojec.

Conception graphique, mise en page et réalisation : Phoenix Design Aid A/S, Copenhague.

Imprimé aux États-Unis

Progrès en Matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène

—
mise à jour **2017**
et évaluation des ODD



Avant-propos



Aucun enfant ne devrait succomber ou tomber malade parce qu'il a bu de l'eau de boisson contaminée, a été en contact des excréta d'autrui, ou n'a pas accès à une installation pour se laver les mains. Aucun enfant ne devrait manquer l'école en raison de l'absence de toilettes propres et d'intimité. Aucune mère ni aucun nouveau-né ne devraient contracter une infection en raison de l'insalubrité de la salle de travail où ils se trouvent au moment où ils sont les plus vulnérables. Enfin, personne ne devrait être réduit à devoir déféquer à l'air libre.

Mais malheureusement, beaucoup trop d'enfants, de femmes et d'hommes dans le monde sont exposés à certains ou à tous ces risques pour leur santé, leur bien-être et leur avenir.

C'est pourquoi le Programme de développement durable d'ici 2030 considère l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) non seulement comme une fin en soi, mais aussi comme un vecteur de progrès pour de nombreux ODD, notamment en matière de santé, de nutrition, d'éducation et d'égalité des sexes. Afin d'atteindre ces objectifs, nous devons mieux comprendre les progrès que nous avons réalisés et développer une approche stratégique de nature à relever les défis auxquels va se heurter notre effort commun d'œuvrer en faveur de toutes les communautés, de toutes les familles et de tous les enfants.

L'OMS et l'UNICEF ont constitué un Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en 1990, et ont régulièrement publié des mises à jour des données mondiales tout au long de la période des objectifs du Millénaire pour le développement. Ce rapport représente la première mise à jour pour la période des ODD. À ce jour, il constitue de loin l'évaluation mondiale la plus complète de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène. Il inclut une mine d'informations nouvelles sur les types d'installations que les populations utilisent et la qualité des services que reçoivent celles-ci.

Les données indiquent les progrès réalisés depuis l'an 2000. Le taux de défécation à l'air libre a chuté et des milliards de personnes ont obtenu l'accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ces deux accomplissements se traduisent par une augmentation du nombre d'enfants qui grandissent sans maladie et, par conséquent, par une amélioration de leur vie et de leurs perspectives d'avenir. Malgré ces réussites, les progrès restent inégaux dans les deux domaines, avec l'existence de fortes disparités d'un pays à l'autre et au sein des pays.

Ce rapport énonce les toutes premières estimations de base aux échelons national, régional et mondial relatives aux nouveaux indicateurs ODD en matière de services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement « gérés en toute sécurité », c'est-à-dire pour la distribution constante d'eau potable non contaminée dans les ménages et des toilettes permettant le traitement et l'évacuation des excréta en toute sécurité. Par ailleurs, ce rapport fournit des données mondiales sur le pourcentage de personnes qui ont accès à de l'eau et du savon pour se laver les mains. Ces nouveaux indicateurs correspondent à l'ambition des ODD et permettent d'en attendre plus des fournisseurs de service et des systèmes de suivi. Ils sont applicables mondialement et les atteindre représentera un véritable défi aussi bien pour les pays riches que pour les pays pauvres.

Fournir des services gérés en toute sécurité représente une nouvelle norme mondiale ambitieuse et les estimations ne sont pas encore disponibles pour tous les pays. Ce rapport identifie un certain nombre de données manquantes qu'il faudra compléter afin de permettre le suivi systématique des cibles des ODD, si nous voulons respecter l'engagement des ODD de « ne pas faire de laissés-pour-compte ».

Cependant, les données dont nous disposons aujourd'hui suffisent à dévoiler les tâches qui nous incombent : éliminer la défécation à l'air libre pour près de 900 millions de personnes qui n'ont toujours pas accès aux installations les plus rudimentaires en matière d'assainissement, rendre l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène accessibles aux plus défavorisés et soutenir les progrès pour ceux qui ont déjà accès aux services élémentaires, mais qui ne disposent pas d'eau potable sûre ou de système d'assainissement approprié.

Ces observations tirées des estimations des ODD définissent un programme précis du travail à accomplir par nous tous à travers le monde afin de progresser vers la réalisation de notre vision commune d'un approvisionnement en eau, de services d'assainissement, de l'hygiène et de la santé pour tous.

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus
Directeur général
de l'OMS

Anthony Lake
Directeur général
de l'UNICEF



Progrès en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène

Mise à jour 2017 et évaluation des ODD

Avant-propos	ii
Tables des matières	v
1. POINTS ESSENTIELS	2
Approvisionnement en eau potable	3
Assainissement	4
Hygiène	5
2. INTRODUCTION	6
2.1 Objectifs d'ici 2030 en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène	6
2.2 OMD et ODD : finir le travail inachevé et mettre la barre plus haut	7
2.3 Aperçu du rapport	9
3. SERVICES ÉLÉMENTAIRES : VERS UN ACCÈS UNIVERSEL	10
3.1 Services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson	10
3.2 Services élémentaires d'assainissement	14
3.3 Installation d'hygiène élémentaire	18
4. SERVICES GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ : RENDRE COMPTE DES NIVEAUX DE SERVICES	22
4.1 Services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité	22
4.2 Services d'assainissement gérés en toute sécurité	27
5. ÉLIMINER LES INÉGALITÉS : NE PAS FAIRE DE LAISSÉS-POUR-COMPTÉ	34
5.1 Aucun service : le bas de l'échelle	34
5.2 Réduire les écarts entre les niveaux de services élémentaires	38
5.3 Réduire les écarts entre les niveaux de services	43
6. LES SERVICES EAH SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL : LES NOUVELLES FRONTIÈRES	44
7. ANNEXES	48
Annex 1: Méthodes du JMP	50
Annex 2: Regroupements régionaux	56
Annex 3: Estimations nationales d'accès à l'eau de boisson	58
Annex 4: Estimations nationales d'assainissement	76
Annex 5: Estimations nationales d'hygiène	94
Annex 6: Inégalités dans les services élémentaires	96
Annex 7: Estimations régionales et mondiales	104
Annex 7.1: Estimations régionales et mondiales, approvisionnement en eau	104
Annex 7.2: Estimations régionales et mondiales, assainissement	106
Annex 7.3: Estimations régionales, hygiène	108



1. Points essentiels

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et d'hygiène (JMP) estime régulièrement les progrès nationaux, régionaux et mondiaux en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) depuis 1990. Les « échelles » de services du JMP permettent de définir une base de référence et de comparer les progrès des pays à différentes étapes de développement. Le présent rapport 2017 instaure des échelles mises à jour concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui se fondent sur des indicateurs préétablis et comportent de nouveaux échelons avec davantage de critères relatifs aux niveaux de service. Une troisième échelle a été mise en place pour l'hygiène. Le JMP continuera de suivre tous les échelons de chaque échelle, en faisant particulièrement attention à ceux relatifs aux cibles et indicateurs des objectifs de développement durable (ODD).

Objectifs, cibles et indicateurs mondiaux pour l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène

OBJECTIF SECTORIEL EAH	CIBLE MONDIALE ODD	INDICATEUR MONDIAL ODD
Éliminer la défécation à l'air libre	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation à l'air libre , en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1 Population pratiquant la défécation à l'air libre
	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services élémentaires ...	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services élémentaires (y compris l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène élémentaire)
Avancées vers des services gérés en toute sécurité	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	6.1.1 Population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité
	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1a Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité
		6.2.1b Population ayant accès à domicile à une installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon

Tableau 1

Échelles JMP mises à jour relatives à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement et nouvelle échelle relative à l'hygiène

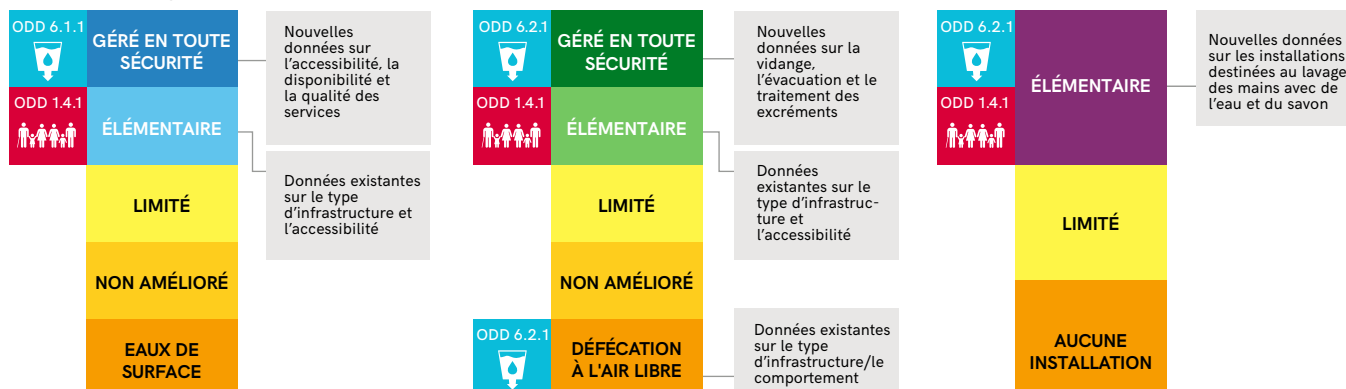


Fig. 1 Échelles des services JMP mises à jour

Approvisionnement en eau potable

Principaux messages

En 2015,

- 71 % de la population mondiale (5,2 milliards de personnes) utilisaient un service d'approvisionnement en eau potable **géré en toute sécurité**, c'est-à-dire une installation située dans le domicile, disponible au besoin et non contaminée.
- Les estimations relatives à l'approvisionnement en eau potable **géré en toute sécurité** étaient disponibles pour 96 pays (représentant 35 % de la population mondiale), et pour quatre des huit régions des ODD.
- Un utilisateur sur trois des services d'approvisionnement en eau potable **gérés en toute sécurité** (1,9 milliard de personnes) vivait en milieu rural.
- Huit personnes sur dix (5,8 milliards de personnes) utilisaient des points d'eau améliorés où l'eau était **disponible au besoin**.
- Trois quarts de la population mondiale (5,4 milliards de personnes) avaient accès à des points d'eau amélioré situé à domicile.
- Trois personnes sur quatre (5,4 milliards de personnes) utilisaient des points d'eau améliorés **non contaminés**.
- 89 % de la population mondiale (6,5 milliards de personnes) utilisaient au moins un **service élémentaire**, c'est-à-dire un point d'eau amélioré à 30 minutes aller-retour maximum.
- 844 millions de personnes n'avaient toujours pas accès à des services **élémentaires** d'approvisionnement en eau de boisson.
- 263 millions de personnes faisaient un trajet aller-retour de plus de 30 minutes afin d'aller chercher l'eau d'un point d'eau amélioré (qui est un service d'eau de boisson **limité**).
- 159 millions de personnes, dont 58 % vivaient en Afrique subsaharienne, puisaient toujours de l'eau de boisson directement dans des **eaux de surface**.

En 2015, 7 personnes sur 10 utilisaient des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité

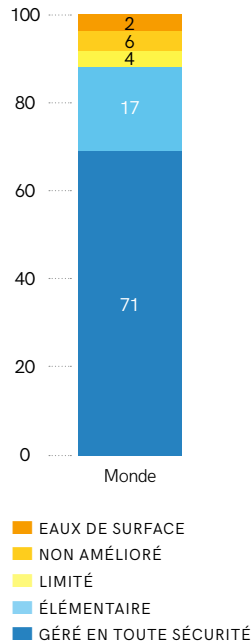


Fig. 2 Couverture mondiale en eau potable, 2015

Les estimations des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité sont disponibles pour quatre des huit régions des ODD

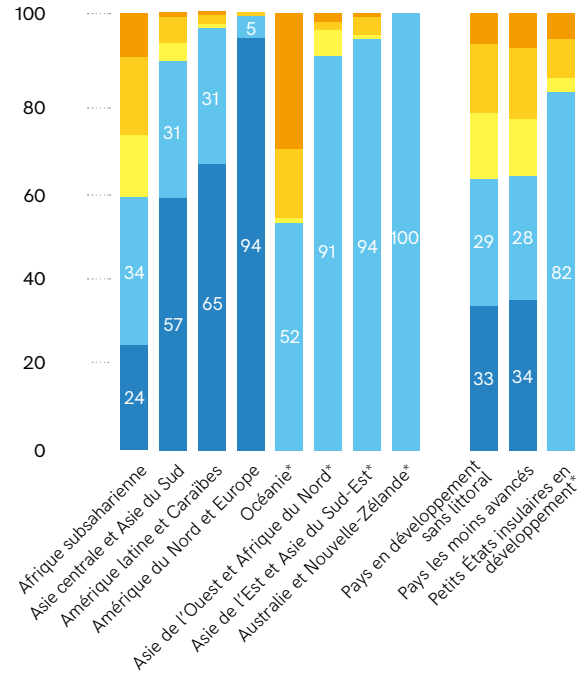


Fig. 3 Couverture régionale des services d'approvisionnement en eau potable, 2015²

* Données insuffisantes pour estimer les services gérés en toute sécurité.

En 2015, 181 pays étaient parvenus à une couverture supérieure à 75 % au moins pour les services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson³

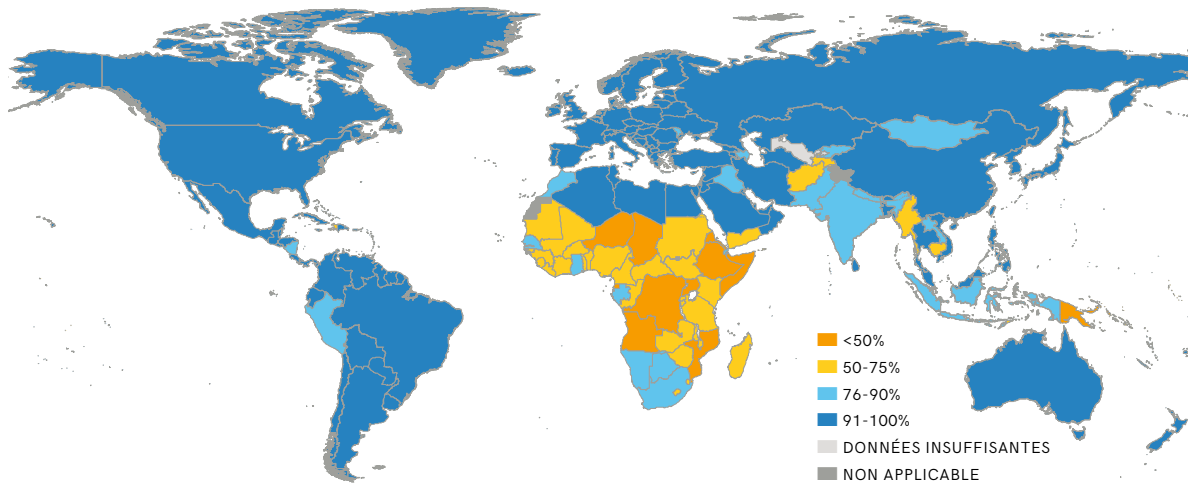


Fig. 4 Proportion de la population ayant accès au moins à des services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson, 2015

¹ Lorsque les données sont disponibles pour au moins 50 % de la population ciblée, des estimations nationales peuvent être établies. Lorsque les données sont disponibles pour au moins 30 % de la population ciblée, des estimations régionales et mondiales peuvent être établies.

² Dans ce rapport, le terme « Océanie » fait référence à la région des ODD de « l'Océanie hors Australie et Nouvelle-Zélande ».

³ Le JMP suit les progrès de 232 pays, zones et territoires, y compris de tous les États membres de l'ONU. Les statistiques du présent rapport se réfèrent à des pays, des régions ou des territoires.

Principaux messages

En 2015,

- 39 % de la population mondiale (2,9 milliards de personnes) bénéficiaient d'un service d'assainissement **géré en toute sécurité**, c'est-à-dire duquel les excréta sont éliminés en toute sécurité sur site ou traités hors site.
- Les estimations relatives à l'assainissement **géré en toute sécurité** étaient disponibles pour 84 pays (représentant 48 % de la population mondiale) répartis dans cinq des huit régions des ODD.
- Deux bénéficiaires des services d'assainissement **gérés en toute sécurité** sur cinq (1,2 milliard de personnes) vivaient en zone rurale.
- 27 % de la population mondiale (1,9 milliard de personnes) avaient accès à des installations d'assainissement privées raccordées à un réseau d'égouts permettant un **traitement des eaux usées**.
- 13 % de la population mondiale (0,9 milliard de personnes) avaient accès à des toilettes ou des latrines à partir desquelles les excréta étaient **éliminés sur site**.
- Les données disponibles étaient insuffisantes pour estimer la proportion de la population mondiale qui utilise des fosses septiques et des latrines desquelles les excréta sont **évacués et traités hors site**.
- 68 % de la population mondiale (5 milliards de personnes) avaient accès au moins à un service **élémentaire** d'assainissement.
- 2,3 millions de personnes n'avaient toujours pas accès à un service **élémentaire** d'assainissement.
- 600 millions de personnes avaient accès à un service d'assainissement **limité**, c'est-à-dire à une installation améliorée partagée avec d'autres ménages.
- 892 millions de personnes dans le monde pratiquaient toujours la **défécation à l'air libre**.

En 2015, deux personnes sur cinq utilisaient des services d'assainissement gérés en toute sécurité

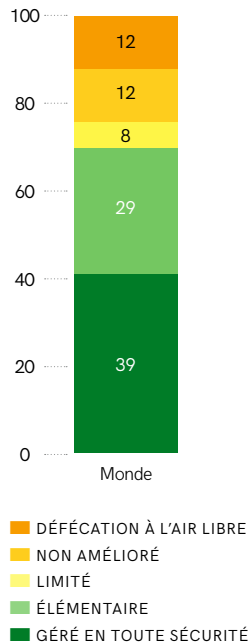


Fig. 5 Couverture mondiale des services d'assainissement, 2015

Les estimations portant sur les services d'assainissement gérés en toute sécurité sont disponibles pour cinq des huit régions des ODD

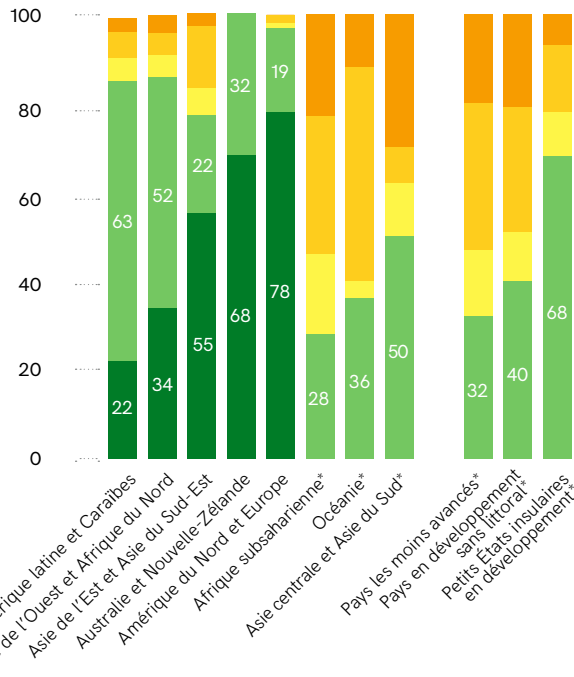


Fig. 6 Couverture régionale des services d'assainissement, 2015

* Données insuffisantes pour estimer les services gérés en toute sécurité

En 2015, 154 pays étaient parvenus à une couverture supérieure à 75 % pour au moins des services d'assainissement élémentaire

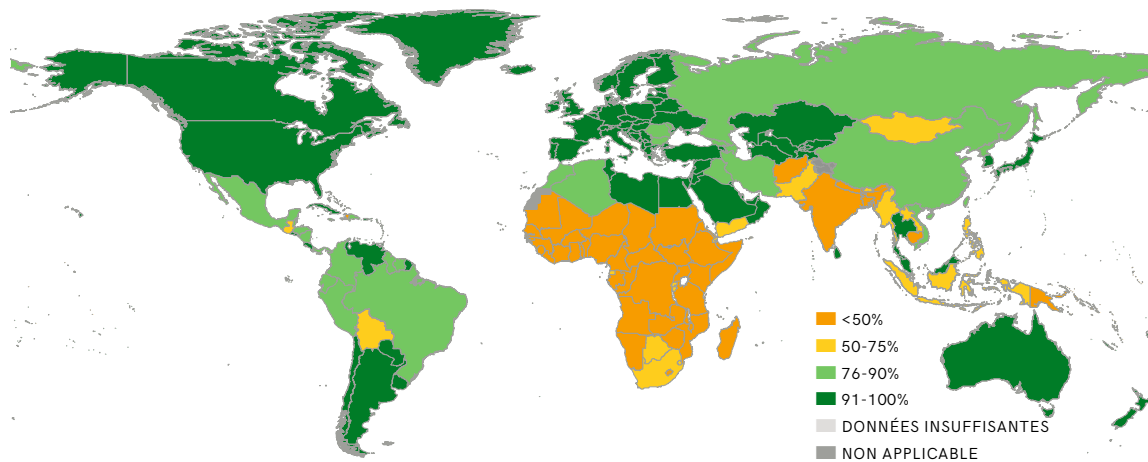


Fig. 7 Proportion de la population ayant accès au moins à des services élémentaire d'assainissement, 2015

⁴ Lorsque les données sont disponibles pour au moins 50 % de la population ciblée, des estimations nationales peuvent être établies. Lorsque les données sont disponibles pour au moins 30 % de la population ciblée, des estimations régionales et mondiales peuvent être établies.

Principaux messages

En 2015,

1. 70 pays disposaient de données comparables sur le lavage des mains avec de l'eau et du savon, représentant 30 % de la population mondiale.
2. La couverture des installations élémentaires avec de l'eau et du savon destinées au lavage des mains allait de 15 % en Afrique subsaharienne à 76 % en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, mais les données actuellement disponibles sont insuffisantes pour réaliser une estimation mondiale ou des estimations pour les autres régions des ODD.
3. Dans les pays les moins avancés, 27 % de la population avaient accès à des installations élémentaires avec de l'eau et du savon destinées au lavage des mains, tandis que 26 % avaient accès à des installations sans eau ou sans savon. Les 47 % restants n'avaient pas accès à des installations destinées au lavage des mains.
4. En Afrique subsaharienne, trois personnes sur cinq ayant accès à des installations élémentaires destinées au lavage des mains (89 millions de personnes) vivaient en zone urbaine.
5. De nombreux pays à revenus élevés ne disposaient pas de données suffisantes pour estimer la population ayant accès à des installations élémentaires destinées au lavage des mains.

70 pays disposaient de données comparables sur le lavage des mains en 2015

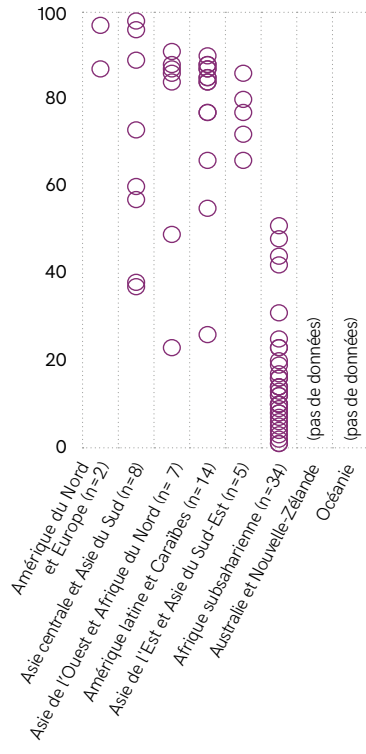


Fig. 8 Proportion de la population ayant accès à des installations élémentaires destinées au lavage des mains dans 70 pays, 2015

Une accélération significative est indispensable afin de mettre fin à la défécation à l'air libre d'ici à 2030

Entre 2000 et 2015, le nombre de personnes pratiquant la défécation à l'air libre est passé de 1 229 millions à 892 millions, ce qui représente une baisse moyenne de 22 millions de personnes par an. Comme la Figure 9 l'illustre, il sera nécessaire d'accélérer ces progrès pour mettre fin à la défécation à l'air libre d'ici à 2030.

Toutes les régions des ODD ont enregistré une baisse du nombre de personnes pratiquant la défécation à l'air libre, sauf l'Afrique subsaharienne, où la forte croissance démographique a provoqué la hausse du nombre de personnes pratiquant la défécation à l'air libre, lequel est passé de 204 à 220 millions de personnes, et l'Océanie, où ce nombre est passé de 1 à 1,3 million.

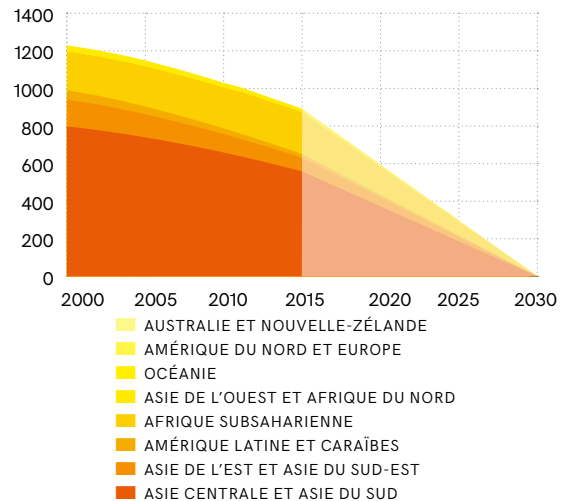


Fig. 9 Tendances régionales au regard des populations pratiquant la défécation à l'air libre, 2000 à 2015 (en millions)

En 2015, la plupart des pays africains avaient une couverture inférieure à 50 % en matière d'installations élémentaires destinées au lavage des mains

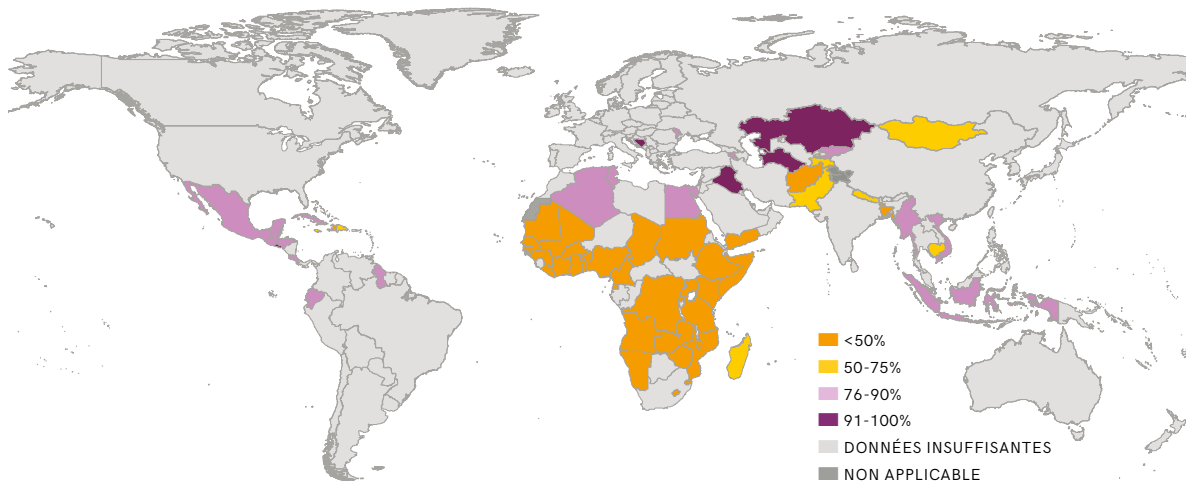


Fig. 10 Proportion de la population disposant d'installations destinées au lavage des mains avec de l'eau et du savon à domicile, 2015



2. Introduction



Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) a régulièrement estimé les progrès mondiaux en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène depuis 1990. Il a mis en place une vaste base de données mondiales et a participé au développement de normes mondiales pour la définition des points de référence permettant de mesurer les progrès réalisés. Le JMP était d'abord chargé du suivi de la cible 7c⁵ des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de 2015. Il suit désormais les progrès accomplis vers la réalisation des cibles des objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030 relatives à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH). La mise à jour 2017 du JMP représente l'évaluation la plus complète à ce jour et établit les premières estimations mondiales de référence pour la réalisation des cibles des ODD 6.1 et 6.2.

2.1 Objectifs d'ici 2030 en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène

Le 25 septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté le Programme de développement durable à d'ici 2030.⁶ Ce programme comporte 17 objectifs de développement durable et 169 cibles traitant des aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement, et vise à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité de tous. Si les ODD sont des **cibles idéales définies à l'échelle mondiale** conçues pour être universellement pertinentes et applicables à tous les pays, « c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités » (paragraphe 55). Les indicateurs mondiaux seront suivis par des agences mandatées qui feront usage de définitions et de méthodes internationales cohérentes afin de comparer les données provenant de sources nationales. Les cibles nationales, quant à elles, seront suivies par les autorités nationales. Aussi, dans certains cas, les indicateurs, les définitions et les méthodes sont susceptibles de différer de ceux utilisés à l'échelle mondiale.

L'ODD 1 appelle les États membres des Nations Unies à « éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes » et comprend une cible qui vise à garantir l'accès universel aux services élémentaires, en particulier aux pauvres et aux personnes vulnérables (1.4). L'objectif 6 consiste à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable » et comprend des cibles traitant de tous les aspects du cycle de l'eau douce (encadré 1). Les cibles convenues par les États membres visent à renforcer les normes des services EAH (6.1 et 6.2), à généraliser le traitement, le recyclage et la réutilisation des eaux usées (6.3), à faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement et à garantir la viabilité des prélèvements en eau douce (6.4) et à protéger les écosystèmes liés à l'eau (6.6) dans le cadre d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau (6.5). Elles abordent également les moyens de mise en œuvre nécessaires à la réalisation de ces objectifs de développement (6.a et 6.b).

En mars 2016, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD (IAEG ODD) a publié une liste des indicateurs mondiaux relatifs aux ODD permettant le suivi de la mise en œuvre des objectifs et des cibles du Programme d'ici 2030.⁷ Cette liste comprend un sous-ensemble d'indicateurs recommandés par le JMP à la suite de consultations des parties prenantes internationales du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. L'OMS et l'UNICEF sont les organismes de surveillance chargés de l'élaboration de rapports mondiaux sur les cibles ODD 6.1 et 6.2 ; ils contribuent à l'initiative mondiale de suivi intégré d'ONU-Eau pour l'objectif 6.⁸ Le JMP collabore également avec des organismes de surveillance chargés du suivi d'autres objectifs et cibles ODD liés au programme EAH, y compris la cible ODD 1.4 pour l'accès universel à des services élémentaires, la cible ODD 3.9 sur la charge de morbidité due à un approvisionnement en eau potable, à un assainissement et à une hygiène insuffisants, et l'objectif ODD 4 concernant l'accès aux services EAH élémentaires dans les écoles.

⁵ Voir les *Progrès en matière d'alimentation en eau et d'assainissement : rapport 2015 et évaluation des OMD* du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de l'Organisation mondiale de la santé, UNICEF et OMS, New York, 2015.

⁶ Voir *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/70/1, 21 octobre 2015.

⁷ Voir *ODD-IAEG*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de statistique, <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs>.

⁸ Voir *Monitor and Report* (Suivi et rapport), ONU-Eau, www.unwater.org/what-we-do/monitoring-and-report.

OBJECTIF 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

- 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
- 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
- 6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau
- 6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau
- 6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient
- 6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs
- 6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation
- 6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

2.2 OMD et ODD : finir le travail inachevé et mettre la barre plus haut

Les objectifs ODD 6.1 et 6.2 concernent l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène et sont bien plus ambitieux que la cible OMD 7c, qui visait à réduire de moitié le pourcentage de la population ne bénéficiant ni d'eau potable ni de services d'assainissement d'ici à 2015. Premièrement, les cibles ODD appellent à en assurer l'accès universel et équitable, ce qui implique d'éliminer les inégalités relatives aux niveaux de service. Deuxièmement, elles incluent des objectifs d'hygiène, ce qui n'était pas le cas des OMD. Troisièmement, elles précisent que l'eau potable doit être exempte de toute contamination et accessible à un coût abordable, et que les services d'assainissement doivent être adéquats. Enfin, elles prévoient explicitement de mettre fin à la défécation à l'air libre et d'accorder une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation de vulnérabilité. Le JMP a mis au point une interprétation normative de chacun des termes utilisés dans les cibles, termes que l'approche de suivi mondial vise à refléter aussi précisément que possible.⁹

Le JMP utilise des **échelles** de service afin de définir une base de référence et de comparer les progrès des différents pays. Celles-ci ont été mises à jour et complétées afin de faciliter un suivi renforcé. Ces nouvelles échelles s'appuient sur la classification des types d'installations (améliorées ou non améliorées) et s'inscrivent ainsi dans la continuité du suivi des OMD tout en introduisant de nouveaux critères relatifs au niveau de service fourni aux ménages. Le JMP continuera de suivre tous les échelons de chaque échelle, en faisant particulièrement attention à ceux qui ont trait aux cibles mondiales des objectifs de développement durable (ODD) suivantes :

- Éradiquer la **défécation en plein air** (ODD 6.2)
- Garantir l'accès universel aux **services élémentaires** (ODD 1.4)
- Garantir l'accès universel à des **services gérés en toute sécurité** (cibles ODD 6.1 et 6.2).

⁹ EAH dans l'agenda 2030 : nouveaux indicateurs mondiaux pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, UNICEF et OMS, 2016, https://www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/JMP-WASH-in-the-2030-Agenda-factsheet.pdf.

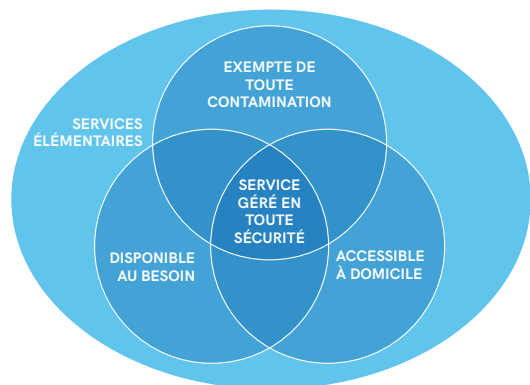




Les points d'eau améliorés sont ceux qui, de par la nature de leur conception et de leur construction, ont le potentiel de fournir de l'eau potable. Pendant la période des ODD, la population qui utilise des points d'eau améliorés sera divisée en trois groupes selon le niveau de service dont ils disposent. Afin de remplir les critères d'un service d'approvisionnement d'eau potable **géré en toute sécurité** (ODD 6.1), le point d'eau amélioré utilisé doit répondre aux trois critères suivants (Figure 11 et section 4.1) :

- il doit être accessible à domicile,
- l'eau doit être disponible au besoin, et
- l'eau fournie doit être exempte de toute contamination.

Si le point d'eau amélioré ne répond à aucun de ces critères, mais que le trajet aller-retour pour aller chercher de l'eau prend 30 minutes ou moins, il est considéré comme un service **élémentaire** d'approvisionnement en eau de boisson (ODD 1.4). Si le temps nécessaire pour aller chercher de l'eau à un point d'eau amélioré dépasse 30 minutes, alors le point d'eau constitue un service **limité**.



NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ	Eau potable provenant d'un point d'eau amélioré situé à domicile, disponible au besoin et exempté de matières fécales et de contamination chimique
SERVICES ÉLÉMENTAIRES	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris
LIMITÉ	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, pour lequel le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris
NON AMÉLIORÉ	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée
Eaux de surface	Eau de boisson provenant directement d'une rivière, d'un barrage, d'un lac, d'un étang, d'un ruisseau, d'un canal ou d'un canal d'irrigation

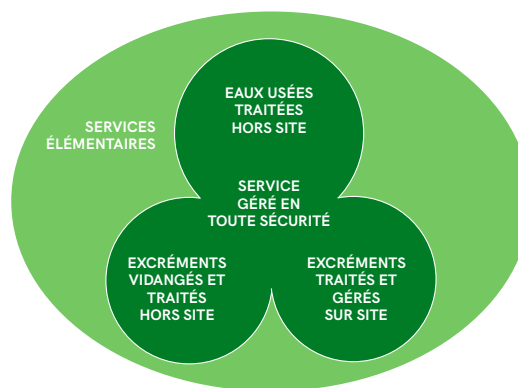
Remarque : les points d'eau améliorés incluent les points d'eau raccordés par canalisations, les puits tubulaires ou forages, les puits protégés, les sources protégées, les eaux de pluie et les eaux conditionnées ou livrées.

Fig. 11 La nouvelle échelle JMP pour les services d'approvisionnement en eau de boisson

Les installations d'assainissement améliorées sont celles conçues pour empêcher de façon hygiénique le contact des populations avec les excréta. Il existe principalement trois façons différentes de remplir les critères d'un service d'assainissement **géré en toute sécurité** (ODD 6.2). Les installations d'assainissement améliorées ne doivent pas être communes à plusieurs ménages et les excréta produits doivent être (Figure 12 et section 4.2) :

- traités et gérés sur site,
- entreposés temporairement et vidangés, transportés et traités hors site, ou
- transportés avec les eaux usées grâce à un réseau d'égouts, puis traités hors site.

Lorsque les excréta des installations sanitaires améliorées ne sont pas gérés en toute sécurité, les populations qui utilisent ces installations sont considérées comme ayant accès à un service **élémentaire** d'assainissement (ODD 1.4). Les populations utilisant des installations améliorées partagées entre plusieurs ménages



NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et où les excréments sont éliminés en toute sécurité sur site ou transportés et traités hors site
SERVICES ÉLÉMENTAIRES	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages
LIMITÉ	Utilisation d'installations améliorées partagées avec au moins deux autres ménages
NON AMÉLIORÉ	Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, de latrines suspendues ou de latrines à seau
DÉFÉCATION À L'AIR LIBRE	Évacuation des excréments humains dans les champs, les forêts, les buissons, les plans d'eau, sur les plages ou dans d'autres espaces ouverts, ou encore avec des déchets solides

Remarque : les installations améliorées incluent les toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique vers le réseau d'égouts, les fosses septiques ou les latrines à fosse; les latrines à fosse améliorée avec ventilation, les toilettes à compostage ou les latrines à fosse avec dalle.

Fig. 12 La nouvelle échelle JMP pour les services d'assainissement



NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
SERVICES ÉLÉMENTAIRES	Installation destinée au lavage des mains avec du savon et de l'eau disponible à domicile
LIMITÉ	Installation destinée au lavage des mains sans eau ou sans savon disponible à domicile
AUCUNE INSTALLATION	Aucune installation destinée au lavage des mains disponible à domicile

Remarque : les installations destinées au lavage des mains peuvent être fixes ou mobiles et incluent les lavabos avec de l'eau courante, les seaux avec des robinets, les tippy-taps et les jarres ou bassines destinées au lavage des mains. Les savons incluent les pains de savon, le savon liquide, les détergents en poudre et l'eau savonneuse, mais n'incluent pas les cendres, la terre, le sable ou tout autre agent de lavage des mains.

Fig. 13 La nouvelle échelle JMP pour l'hygiène

seront considérées comme ayant accès à un service **limité**. Le JMP continuera également de surveiller les populations qui pratiquent la défécation à l'air libre, sur laquelle se concentre explicitement la cible ODD 6.2.

La présence à domicile d'une installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon a été reconnue comme l'indicateur principal de suivi mondial de l'hygiène dans le cadre des ODD. Les ménages qui disposent à domicile d'une installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon remplissent les conditions pour être considérés comme ayant accès à une installation d'hygiène **élémentaire** (ODD 1.4 et 6.2). Les ménages qui ont accès à une installation, mais n'ont pas d'eau ou sans savon seront considérés comme ayant accès à une installation **limitée** et différenciés des ménages qui n'ont accès à aucune installation (Figure 13).



2.3 Aperçu du rapport

Les éléments des nouvelles échelles de service font l'objet d'un débat plus approfondi dans les sections suivantes.

La **section 3** étudie la couverture des services élémentaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement et des installations destinées au lavage des mains avec de l'eau et du savon. Elle évalue les perspectives de réalisation de la cible ODD 1.4 d'accès universel aux services élémentaires d'ici à 2030. Elle indique que, bien que des milliards de personnes aient obtenu l'accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement depuis 2000, il sera nécessaire d'accélérer les progrès pour garantir l'accès universel aux installations élémentaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi qu'à celles destinées au lavage des mains, d'ici à 2030.

La **section 4** examine dans quelle mesure les installations existantes d'approvisionnement en eau et d'assainissement répondaient aux nouveaux critères ODD pour les services gérés en toute sécurité en 2015. Elle indique que si la majorité de la population mondiale utilisait des services qui répondaient aux nouveaux critères des ODD relatifs aux services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité, les personnes qui bénéficiaient de services répondant aux nouveaux critères relatifs aux services d'assainissement gérés en toute sécurité étaient en revanche relativement peu nombreuses.

La **section 5** étudie les inégalités d'accès aux services EAH à la lumière de l'appel des ODD à réduire les inégalités entre les pays et au sein des pays et à « ne pas faire de laissés-pour-compte. » Elle identifie les populations à cibler afin d'éliminer la défécation à l'air libre d'ici à 2030 et rend compte des inégalités d'accès aux services élémentaires entre les riches et les pauvres ainsi qu'entre les régions infranationales. Elle met également en avant d'importantes disparités en matière de gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement entre les zones rurales et les zones urbaines.

La **section 6** analyse les implications du suivi des cibles ODD pour l'accès universel, lequel implique de dépasser le cadre du ménage et d'aborder les questions relatives à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les contextes institutionnels et dans les espaces publics. Elle énonce les indicateurs proposés pour assurer le suivi de la mise en place des services EAH dans les écoles et les établissements de soins de santé et examine les sources nationales de données qui peuvent être utilisées pour le suivi de la réalisation des ODD.

Le rapport indique que bien que des milliards de personnes aient obtenu l'accès à des services élémentaires depuis 2000, il sera nécessaire d'accélérer les progrès afin d'éradiquer la défécation à l'air libre et de garantir l'accès universel aux services élémentaires d'ici à 2030. Assurer l'accès à des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité représente un défi majeur pour de nombreuses régions du monde, où d'importantes inégalités doivent encore être corrigées. Le suivi efficace des inégalités d'accès aux services EAH durant la période des ODD nécessitera de combler les lacunes importantes qui existent au sein des données disponibles servant de base aux estimations des progrès réalisés aux échelons national, régional et mondial, et d'améliorer significativement la qualité de ces dernières.



3. Services élémentaires : vers un accès universel

Cible 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services élémentaires, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

Indicateur 1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès à des services élémentaires

l'accès de tous au moins à un niveau de service élémentaires. Cette mission inachevée de la période OMD est restée l'un des points centraux de l'ODD 1 (« Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes »), qui comprend une cible visant à garantir l'accès universel aux services élémentaires, en particulier aux pauvres et aux personnes vulnérables. Le JMP continuera donc de suivre les populations qui utilisent des services **élémentaires** d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène comme celles qui bénéficient de niveaux de services inférieurs, tels que les services limités, les installations non améliorées, ou qui n'ont accès à aucune installation.

3.1 Services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson

En 2015, 6,5 milliards de personnes utilisaient des points d'eau potable améliorés pour lesquels le trajet aller-retour n'excédait pas 30 minutes. Ces personnes sont donc considérées comme ayant accès **au moins à des services élémentaires** d'approvisionnement en eau de boisson. En outre, 264 millions de personnes (soit 4 % de la population

ODD 1.4.1



89 % de la population mondiale avait accès au moins à un services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson en 2015

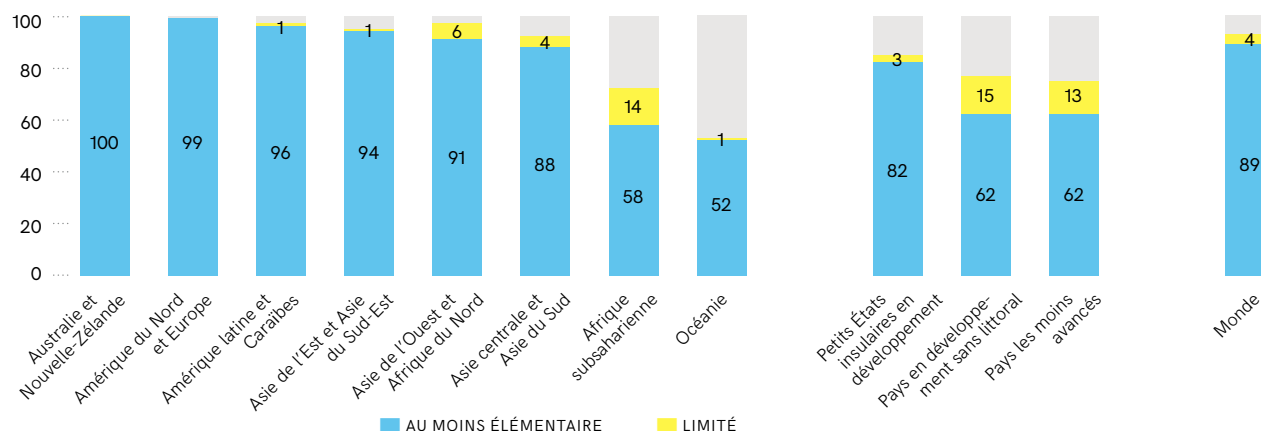


Fig. 14 Proportion de la population ayant accès au moins à des services limités d'approvisionnement en eau de boisson, 2015 (en pourcentages)



Un pays sur cinq qui a une couverture inférieure à 95 % est en voie d'atteindre l'accès universel à des services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson d'ici à 2030.

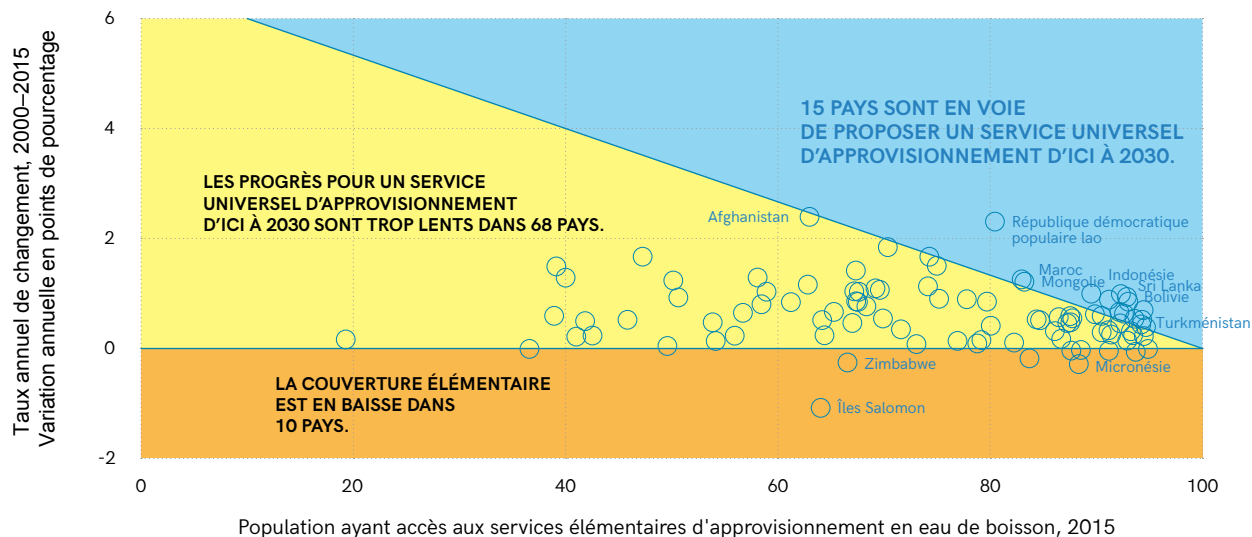


Fig. 15 Avancées pour l'accès universel à des services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson (2000-2015) dans les pays où au moins 5 % de la population n'avaient pas accès à des services élémentaires en 2015

mondiale) utilisaient des points d'eau améliorés pour lesquels un trajet aller-retour supérieur à 30 minutes était nécessaire, et sont ainsi considérées comme ayant accès à des services d'approvisionnement en eau **limités**.

La proportion de la population mondiale qui a accès **au moins à des services élémentaires** d'approvisionnement en eau de boisson a augmenté en moyenne de 0,49 % par an entre 2000 et 2015. L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est d'une part et l'Afrique subsaharienne d'autre part ont néanmoins connu une augmentation beaucoup plus rapide (respectivement 0,97 % et 0,87 %). L'Australie et la Nouvelle-Zélande ainsi que l'Amérique du Nord et l'Europe ont déjà presque atteint l'accès universel à des services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson, tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est, sont en voie d'atteindre l'accès universel d'ici à 2030.¹⁰

Les 844 millions de personnes qui n'avaient toujours pas accès à des services **élémentaires** d'approvisionnement en eau de boisson en 2015 utilisaient soit des points d'eau dont le trajet aller-retour dépassait 30 minutes (services **limités**), soit des puits et des sources non protégés (points d'eau **non améliorés**) ou allaient puiser de l'eau directement de points d'eau de surface. La précédente analyse du JMP a démontré que le temps de collecte d'eau provenant de points d'eau non améliorés et de points d'eau de surface est plus susceptible d'excéder 30 minutes, ce qui représente un double fardeau.¹¹ Les femmes et les filles sont chargées de la collecte de l'eau dans 8 ménages sur 10 qui n'ont pas de point d'eau à domicile. Par conséquent, réduire la proportion de la population ayant accès à des services limités d'approvisionnement en eau potable aura une forte incidence sur l'égalité des sexes. Des 10 pays dans lesquels au moins 20 % de la population mondiale utilisent des services limités, huit se trouvent en Afrique subsaharienne et deux se situent en Océanie.



¹⁰ L'accès universel implique non seulement d'étendre l'accès à toute la population, mais aussi de le maintenir malgré les changements socio-économiques.

¹¹ *Safely Managed Drinking Water: Thematic report on drinking water* (Eau potable gérée en toute sécurité : rapport thématique sur l'eau potable), Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF et OMS, New York, 2017.

Encadré 2

Type de points d'eau améliorés

Le JMP utilise une classification simple fondée sur le type d'installations améliorées/non améliorées qui a été affinée avec le temps. Les **points d'eau améliorés** sont ceux qui peuvent délivrer de l'eau salubre en raison de leur conception et de leur construction. Ils reposent sur des raccordements par canalisations (ceux-ci concernent notamment les ménages ayant accès à de l'eau courante à domicile, dans la cour ou sur leur terrain, ou encore à des fontaines publiques) et incluent également des moyens d'approvisionnement en eau sans canalisations (tels que les forages, les puits et sources protégés, les eaux de pluie et l'eau conditionnée ou livrée). Entre 2000 et 2015, la population qui utilisait des points d'eau raccordés par canalisations est passée de 3,5 milliards à 4,7 milliards, tandis que la population qui utilisait des moyens d'approvisionnement en eau ne nécessitant pas de canalisations a augmenté, passant de 1,6 milliard à 2,1 milliards. À l'échelle mondiale, deux personnes sur cinq en milieu rural et quatre personnes sur cinq en zone urbaine utilisent désormais des points d'eau raccordés par canalisations.

L'eau conditionnée et l'eau livrée peuvent être gérées en toute sécurité, mais celles-ci étaient précédemment considérées comme non améliorées en raison du manque de données sur son accessibilité, sa disponibilité et sa qualité. Pour le suivi des ODD, le JMP les traitera comme améliorées et les classera comme **limitées, élémentaires ou gérées en toute sécurité**, selon les critères énoncés ci-dessus.

Le reclassement de l'eau conditionnée (y compris de l'eau en bouteille et de l'eau en sachet) en point d'eau amélioré n'a qu'une incidence mineure sur les statistiques mondiales car le JMP comptabilisait précédemment l'eau en bouteille comme améliorée lorsque le point d'eau utilisé à d'autres fins était également amélioré. C'était presque toujours le cas, et les personnes qui consomment de l'eau en bouteille ont la plupart du temps également accès à l'eau courante ou tout du moins à d'autres points d'eau améliorés (Figure 17).

Si le reclassement de l'eau livrée n'a également qu'une incidence mineure sur

Plus d'un milliard de personnes ont obtenu l'accès à des points d'eau raccordés par canalisations entre 2000 et 2015

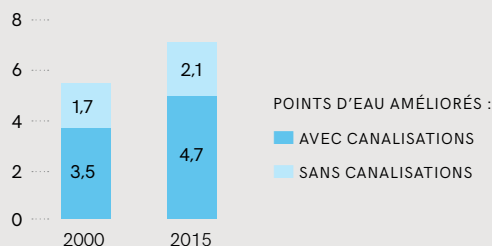


Fig. 16 Population mondiale qui utilise des points d'eau améliorés raccordés ou non par des canalisations (en milliards)

les statistiques mondiales, il affecte considérablement les estimations dans quelques pays où les populations consomment habituellement de l'eau livrée par des camions-citernes (Figure 18). Dans le cadre du suivi des ODD, le JMP classera les ménages qui utilisent de l'eau provenant de camions-citernes pour lesquels le temps de trajet est inférieur ou égal à 30 minutes comme ayant accès au moins à des services élémentaires. L'eau potable provenant de camions-citernes sera considérée comme gérée en toute sécurité si elle répond aux critères énoncés à la section 4.

Dans 15 pays, au moins une personne sur cinq boit de l'eau en bouteille et utilise un point d'eau amélioré à d'autres fins.¹²

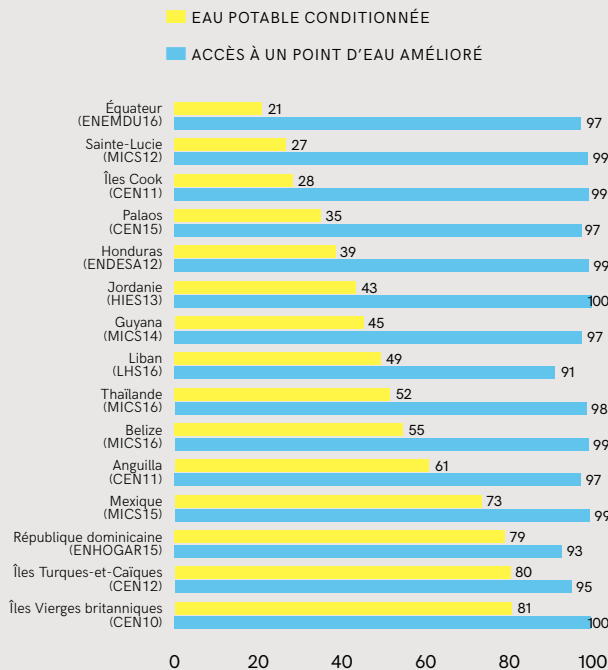


Fig. 17 Proportion de la population qui boit de l'eau en bouteille ou en sachet et qui a accès à un point d'eau amélioré (2010-2016)

Dans 18 pays, au moins 5% de la population utilise de l'eau livrée

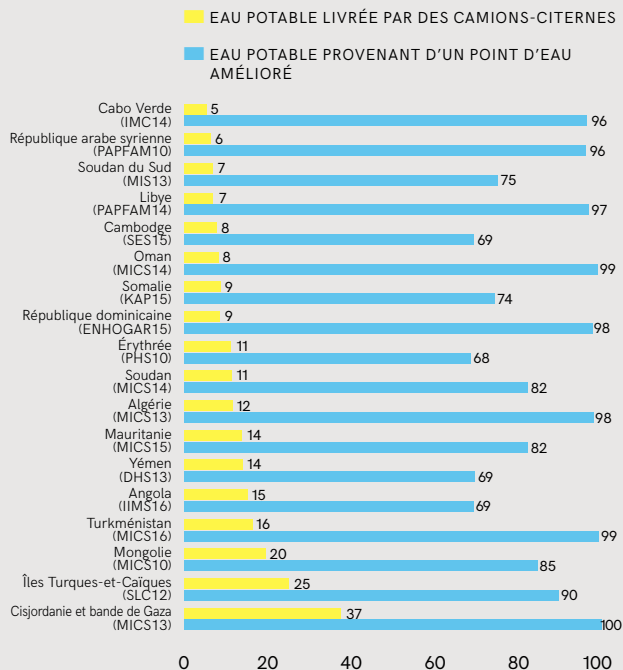


Fig. 18 Proportion de la population qui utilise de l'eau livrée et tous types de points d'eau améliorés

¹² Voir les documents des pays pour les noms complets des sources de données. Veuillez noter que les statistiques d'une seule source de données peuvent différer des estimations JMP pour la même année, car les estimations JMP sont générées à partir de plusieurs sources de données.





ODD 1.4.1



3.2 Services élémentaires d'assainissement

En 2015, cinq milliards de personnes utilisaient des installations d'assainissement améliorées qui n'étaient pas partagées avec d'autres ménages. Elles sont ainsi classées comme ayant accès au moins à des services **élémentaires** d'assainissement. Par ailleurs, 600 millions de personnes (8 % de la population) utilisaient des installations améliorées mais partagées, qui sont considérées comme des services d'assainissement **limités**.

À l'échelle mondiale, l'utilisation de services élémentaires d'assainissement a augmenté plus rapidement que l'utilisation de services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson, en moyenne de 0,63 % par an entre 2000 et

2015. Cependant, la couverture des services élémentaires d'assainissement est généralement inférieure à celle des Services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson. À l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui approchent déjà de la couverture universelle élémentaire, aucune région ODD n'est en voie d'atteindre la **couverture universelle élémentaire en matière d'assainissement** d'ici à 2030. La Figure 20 montre que neuf pays sur 10 où plus de 5 % de la population n'avaient pas accès à un services élémentaires d'assainissement en 2015 progressent trop lentement vers la couverture universelle des services élémentaires d'assainissement d'ici à 2030 et que, dans un pays sur sept, l'utilisation de services élémentaires d'assainissement est même à la baisse. Les progrès doivent prendre de la vitesse dans ces

68% de la population mondiale avait accès au moins à des services élémentaires d'assainissement en 2015

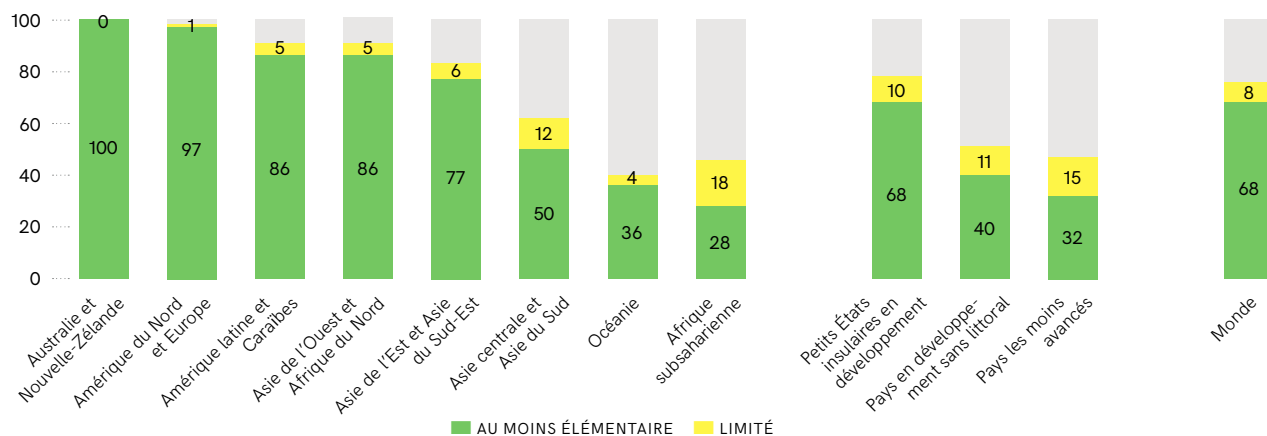


Fig. 19 Proportion de la population ayant accès au moins aux services élémentaires d'assainissement ou limités, 2015 (en pourcentages)

Seul un pays sur 10 dont la couverture est inférieure à 95 % est en voie d'atteindre l'accès universel aux services élémentaires d'assainissement d'ici à 2030

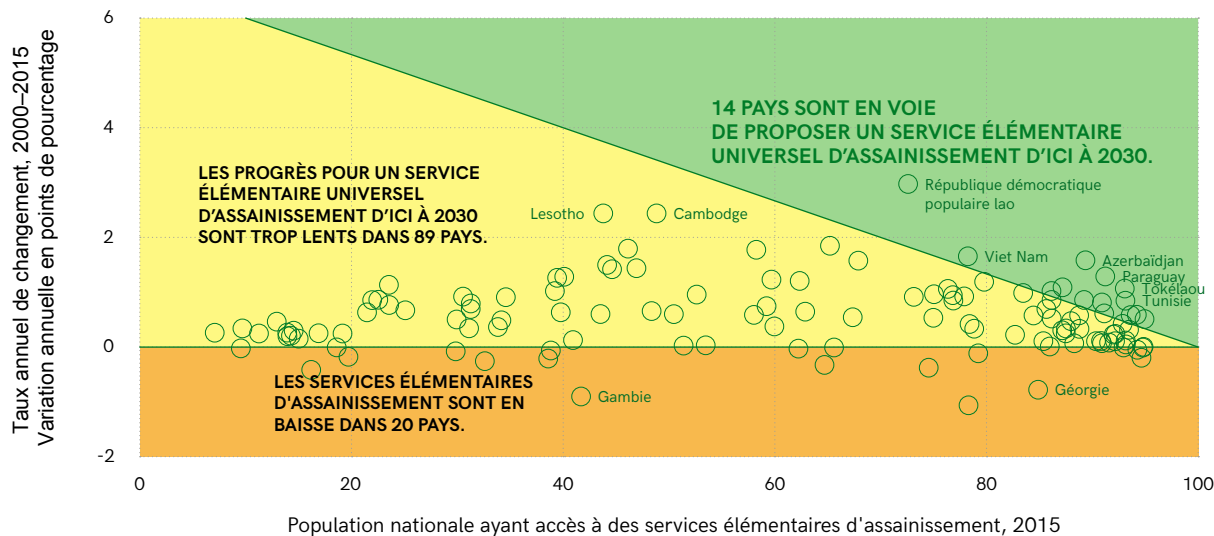


Fig. 20 Avancées en matière d'accès universel à des services élémentaires d'assainissement (2000-2015) dans les pays où au moins cinq % de la population n'avaient pas accès à des services élémentaires d'assainissement en 2015

pays afin que la cible ODD 1.4, qui préconise l'accès universel à des services élémentaires d'ici à 2030, soit atteinte.

La majorité des 2,3 milliards de personnes qui n'avaient toujours pas accès à des services **élémentaires** d'assainissement soit pratiquent la **défection à l'air libre** (892 millions de personnes) ou utilisent des installations **non améliorées**, telles que des latrines sans dalle ou plate-forme, des latrines suspendues ou des latrines à seau (856 millions de personnes). Les 600 millions de personnes restantes utilisent des installations d'assainissement améliorées qui sont partagées avec d'autres ménages. Ces services d'assainissement **limités** reflètent les pratiques culturelles ainsi que les limites socio-économiques dans les régions à forte concentration de population. Tandis que l'utilisation universelle de toilettes privées à domicile reste le but final, les installations d'assainissement partagées de haute qualité semblent bien être la meilleure solution à court terme dans certaines régions urbaines à revenu faible. Seize des 24 pays dans lesquels au moins une personne sur cinq a un accès limité à des services d'assainissement se trouvent en Afrique subsaharienne (Figure 21). Dans tous les cas, la proportion d'installations partagées est plus grande dans les zones urbaines.

Dans 24 pays, au moins une personne sur cinq avait accès à des services d'assainissement limités en 2015

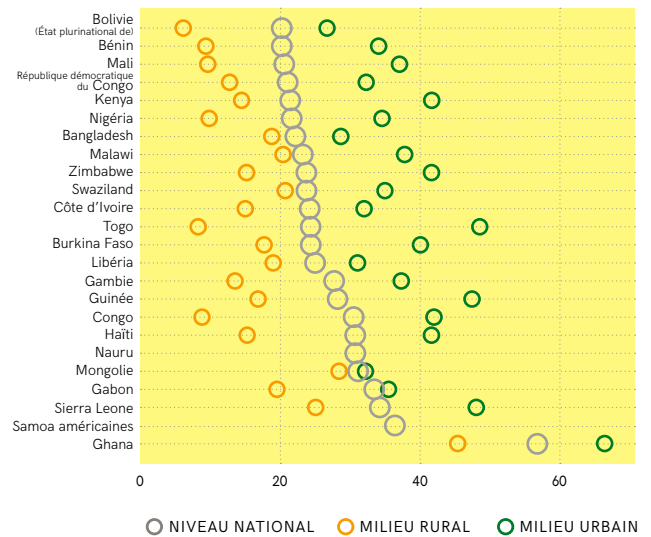


Fig. 21

Proportion de la population qui utilise des services d'assainissement limités (partagés) à l'échelon national, en zones urbaines et en milieu rural, 2015.

Remarque : les Samoa américaines et Nauru ne possèdent pas de populations rurales.



Encadré 3

Types d'installations d'assainissement améliorées

Les installations d'assainissement améliorées sont celles conçues pour empêcher le contact des populations avec les excréta. Elles comprennent les technologies d'assainissement fonctionnant à l'eau (toilettes à chasse mécanique ou manuelle raccordées au réseau d'égouts, fosses septiques ou latrines à fosse) et les technologies d'assainissement sèches (latrines à fosse améliorées avec ventilation, latrines à fosse avec dalle ou toilettes à compostage). Les installations améliorées partagées avec d'autres ménages faisaient auparavant l'objet d'un classement à part et n'étaient donc pas prises en compte dans les cibles OMD.

Le JMP répartit désormais les installations d'assainissement améliorées en trois catégories : services **limités**, services **élémentaires** et services **gérés en toute sécurité**. La population qui utilise des installations améliorées partagées avec d'autres ménages sera désormais désignée comme ayant accès à des services d'assainissement **limités** plutôt que **partagés**. Les installations améliorées non partagées sont considérées comme des services **élémentaires** ou **gérés en toute sécurité**, selon la façon dont les déchets sont gérés.

Les installations d'assainissement améliorées peuvent être raccordées soit à un réseau d'égouts, soit à des installations d'entreposage et de traitement sur site telles que des fosses septiques ou des latrines à fosse. Dans le cadre des ODD visant la gestion en toute sécurité des excréta, il est utile de faire la distinction entre les installations d'assainissement raccordées à un réseau d'égouts et celles qui ne le sont pas, car elles représentent des types différents de gestion des excréta.

À l'échelle mondiale, les systèmes raccordés à un réseau d'égouts et les systèmes d'élimination sur site représentent une part quasiment égale des installations d'assainissement améliorées (y compris les installations partagées) : 2,8 milliards de personnes (soit 38 %) utilisent des installations raccordées à un réseau d'égouts et 2,8 milliards de personnes (soit 38 %) utilisent des fosses septiques, des latrines ou d'autres systèmes sur site améliorés (Graphique 22).

Le raccordement à un réseau d'égouts représente la principale installation dans les zones urbaines, où il est utilisé par deux tiers de la population (soit 63 %), contre seulement 9 % de la population rurale. À l'inverse, les installations d'assainissement sur site améliorées sont utilisées par près de la moitié (48 %) de la population rurale, et seulement un quart (29 %) de la population urbaine. Les fosses septiques sont utilisées par une personne sur six dans le monde ; ces proportions sont similaires dans les zones urbaines (17 %) et en milieu rural (18 %). Les fosses septiques représentent 56 % des installations d'assainissement sur site améliorées dans les zones urbaines, et 38 % en milieu rural.

Tandis que les fosses septiques sont définies par certaines caractéristiques (y compris des parois étanches, des compartiments séparés par des déflecteurs et un conduit de sortie débouchant sur un puisard ou un lit filtrant), de nombreux systèmes sur site en sont dépourvus et devraient plutôt être classés dans la catégorie des simples cavités ou fosses d'aisance. Cependant, les termes « fosses septiques » et « latrines » sont communément utilisés dans les enquêtes auprès des ménages et les rapports administratifs. Le JMP, reconnaissant que le terme « fosses septiques » englobe de nombreuses sortes de systèmes d'entreposage sur site, y notifiera séparément. Aux fins de calcul des services d'assainissement gérés en toute sécurité (section 4.2), tous les systèmes d'assainissement sur site améliorés sont traités de la même façon.

Tandis que les zones urbaines de nombreux pays ont principalement accès à un réseau d'égouts, l'assainissement sur site représente la principale forme de service d'assainissement amélioré à la fois des zones urbaines et des milieux ruraux d'Afrique subsaharienne, d'Asie centrale, d'Asie du Sud et d'Océanie (Figure 23).

Neuf personnes sur 10 ayant accès à un réseau d'égouts vivaient en zones rurales en 2015

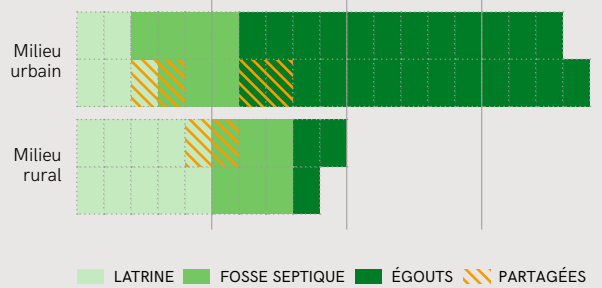


Fig. 22

Dans quatre régions des ODD, la couverture des installations sur site dépassait celle des installations raccordées aux réseaux d'égouts en 2015

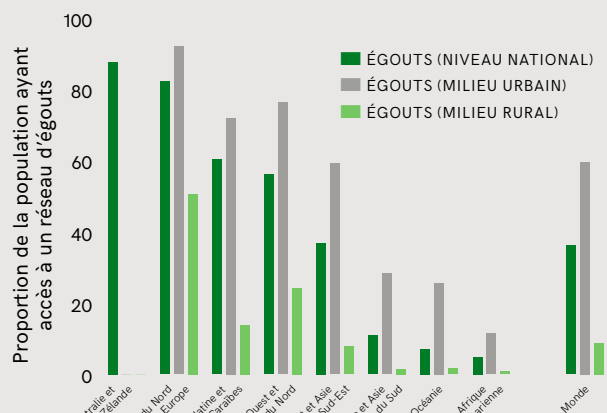
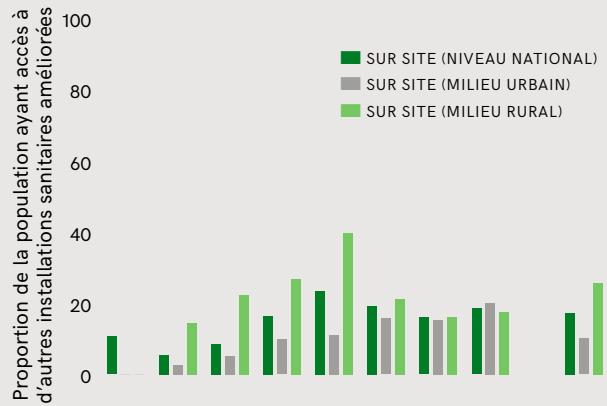


Fig. 23

Proportion de la population ayant accès à un réseau d'égouts et à des installations d'assainissement améliorées sur site en 2015, par région (en pourcentages)





ODD 1.4.1

3.3 Installations d'hygiène élémentaires

Bien que les liens entre l'hygiène et la santé publique soient établis de longue date, l'hygiène n'était incluse dans aucune des cibles et des indicateurs des OMD. L'inclusion de l'hygiène dans le texte de la cible ODD 6.2 témoigne d'une meilleure reconnaissance de l'importance de l'hygiène et de ses liens étroits avec l'assainissement. L'hygiène comporte de multiples facettes et peut inclure de nombreux comportements, y compris le lavage des mains, l'hygiène menstruelle et l'hygiène alimentaire. La consultation de professionnels internationaux du secteur EAH a permis d'élever le lavage des mains à l'eau et au savon au rang de priorité dans toutes les régions et comme indicateur approprié au suivi national et mondial.

Le nouvel indicateur mondial des ODD relatif au lavage des mains est le **pourcentage de la population ayant accès chez elles à des installations destinées au lavage des mains avec de l'eau et du savon**. Ces installations peuvent consister en un lavabo avec de l'eau courante, mais peuvent également inclure d'autres dispositifs qui contiennent l'eau, l'acheminement ou en régulent le débit. Les seaux avec robinet, les tippy-taps et les bassins portatifs sont autant d'exemples d'installations destinées au lavage des mains. Les pains de savon, le savon liquide, les détergents en poudre et l'eau savonneuse sont tous considérés comme du **savon** dans le cadre du suivi.

Les personnes ayant accès à domicile à une installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon disponible sont rangées dans la catégorie des personnes ayant accès à des installations **élémentaires**. Les ménages qui ont accès à une installation destinée au lavage des mains dépourvue d'eau ou de **savon** sont considérés comme ayant accès à des installations **limitées**. Dans certaines cultures, les cendres, la terre, le sable ou d'autres matières sont utilisés comme agents de lavage des mains, mais ceux-ci sont moins efficaces que le savon, et leur utilisation dans le cadre d'une installation destinée au lavage des mains a entraîné le classement de celle-ci dans la catégorie des installations limitées.

Les enquêtes auprès des ménages comportent de plus en plus souvent une section sur les pratiques d'hygiène pour laquelle le sondeur examine l'installation destinée au lavage des mains et vérifie si de l'eau et du savon sont présents. L'examen des installations par les sondeurs représente en effet une source plus fiable d'informations sur les comportements en matière de lavage des mains que les réponses des personnes à qui l'on demande directement si elles se lavent les mains. Les rares cas où les ménages refusent de donner la permission aux enquêteurs d'observer leurs installations n'ont pas été pris en compte dans le calcul des estimations du JMP.

Suite à la normalisation des questions d'hygiène dans les enquêtes internationales, les données sur les installations destinées au lavage des mains sont disponibles pour un nombre croissant de pays à revenu faible et intermédiaire. Ce type d'informations n'est pas disponible pour la plupart des pays à revenu élevé, où l'accès aux services élémentaires est considéré comme étant presque universel. Dans le présent rapport 2017, les données sur le lavage des mains sont disponibles pour 70 pays, dont près de la moitié se trouvent en Afrique subsaharienne. Aucune donnée sur les installations destinées au lavage des mains n'est disponible pour l'Océanie.

Étant donné que la disponibilité des installations destinées au lavage des mains est considérée comme un niveau de service **élémentaires**, les estimations régionales et mondiales ne peuvent être réalisées que lorsque les données sont disponibles pour au moins la moitié de la population. Des estimations ont pu être établies pour deux régions ODD, ainsi que pour les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL). Dans chacune de ces régions, la disponibilité des installations destinées au lavage des mains est plus élevée dans les zones urbaines qu'en milieu rural.¹³

¹³ En Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, la couverture des données dans les zones urbaines était seulement de 42 %. Il n'existe par conséquent aucune estimation régionale.

La couverture des installations élémentaires destinées au lavage des mains varie grandement entre les 70 pays qui disposent de données

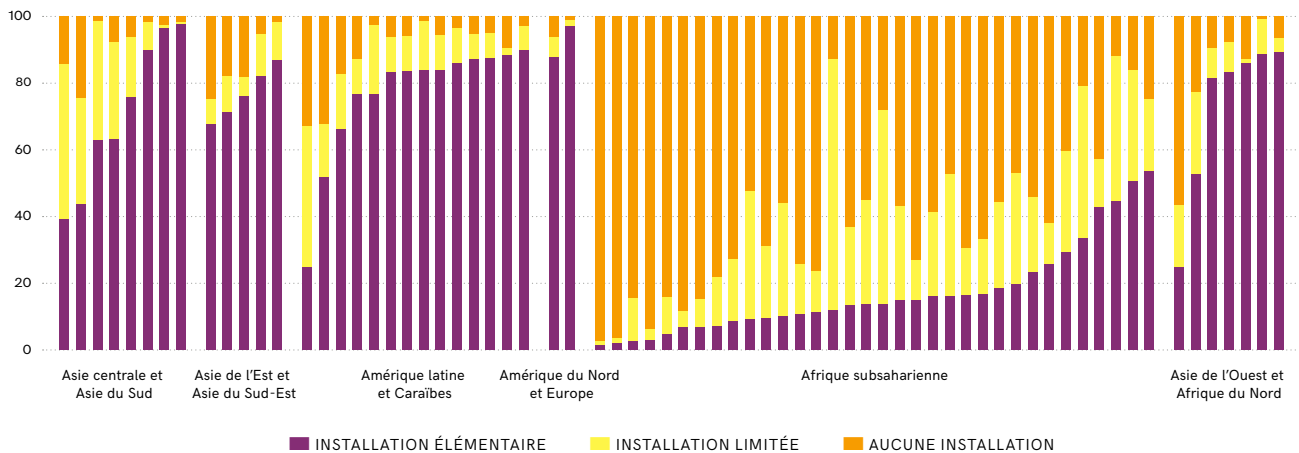
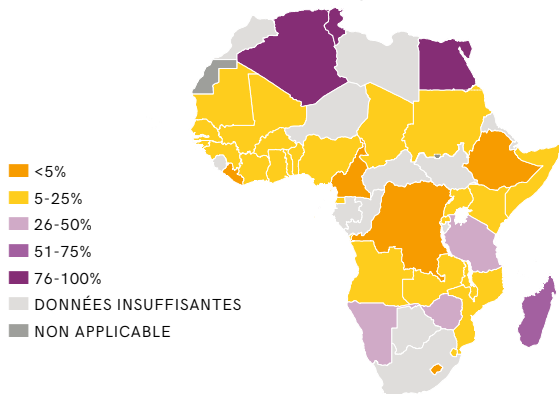


Fig. 24 Proportion de la population qui utilisait des installations élémentaires et limitées destinées au lavage des mains en 2015, par pays et par région ODD (en pourcentages). Voir annexe 5 pour les détails par pays.

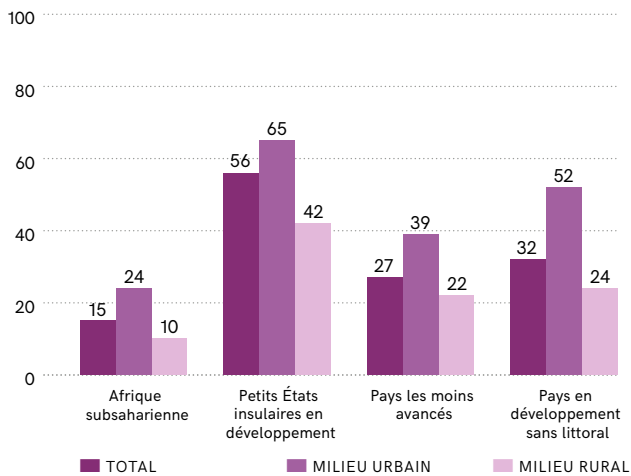
Dans 34 des 38 pays africains disposant de données, moins de 50 % de la population utilisaient des installations élémentaires destinées au lavage des mains en 2015



Population ayant accès chez elles à des installations élémentaires destinées au lavage des mains avec de l'eau et du savon en Afrique, 2015 (en pourcentages)

Fig. 25

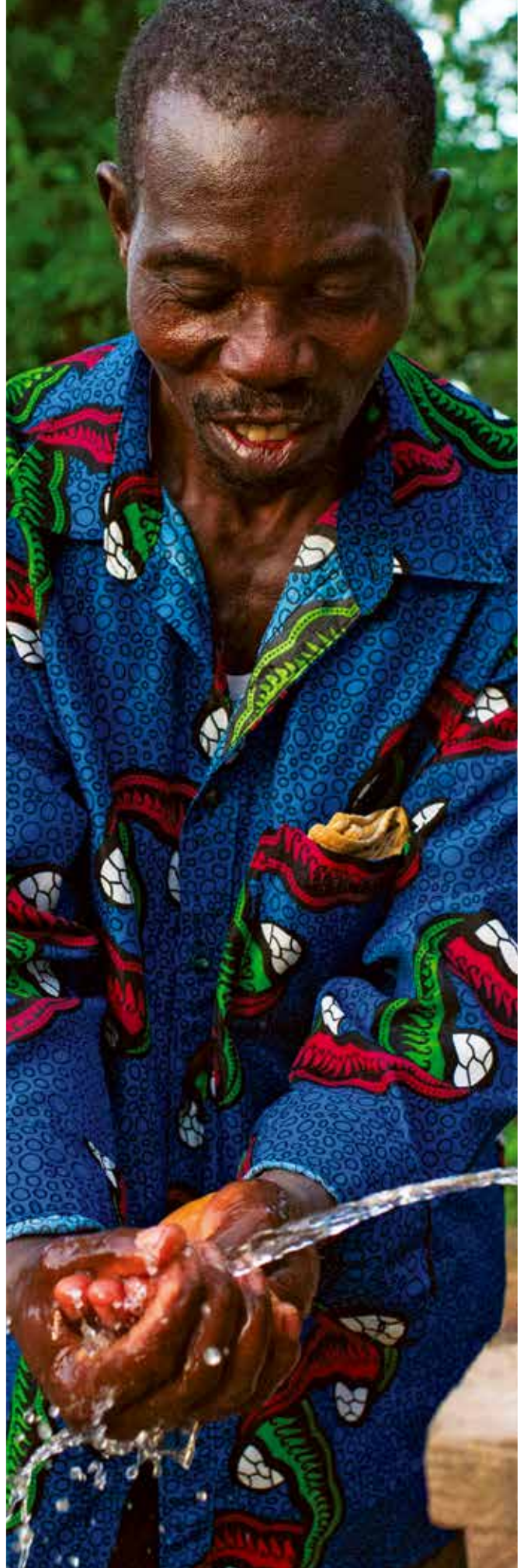
Dans toutes les régions disposant de données en 2015, la couverture des installations élémentaires destinées au lavage des mains était plus élevée dans les zones urbaines



Population nationale ayant accès à des installations élémentaires destinées au lavage des mains avec de l'eau et du savon, par région, 2015 (en pourcentages)

Fig. 26

Afin de pallier le manque d'informations sur les pays à revenu élevé lors de la rédaction des futurs rapports sur les ODD 1 et 6, le JMP va mettre au point un substitut fiable aux données relatives à la disponibilité à domicile des installations destinées au lavage des mains. Celui-ci s'appuiera sur les données les plus susceptibles d'être disponibles pour les pays à revenu élevé, telles que la disponibilité à domicile d'eau courante acheminée par canalisations, d'eau chaude, de douches ou de salles de bain.





Accessibilité économique des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène

Les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement imposent aux États de garantir que ces services soient abordables.¹⁴ Cette préoccupation est transcrite dans la cible ODD 6.1, qui appelle à assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable. L'accessibilité économique implique que le paiement des services ne devrait pas représenter une barrière à l'accès ou empêcher de satisfaire d'autres besoins humains fondamentaux. Tandis que l'accessibilité économique est une considération importante pour tous les ménages, indépendamment du niveau de service, il n'existe pas de façon communément admise pour la mesurer. Par conséquent, le JMP collabore entre autres avec la Banque mondiale et les universitaires afin de mettre au point et de tester des indicateurs permettant à l'avenir un suivi plus systématique et cohérent de l'accessibilité économique.

La proportion du budget des ménages allouée à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène, déjà en usage dans plusieurs pays, représente un indice de mesure prometteur. Une approche similaire est utilisée pour évaluer l'accessibilité économique d'autres services élémentaires allant de l'énergie aux moyens de transport.¹⁵ Ce rapport présente une analyse préliminaire des **dépenses des ménages pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) en pourcentages des dépenses totales**. Les niveaux de dépenses réels varient selon les caractéristiques socio-économiques et les coûts des services EAH et d'autres services essentiels, mais les gouvernements et les organismes internationaux ont pour la plupart fixé le seuil d'accessibilité économique entre 2% et 6% des dépenses totales.¹⁶

¹⁴ « Obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement », Assemblée générale des Nations Unies, Note du Secrétaire général, A/65/254, 65e session, 6 août 2010, paragraphe 31.

¹⁵ Henri Smets, « Quantifying the Affordability Standard: A comparative approach » (Quantifier les standards d'accessibilité économique : une approche comparative), in The Human Right to Water: Theory, practice and prospects, édité par Malcolm Langford et Anna Russell, Cambridge University Press, 2017.

¹⁶ Guy Hutton, « Monitoring "Affordability" of Water and Sanitation Services after 2015: Review of global indicator options » (Suivi de l'« accessibilité économique » des services d'eau et d'assainissement après 2015 : revue des possibles indicateurs mondiaux), version révisée, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2012, www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/END-WASH-Affordability-Review.pdf

Dans trois régions ODD, les dépenses EAH représentent plus de 2 % des dépenses annuelles pour plus de 10 % de la population

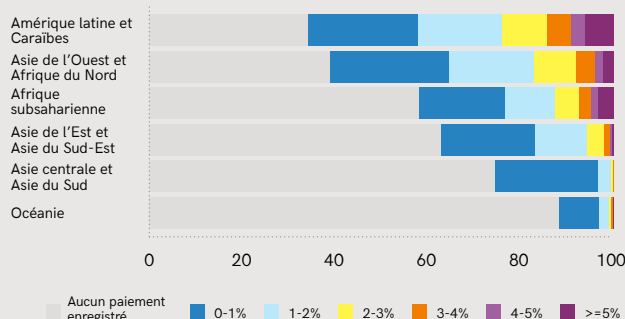


Fig. 27 Proportion du total des dépenses ménagères allouées aux services EAH, par région (52 pays)

SERVICE	COÛTS RÉCURRENTS	COÛTS EN CAPITAL	COÛTS NON FINANCIERS
Approvisionnement en eau	<ul style="list-style-type: none"> Prix de l'eau potable ou redevance Eau en bouteille Frais d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Raccordement au réseau d'eau courante Construction des installations d'approvisionnement en eau 	<ul style="list-style-type: none"> Temps de collecte de l'eau
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Taxe de traitement des eaux usées Frais d'utilisation des toilettes publiques Coûts d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de toilettes Raccordement au réseau d'égouts 	<ul style="list-style-type: none"> Temps de trajet à l'installation communautaire ou défécation à l'air libre
Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> Achat de savon Produits d'hygiène menstruelle Coûts d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Station de lavage des mains Conteneurs de collecte des produits d'hygiène menstruelle 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte d'eau pour le lavage des mains et la toilette anale

Tableau 2 Exemples des différents types de coûts liés aux services EAH

Il est possible de situer les dépenses des ménages par rapport aux différents seuils d'accessibilité économique à l'aide des données provenant des enquêtes auprès des ménages, notamment celles sur les revenus et les dépenses. Mais la collecte de données sur les dépenses présente un certain nombre d'obstacles, et les enquêtes auprès des ménages n'englobent généralement pas tous les coûts liés à l'accès et à l'utilisation de services EAH (Tableau 2). Les enquêtes sur les revenus et les dépenses ont tendance à mesurer le prix de l'eau (et du traitement des eaux usées) provenant des réseaux d'eau courante avec des systèmes de facturation régulière, mais ne tiennent souvent pas compte des paiements irréguliers, des dépenses en capital périodiques et des coûts non financiers. Certains coûts peuvent également être cachés dans d'autres catégories de dépenses (par exemple, l'eau en bouteille peut être incluse dans les boissons non alcoolisées, les produits d'hygiène personnelle comptabilisés dans les produits d'hygiène générale).

Le JMP collabore avec le Groupe de gestion des données de la Banque mondiale afin de préparer des estimations initiales

Les ménages sont plus susceptibles de payer pour l'accès à l'eau courante que pour d'autres points d'eau

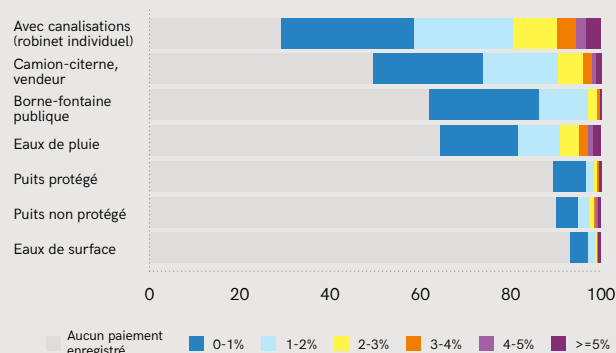


Fig. 28 Dépenses EAH en pourcentages des dépenses des ménages, selon les principales sources d'eau potable (51 pays)



des dépenses des ménages en matière d'approvisionnement en eau (les données sur l'assainissement et l'hygiène n'étaient pas systématiquement disponibles) dans 52 pays pour lesquels des ensembles de données harmonisées sont disponibles grâce aux enquêtes conduites entre 2008 et 2014. Ces données couvrent 42 % de la population mondiale (soit 3,1 milliards de personnes) et au moins 30 % de la population de six régions ODD.

La Figure 27 illustre les résultats par région ODD. Dans quatre régions, la majorité des ménages n'a déclaré aucune dépense, tandis que la majorité dans trois autres régions faisait état de dépenses EAH inférieures à 2 % des dépenses du ménage. Dans toutes les régions, moins de 10 % des ménages ont déclaré des dépenses EAH supérieures à 3 % des dépenses totales du ménage. La région avec la plus grande proportion de ménages qui consacrent plus de 5 % de leurs dépenses annuelles aux services EAH était l'Amérique latine et les Caraïbes. Les données disponibles indiquent de nettes différences entre les pays, ainsi qu'entre les zones urbaines et le milieu rural.

L'un des principaux avantages de l'utilisation de données provenant des enquêtes auprès des ménages réside en la possibilité de ventiler les résultats selon les caractéristiques des ménages, telles que la richesse ou le type de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement utilisés. La Figure 28 synthétise les données provenant de 51 pays étudiés et montre que les ménages raccordés à l'eau courante sont les plus susceptibles de payer des services d'approvisionnement en eau potable, suivis par ceux qui s'approvisionnent auprès de camions-citernes ou de commerçants et à des bornes-fontaines publiques. La Figure 29 montre que dans les pays européens disposant de données, les ménages pauvres sont beaucoup plus susceptibles que les ménages plus riches de consacrer une proportion importante de leur budget annuel aux services EAH. En Pologne, un ménage sur cinq du quintile inférieur consacre plus de 3 % de ses dépenses annuelles aux services EAH.

L'évaluation initiale des dépenses des ménages a montré que certaines populations consacrent une part importante de leur budget aux services EAH. Alors qu'il n'existe pas de référence internationalement reconnue pour l'accessibilité économique, la constatation que les ménages consacrent plus de 3 % de leurs dépenses totales aux services EAH donne matière à s'inquiéter,

d'autant plus que bon nombre de ces ménages font partie du quintile le plus pauvre.

Les résultats présentés ici illustrent le montant que les ménages payent pour les services EAH. Ils n'indiquent pas dans quelle mesure les gouvernements ou les organisations communautaires contribuent aux coûts des services EAH. Ils ne reflètent pas non plus la proportion de ménages qui n'ont pas accès aux services EAH en raison d'obstacles financiers. Un travail plus approfondi est nécessaire afin d'observer la relation entre les dépenses des ménages et les subventions, dans le but de déterminer si ces dernières sont réellement attribuées aux ménages les moins susceptibles d'accéder aux services EAH en l'absence de telles subventions.

Le Réseau international d'enquêtes auprès des ménages a récemment réalisé une revue détaillée des informations recueillies lors d'enquêtes sur les revenus et les dépenses conduites dans 100 pays.¹⁷ L'étude met en exergue un manque de cohérence dans les questions posées, ce qui rend difficile la production d'estimations comparables relatives aux dépenses totales et aux dépenses liées aux services EAH. Tandis que la majorité des enquêtes comprend des informations sur les types de services utilisés par les ménages, la plupart ne prennent en compte que les dépenses pour l'approvisionnement en eau et relativement peu mesurent les dépenses en matière d'assainissement (Figure 30). Presque toutes les enquêtes incluent des informations sur les produits de soins personnels, dont certains concernent l'hygiène personnelle (par exemple, le savon ou les serviettes hygiéniques). Très peu d'enquêtes recueillent des informations sur les prix de l'eau ou les subventions, qui sont pourtant des facteurs déterminants de l'accessibilité économique. Afin d'assurer un meilleur suivi de l'accessibilité économique des services EAH, les questions des enquêtes doivent être harmonisées pour mieux recenser les dépenses EAH et les informations sur les prix et sur les subventions reçues par les ménages doivent être recueillies de manière systématique afin de compléter les informations des enquêtes auprès des ménages.

¹⁷ Réseau international d'enquêtes auprès des ménages, *Mesurer les dépenses non alimentaires*, www.ihnsn.org/projects/non-food-assessment.

En Europe, les ménages pauvres sont plus susceptibles que les autres de consacrer plus de 3 % de leurs dépenses totales aux services EAH.

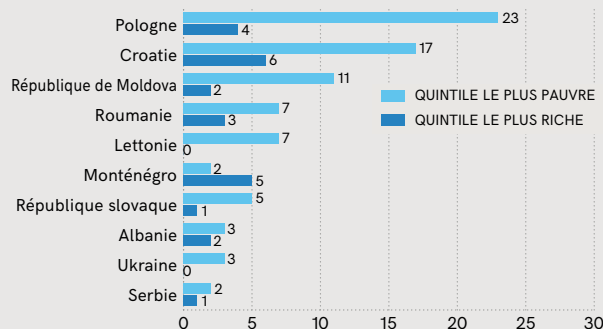


Fig. 29

Pourcentage des ménages consacrant plus de 3 % de leurs dépenses totales aux services EAH, pour les quintiles le plus pauvres et les plus riches dans les pays européens sélectionnés

La plupart des enquêtes sur les revenus et les dépenses prennent en compte les dépenses en matière d'approvisionnement en eau, mais pas en matière d'assainissement

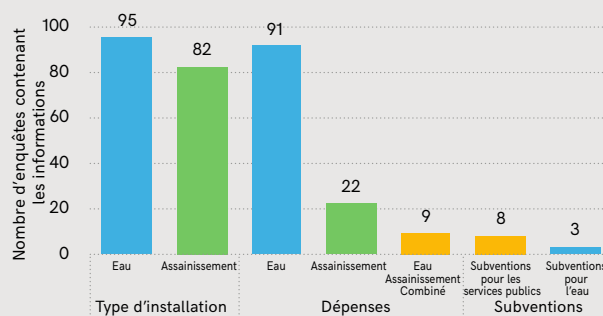


Fig. 30

Données disponibles pour 100 enquêtes sur les revenus et les dépenses

4. Services gérés en toute sécurité : rendre compte des niveaux de services

4.1 Services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité



Cible 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

Indicateur 6.1.1 Population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

Les services d'approvisionnement en eau potable **gérés en toute sécurité** représentent une nouvelle norme internationale pour les prestations. Elle fait partie de la nouvelle échelle du JMP pour le renforcement du suivi mondial des services d'approvisionnement en eau potable des ménages (section 2).

Le JMP estime à 5,2 milliards le nombre de personnes qui utilisaient des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité en 2015. Pour ce premier rapport d'estimations mondiales de référence, des estimations nationales étaient disponibles pour 96 pays. La couverture y variait de six à 100 % de la population nationale.

Le JMP ne produit des estimations nationales que lorsque des données sont disponibles pour au moins 50 % de la population concernée. Le seuil pour les estimations régionales et mondiales est de 30 % de la population¹⁸. Des estimations régionales sont actuellement disponibles pour quatre des huit régions ODD (Figure 32).¹⁹ Six régions possédaient des estimations pour les zones urbaines et seule une région disposait d'estimations pour le milieu rural en 2015. Dans les régions où des estimations ont pu être établies à l'échelon national, la couverture des services gérés en toute sécurité variait de 24 % en Afrique subsaharienne à 94 %

5,2 milliards de personnes utilisaient des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité en 2015

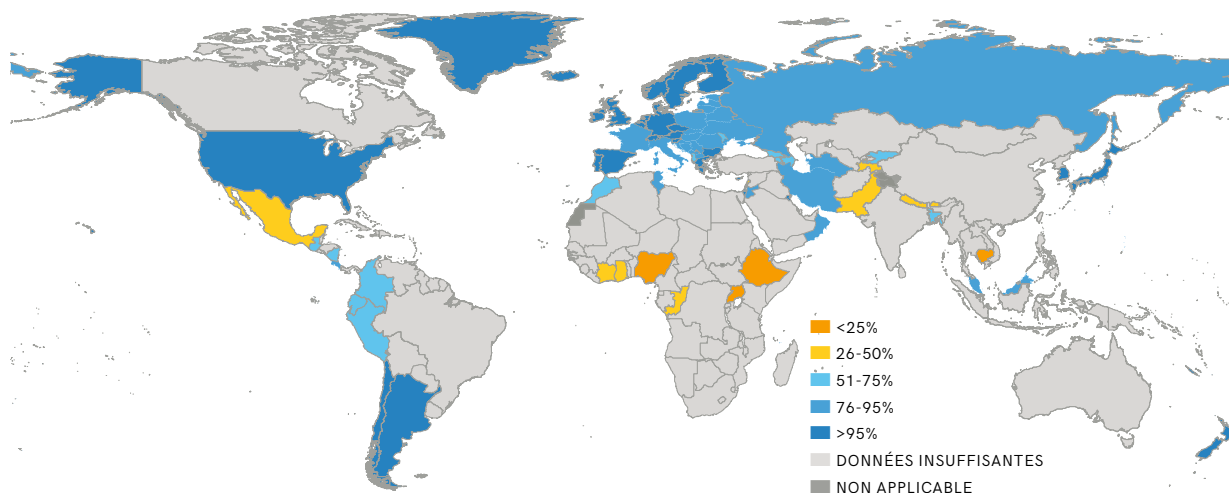


Fig. 31 Proportion de la population ayant accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité, 2015

¹⁸ Pour une description des méthodes utilisées pour calculer les estimations nationales, régionales et mondiales, voir annexe 1.

¹⁹ Pour plus de détails sur les nouvelles régions ODD, voir annexe 2.



Quatre des huit régions ODD disposaient d'estimations pour l'approvisionnement en eau potable géré en toute sécurité en 2015

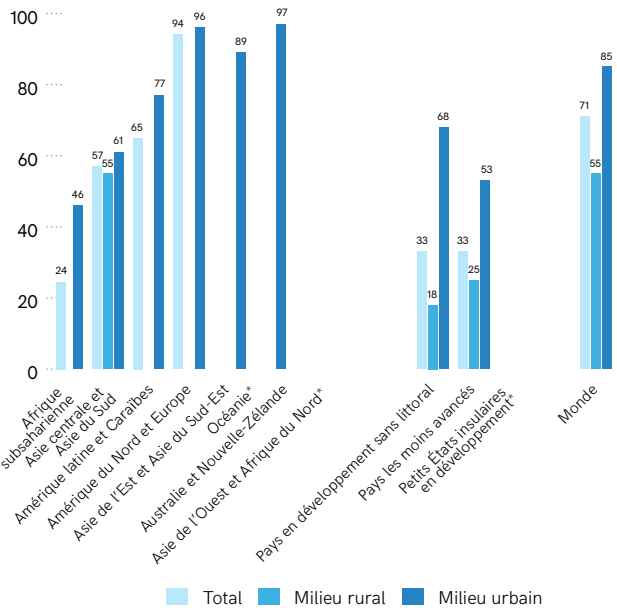


Fig. 32 Proportion de la population qui utilise des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité, par région et situation géographique (zone urbaine ou milieu rural), 2015 (en pourcentages)

* Données insuffisantes pour estimer l'utilisation de services gérés en toute sécurité

en Amérique du Nord et en Europe. Elle était généralement plus élevée dans les zones urbaines, qui concentrent deux personnes sur trois ayant accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité. Un tiers (33 %) de la population des pays les moins avancés utilisait des services gérés en toute sécurité en 2015.

La Figure 33 illustre les incidences à l'échelle mondiale de la prise en compte des nouveaux critères des ODD dans l'évaluation des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité. En 2015, 92 % de la population mondiale utilisaient des points d'eau potable améliorés (l'indicateur utilisé pour le suivi des services d'approvisionnement en eau potable pendant la période des ODM). Tandis que 89 % répondaient aux critères des ODD relatifs à la définition des services **élémentaires** d'approvisionnement en eau de boisson (trajet n'excédant pas 30 minutes pour la collecte de l'eau), très peu remplissaient les critères ODD relatifs aux services **gérés en toute sécurité**. À l'échelle mondiale, on estime que 74 % de ces points étaient disponibles à domicile, que 79 % fournissaient de l'eau en tant que de besoin, et que 73 % étaient exempts de contamination.

Sur cette base, le JMP estime que 71 % de la population mondiale utilisaient des services d'approvisionnement en eau potable **gérés en toute sécurité** en 2015.²⁰ Les 17 % qui utilisaient des points

²⁰ Les estimations sont fondées sur la valeur minimale des trois critères définissant les services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité. L'estimation mondiale (71 %) représente la moyenne pondérée de la population qui utilise des services gérés en toute sécurité en milieu rural (55 %) et en zone urbaine (85 %).

71% de la population mondiale avaient accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité en 2015

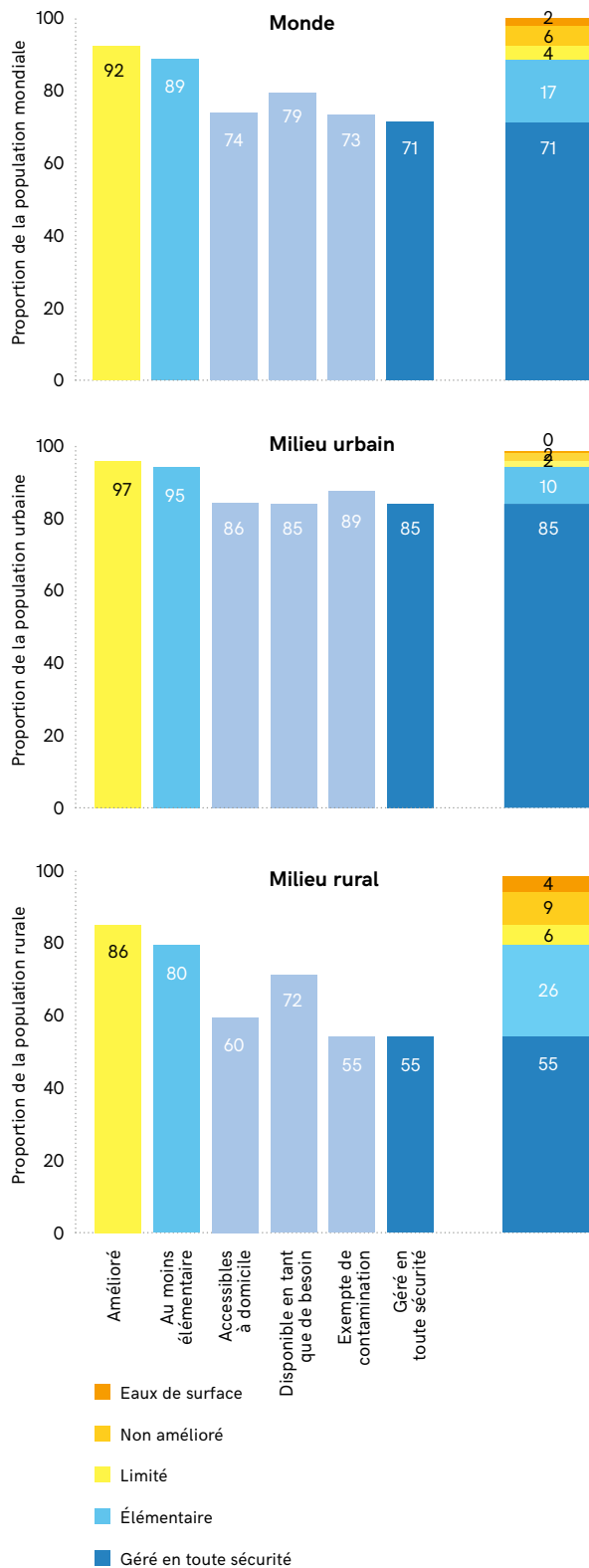


Fig. 33 Population qui utilise des sources d'eau potable qui répondent aux critères des ODD définissant les services gérés en toute sécurité, à l'échelon mondial, dans les zones urbaines et en milieu rural, 2015

d'eau améliorés situés hors du domicile, mais pour lesquels le temps de collecte n'excédait pas 30 minutes, sont considérés comme ayant accès à des services **élémentaires**, tandis que les 4% qui utilisaient des points d'eau améliorés avec un temps de collecte excédant 30 minutes sont classés dans la catégorie des personnes ayant accès à des services **limités**. En outre, 6% de la population mondiale utilisaient des points d'eau **non améliorés** et 2% puisaient dans des **eaux de surface** en 2015.

Les estimations mondiales sont fondées sur la moyenne pondérée en fonction de la population des estimations relatives aux populations rurales et urbaines. On estime que 55 % de la population rurale et 85 % de la population urbaine utilisent des services gérés en toute sécurité. La Figure 33 montre que les plus grandes disparités au regard des niveaux de services concernent l'accessibilité et la qualité, respectivement 25 et 34 points de pourcentage supérieurs dans les zones urbaines. Trois personnes sur cinq qui ont accès à un point d'eau amélioré à domicile, trois personnes sur cinq qui ont accès à de l'eau potable au besoin et deux personnes sur trois qui ont accès à de l'eau exempte de contamination vivent dans des zones urbaines.

Des 2,1 milliards de personnes qui n'avaient pas accès à des services d'approvisionnement d'eau potable **gérés en toute sécurité** en 2015, 1,3 milliard utilisait des services **élémentaires**, 263 millions utilisaient des services **limités**, 423 millions utilisaient des points d'eau **non améliorés** et 159 millions puisaient dans des **eaux de surface**. La Figure 34 présente la population mondiale qui utilise chacun des niveaux de services en milieu rural et dans les zones urbaines.

L'eau potable gérée en toute sécurité se définit comme **l'utilisation d'un point d'eau amélioré situé à domicile, disponible au besoin et exempt de contamination fécale et de pollution par des substances chimiques d'intérêt prioritaire**. Les enquêtes auprès des ménages et les recensements demeurent la première source d'informations sur les différents types d'installations que les ménages utilisent, mais les informations sur les niveaux de services sont fournies à la fois par les enquêtes auprès des ménages et les sources administratives, y compris les organismes de réglementation (voir annexe 1). Le JMP estime tout d'abord la population qui utilise des installations raccordées ou non par canalisations, puis intègre les informations sur l'accessibilité, la disponibilité et la qualité de l'eau potable issue de ces installations.

Afin de satisfaire à la norme relative aux services d'eau potable gérés en toute sécurité, un ménage doit utiliser un type de point d'eau amélioré qui répond à trois critères.²¹ Premièrement, l'installation doit être accessible à domicile (située dans le bâtiment, la cour ou sur le terrain). Deuxièmement, l'eau doit être disponible au besoin (suffisamment d'eau au cours de la semaine précédente ou disponible au moins 12 heures par jour).

²¹ Les critères pour les services gérés en toute sécurité s'appuient sur les critères normatifs du droit fondamental à l'eau potable (voir annexe 1).

2,1 milliards de personnes n'avaient pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité en 2015

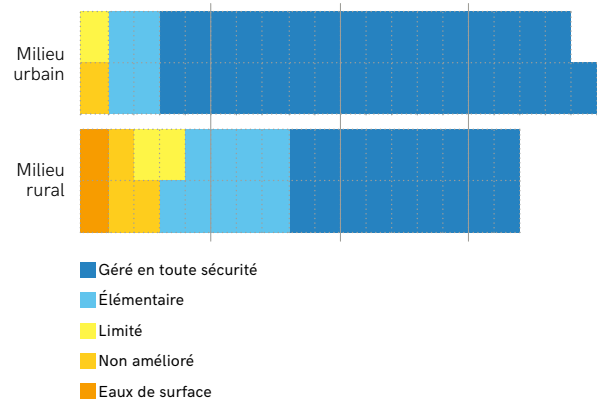


Fig. 34 Nombre de personnes qui utilisaient différents niveaux de services d'approvisionnement en eau potable en 2015, dans les zones urbaines et en milieu rural (chaque unité représente 100 millions de personnes)

Les services d'eau potable gérés en toute sécurité prennent en compte l'accessibilité, la disponibilité et la qualité des services

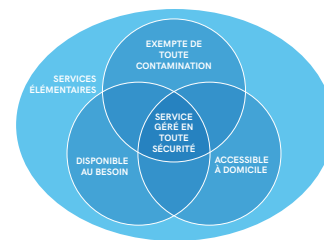


Fig. 35 Critères définissant les services d'eau potable gérés en toute sécurité

Troisièmement, l'eau fournie doit être exempte de toute contamination (conformément aux normes concernant la contamination aux matières fécales et des substances chimiques prioritaires). Considérant que ces trois éléments sont liés, le JMP calcule la population qui utilise des services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité sur la base de la valeur minimale pour chaque domaine (rural, urbain, national).²²

Les sources de données nationales pour chaque élément sont sélectionnées en consultation avec les autorités nationales, mais de nombreux pays manquent d'un élément ou plus pour une partie ou l'intégralité de la population. Le JMP n'établit d'estimations sur les services d'eau potable gérés en toute sécurité que lorsque les données sur la qualité de l'eau et sur au moins un autre élément sont disponibles et couvrent au moins la moitié de la population concernée. Lorsque les estimations des

²² Si cette approche risque de surestimer la population ayant accès à des services répondant aux trois critères, peu de pays disposent actuellement de données ventilées aux échelons administratifs les plus bas.

services gérés en toute sécurité ne sont pas encore disponibles, le JMP rend compte uniquement de la population qui utilise au minimum un service élémentaire (voir section 3).

La couverture des services d'approvisionnement en eau potable **gérés en toute sécurité** variait fortement dans les 96 pays disposant d'estimations en 2015. La proportion des points d'eau améliorés à domicile allait de six à 100 %, celle des installations fournissant de l'eau disponible en tant que de besoin de 51 à 100 %, et celle de l'eau exempte de toute contamination de 13 à 100 %. La Figure 36 montre l'importance relative de chaque élément dans l'établissement des estimations nationales relatives aux services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité.



L'accessibilité, la disponibilité et la qualité de l'eau varient grandement dans les 96 pays qui disposent des estimations nationales sur les services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité

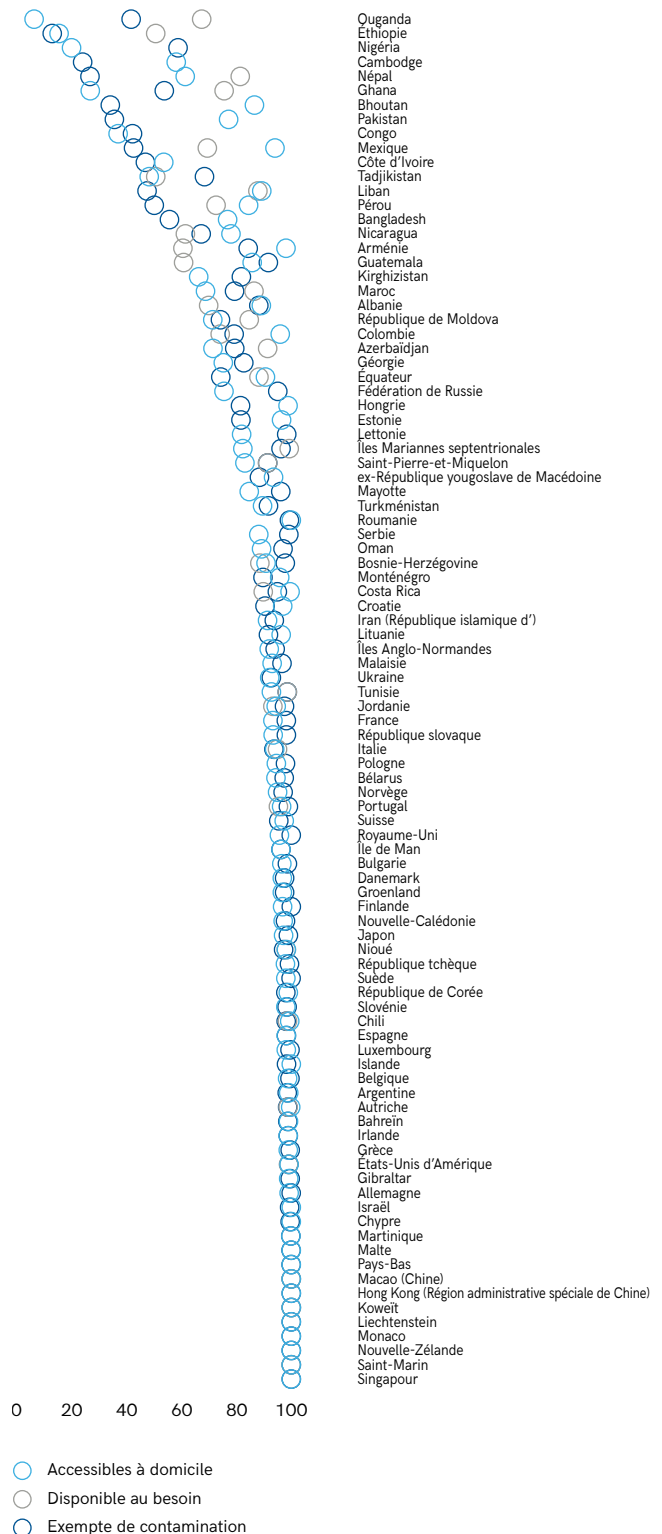


Fig. 36 Accessibilité, disponibilité et qualité de l'eau potable dans les pays disposant d'estimations nationales sur les services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité

Encadré 4

Suivi du niveau de service

L'accessibilité, la disponibilité et la qualité sont trois des critères normatifs du droit fondamental à l'eau potable. Ces critères sont utilisés par le JMP pour le suivi mondial de l'approvisionnement en eau potable.

Accessible à domicile

Les informations sur la population ayant accès à des branchements domestiques, sur l'emplacement des points d'eau sans canalisations et sur le temps nécessaire à la collecte de l'eau issue de points d'eau situés hors du domicile sont régulièrement recueillies au cours de nombreuses enquêtes et recensements nationaux sur les ménages. Ces données indiquent que les points d'eau améliorés sont plus susceptibles d'être situés à domicile que les points d'eau non améliorés.

À l'échelle mondiale, l'accès à des points d'eau améliorés à domicile a progressé de 0,77 point de pourcentage par an. Les progrès ont été beaucoup plus rapides dans deux régions ODD (l'Asie centrale et du Sud et l'Asie de l'Est et du Sud-Est), mais en Océanie l'accès aux points d'eau à domicile est en déclin. La Figure 37 montre que les estimations de la population qui utilise des points d'eau améliorés situés à domicile sont disponibles pour la quasi-totalité de la population mondiale et toutes les régions ODD.

Disponible en tant que de besoin

Les bureaux de statistiques nationaux, les organismes de réglementation et les services publics recueillent tous des informations sur la disponibilité, mais utilisent différents outils de mesures. Aux fins du suivi mondial, plutôt que de mesurer directement la quantité d'eau livrée, le JMP s'intéresse au temps de collecte dans les cas où l'eau est disponible. Le cas échéant, le JMP utilise les réponses aux questions des enquêtes et recensements sur les ménages relatives à la disponibilité de l'eau potable en tant que de besoin au cours de la semaine ou du mois précédent. Le JMP exploite également des données sur le nombre d'heures de service par jour provenant des enquêtes auprès des ménages, des organismes de réglementation et des services publics. L'accessibilité au minimum 12 heures par jour du point d'eau lui a servi de base mondiale pour qualifier l'eau de « disponible au besoin ».

Les données disponibles indiquent que 5,8 milliards de personnes utilisent des points d'eau améliorés leur approvisionnant de l'eau au besoin. Les estimations concernant la population qui utilise des points d'eau améliorés fournissant de l'eau au besoin sont disponibles pour 41 % de la population mondiale et au moins 30 % de la population de toutes les régions ODD, sauf pour l'Océanie et l'Afrique subsaharienne.

Exempte de contamination

Le test direct de la qualité de l'eau potable fournit une mesure importante de la « sûreté » et la plupart des pays appliquent des normes nationales conformes aux directives de l'OMS pour la qualité de l'eau. Les matières fécales, l'arsenic et le fluorure ont été définis comme les paramètres prioritaires principaux du suivi mondial. La contamination microbienne est une préoccupation universelle, tandis que le risque de contamination à l'arsenic et au fluorure est plus élevé dans certaines parties du monde que dans d'autres. Pour déterminer s'il y a contamination fécale, il est recommandé de mesurer la présence de bactéries indicatrices, telles que l'*E. coli* ou les coliformes thermotolérants, dans un échantillon de 100 mL d'eau prélevée au point de livraison ou de collecte. La qualité au point de livraison peut différer de la qualité au point de consommation, mais très peu de pays recueillent actuellement des données sur cette dernière.

Les données disponibles indiquent que 5,3 milliards de personnes utilisent des points d'eau pour lesquels les tests ont montré qu'ils étaient conformes aux normes en matière de contamination microbienne et chimique. Les estimations relatives à la qualité de l'eau ne sont disponibles que pour 45 % de la population mondiale, dans quatre des huit régions ODD. Ces données suggèrent que les niveaux de conformité sont faibles dans de nombreux pays en développement.

Les difficultés liées au suivi des niveaux de services sont abordées plus en détail dans le Rapport thématique sur l'eau potable du JMP,²³ et la méthode de calcul des estimations du JMP est décrite à l'annexe 1.

²³ *Safely Managed Drinking Water: Thematic report on drinking water* (Eau potable gérée en toute sécurité : rapport thématique sur l'eau potable), Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF et OMS, New York, 2017.

Les données sur la qualité de l'eau potable sont insuffisantes pour produire des estimations dans quatre régions ODD

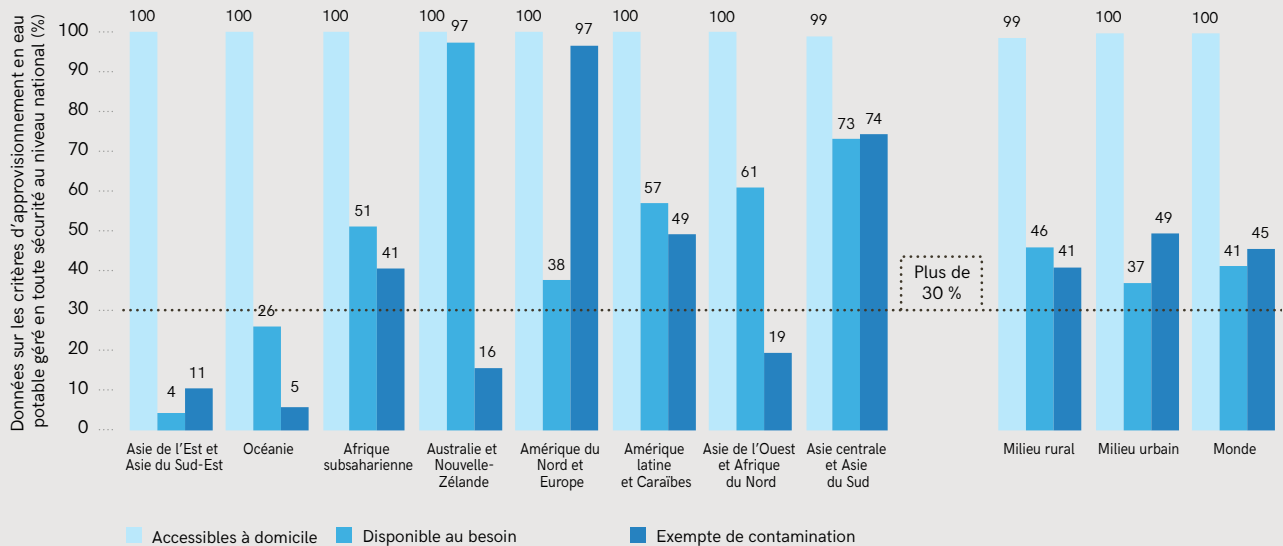


Fig. 37 Proportion de la population mondiale et régionale pour laquelle des données sont disponibles sur l'accessibilité, la disponibilité et la qualité de l'eau potable, 2015 (en pourcentages)



4.2 Services d'assainissement gérés en toute sécurité

ODD 6.2.1



Cible 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

Indicateur 6.2 Pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon



L'indicateur du JMP pour les services **élémentaires** d'assainissement (population qui utilise des installations d'assainissement améliorées, qui ne sont pas partagées) prend en compte les types d'installations utilisées par les ménages, mais pas la gestion des excréta. Conscients que la gestion des excréta tout au long de la chaîne d'assainissement est essentielle afin de protéger les communautés et les enfants de l'exposition aux agents pathogènes, les participants des consultations internationales pour l'élaboration de l'agenda à l'horizon 2030 ont recommandé que la gestion en aval des excréta (aussi bien dans les systèmes raccordés à l'égout que ceux qui ne le sont pas) soit prise en compte par les indicateurs du suivi national et mondial.

Les services d'assainissement **gérés en toute sécurité** représentent une nouvelle norme mondiale de prestation de services ambitieuse, laquelle fait partie de la nouvelle échelle JMP pour l'amélioration du suivi mondial des services d'assainissement (section 2) et se définit comme la **population qui utilise une**

installation d'assainissement améliorée qui n'est pas partagée avec d'autres ménages et où les excréta sont éliminés sur site ou transportés et traités hors site. Dans le cadre de ce premier rapport mondial sur les ODD, des estimations nationales sur les services d'assainissement gérés en toute sécurité ont été établies pour 84 pays et allaient de 9 à 100 % (Figure 38).

Le JMP établit des estimations nationales sur les services d'assainissement gérés en toute sécurité lorsque des informations sur la gestion des excréta sont disponibles pour au moins 50 % de la population qui utilise le type prédominant d'installations d'assainissement améliorées (systèmes raccordés à un réseau d'égouts ou systèmes d'assainissement sur site). Il est procédé à des estimations régionales et mondiales lorsque ces données sont disponibles pour au moins 30 % de la population ciblée²⁴.

²⁴ Pour une description des méthodes utilisées pour calculer les estimations nationales, régionales et mondiales, voir annexe 1.

2,9 milliards de personnes utilisaient des services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2015

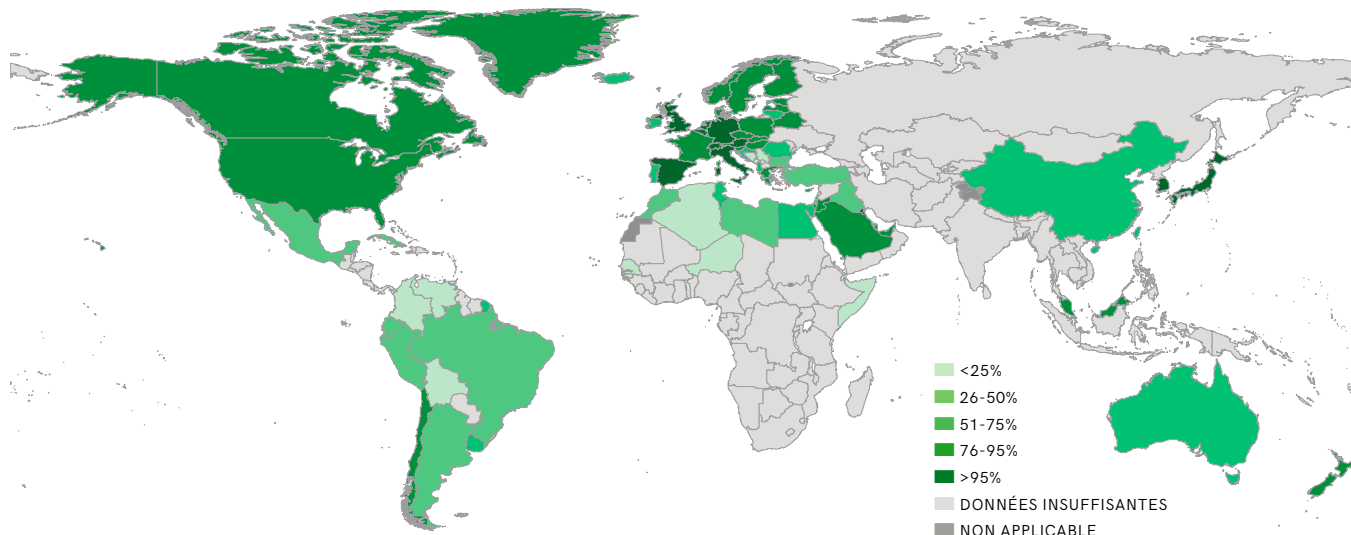
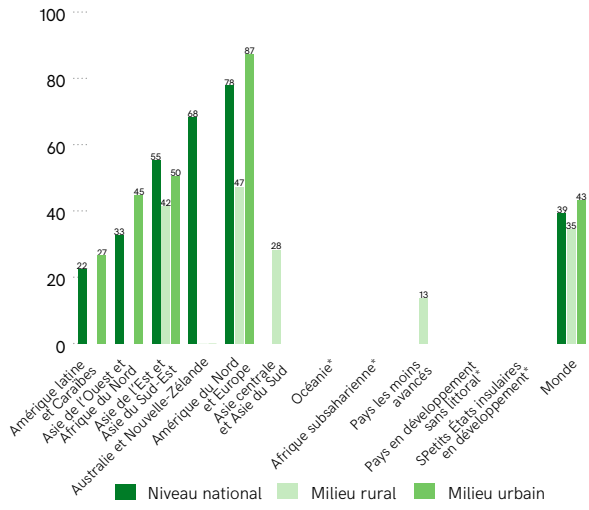


Fig. 38 Proportion de la population nationale ayant accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité, 2015

Cinq des huit régions ODD disposaient d'estimations sur les services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2015



Proportion de la population qui utilisait des services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2015, par région et situation géographique (zone urbaine ou milieu rural)

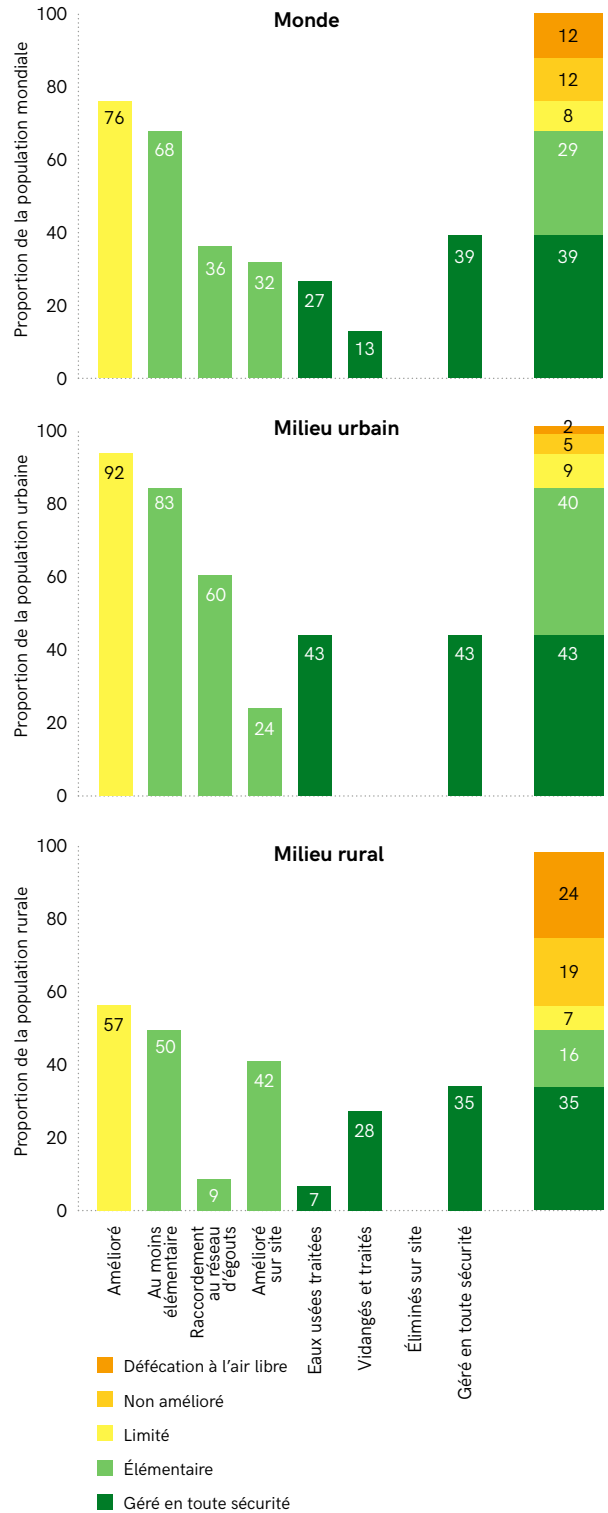
Fig. 39

En 2015, ces estimations à l'échelle nationale étaient disponibles pour cinq des huit régions ODD, pour quatre régions dans les zones urbaines et pour trois régions en milieu rural (Figure 39). Le taux de couverture des services gérés en toute sécurité était systématiquement supérieur dans les zones urbaines ; dans les pays les moins avancés, ces services n'atteignaient que 14 % de la population rurale.

La Figure 40 illustre les incidences à l'échelle mondiale de la prise en compte des nouveaux critères des ODD relatifs aux services d'assainissement gérés en toute sécurité. À l'échelle mondiale, 76 % de la population utilisait des installations d'assainissement améliorées en 2015, dont 68 % n'étaient pas partagées et sont considérées comme des services d'assainissement **au moins élémentaires**. 36 % de la population avaient accès à des services au moins élémentaires grâce à un raccordement au réseau d'égouts, tandis que 32 % utilisaient des fosses septiques, des latrines ou d'autres installations d'assainissement améliorées sur site qui n'étaient pas partagées avec d'autres ménages.

Lorsque les données sur la gestion des excréta sont disponibles, certains de ces services élémentaires peuvent répondre aux critères des services d'assainissement **gérés en toute sécurité**. 27 % de la population utilisaient des toilettes raccordées, par un système d'égouts, à une installation de traitement des eaux usées et étaient ainsi classés dans la catégorie des personnes ayant accès à des services d'assainissement **gérés en toute sécurité**. En outre, 13 % utilisaient des installations améliorées sur site où les déchets sont éliminés sur site. S'agissant d'une forme de traitement, ces installations sont considérées comme gérées en toute sécurité. Lorsque des données sur la gestion des excréta ne

Deux personnes sur cinq utilisaient des services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2015



Population utilisant des installations d'assainissement qui répondent aux critères des ODD pour la définition des services gérés en toute sécurité, au niveau mondial, dans les zones urbaines et en milieu rural, 2015.

Fig. 40

sont pas disponibles, l'intégralité de la population utilisant des installations améliorées qui ne sont pas partagées est considérée comme ayant accès à des services au minimum élémentaires.

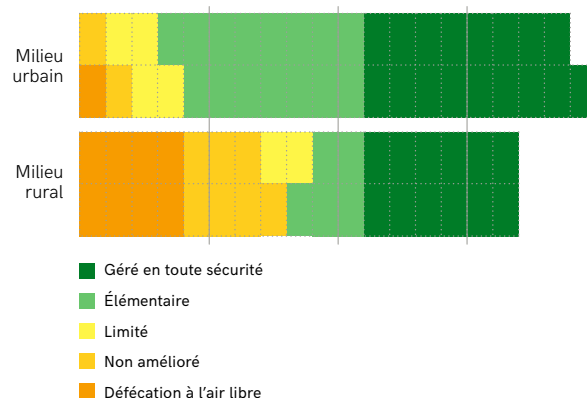


La Figure 41 présente la population qui utilisait chacun des types de services d'assainissement en milieu rural et dans les zones urbaines. Trois personnes sur cinq ayant accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité vivaient dans des zones urbaines (soit 1,7 milliard de personnes), tandis que deux personnes sur cinq vivaient en milieu rural (soit 1,2 milliard de personnes). Des 4,5 milliards de personnes qui n'avaient pas accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2015, 2,1 milliards avaient accès à des services **élémentaires**, 600 millions avaient accès à des services **limités**, 856 millions utilisaient des installations d'assainissement **non améliorées** et 892 millions pratiquaient toujours la **défécation à l'air libre**.

Les installations d'assainissement des ménages peuvent répondre aux critères des services d'assainissement **gérés en toute sécurité** principalement de trois façons. Les ménages qui utilisent des toilettes où les excréta sont évacués hors du foyer, transportés dans un réseau d'égouts et traités dans une station d'épuration, sont considérés comme ayant accès à des **services de traitement des eaux usées hors site**. Pour les ménages qui utilisent des toilettes ou latrines raccordées à une fosse septique, les critères sont remplis lorsque les excréta sont **vidangés et traités hors site** ou lorsqu'ils restent sur site et sont considérés comme **traités et gérés sur site**.

Ce rapport présente pour la première fois des estimations ventilées des populations faisant usage du réseau d'égouts auxquelles elles sont raccordées et d'un système d'assainissement sur site (voir section 3), les deux débouchant sur différentes

Trois milliards de personnes utilisaient des services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2015



Nombre de personnes qui utilisaient différents niveaux de services d'assainissement en 2015, dans les zones urbaines et en milieu rural (chaque bloc représente 100 millions de personnes)

Fig. 41

Les services d'assainissement gérés en toute sécurité incluent la gestion des excréta via leur acheminement par un réseau d'égouts et leur traitement par des installations sur site

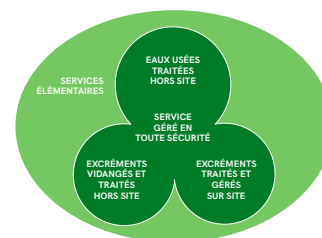


Fig. 42 Critères définissant les services d'assainissement gérés en toute sécurité

sortes de gestion des excréta. La Figure 43 indique qu'à l'échelle mondiale, les populations ayant accès à une installation raccordée à un réseau d'égouts et celles utilisant une installation d'assainissement sur site sont réparties également, chacune des catégories comptabilisant 38 %. Dans quatre des régions ODD, les systèmes sur site sont plus courants.

Le JMP ne peut procéder à une estimation des services d'assainissement **gérés en toute sécurité** que lorsque les données sur le traitement des eaux usées sont disponibles et lorsque les systèmes raccordés à un réseau d'égouts sont plus courants que les systèmes d'assainissement sur site. En revanche, dans les cas où les systèmes d'assainissement sur site sont plus répandus, les données sur le traitement des eaux usées ne suffisent pas à estimer les services d'assainissement gérés en toute sécurité : des informations sur le traitement des excréta dans des systèmes sur site sont alors nécessaires. Le recueil de données statistiques fiables sur le traitement et l'évacuation des excréta est une condition préalable à la gestion en toute sécurité. Il est ainsi impossible d'estimer la proportion d'installations sur site gérées en toute sécurité si les pays ne disposent d'aucunes données.



À l'échelle mondiale et dans quatre régions ODD, les personnes utilisant une installation raccordée à un réseau d'égouts sont plus nombreuses que celles qui utilisent un système d'assainissement sur site

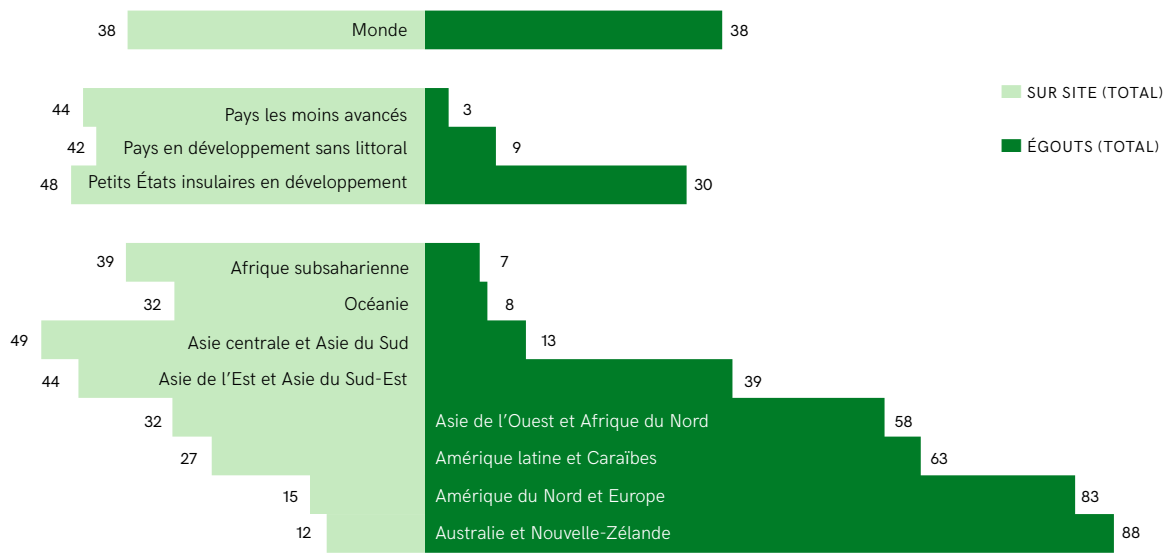


Fig. 43 Systèmes d'assainissement sur site et raccordés à un réseau d'égouts, par région, 2015 (en pourcentages)

* Remarque: y compris les installations partagées

Réseaux d'égouts

À l'échelle mondiale, deux personnes sur cinq (soit 38 %), deux tiers des populations urbaines (soit 63 %) et un dixième des populations rurales (9 %) ont déclaré avoir accès à des installations raccordées à un réseau d'égouts.²⁵ Ces ménages sont classés comme ayant accès à des services d'assainissement **gérés en toute sécurité** si les toilettes ne sont pas partagées et si les déchets évacués atteignent une station d'épuration et font au moins l'objet d'un des traitement minimaux suivants :

- traitement primaire au cours duquel les effluents sont déversés au moyen d'un long émissaire marin,²⁶
- traitement secondaire,²⁷ ou
- traitement tertiaire ou avancé.²⁸

Seule une partie des excreta évacués des toilettes atteint les stations de traitement des eaux usées. Au lieu de rejoindre un réseau d'égouts, les conduits provenant des toilettes sont parfois raccordés à des égouts à ciel ouvert ou déversent directement les eaux usées dans les eaux de surface. Les eaux

usées sont également susceptibles de s'infiltrer ou de déborder des égouts et des stations de pompage avant d'arriver à la station de traitement. Lorsque des données témoignent de défaillances relatives à l'endiguement des eaux usées et à leur transport, par exemple de leur « évacuation vers un égout à ciel ouvert », les ménages concernés sont considérés comme n'ayant pas accès à des services gérés en toute sécurité. En l'absence de données, néanmoins, le JMP présume que les excreta provenant des ménages qui déclarent avoir accès à des installations raccordées à un réseau d'égouts atteignent effectivement un conduit d'égout et sont transportés, avec les eaux usées, vers une station d'épuration.²⁹

Des données sur le **traitement des eaux usées** à l'échelon national étaient disponibles pour 115 pays, représentant 88 % de la population mondiale disposant de données sur les installations raccordées à un réseau d'égouts. Les informations avaient été recueillies auprès des autorités nationales, y compris des bureaux de statistiques et des organismes de réglementation de l'assainissement, souvent publiées dans des rapports tels que les annuaires annuels statistiques ou environnementaux. Dans certains cas, les données provenant des bases de données régionales ou internationales ont été utilisées.³⁰ Dans 76 de ces pays, une plus grande proportion de la population a accès

²⁵ Y compris les installations partagées.

²⁶ Le traitement primaire est un procédé mécanique, physique ou chimique qui comprend la décantation des matières solides en suspension ou tout autre procédé au cours duquel la demande biochimique en oxygène (DBO) de l'eau entrante est réduite d'au moins 20 % avant le déversement et la quantité totale de matières solides en suspension de l'eau entrante est au moins divisée par deux.

²⁷ Le traitement secondaire est un procédé qui suit le traitement primaire et qui consiste généralement en un traitement biologique ou tout autre traitement impliquant une décantation secondaire ou tout autre procédé qui résulte en une réduction de la DBO d'au moins 70 % et en une réduction de la demande chimique en oxygène (DCO) d'au moins 75 %.

²⁸ Le traitement tertiaire est un procédé qui vient après le traitement secondaire et qui retire l'azote, le phosphore ou tout autre agent polluant, comme la pollution microbienne ou la couleur, qui affecte la qualité ou une utilisation spécifique de l'eau.

²⁹ Pour plus de renseignements, voir le futur Thematic Report on Safely Managed Sanitation (Rapport thématique sur l'assainissement géré en toute sécurité).

³⁰ Voir, par exemple, l'Union européenne (http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env_ww_con&lang=fr), l'Organisation de coopération et de développement économiques (<https://data.oecd.org/fr/water/traitement-des-eaux-usees.html>), MDG+ (<http://www.acwua.org/mdg+/library>) ou l'International Benchmarking Network for Water and Sanitation Utilities (IBNET) (<https://www.ib-net.org/>).



à des installations raccordées à un réseau d'égouts qu'à des installations d'assainissement sur site. Des estimations nationales relatives aux services d'assainissement gérés en toute sécurité ont pu être établies pour ces pays, en plus de huit autres pays pour lesquels des données sur la gestion des excréta dans les systèmes sur site étaient disponibles.

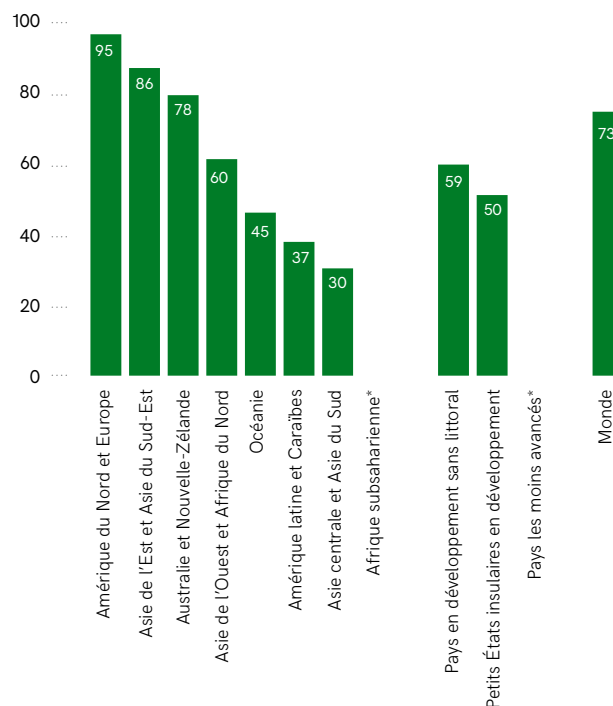
À l'échelle mondiale, on estime que trois quarts des eaux usées évacuées par un réseau d'égouts (73 %) font l'objet au moins d'un traitement secondaire. L'application de ce ratio à la population ayant accès à des installations raccordées à un réseau d'égouts (soit 2,8 milliards de personnes), moyennant un ajustement afin d'exclure les installations partagées (étant donné que 5 % des personnes qui utilisent des installations améliorées les partagent), permet d'établir à 1,9 milliard le nombre d'entre elles qui ont accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité.

Un total de 711 millions de personnes, dont plus 90 % vivent dans des zones urbaines, ont accès à des installations raccordées à un réseau d'égouts qui ne font pas l'objet du niveau minimal de traitement indiqué ci-dessus. De nombreuses autres personnes ont accès à des installations raccordées à des stations de traitement des eaux usées dont le traitement est inefficace ou qui ne sont pas conformes aux exigences relatives aux effluents.

Assainissement sur site

Un tiers de la population mondiale (38 %), un quart de la population urbaine (29 %) et la moitié de la population rurale

Trois quarts des eaux usées font l'objet d'au moins un traitement secondaire



* Données insuffisantes pour estimer le traitement des eaux usées

Fig. 44 Proportion des eaux usées traitées, par région, 2015

Encadré 5

Cibles 6.2 et 6.3

La cible ODD 6.3 vise, entre autres, à diminuer de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et à augmenter considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau. Les indicateurs mondiaux des ODD 6.3.1 (« Pourcentage des eaux usées traitées sans danger ») et 6.2.1a (« Pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité ») ont de nombreux éléments en commun, mais ils comportent également des différences importantes. Notamment, la cible 6.2 ne prend en compte que les excréta produits par les ménages, tandis que la cible 6.3 prend également en compte les eaux usées rejetées par des acteurs économiques (tels que les industries).

Si les deux indicateurs s'appuient sur les données provenant des enquêtes auprès des ménages et des recensements pour mesurer la population qui utilise différents types d'installations d'assainissement (égouts, fosse septique, latrines ou autre), pour la cible 6.2, les excréta sont considérés comme gérés en toute sécurité s'ils font au moins l'objet d'un niveau de traitement élémentaire. La cible 6.3 pourrait quant à elle, lorsque des données sont disponibles, prendre en compte l'efficacité du traitement, y compris sa conformité avec celles des normes environnementales et de santé publique relatives aux effluents qui sont pertinentes pour l'évacuation ou le recyclage.

(48 %) déclarent utiliser des systèmes d'assainissement tels que des fosses septiques ou des latrines améliorées,³¹ où les excréta sont entreposés sur site dans une fosse. Les ménages qui utilisent des systèmes sur site peuvent être considérés comme ayant accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité si les installations ne sont pas partagées et si les excréta sont soit éliminés sur site, soit vidangés, transportés et traités hors site.

Dans un certain nombre de pays, il a été demandé aux ménages par le biais des enquêtes si leurs latrines ou fosses septiques avaient déjà été vidangées et, dans la plupart des cas, les enquêtés ont déclaré que ce n'était pas le cas (Figure 45). Lorsque les installations d'entreposage n'ont jamais été vidangées, les excréta sont considérés comme étant traités et éliminés sur site, et donc gérés en toute sécurité. Les excréta qui sont vidangés des installations d'entreposage, puis enfouis sur place sont également considérés comme étant gérés en toute sécurité. L'enfouissement après la vidange représentait la majorité des services d'assainissement gérés en toute sécurité dans les milieux ruraux du Bangladesh et du Niger. Dans certains cas, des fuites ont été volontairement créées afin d'éviter d'avoir à vidanger l'installation d'entreposage. En principe, ces installations ne devraient donc pas être considérées comme étant gérées en toute sécurité, mais les données sur l'efficacité de l'endiguement des latrines et des fosses septiques sont rarement disponibles. Les excréta vidangés et transportés hors site sont considérés comme gérés en toute sécurité si des informations sur la proportion des excréta qui atteignent les stations de traitement des eaux usées et le type de traitement qu'ils reçoivent sont disponibles.

³¹ Y compris les installations partagées.

Dans les pays disposant de données, la plupart des installations d'assainissement sur site en milieu rural ne sont jamais vidangées et sont considérées comme des services gérés en toute sécurité

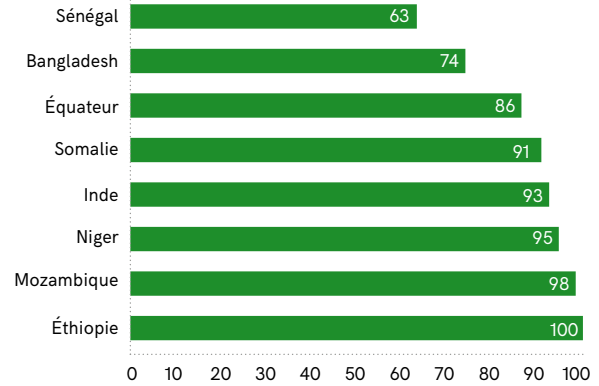


Fig. 45 Proportion des installations d'assainissement sur site jamais vidangées, milieu rural, 2015

Certaines installations d'assainissement sur site sont spécifiquement conçues pour faciliter la gestion en toute sécurité des excréta (telles que les latrines à deux fosses utilisées en alternance). En Chine, ces systèmes sont appelés « latrines sanitaires sans effets nocifs » et représentent deux tiers des installations sur site en milieu rural.

Les fosses septiques sont conçues pour séparer les solides des liquides. La fosse, qui recueille les matières solides, doit régulièrement être vidangée ou curée, puis les excréta transportés par camions vidangeurs vers un centre de traitement, parfois par le biais d'une station de transfert. Les

Encadré 6

Assainissement individuel au Japon

Au Japon, le ministère de l'Environnement tient des registres détaillés sur les différents types d'installations d'assainissement sur site, appelées « systèmes de traitement des eaux usées décentralisés. » Selon la base de données de l'enquête sur l'élimination des déchets de 2014, 73 % de la population ont accès à des installations raccordées à un système d'égouts, 21 % utilisent un type avancé de fosse septique appelé *jokhasou*, tandis que les six derniers % utilisent d'autres systèmes sur site. Parmi les excréta provenant des *jokhasou* et d'autres systèmes sur site, 99,5 % sont évacués et traités avec des « technologies de traitement des boues de vidange », qui comprennent un traitement chimique, une digestion aérobie et anaérobie et un traitement de dénitrification. Toutes ces technologies sont équivalentes à un traitement secondaire ou supérieur et comptent parmi les modes de gestion en toute sécurité des excréta.



latrines peuvent également être vidangées et les excréta évacués hors site pour traitement. Bien que le curage et la vidange des fosses sur site soient courants, les données sur la gestion des excréta des systèmes sur site sont rares.

Encadré 7

Couverture et restrictions des données

Le JMP s'appuie principalement sur les données provenant des enquêtes auprès des ménages et des recensements pour calculer la proportion de la population qui a accès à des services élémentaires (voir section 3). Or, comme les enquêtes n'ont que des renseignements limités sur la façon dont les excréta sont gérés une fois que ces derniers ont été évacués du foyer, les informations sur la gestion des excréta ont été recueillies auprès des autorités nationales, y compris les ministères, les organismes de réglementation et les bureaux de statistiques.

Le JMP a recueilli des données sur la gestion des eaux usées provenant des systèmes d'égouts dans 115 pays, représentant 88 % de la population mondiale ayant accès à des installations raccordées à un réseau d'égouts. Ces données sont appliquées à la population urbaine et rurale ayant accès à des installations raccordées à un réseau d'égouts. Néanmoins, il se peut que ces données reflètent la technologie de traitement installée plutôt que la performance réelle et surestiment ainsi la gestion en toute sécurité. Par ailleurs, le JMP reconnaît que les excréta provenant des ménages ayant accès à des installations raccordées à un réseau d'égouts ne sont pas tous déversés dans un conduit d'égout et n'atteignent pas tous une station de traitement des eaux usées. L'estimation selon laquelle 27 % de la population mondiale utilisent des installations raccordées à un réseau d'égouts qui permettent le traitement des excréta et répondent aux critères définissant les services d'assainissement gérés en toute sécurité est par conséquent une limite haute.

Dans les pays où aucune information sur la gestion des excréta n'est disponible, les ménages qui utilisent des installations d'assainissement améliorées sont considérés comme ayant accès à des services élémentaires ou limités. Certains des ménages considérés comme ayant accès à des services élémentaires pourraient être reclassés comme ayant accès à des services gérés en toute sécurité lorsque les informations sur la gestion des excréta seront disponibles. La faible couverture des données relatives aux installations d'assainissement sur site conduit vraisemblablement à une sous-estimation de la gestion des excréta en milieu rural. D'autre part, l'hypothèse selon laquelle tous les systèmes d'entreposage sur site sont parfaitement maîtrisés pourrait dans certains cas conduire à une surestimation.

L'absence de données complètes sur la gestion des excréta des systèmes d'assainissement sur site représente le manque de données le plus problématique pour le suivi de la cible 6.2. Le JMP et ses partenaires développent et testent de nouveaux outils de collecte d'informations pouvant contribuer à combler ces lacunes. Ils formulent notamment de nouvelles questions pour les enquêtes auprès des ménages portant sur la vidange des latrines à fosse et des fosses septiques, et créent des questionnaires à destination des autorités locales et des prestataires de services tels que les opérateurs des stations de traitement des eaux ou de camions vidangeurs. Il existe de véritables lacunes quant aux installations raccordées aux réseaux d'égouts, concernant notamment la quantité d'excréta perdue pendant le transport, la quantité d'excréta qui n'arrive pas aux stations de traitement des eaux usées ou encore la quantité d'excréta déversée sans avoir fait l'objet d'au moins un traitement secondaire.

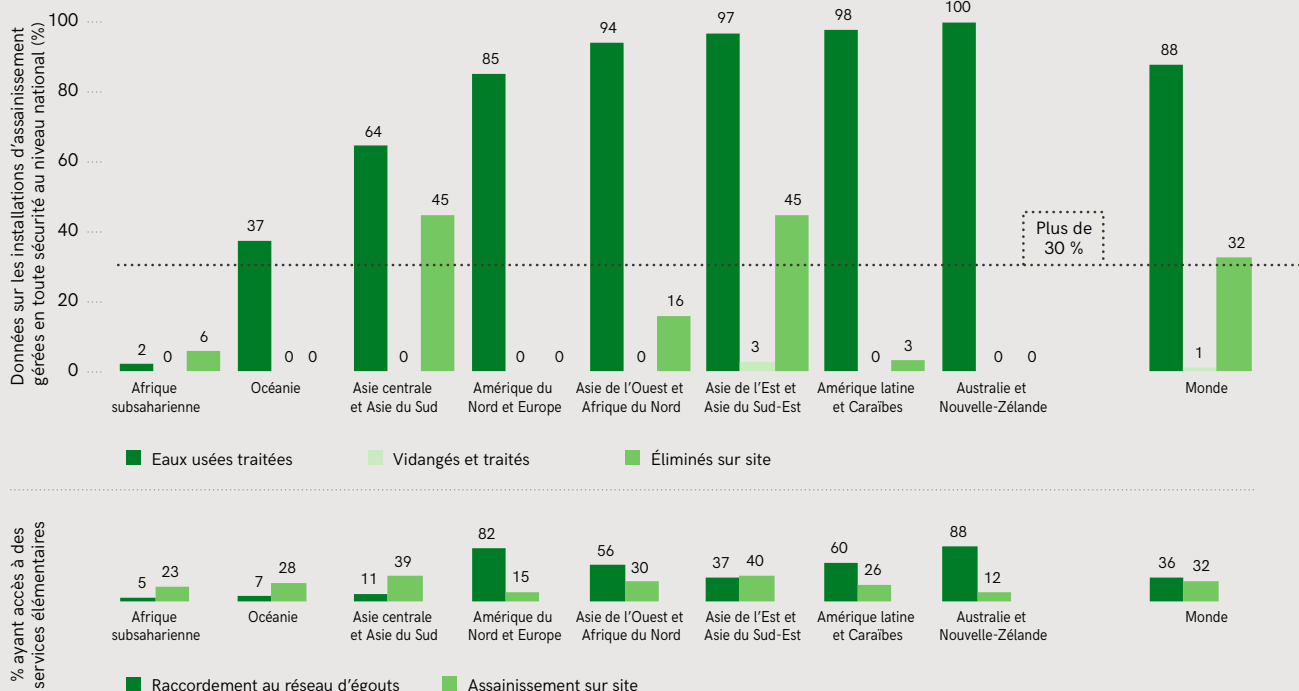


Fig. 46 Proportion de la population mondiale et régionale pour laquelle des données sont disponibles sur l'élimination des excréta en toute sécurité sur site, sur la vidange des installations d'assainissement sur site et le traitement des excréta ainsi collectés, et sur le traitement des eaux usées, 2015 (en pourcentages)

5. Éliminer les inégalités : ne pas faire de laissés-pour-compte

Le JMP attire l'attention sur les inégalités au regard de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène depuis 1990. La cible OMD qui visait à réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à ces services portait une attention particulière sur les inégalités en matière de niveaux de services, mais les mises à jour du JMP ont également mis en évidence les inégalités entre le milieu rural et les zones urbaines, entre les riches et les pauvres, et entre les autres groupes et la population générale.

Les ODD sont bien plus fortement axés sur les inégalités, l'objectif 10 étant consacré à « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. » L'agenda d'ici 2030 engage les États membres à « ne pas faire de laissés-pour-compte » et précise que les indicateurs des ODD doivent être ventilés, le cas échéant, selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap et la situation géographique.³²

En 2016, la base de données mondiale du JMP a été restructurée et étendue afin d'incorporer les nouvelles informations requises aux fins du suivi de la réalisation des ODD. Tandis que très peu de pays disposent d'informations ventilées sur les populations qui utilisent des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés en toute sécurité, la base de données sur les services élémentaires a été élargie davantage afin d'inclure les nouvelles estimations par quintile de richesse et par région infranationale pour plus de 80 pays.

La Figure 47 montre qu'il existe d'importantes inégalités concernant l'accès aux services EAH élémentaires et l'ampleur de la pratique de la défécation à l'air libre non seulement entre les régions des ODD et entre les pays de chaque région, mais aussi au sein des pays sélectionnés et entre les zones urbaines et rurales, entre les régions infranationales et

entre les quintiles de richesse. Ventiler les données sur les populations en fonction de ces différents groupes représente une première étape essentielle vers la garantie de ne laisser personne pour compte.

Par exemple, l'Angola possède un taux de couverture relativement élevé de services élémentaires d'approvisionnement en eau par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne, mais il existe un écart de 40 points de pourcentage entre les zones urbaines et rurales et un écart de 65 points de pourcentage entre les quintiles les plus riches et les plus pauvres. Dans les régions du Panama enregistrant les meilleurs résultats, 95 % de la population utilisent des services élémentaires d'assainissement, contre seulement 1 % dans les régions infranationales aux résultats les plus faibles. En Tunisie, la couverture des installations élémentaires destinées au lavage des mains excède 80 % dans tous les quintiles sauf le plus pauvre, qui reste en retard avec 54 %. Alors que le Bangladesh a pratiquement éradiqué la défécation à l'air libre, le problème touche maintenant prioritairement les quintiles les plus pauvres et deux régions infranationales.

5.1 Aucun service : le bas de l'échelle

L'éradication de la défécation à l'air libre a été définie comme priorité majeure ; elle est étroitement liée aux efforts déployés pour mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Tous les pays ont accompli des progrès réguliers : la proportion de la population mondiale qui pratique la défécation à l'air libre est passée de 20 % à 12 % entre 2000 et 2015. Il n'en reste pas moins beaucoup à faire, notamment en milieu rural, où la défécation à l'air libre diminue à un rythme de seulement 0,7 point de pourcentage par an. Ce taux doit plus que doubler afin d'éradiquer la défécation à l'air libre en milieu rural d'ici à 2030.

En 2015, au début de la période des ODD, 892 millions de personnes pratiquaient toujours la défécation à l'air libre. Neuf personnes sur 10 (soit 812 millions de personnes) vivaient en milieu rural et la grande majorité vivait dans seulement deux

³² Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/70/1, 21 octobre 2015.

Les nouvelles ventilations révèlent d'importantes inégalités infranationales

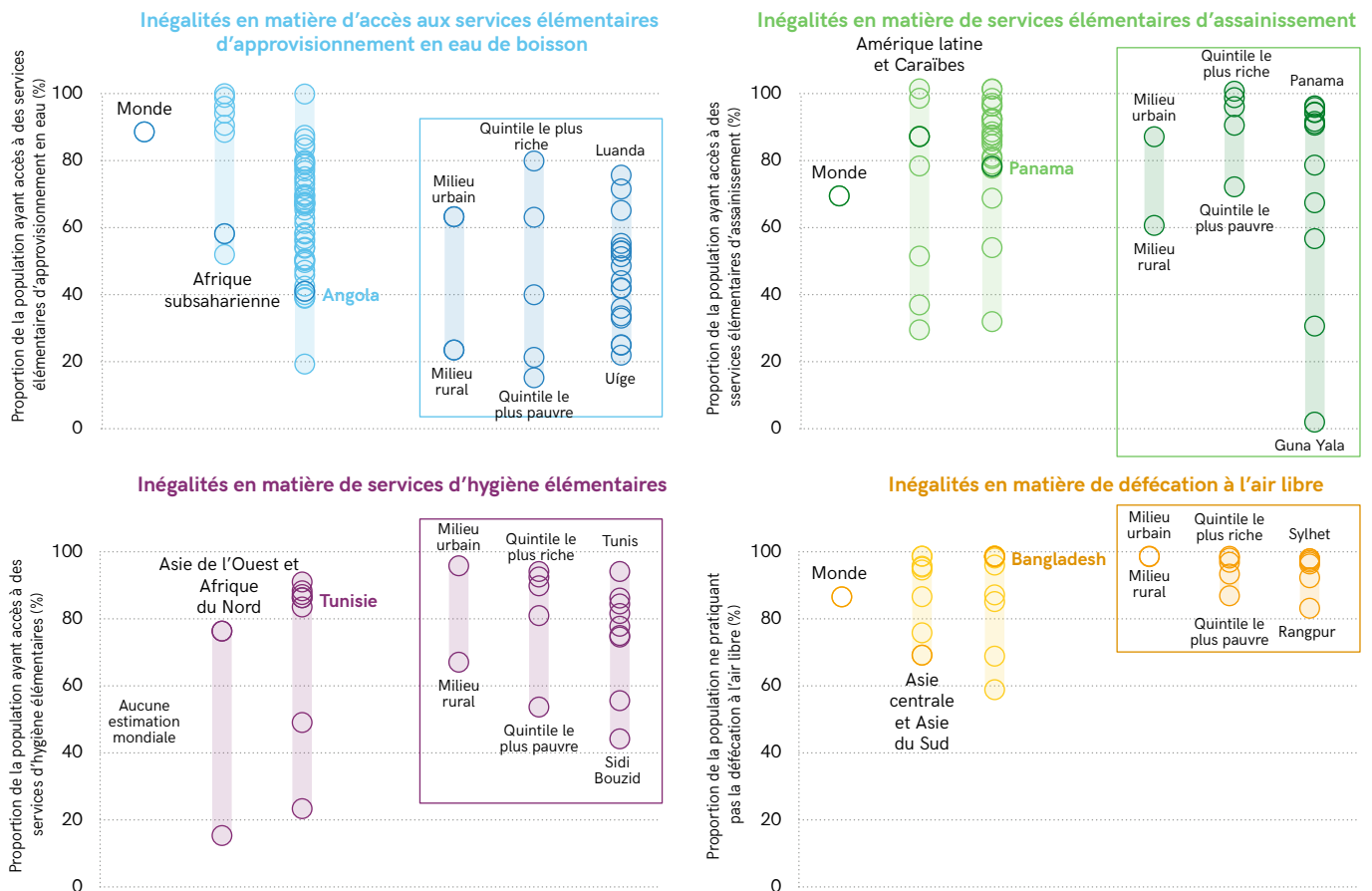


Fig. 47 Population ayant accès à des services élémentaires et pratiquant la défécation à l'air libre, ventilée en région des pays, zones urbaines, zones rurales, régions infranationales et quintiles de richesse pour les pays sélectionnés

Remarque : La Figure 47 illustre les estimations mondiales, régionales et nationales de 2015 et les récentes enquêtes pour l'élaboration des estimations infranationales : Angola MIS 2011 (quintiles de richesse) et IIMS 2015-2016 (infranationales) ; Panama MICS 2013 ; Tunisie MICS 2011-2012 ; Bangladesh MICS 2012-2013.

régions. Près de deux tiers (558 millions de personnes) vivaient en Asie centrale et en Asie du Sud, et un autre quart (220 millions de personnes) vivait en Afrique subsaharienne. La Figure 48 illustre l'évolution de la proportion de la population et du nombre de personnes qui pratiquaient la défécation à l'air libre entre 2000 et 2015. Tandis que l'Asie centrale et l'Asie du Sud ont réduit leur taux de défécation à l'air libre, lequel est passé de 53 à 30 %, et que l'Afrique subsaharienne a réussi à ramener ce taux de 32 % à 23 %, les taux en Océanie n'ont reculé que d'un point de pourcentage, de 13 à 12 %. Seules deux régions ont connu une augmentation du nombre de personnes qui pratiquent la défécation à l'air libre, lequel est passé de 204 millions à 220 millions en Afrique subsaharienne et de 1 million à 1,3 million en Océanie.

Une accélération des progrès est nécessaire afin d'éradiquer la défécation à l'air libre d'ici à 2030, notamment en milieu rural

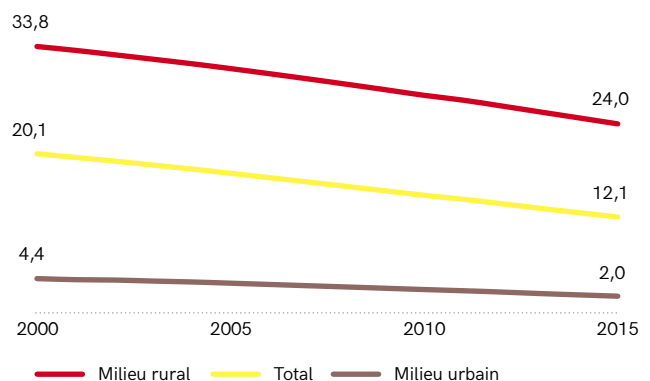


Fig. 48 Population mondiale pratiquant la défécation à l'air libre, zones urbaines et rurales, 2000-2015 (en pourcentages)

Depuis 2000, le taux de défécation à l'air libre a reculé dans toutes les régions, sauf en Océanie

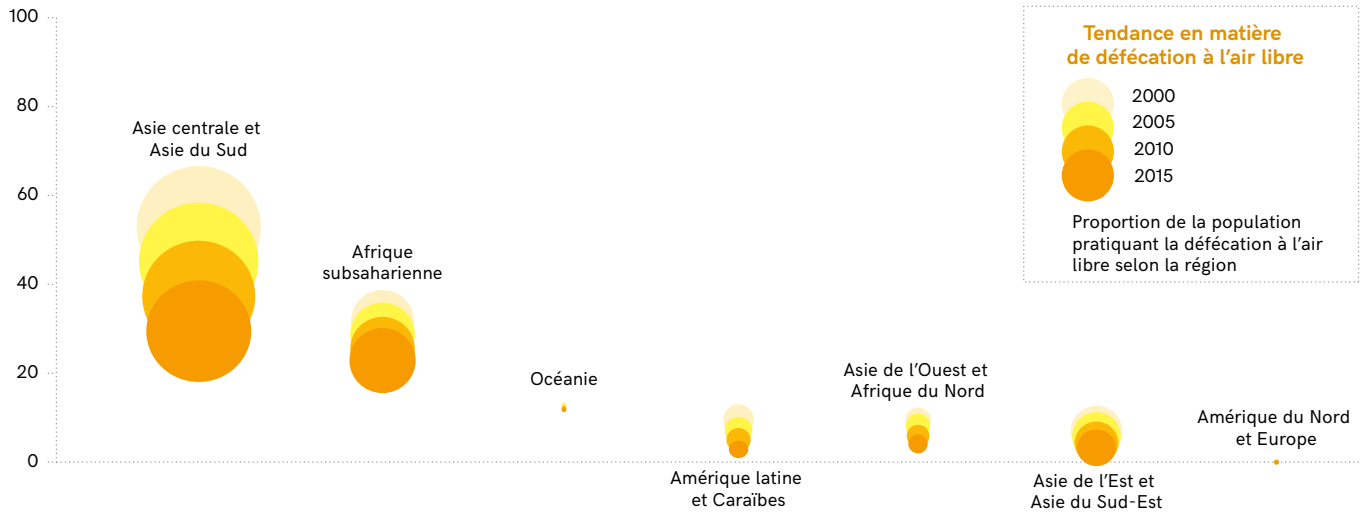


Fig. 49 Proportion et nombre de personnes pratiquant la défécation à l'air libre en 2015, par région



मननी स्वस्थता माटे देवालय. तननी स्वस्थता माटे शौचालय



Encadré 8

La mission Swachh Bharat pour éradiquer la défécation à l'air libre en Inde

En octobre 2014, le Premier ministre indien a lancé un ambitieux programme national d'assainissement qui vise à éradiquer la défécation à l'air libre d'ici à 2019. La mission Swachh Bharat (SBM) a reçu un soutien politique sans précédent et est parvenue à récolter 25 milliards de dollars du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Le programme rural encourage l'utilisation de toilettes à double fosse avec chasse manuelle, qui sont conçues pour contenir les déchets sur site jusqu'à leur gestion en toute sécurité. Le programme vise à changer les comportements et des approches locales de l'assainissement sont adoptées dans le pays tout entier.

La mission a mis au point une base nationale de données contenant des informations détaillées sur la couverture des latrines, allant jusqu'au niveau des ménages, ainsi qu'un processus de vérification à étapes multiples.³³ En juin 2017, selon la SBM, plus de 205 000 villages, 149 districts et cinq États avaient déclaré n'être plus concernés par la défécation à l'air libre. Le gouvernement estimait que, depuis le début de la mission en octobre 2014, la couverture des latrines en milieu rural indien était passée de 42 % à 65 % et que le nombre d'Indiens vivant en milieu rural qui pratiquaient la défécation à l'air libre était passé de 550 à 330 millions en juin 2017.

Le programme de la SBM reconnaît la nécessité d'aller au-delà de l'élaboration de rapports relatifs à la **couverture** des installations et conduit actuellement des enquêtes démographiques afin de mieux connaître l'**utilisation** des installations d'assainissement par les ménages, qui est l'indicateur communément admis à l'échelle mondiale utilisé par le JMP pour comparer les progrès entre les pays. L'enquête nationale annuelle sur l'assainissement

³³ Voir le ministère de l'Eau potable et de l'Assainissement, Swachh Bharat Mission-Gramin, <<http://sbm.gov.in/sbm>>.

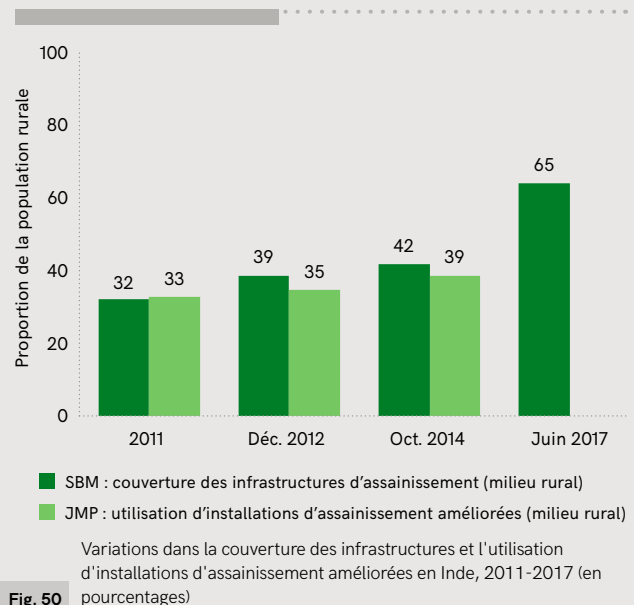


Fig. 50

en milieu rural générera des données mises à jour concernant les avancées pour l'éradication de la défécation à l'air libre et attribuera des récompenses aux régions qui atteignent les cibles.

Les estimations du JMP présentées dans ce rapport sont tirées des données provenant des enquêtes auprès des ménages et des recensements conduits entre 2000 et 2015 et n'incluent qu'une enquête depuis la création de la mission Swachh Bharat. Les estimations du JMP pour 2017 seront publiées en 2019, et la traduction de toute évolution rapide relative à l'utilisation des installations d'assainissement dans les tendances à long terme que suit le JMP risque de prendre du temps.

Les populations qui n'ont pas du tout accès à des services d'approvisionnement en eau potable, et qui puisent de l'eau directement dans des sources d'eau de surface telles que les rivières, les lacs et les canaux d'irrigation, s'exposent à de graves risques pour leur santé et leur bien-être. Alors que la population mondiale qui utilisait des eaux de surface est passée de 4 % en 2000 à seulement 2 % en 2015, la grande majorité des populations touchées vivent en milieu rural. Des 159 millions de personnes qui puisaient dans les eaux de surface en 2015, 147 millions vivaient en milieu rural et plus de la moitié vivait en Afrique subsaharienne. La proportion de la population qui boit des eaux de surface est la plus grande en Papouasie-Nouvelle-Guinée (42 %).

5.2 Réduire les écarts entre les niveaux de services élémentaires

Le JMP a établi une nouvelle base de données sur les inégalités en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Les estimations des quintiles de richesse, calculées à l'aide d'un indice de richesse sur mesure qui ne prend pas en compte les variables d'approvisionnement en eau et

d'assainissement, sont désormais disponibles dans un format harmonisé pour les populations nationales, urbaines et rurales.

Les inégalités frappent tous les pays, mais les écarts de couverture des services élémentaires entre les différents quintiles fournissent une indication pertinente de la mesure dans laquelle l'accès aux services est équitable. La Figure 52 révèle d'importantes différences dans la couverture des services élémentaires d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène entre les quintiles de richesse. Dans l'ensemble, les écarts entre les quintiles sont plus grands pour l'assainissement que pour l'approvisionnement en eau ou pour l'hygiène. Les écarts absolus ont tendance à être plus réduits entre les niveaux de couverture très faibles et augmentent entre les niveaux les plus faibles et les niveaux moyens, avant de se resserrer de nouveau entre les niveaux supérieurs de couverture.

Il existe néanmoins des différences marquées entre les tendances observées. Dans les pays avec un faible taux national de couverture, l'écart absolu entre les riches et les pauvres a

Plus de 10 % de la population utilisent toujours les eaux de surface dans 22 pays

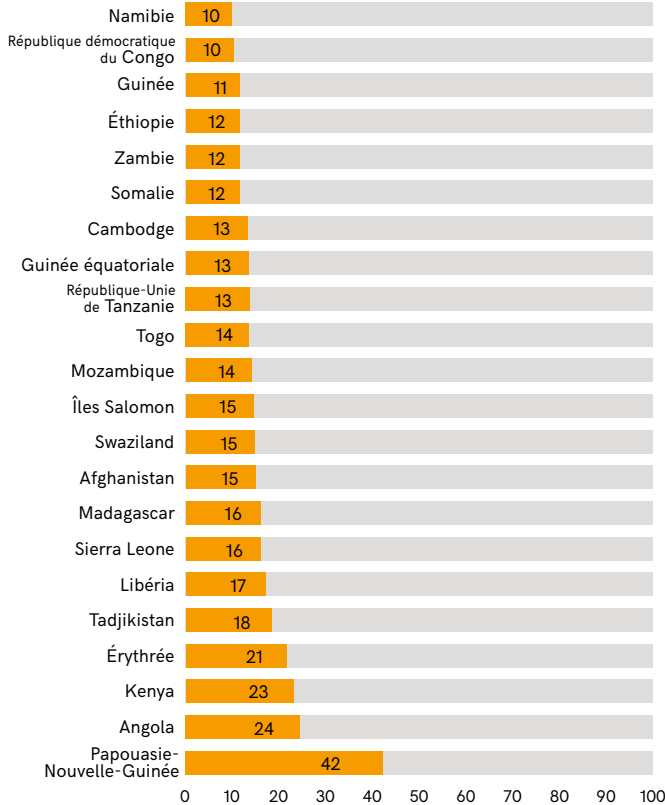


Fig. 51 Proportion de la population consommant des eaux de surface, 2015

L'écart entre les riches et les pauvres est généralement plus grand pour l'assainissement que pour l'approvisionnement en eau ou l'hygiène

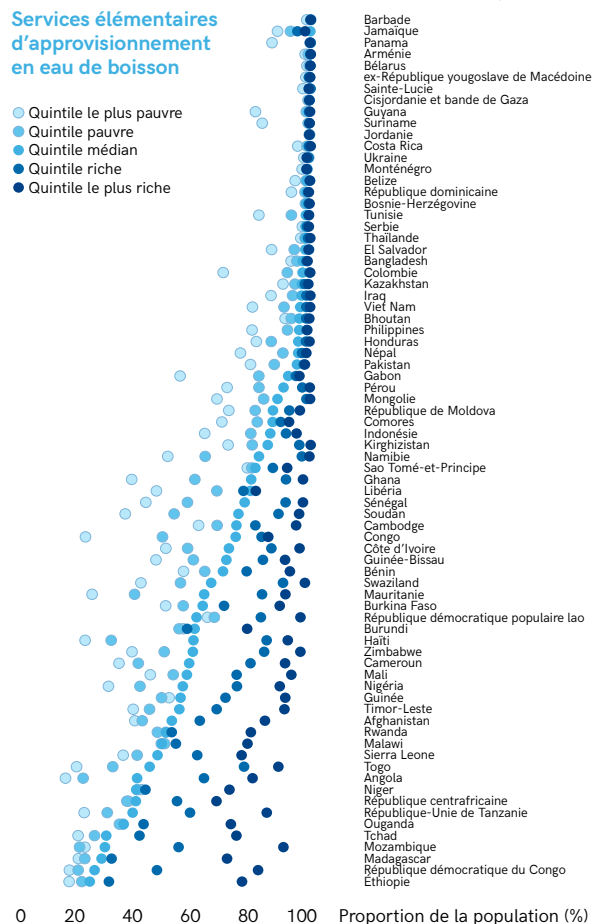


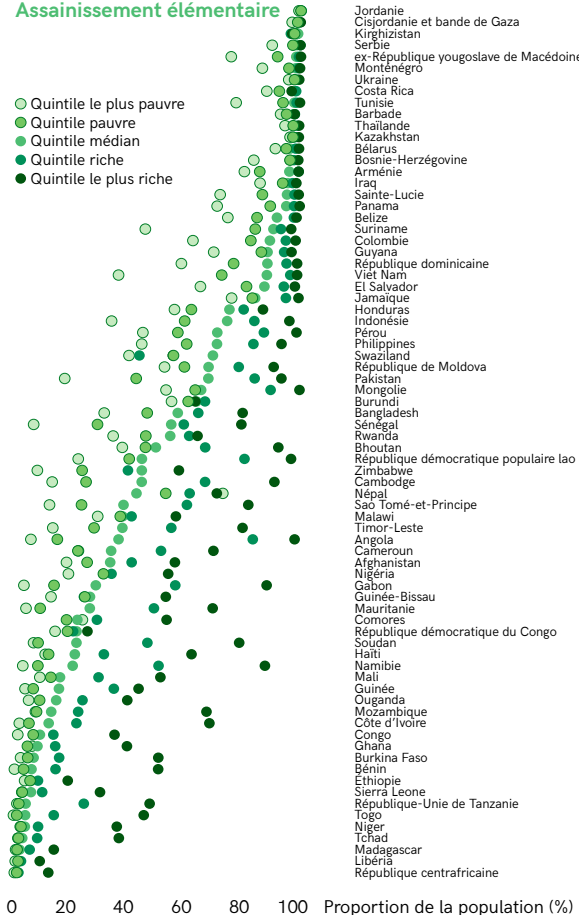
Fig. 52

tendance à être moins important, mais les inégalités relatives peuvent s'avérer considérables. Par exemple, au Libéria, la couverture des services d'assainissement est de 9 % pour le quintile le plus riche, mais seulement 1 % pour le quintile le plus pauvre. Au Burundi, au Népal et au Costa Rica, les inégalités absolues sont faibles et les quintiles sont étroitement regroupés autour de couvertures similaires, qu'elles soient faibles ou élevées. Les inégalités absolues sont très importantes dans les pays présentant le plus grand écart entre les plus riches et les plus pauvres, tels que l'Angola pour l'assainissement, Haïti pour l'approvisionnement en eau et le Pakistan pour l'hygiène. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, le Gabon et le Viêt Nam affichent un écart important entre le deuxième quintile et le quintile le plus pauvre, tandis que pour l'assainissement, la Côte d'Ivoire et le Mozambique ont un vaste écart entre le quatrième quintile et le quintile le plus riche. Comprendre ces différentes tendances en matière d'inégalité est une première étape importante pour l'élaboration de stratégies appropriées visant à les réduire.



Assainissement élémentaire

- Quintile le plus pauvre
- Quintile pauvre
- Quintile médian
- Quintile riche
- Quintile le plus riche



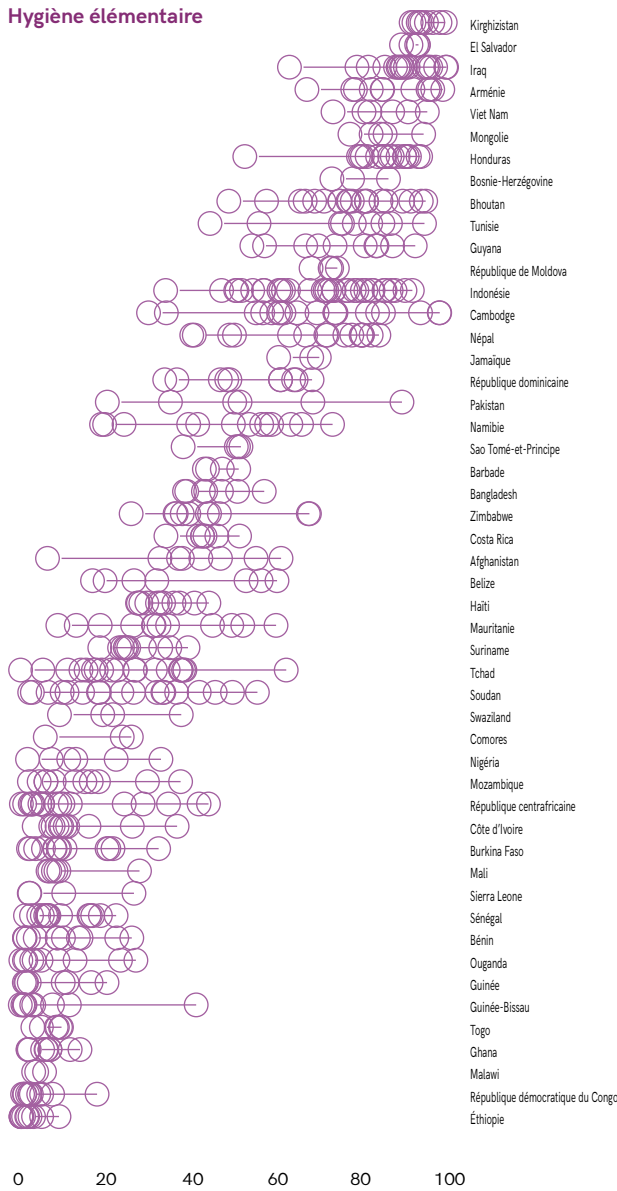
Hygiène élémentaire

- Quintile le plus pauvre
- Quintile pauvre
- Quintile médian
- Quintile riche
- Quintile le plus riche



Les moyennes nationales dissimulent d'importantes inégalités entre les régions infranationales

Hygiène élémentaire



0 20 40 60 80 100
Proportion de la population ayant accès à des services d'hygiène élémentaires, selon la sous-région (%)

Assainissement élémentaire



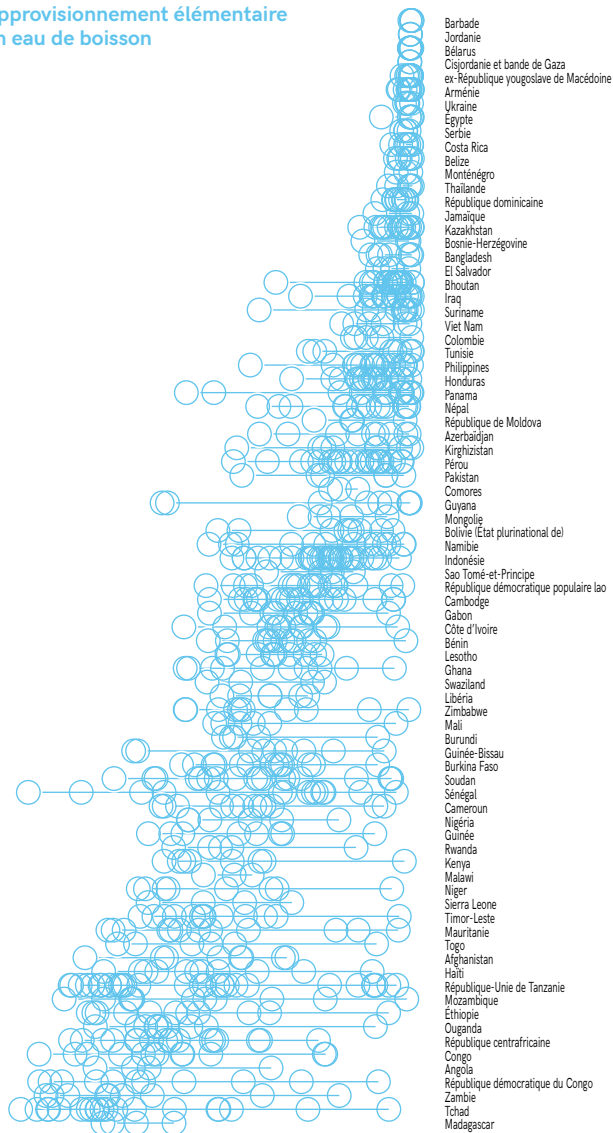
0 20 40 60 80 100
Proportion de la population ayant accès à des services élémentaires d'assainissement, selon la sous-région (%)

Fig. 53 Proportion de la population des régions infranationales ayant accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, 2010-2014

La base de données sur les inégalités du JMP inclut également de nouvelles estimations de la couverture par région infranationale produites à partir des enquêtes auprès des ménages et des recensements. La majorité des enquêtes nationales stratifient la population en un ou deux niveaux administratifs au minimum. Tandis que le nombre et la taille des circonscriptions administratives de chaque niveau varient d'un pays à l'autre, la différence de couverture entre ces dernières fournit néanmoins une mesure comparative utile des inégalités.

La Figure 53 met en lumière les inégalités absolues et relatives en matière de couverture des services élémentaires entre les régions infranationales. Elle montre que de nombreux pays ont une ou deux régions avec une couverture très basse ou très élevée, mais que la répartition des régions entre ces extrêmes varie largement. Les pays qui présentent des taux nationaux de couverture similaires, qu'ils soient élevés ou faibles, comme le Kirghizistan pour l'hygiène, l'Afghanistan pour l'assainissement et l'ex-République yougoslave de Macédoine

Approvisionnement élémentaire en eau de boisson



0 20 40 60 80 100
Proportion de la population ayant accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson, selon la sous-région (%)

pour l'approvisionnement en eau, ont souvent une distribution infranationale plus homogène que les pays présentant un taux national de couverture moyen comme le Suriname pour l'assainissement et la République démocratique populaire lao pour l'approvisionnement en eau. La mesure dans laquelle la couverture des régions infranationales diffère de la moyenne nationale pourrait permettre d'appréhender les inégalités.



Encadré 9

La route vers l'accès universel aux services élémentaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement est encore plus longue pour les États fragiles

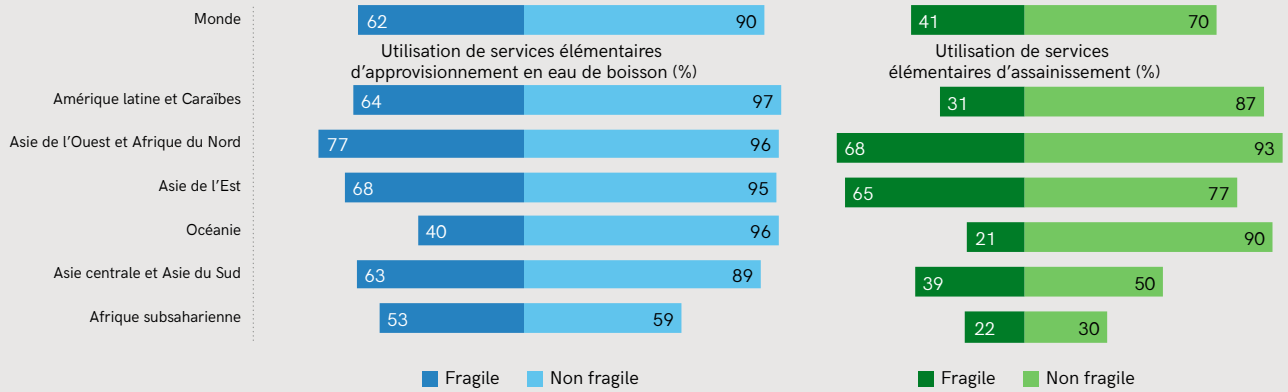


Fig. 54 Proportion de la population qui utilisait des services élémentaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les États fragiles et non fragiles en 2015, par région.

Les conflits, les violences et les instabilités peuvent nuire aux avancées pour l'accès universel. Le Groupe Fragilité, Conflit et Violence de la Banque mondiale tient à jour une liste harmonisée de pays identifiés comme **fragiles** fondée sur les évaluations des politiques et des institutions nationales et les missions de maintien ou de consolidation de la paix en cours.

D'après la classification harmonisée de la Banque mondiale³⁴, le JMP estime qu'en 2015, 484 millions de personnes vivaient

en situation de fragilité. En 2015, 284 millions de personnes n'avaient pas accès à de services élémentaires d'assainissement et 183 millions de personnes ne bénéficiaient pas services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson. À l'échelle mondiale, les populations qui vivent en situation de fragilité sont deux fois plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services élémentaires d'assainissement et quatre fois plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson que les autres populations. On observe de profondes disparités dans toutes les régions des ODD (Figure 54).

³⁴ Liste harmonisée des situations fragiles de la Banque mondiale <http://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>



5.3 Réduire les écarts entre les niveaux de services

Le suivi des inégalités dans les services gérés en toute sécurité est plus difficile, car il existe actuellement moins d'informations sur les niveaux de service et ces dernières sont rarement ventilées par sous-groupes de population. À ce jour, 28 pays disposent d'estimations pour les populations rurales et urbaines sur les services d'assainissement gérés en toute sécurité, et seuls 19 pays ont des estimations pour les populations rurales et urbaines sur les services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité. La Figure 55 montre, pour les pays disposant d'estimations pour le milieu rural et les zones urbaines, les écarts de couverture relatifs aux services gérés

en toute sécurité exprimés en points de pourcentage. Il montre que la couverture des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés en toute sécurité est plus large dans les zones urbaines qu'en milieu rural, et ce pour presque tous les pays disposant de données. Les écarts de couverture des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité sont particulièrement frappants et excèdent 30 points de pourcentage dans la moitié des pays disposant de données. Des travaux supplémentaires sont nécessaires afin de comprendre la relation entre les inégalités d'accès aux différents services gérés en toute sécurité, de manière à pouvoir systématiquement les évaluer dans les futurs rapports.

La couverture des services gérés en toute sécurité est très inégale entre les zones urbaines et le milieu rural

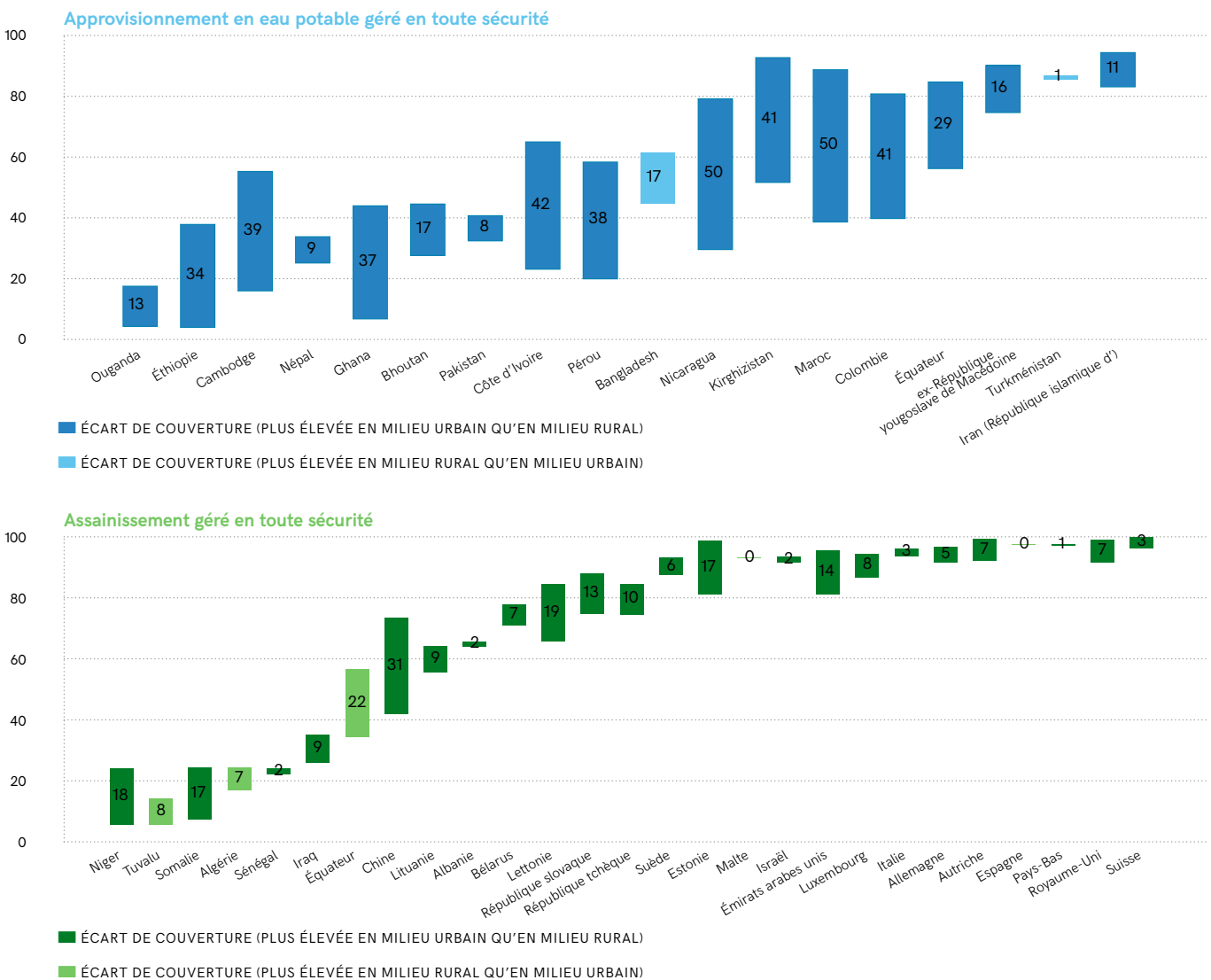


Fig. 55 Différence, en points de pourcentage, dans l'utilisation des services gérés en toute sécurité entre les zones urbaines et le milieu rural, 2015

6. Les services EAH sur le plan institutionnel : les nouvelles frontières

Les cibles ODD visent à atteindre « l'accès universel » d'ici à 2030 (section 1). Le terme « universel » s'applique à tous les contextes, non seulement aux ménages, mais aussi aux écoles, aux établissements de soins de santé, aux lieux de travail et aux autres espaces publics. Ainsi, le JMP agrandit ses bases de données mondiales afin d'y inclure des informations sur l'EAH dans les milieux institutionnels. La priorité est d'établir des estimations de base qui serviront de fondement au suivi de la réalisation des cibles des ODD relatives à l'EAH dans les écoles (ODD 4.a) et les établissements de soins de santé. Il convient aussi d'établir un programme pour renforcer davantage le suivi à l'échelon mondial et le mettre en place dans d'autres milieux institutionnels.

L'état des lieux de l'EAH dans les écoles et les établissements de soins de santé de 2015 a permis de mettre le doigt sur des ensembles de données pour au moins 149 et 54 pays respectivement, et a souligné de graves lacunes relatives à la couverture des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et à la disponibilité d'installations destinées au lavage des mains avec de l'eau et du savon.^{35,36} Cependant, le manque de définitions harmonisées entrave la comparaison entre pays des progrès réalisés. Certains de ces ensembles de données ne sont pas représentatifs de l'intégralité du pays et ne prennent pas en compte certaines régions, certains types d'écoles ou encore certains types d'établissements de soins de santé.

En 2016, le JMP a convoqué des réunions de groupes d'experts afin de définir des critères et des indicateurs harmonisés pour le suivi EAH dans chacun des contextes fondés sur des normes et standards mondiaux et sur les enquêtes nationales et internationales existantes.^{37,38} Le JMP compile actuellement des sources de données nationales dans le but de publier des estimations

exhaustives harmonisées qui serviront de référence pour l'EAH dans les écoles et l'EAH dans les établissements de soins de santé en 2018.

EAH dans les écoles

Les nouvelles échelles de services du JMP pour l'EAH dans les écoles permettent aux pays de suivre les avancées vers la réalisation de la cible ODD 4.a, qui vise à garantir l'accès à des services **élémentaires** d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans toutes les écoles (Tableau 3). Dans les pays où l'accès aux services **élémentaires** est d'ores et déjà universel, un niveau **avancé** défini par le pays peut s'avérer plus adéquat selon le contexte, les priorités et les ressources nationales. Les critères d'un niveau avancé peuvent comprendre des éléments normatifs qui ne sont pas mesurés par les

NIVEAU DE SERVICE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT	HYGIÈNE
Avancé	À définir au niveau national	À définir au niveau national	À définir au niveau national
Élémentaire (OOD)	De l'eau potable issue d'un point d'eau amélioré est disponible dans l'école	Des installations améliorées et non mixtes sont utilisables au sein de l'école	Des installations destinées au lavage des mains qui mettent à disposition de l'eau et du savon sont présentes
Limité	Présence d'un point d'eau amélioré (raccordé à une canalisation, puits ou source protégés, eaux de pluie, eau conditionnée ou livrée), mais l'eau n'était pas disponible au moment de l'enquête	Présence d'installations améliorées (toilettes à chasse mécanique ou manuelle, latrines à fosse avec dalle, toilettes à compostage), mais celles-ci sont mixtes ou n'étaient pas utilisables au moment de l'enquête	Installation destinée au lavage des mains sans eau ou sans savon disponible à domicile
Aucun service	Pas de point d'eau ou point d'eau non amélioré (puits ou source non protégés, eau de surface)	Pas de toilettes ni de latrines, ou installations non améliorées (latrines à fosse sans dalle ni plateforme, latrines suspendues ou latrines à seaux)	Pas d'installation destinée au lavage des mains dans l'école ou installation sans eau

Tableau 3 Échelles de services du JMP pour le suivi EAH dans les écoles

³⁵ *Cadre d'action pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles* du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF, New York, 2015, <[https://www.unicef.org/wash/schools/files/Advancing_WASH_in_Schools_Monitoring\(1\).pdf](https://www.unicef.org/wash/schools/files/Advancing_WASH_in_Schools_Monitoring(1).pdf)>

³⁶ *L'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins de santé : état de lieux et perspectives dans les pays à revenu faible et intermédiaire* de l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, WHO, Genève, 2015, <www.who.int/water_sanitation_health/publications/wash-health-care-facilities/en>

³⁷ *Core Questions and Indicators for Monitoring WASH in Schools in the Sustainable Development Goals* de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds des Nations unies pour l'enfance, OMS et UNICEF, Genève et New York, 2016, <https://www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/Core_questions_and_indicators_for_monitoring_WinS.pdf>

³⁸ *Monitoring WASH in Health Care Facilities: Final core indicators and questions* de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds des Nations unies pour l'enfance, OMS et UNICEF, 2016, <https://www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/WASH-in-HCF-Core-Questions-FINAL-August-2016.pdf>

Les données de l'EMIS peuvent être intégrées aux échelles de services du JMP

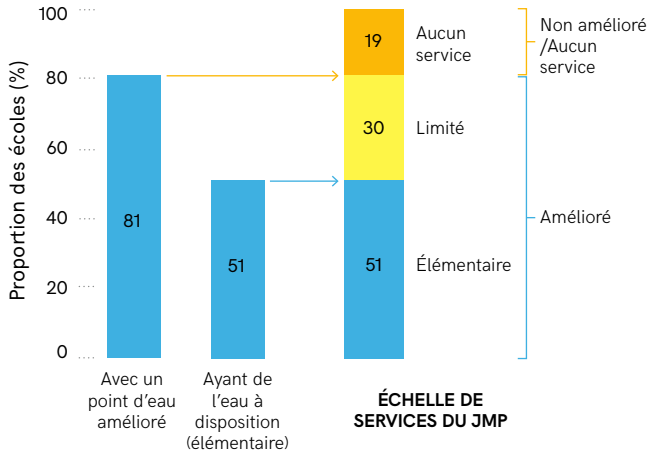


Fig. 56 Proportion des écoles ayant accès à différents niveaux de services d'approvisionnement en eau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, 2015/2016

indicateurs de base, tels que la qualité de l'eau potable, les ratios du nombre d'élèves par toilette ou la disponibilité de protections périodiques dans les toilettes

Les études sur la portée régionale en Asie de l'Est et dans le Pacifique³⁹ et en Amérique latine et dans les Caraïbes⁴⁰ ont montré comment les données de suivi national peuvent être intégrées aux échelles de services du JMP et ont souligné le besoin d'uniformiser un peu plus les définitions et les indicateurs afin de permettre la comparaison entre les pays. Les données du système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement (EMIS) relatives à la Papouasie-Nouvelle-Guinée (Figure 56) montrent qu'aller au-delà d'un

³⁹ Scoping Study: Preparing for SDG reporting of WASH in schools in East Asia and the Pacific, Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, OMS et UNICEF, 2017, <https://washdata.org/report/jmp-2017-wash-hcf-eapro.pdf>
⁴⁰ Scoping Study: Are data available to monitor the SDGs for WASH in schools and health care facilities in the Latin America and Caribbean region?, Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, OMS et UNICEF, 2017, <https://washdata.org/report/jmp-2017-wash-hcf-lacro.pdf>

Les données préliminaires de l'EMIS suggèrent que la couverture est souvent inférieure dans les écoles qui accueillent de jeunes enfants

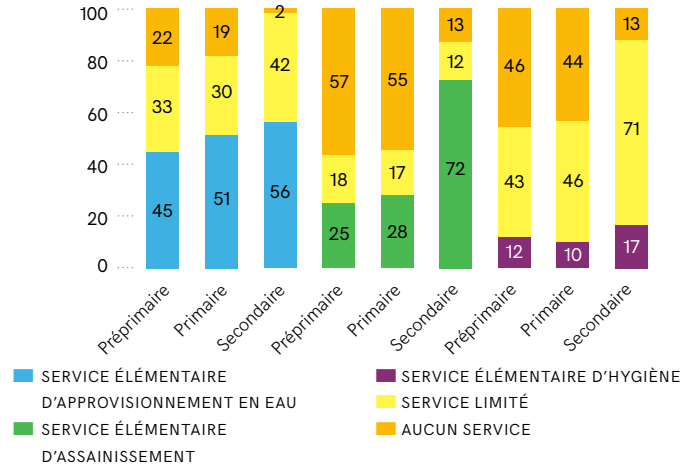


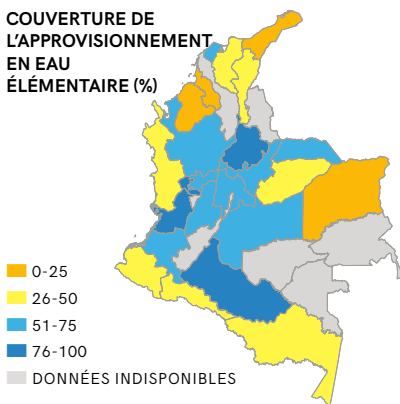
Fig. 57 Proportion des écoles ayant accès à différents niveaux de services EAH, par type d'école, Papouasie-Nouvelle-Guinée, 2015/2016

simple recensement des infrastructures (consistant par exemple à enregistrer la présence d'un point d'eau) pour prendre en compte le niveau des services qu'elles délivrent (et, par exemple, de mesurer la disponibilité de l'eau à ce point d'eau) a de réelles implications.

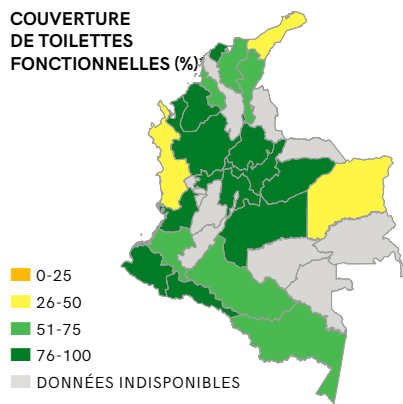
Les mêmes données suggèrent que la couverture des services EAH pourrait être inférieure dans les écoles qui accueillent de jeunes enfants (Figure 57), mais la classification des écoles préprimaires n'est pas encore normalisée, ce qui limite la possibilité de comparaison entre les pays. Cela met en exergue de plus grandes difficultés en matière de classification des types d'installations, car les différents systèmes nationaux de suivi comprendront différents types d'infrastructures scolaires : écoles publiques, écoles privées, pensionnats, écoles communautaires, écoles monastiques, écoles islamiques et autres.

Les données de l'EMIS relatives à la Colombie pour 2012 suggèrent que les moyennes nationales pourraient dissimuler

COUVERTURE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ÉLÉMENTAIRE (%)

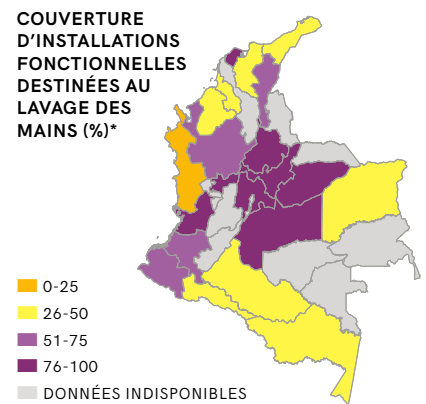


COUVERTURE DE TOILETTES FONCTIONNELLES (%)



* Données insuffisantes pour calculer les services « élémentaires » (données sur les toilettes non mixtes indisponibles)

COUVERTURE D'INSTALLATIONS FONCTIONNELLES DESTINÉES AU LAVAGE DES MAINS (%)*



* Données insuffisantes pour calculer les services « élémentaires » (données sur la disponibilité de savon indisponibles)

Fig. 58 Couverture régionale de EAH dans les écoles colombiennes (y compris les écoles préprimaires, primaires et secondaires)

de fortes disparités entre les départements infranationaux, notamment en ce qui concerne les niveaux de service. La couverture régionale peut varier largement selon qu'il s'agit de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement ou d'hygiène dans les écoles (Figure 58). Tandis que certains départements ont des niveaux similaires de couverture pour ces trois éléments, d'autres enregistrent de grandes variations, ce qui souligne la nécessité de les mesurer séparément.

EAH dans les établissements de soins de santé

Il existe quatre échelles de service du JMP pour l'EAH dans les établissements de soins de santé (l'approvisionnement en eau, l'assainissement, l'hygiène des mains et la gestion des déchets de soins de santé) qui s'intéressent toutes aux conditions des services ambulatoires (Tableau 4). Les indicateurs sont universellement applicables, mais les différents types d'installations de soins de santé seront pris en compte

séparément lors de l'élaboration des rapports. Comme pour les écoles, dans les pays où les services **élémentaires** sont déjà la norme, un niveau **avancé** défini par le pays peut s'avérer plus adéquat selon le contexte national, les priorités et les ressources. Les exigences d'un niveau avancé peuvent inclure la qualité de l'eau potable, les systèmes de gestion des excréta ou la conformité aux procédures de nettoyage obligatoires.

La Figure 59 montre comment les données sur les infrastructures de soins de santé recueillies lors de l'évaluation des prestations de services en Haïti en 2014 peuvent être intégrées aux échelles de services du JMP. Dans cet exemple, un manque de données sur les toilettes non mixtes, sur les toilettes séparées pour le personnel et les patients, sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et sur les installations de gestion de l'hygiène menstruelle empêche d'établir s'il s'agit de services **élémentaires** d'assainissement.

Échelles de services du JMP pour le suivi EAH dans les établissements de soins de santé

NIVEAU DE SERVICE	EAU	ASSAINISSEMENT	HYGIÈNE DES MAINS	DÉCHETS MÉDICAUX
Avancé	À définir au niveau national	À définir au niveau national	À définir au niveau national	À définir au niveau national
Élémentaire (OOD)	De l'eau provenant d'un point d'eau amélioré est disponible dans l'établissement	Des installations améliorées sont utilisables, séparées pour les patients et le personnel, séparées pour les femmes, fournissent des équipements d'hygiène menstruelle et répondent aux besoins des personnes à mobilité réduite	Des installations destinées au lavage des mains, soit un bassin avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique, sont disponibles au sein des stations de soins et des toilettes	Les déchets sont triés en toute sécurité dans au moins 3 réceptacles dans la zone de consultation, et les déchets coupants et infectieux sont traités et éliminés en toute sécurité
Limité	L'eau provenant d'un point d'eau amélioré est disponible hors établissement ou un point d'eau amélioré se trouve sur site, mais il n'y a pas d'eau disponible	Les installations d'assainissement améliorées sont présentes, mais ne sont pas utilisables ou ne répondent pas aux besoins de certains groupes (femmes, personnes à mobilité réduite, personnel)	Présence d'une station d'hygiène des mains près des lieux de soins ou des toilettes, mais pas des deux	Les déchets sont triés, mais pas éliminés en toute sécurité, ou les réceptacles sont en place mais ne sont pas efficacement utilisés
Aucun service	Puits creusé ou source non protégés, eau de surface, ou aucune source d'eau disponible	Latrines à fosse sans dalle ni plateforme, latrines suspendues ou absence de toilettes ou de latrines dans l'infrastructure	Stations d'hygiène des mains absentes, ou présentes mais sans eau ou sans savon	Les déchets ne sont pas triés ou traités et éliminés en toute sécurité

Tableau 4

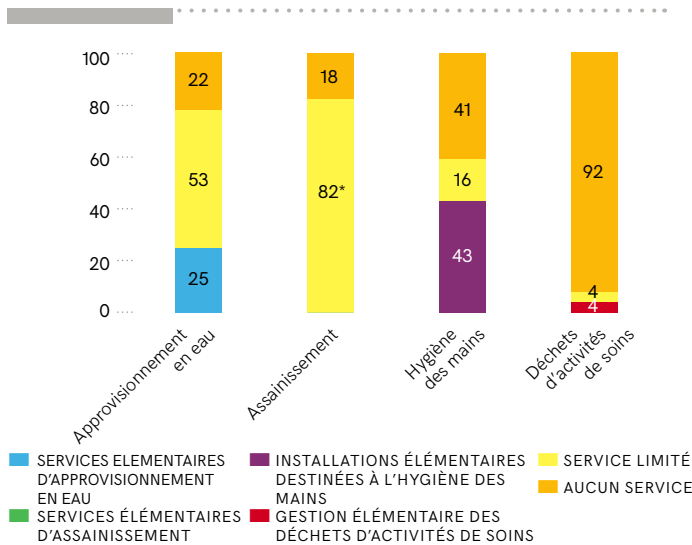


Fig. 59

Proportion des établissements de soins de santé ayant accès à différents niveaux de services EAH en Haïti, enquête SPA 2014

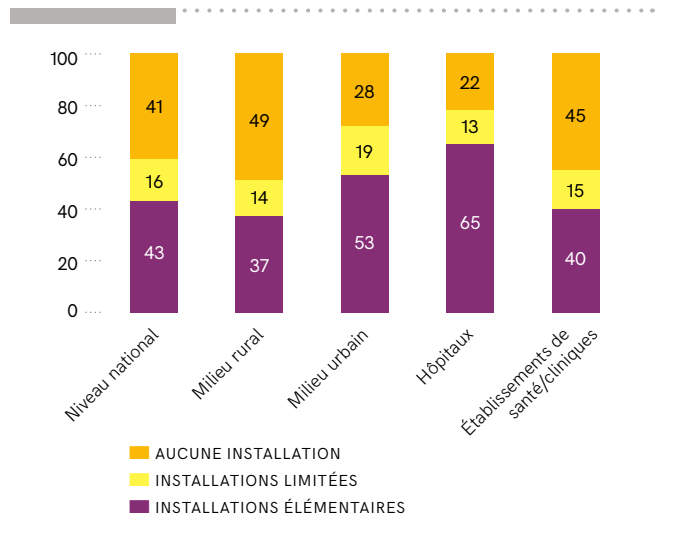


Fig. 60

Proportion des établissements de soins de santé disposant d'équipements destinés au lavage des mains en Haïti, enquête SPA 2014

L'analyse infranationale des données sur l'hygiène des mains indique que la couverture EAH est en moyenne inférieure en zone rurale et dans les petites infrastructures (Figure 60). Néanmoins, la comparabilité entre les pays est limitée par le manque de définitions normalisées des types d'installations dans les systèmes de suivi nationaux.

Bien que des difficultés existent, l'inclusion des établissements publics dans le suivi JMP de l'EAH permet de mieux comprendre la situation EAH actuelle en dehors du domicile (Encadré 10).

Encadré 10

Vers des estimations mondiales de référence pour l'EAH dans les écoles et les établissements de soins de santé

Le JMP développe actuellement des estimations de référence pour l'EAH dans les écoles et les établissements de soins de santé. Celles-ci seront publiées en 2018. Les sources de données pour le suivi de la réalisation des ODD de l'EAH dans ces contextes incluent des systèmes nationaux de gestion d'informations, tels que l'EMIS ou les systèmes d'information sanitaire, et les enquêtes sur les installations, telles que celles du Laboratoire latino-américain d'évaluation de la qualité de l'éducation de l'UNESCO⁴¹, les indicateurs de prestation de services de la Banque mondiale⁴², celles de l'Agence des États-Unis pour l'évaluation du développement international des prestations de services⁴³ et l'évaluation de l'OMS de la préparation et de la disponibilité des services⁴⁴. Ces enquêtes couvrent déjà une partie des principaux indicateurs du JMP, mais ils doivent être davantage harmonisés afin de rendre possible la production d'estimations de référence comparables pour les ODD (Figure 61).

Elle va permettre aux gouvernements de suivre les avancées vers la réalisation des ODD associés et de les guider pour améliorer l'efficacité de l'attribution des ressources et des programmes. En préparation des prochains rapports du JMP sur l'EAH dans les écoles et les établissements de soins de santé, les efforts pour déployer les acquis ainsi que les questions et les indicateurs approfondis seront poursuivis aux côtés du développement d'un nouvel ensemble d'indicateurs pour l'utilisation des services EAH lors des accouchements.

De nombreux pays ont déjà un EMIS permettant un suivi régulier de l'EAH dans les écoles, mais ces données autodéclarées doivent être confrontées à d'autres sources de données pour être confirmées. Plusieurs EMIS incluent déjà certains critères des ODD pour l'EAH dans les écoles. L'examen de 71 questionnaires EMIS nationaux a révélé que 39 % intègrent au moins trois des sept critères ODD pour l'EAH élémentaire dans les écoles et que 14 % en intègrent cinq ou plus (Figure 61). La disponibilité du savon dans les stations de lavage des mains était l'indicateur le moins fréquemment suivi.

Dans une étude préliminaire concernant 10 pays, 15 sources nationales de données pour l'EAH dans les établissements de soins de santé ont été identifiées.⁴⁵ L'analyse du contenu de ces enquêtes suggère que le type de point d'eau et la disponibilité de l'eau sont les critères les plus souvent enregistrés, tandis que les données sur les toilettes non mixtes et les installations pour la gestion de l'hygiène menstruelle n'ont été recueillies dans aucune des enquêtes identifiées.

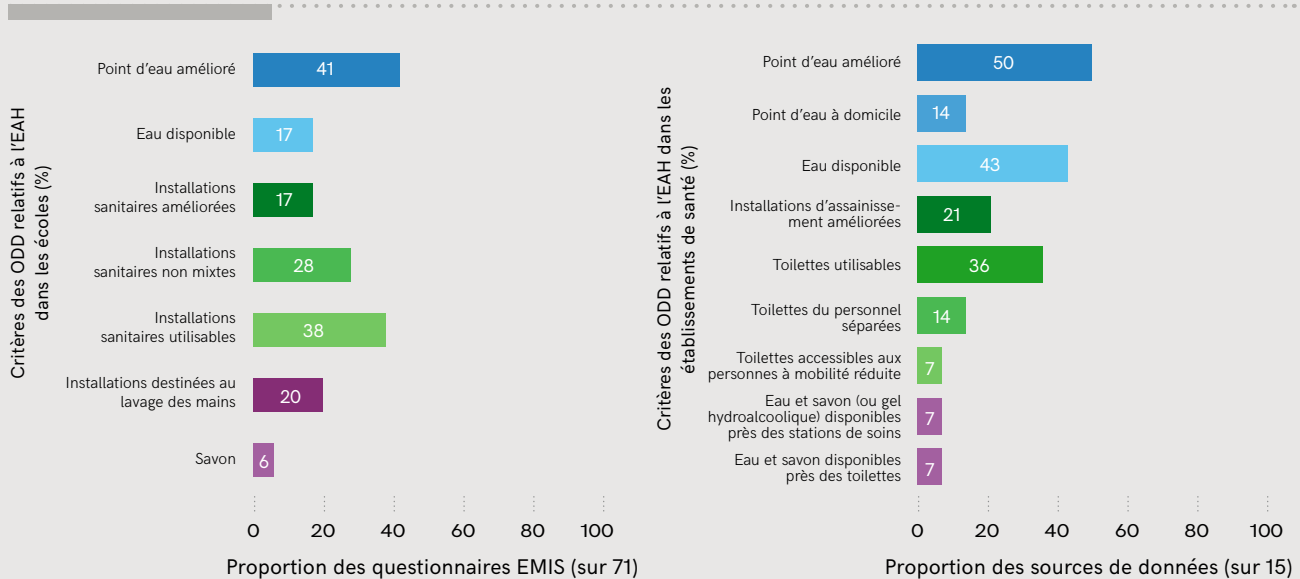


Fig. 61 Proportion des questionnaires EMIS nationaux qui incluent actuellement chacun des critères ODD relatifs à l'EAH dans les écoles (à gauche) ; proportion des sources de données qui incluent chacun des critères ODD relatifs à l'EAH dans les établissements de soins de santé (à droite)

⁴¹ « Education Assessment (LLCE) » (Évaluation de l'éducation (LLECE)), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Bureau de Santiago, www.unesco.org/new/en/santiago/education/education-assessment-llce.

⁴² « Indicateurs de prestation de services (SDI) », Banque mondiale, <<http://datatopics.worldbank.org/sdi>>.

⁴³ « SPA Overview » (Aperçu de l'évaluation des prestations de services), Agence des États-Unis pour le développement international, programme d'enquêtes démographiques et sanitaires, <http://dhsprogram.com/What-We-Do/Survey-Types/SPA.cfm>

⁴⁴ « Évaluation de la préparation et de la disponibilité des services », Organisation mondiale de la santé, www.who.int/healthinfo/systems/sara_introduction/en

⁴⁵ Scoping Study: Are data available to monitor the SDGs for WASH in schools and health care facilities in the Latin America and Caribbean region? (Étude préliminaire : des données sont-elles disponibles pour le suivi des ODD relatifs à l'EAH dans les écoles et les établissements de santé en Amérique latine et dans les Caraïbes ?), OMS et UNICEF, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://washdata.org/report/sdg-wash-institutions-lacro>. <<https://washdata.org/report/sdg-wash-institutions-lacro>>.



Annexes







ANNEXE 1 : Méthodes du JMP

Depuis sa création en 1990, le JMP a joué un rôle important dans le développement des normes mondiales pour établir des repères permettant d'évaluer les progrès réalisés en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Il a produit des mises à jour régulières sur les tendances nationales, régionales et mondiales.

Le JMP convoque régulièrement des groupes de travail constitués de spécialistes afin de fournir des conseils techniques sur des questions précises et sur des problèmes d'ordre méthodologique liés au suivi EAH, et a établi un Groupe consultatif d'orientation stratégique qui prodigue des conseils indépendants visant à améliorer le JMP pour en faire une source fiable de données mondiales sur l'EAH¹.

Collecte et analyse de données

Les estimations du JMP commencent par la collecte de sources de données nationales qui contiennent des informations sur les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement des ménages et la disponibilité d'installations destinées au lavage des mains à domicile. Les populations qui utilisent différents types d'installations d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement sont considérées comme ayant accès à des installations **améliorées** et **non améliorées** ou à **aucune installation** (Tableau 1-1). Les points d'eau améliorés sont ceux qui, de par la nature de leur conception et construction, ont le potentiel de fournir de l'eau potable, alors que les installations d'assainissement améliorées sont celles conçues pour empêcher de façon hygiénique le contact des populations avec les excréta.

Des données sur le niveau des services dont bénéficient les ménages sont également recueillies et utilisées pour répartir la population qui utilise des installations améliorées en sous-groupes, selon si elle dispose de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement **limités, élémentaires** ou **gérés en toute sécurité**, comme cela a été défini à la section 2.

La collecte de données sur l'hygiène s'intéresse à la disponibilité d'installations destinées au lavage des mains pourvues d'eau et de savon à domicile. Ces données servent à classer les populations selon si elles n'utilisent **aucune installation, des installations limitées** ou des **installations élémentaires**.

La mise à jour 2015 du JMP s'appuie sur 1 982 sources de données nationales qui couvrent la période allant de 1990 à 2015. 1 982 sources ont été utilisées pour produire des estimations ; deux tiers de ces sources étaient des enquêtes auprès des ménages, tandis que les recensements et les sources

Classification du JMP des types d'installations améliorées et non améliorées

	EAU POTABLE*	ASSAINISSEMENT
Installations améliorées	Approvisionnement par canalisations <ul style="list-style-type: none"> • Robinet à domicile, dans la cour ou sur le terrain • Fontaines publiques Approvisionnement sans canalisation <ul style="list-style-type: none"> • Forages/puits tubulaires • Puits et sources protégés • Eau de pluie • Eau conditionnée, y compris l'eau en bouteille et en sachet • Eau livrée, y compris par camions-citernes et charrettes 	Réseau d'assainissement <ul style="list-style-type: none"> • Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées à un réseau d'égouts Assainissement sur site <ul style="list-style-type: none"> • Toilettes à chasse d'eau manuelle et mécanique ou latrines raccordées à une fosse septique • Latrines à fosse améliorée avec ventilation • Latrines à fosse avec dalle • Toilettes à compostage, y compris les latrines à double fosse et les systèmes à contenant
Installations non améliorées	Approvisionnement sans canalisation <ul style="list-style-type: none"> • Puits et sources non protégés 	Assainissement sur site <ul style="list-style-type: none"> • Latrines à fosse sans dalle • Latrines suspendues • Latrines à seau
Aucune installation	Eau de surface	Défécation à l'air libre

Tableau 1-1

* Remarque : le JMP reconnaît que les bouteilles d'eau et les camions-citernes fournissent potentiellement de l'eau salubre, mais il les a préalablement traités comme des points d'eau non améliorés en raison du manque d'informations sur l'accessibilité, la disponibilité et la qualité. Désormais, le JMP les traitera comme des points d'eau améliorés et considérera que les ménages qui en disposent ont accès à des services « limités », « élémentaires » ou « gérés en toute sécurité » en fonction de l'accessibilité, de la disponibilité et de la qualité de l'eau.

administratives représentaient respectivement un sixième des données recueillies. La base de données mondiale du JMP a été considérablement élargie afin d'incorporer des données supplémentaires nécessaires au suivi des ODD, y compris des informations sur les niveaux de services gérés en toute sécurité issues principalement de sources administratives. La base de données 2017 du JMP a plus que doublé pour atteindre 4 710 sources de données, dont 3 408 ont été utilisées pour produire des estimations. Près de cinq fois plus de données administratives ont été utilisées pour la mise à jour 2017 et les enquêtes auprès des ménages ne représentent désormais plus que 42 % de la base de données mondiale du JMP.

La plupart de ces sources de données ont été recueillies directement de rapports publiés par les autorités nationales, notamment les bureaux de statistique, les ministères et les organismes de réglementation. Les programmes régionaux, tels que le Protocole OMS/CEE-ONU sur l'eau et la santé dans la région européenne, l'Office de statistique de l'Union européenne

¹ Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web du JMP : washdata.org

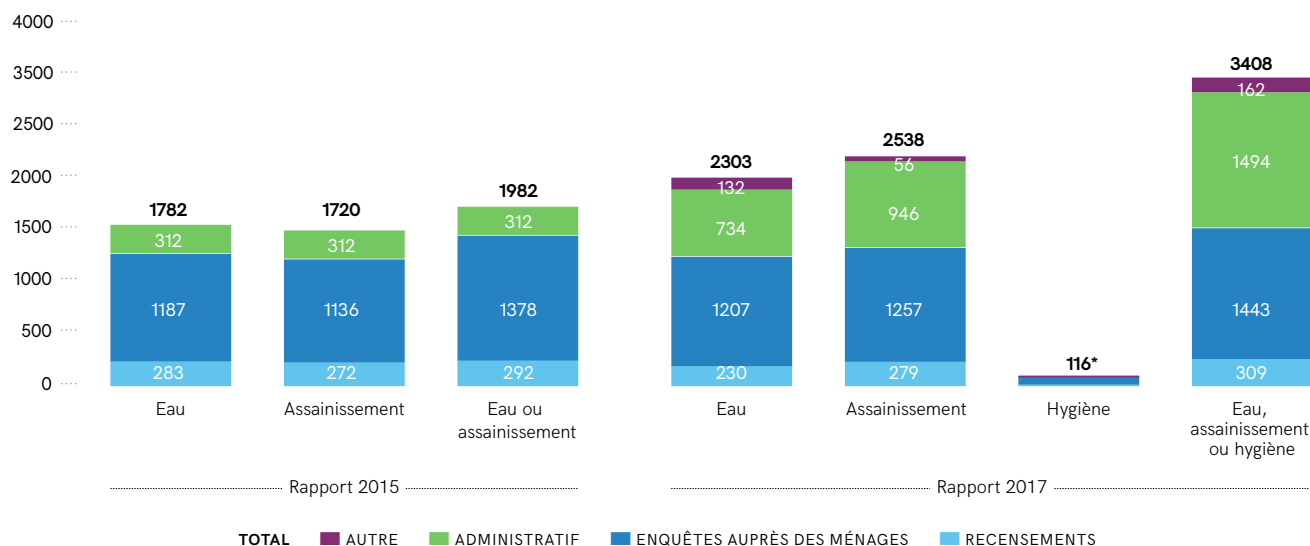


Fig. 1-1 Nombre de sources de données utilisées dans les rapports 2015 et 2017

* Remarque : en 2017, 28 recensements, 83 enquêtes auprès des ménages, quatre sources de données administratives et une autre source de données ont été utilisés pour la production d'estimations sur l'hygiène.

(EUROSTAT), l'International Benchmarking Network (IB-NET) et l'initiative OMD+ pour les pays arabes, représentent également des ressources importantes pour la collecte de données nationales sur la qualité de l'eau potable et le traitement des eaux usées.

Les données démographiques utilisées dans ce rapport, y compris celles concernant la part de la population urbaine et rurale, sont les chiffres les plus récents publiés par la Division de la population des Nations Unies. Les données sur les populations nationales ont été tirées de la version révisée en 2015 des Perspectives d'avenir de la population mondiale des Nations Unies, tandis que la proportion de la population vivant en milieu rural est issue de la révision 2014 des Perspectives de l'urbanisation mondiale.

Estimations nationales

Pour chaque pays, le JMP développe des estimations relatives aux indicateurs du JMP en ajustant la droite de régression aux données recueillies. Une simple régression linéaire est utilisée pour estimer la part de la population bénéficiant des points d'eau suivants :

- points d'eau améliorés ;
- eau de surface.

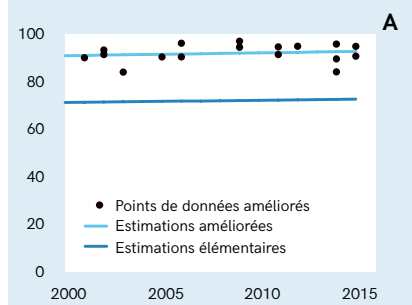
Elle sert également à estimer la proportion de la population qui recourt aux installations d'assainissement ou aux pratiques suivantes :

- types d'installations d'assainissement améliorées (y compris les installations partagées) ;
- défécation à l'air libre.

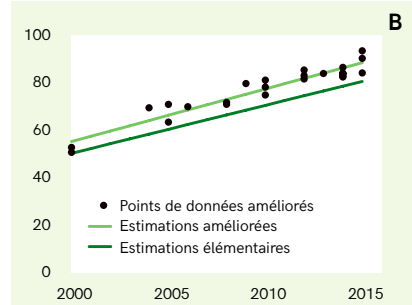
Le reste de la population utilise respectivement des points d'eau et des installations d'assainissement non améliorés. Des régressions linéaires séparées sont également réalisées pour des types spécifiques d'installations améliorées : eau potable acheminée par canalisations, installations raccordées à un réseau d'égouts et fosses septiques. Le reste de la population qui utilise des installations améliorées est considérée comme ayant accès à des points d'eau améliorés sans canalisation, ou des latrines et d'autres installations d'assainissement améliorées.

La population qui partage une installation d'assainissement améliorée est exclue des estimations concernant les tendances de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées, afin de produire des estimations de la population ayant accès **au moins à des services élémentaires** d'assainissement. Le ratio de partage est considéré comme la moyenne des données des enquêtes auprès des ménages ou des recensements qui recueillent des informations sur les installations d'assainissement partagées. De même, la moyenne de tous les points de données disponibles sert à établir une estimation de la population qui utilise des sources d'eau potable améliorées dont le temps de trajet aller-retour dépasse 30 minutes. Cette estimation n'est pas prise en compte dans les estimations des tendances relatives aux sources d'eau

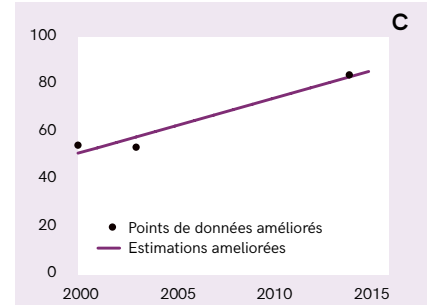
Accès à l'eau de boisson élémentaire: milieu urbain



Assainissement élémentaire : milieu rural



Hygiène élémentaire : milieu rural



Exemples de régressions linéaires débouchant sur des estimations des services élémentaires. A) Services d'approvisionnement en eau dans les zones urbaines où l'accès à 22 % des installations améliorées nécessite un trajet de plus de 30 minutes ; B) Services d'assainissement dans les zones rurales où 9 % des installations d'assainissement améliorées sont partagées ; C) Présence d'installations élémentaires destinées au lavage des mains en milieu rural.

Fig. 1-2

potable améliorées afin d'estimer la population ayant accès **au moins à des services élémentaires d'approvisionnement en eau de boisson**².

La régression linéaire est utilisée pour estimer les installations **élémentaires** destinées au lavage des mains à partir des données sur la population ayant accès à domicile à des installations destinées au lavage des mains avec de l'eau et du savon.

Des régressions séparées sont utilisées pour les zones urbaines et le milieu rural (Figure 1- 2); les estimations de population qui en résultent sont combinées afin de produire des estimations nationales sur les services élémentaires. Les **dossiers nationaux du JMP** fournissent un registre complet des sources originales de chaque donnée ainsi que des régressions linéaires utilisées pour produire les estimations³.

Alors que les données nécessaires pour estimer l'accès aux services élémentaires d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'accès aux installations destinées au lavage des mains sont disponibles pour la plupart des pays, le JMP n'a pas été en mesure de recueillir suffisamment de données pour établir une estimation des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité dans tous les pays. Le JMP ne produit des estimations nationales que lorsque des données sont disponibles pour au moins 50 % de la population concernée.

Pour calculer les **services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité**, le JMP utilise la régression linéaire qui lui permet d'estimer indépendamment la proportion de points d'eau potable améliorés (avec ou sans canalisation) utilisés selon qu'ils sont :

- accessibles à domicile,
- disponibles au besoin, et
- exempts de contamination fécale et de pollution par des substances chimiques d'intérêt prioritaire.

Ces valeurs sont multipliées par la proportion de la population qui utilise des points d'eau de boisson améliorés afin d'estimer les populations qui utilisent des points d'eau améliorés disponibles à domicile, disponibles au besoin et exempts de contamination. Le JMP utilise alors la plus faible des trois valeurs pour estimer la couverture des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité⁴.

De nombreux pays ne disposent pas de données sur au moins un des éléments des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité. Le JMP ne procède à des estimations nationales que lorsque des données sur la qualité de l'eau potable et sur au moins un des autres éléments (accessibilité et disponibilité) sont disponibles.

Pour calculer les **services d'assainissement gérés en toute sécurité**, le JMP utilise la régression linéaire qui lui permet d'estimer la proportion d'installations d'assainissement améliorées desquelles les excréta sont :

- éliminés en toute sécurité sur site (entreposés et non vidangés, ou vidangés et enfouis sur site), ou
- vidangés des installations d'entreposage sur site, transportés vers une station de traitement des eaux usées et traités, ou
- évacués du domicile par un réseau d'égouts et traités dans une station de traitement des eaux usées.

Ces valeurs sont multipliées par la proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées non partagées et additionnées afin de produire des estimations de la population mondiale qui utilise des services d'assainissement gérés en toute sécurité.

De nombreux pays manquent de données sur le traitement des eaux usées ou l'assainissement sur site. Le JMP n'établit une estimation nationale que lorsque des données concernant le principal type de système d'assainissement sont disponibles. Si aucune information n'est disponible pour le type mineur de système d'assainissement, le JMP considère que 50 % de la population ont accès à des services gérés en toute sécurité⁵.

² Puisque les services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité répondent aux critères des services élémentaires, les statistiques relatives à la population ayant accès à des services élémentaires incluent souvent la population ayant accès à des services gérés en toute sécurité. Le JMP utilise parfois le terme « accès au moins à des services élémentaires » afin d'indiquer clairement que les statistiques prennent en compte les populations qui ont accès soit à des services élémentaires, soit à des services gérés en toute sécurité.

³ Les dossiers nationaux du JMP sont disponibles à l'adresse suivante : www.washdata.org

⁴ Voir le Safely Managed Drinking Water – JMP thematic report on drinking water (Rapport thématique sur les services d'eau potable gérés en toute sécurité du JMP), UNICEF et l'OMS (2017).

⁵ Voir le Safely managed sanitation – JMP thematic report on sanitation (Rapport thématique sur les services d'eau potable gérés en toute sécurité du JMP) (en préparation), UNICEF et l'OMS (2017).





Estimations régionales et mondiales

Des estimations régionales et mondiales des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène élémentaires ne sont établies que lorsque des données sont disponibles pour au moins 50 % de la population régionale ou mondiale. Le JMP calcule les moyennes pondérées en fonction de la population pour les zones rurales et urbaines de chaque région⁶ et les assigne aux pays qui ne disposent pas d'estimation nationale pour l'année de référence. Le JMP n'utilise pas de statistiques « imputées » pour les estimations nationales.

Les proportions de la population qui utilisent des services élémentaires, limités, non améliorés ou qui n'utilisent aucun service sont ensuite additionnées pour chaque regroupement régional (voir l'annexe 2 pour les regroupements régionaux utilisés dans ce rapport) et les estimations pondérées en fonction de la population pour les zones rurales et urbaines sont combinées afin de calculer la part des populations régionales et mondiale qui ont accès à chacun des niveaux de services. Une démarche équivalente est appliquée aux types d'installations (égouts, fosses septiques, latrines, avec ou sans canalisation, améliorées) et les estimations sont pondérées en fonction de la population qui utilise des installations d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement améliorées plutôt que par la population totale.

Les estimations régionales et mondiales des éléments individuels des services gérés en toute sécurité sont calculées à l'échelon régional et mondial en additionnant les estimations nationales (y compris les estimations « imputées » pour les pays manquant de données), si des données réelles sont disponibles pour au moins 30 % de la population concernée.

Les trois critères pour les services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité sont calculés sous forme de moyennes pondérées des populations urbaines, rurales et nationales, à condition que des données soient disponibles pour au moins 30 % de la population régionale qui utilisent des points d'eau potable améliorés. Ces ratios sont ensuite

multipliés par la proportion de la population qui utilise des points d'eau potable améliorés dans chaque région. En fonction de l'approche appliquée au pays, la proportion de la population qui utilise des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité est ensuite calculée au niveau régional et mondial à l'aide d'un minimum des trois critères appliqués aux zones urbaines et rurales. Si possible, une moyenne pondérée des populations rurales et urbaines est utilisée afin d'établir des estimations régionales et mondiales totales.

Pour les services d'assainissement gérés en toute sécurité, les estimations régionales sont calculées selon les populations qui utilisent des services raccordés à un réseau d'égouts ou des systèmes d'assainissement améliorés sur site (fosses septiques, latrines et autres installations améliorées). Des estimations ne sont calculées que lorsque des données sont disponibles pour au moins 30 % de la population qui utilisent le type de service d'assainissement prédominant (raccordé à un réseau d'égouts ou sur site). La part de la population qui utilise des installations raccordées à un réseau d'égouts est utilisée pour pondérer les estimations de la proportion des eaux usées traitées, tandis que celle de la population qui utilise des installations sur site sert à pondérer les estimations des excréta éliminés sur site. Les données sont actuellement insuffisantes pour permettre d'établir des estimations régionales ou mondiales concernant la proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement sur site desquelles les excréta sont vidangés et traités hors site.

Enfin, les estimations régionales et mondiales de la population qui utilise des services d'assainissement gérés en toute sécurité sont calculées en additionnant les populations des zones rurales et urbaines dont les eaux usées sont traitées et les excréta éliminés sur site. Lorsque la couverture des données est inférieure à 30 % pour le type d'assainissement mineur, les estimations ne sont fondées que sur le type d'assainissement prédominant. Les totaux régionaux et mondiaux sont calculés à l'aide de moyennes pondérées pour les zones rurales et urbaines lorsque les données sont disponibles.

La méthodologie utilisée afin d'établir les estimations nationales, régionales et mondiales sera décrite plus précisément dans la prochaine note méthodologique.

⁶ Pour l'utilisation des sous-régions M49, voir <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/overview/>

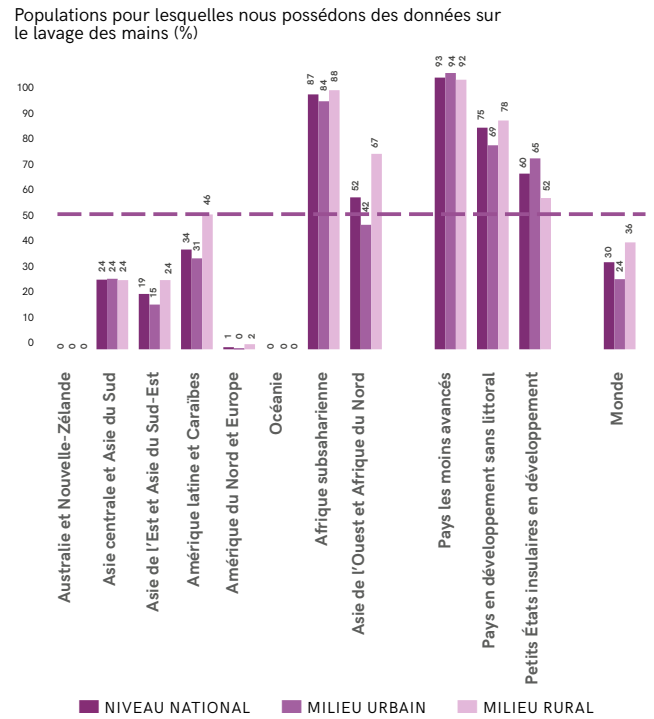
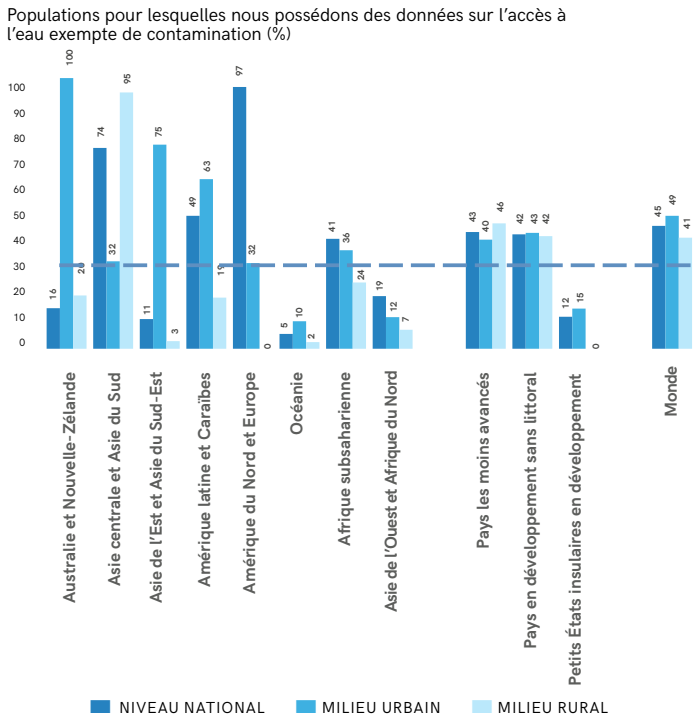
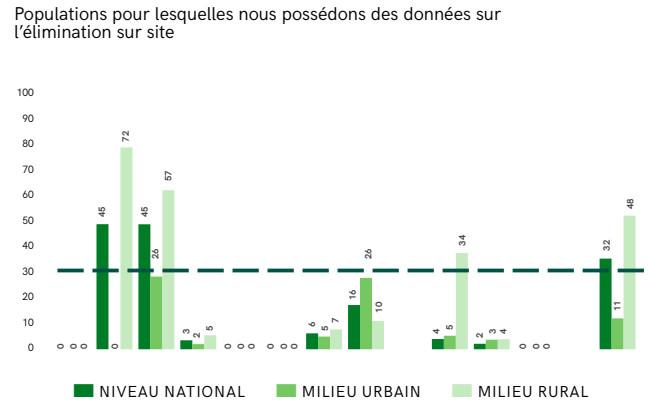
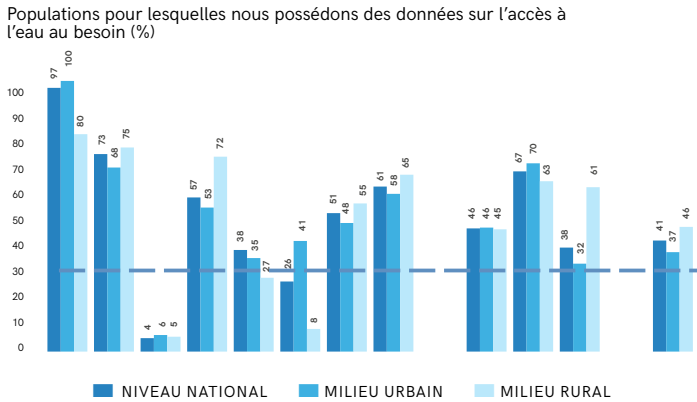
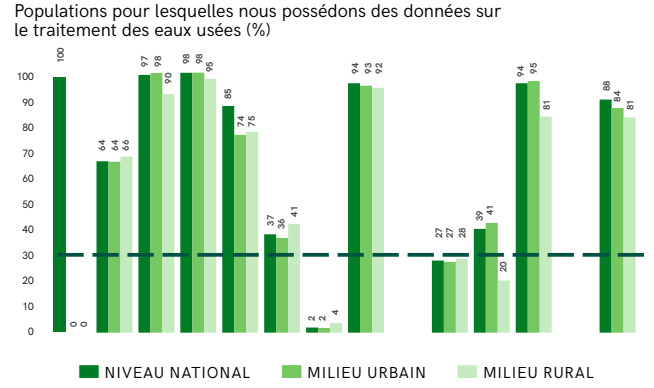
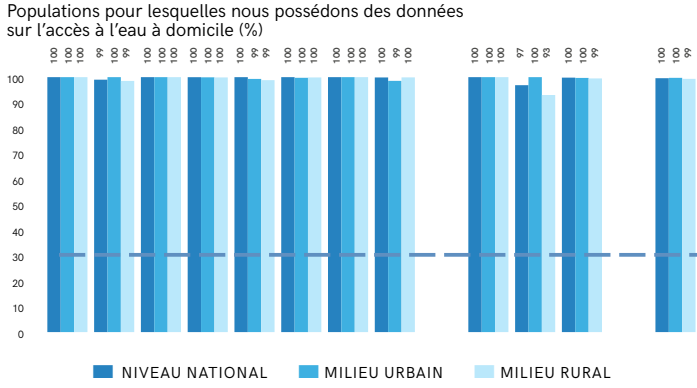
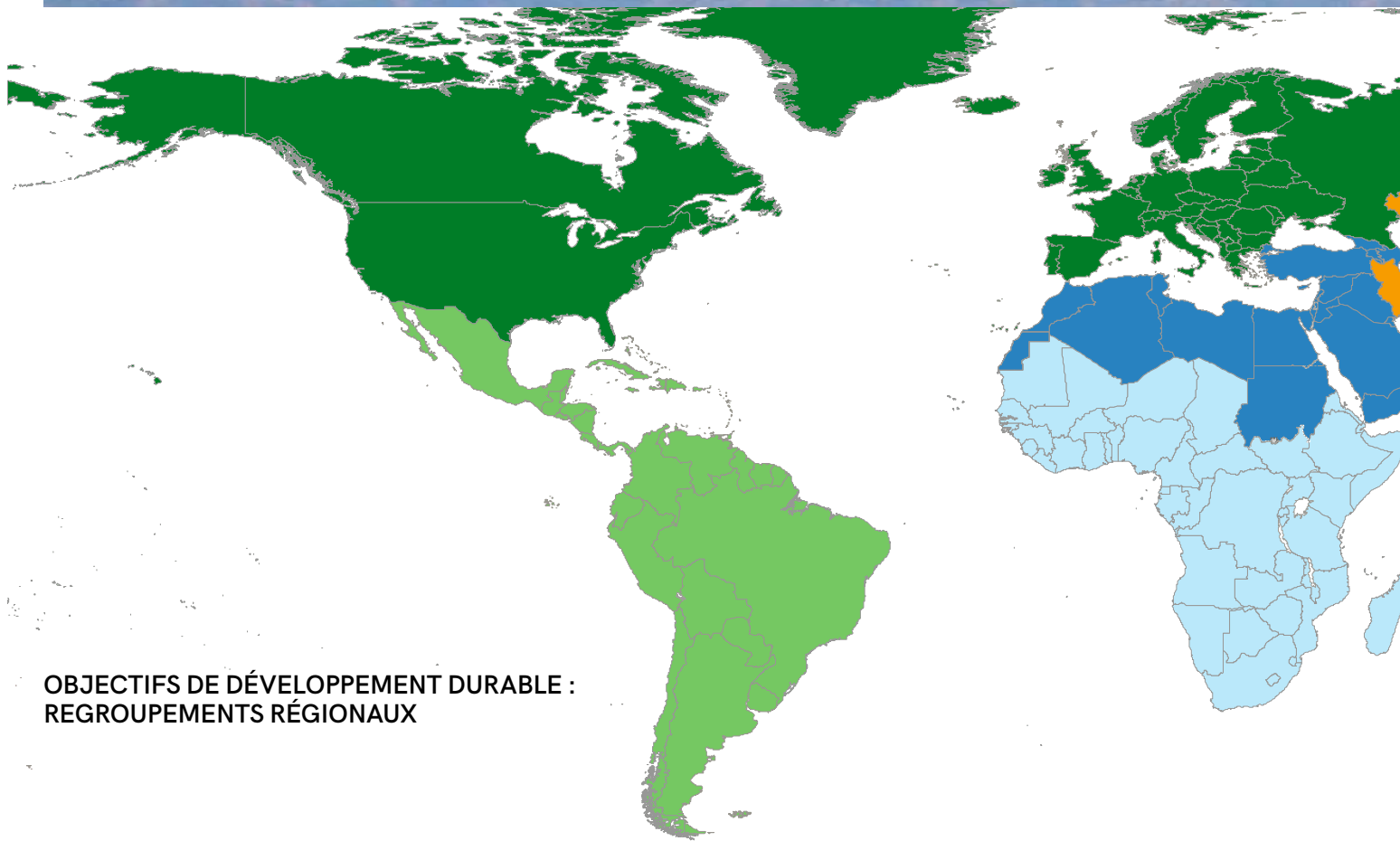


Fig. 1-3

Proportion de la population concernée pour lesquelles des données sont disponibles concernant les différents critères relatifs aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés en toute sécurité et aux installations élémentaires destinées au lavage des mains, par région des et par milieu urbain ou rural (en pourcentages)



ANNEXE 2 : Regroupements régionaux



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : REGROUPEMENTS RÉGIONAUX

■ AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE

Australie, Nouvelle-Zélande.

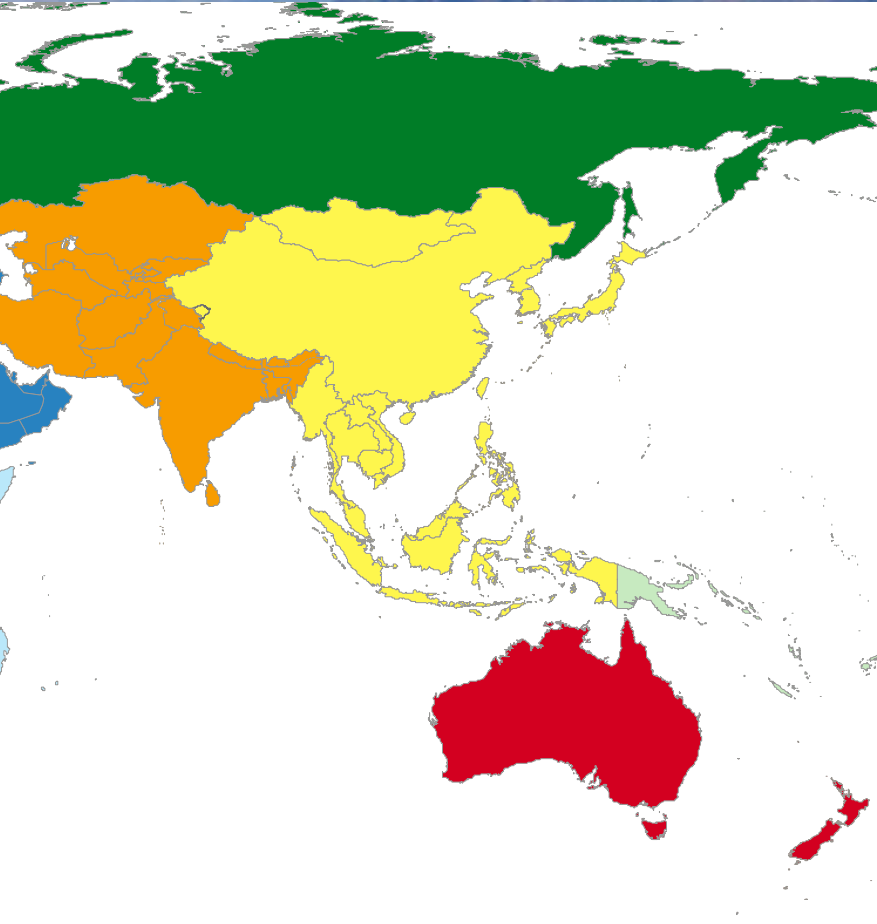
■ ASIE CENTRALE ET ASIE DU SUD : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.

■ ASIE DE L'EST ET ASIE DU SUD-EST : Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine), Macao (Chine), République populaire démocratique de Corée, Indonésie, Japon, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Mongolie, Philippines, République de Corée, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam.

■ AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Saint-Eustache et Saba (Antilles néerlandaises), Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Bonaire, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Îles Caïmanes, Îles Malouines,

Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Îles Vierges des États-Unis, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du).

■ AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE : Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, Îles Anglo-Normandes, Île de Man, Îles Féroé, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Siège, Serbie, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse.



OCÉANIE (SAUF AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE) : Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes septentrionales, Îles Marshall, Îles Salomon, Îles Wallis-et-Futuna, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mayotte, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Réunion, Rwanda, Sainte-Hélène, São Tomé-et-Principe, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

ASIE DE L'OUEST ET AFRIQUE DU NORD : Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Égypte, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Soudan, République arabe syrienne, Tunisie, Turquie, Émirats arabes unis, Cisjordanie et bande de Gaza, Sahara occidental, Yémen.

AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX

PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL (PDSL)

Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, Éthiopie, Kazakhstan, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Lesotho, Malawi, Mali, Mongolie, Népal, Niger, Paraguay, République de Moldova, Rwanda, Soudan du Sud, Swaziland, Tadjikistan, ex-République yougoslave de Macédoine, Turkménistan, Ouganda, Ouzbékistan, Zambie, Zimbabwe.

PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)

Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie.

PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT (PEID)

Samoa américaines, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bonaire, Saint-Eustache et Saba (Antilles néerlandaises), Îles Vierges britanniques, Cabo Verde, Comores, Îles Cook, Cuba, Curaçao, Dominique, République dominicaine, Fidji, Polynésie française, Grenade, Guam, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Jamaïque, Kiribati, Maldives, Îles Marshall, Mauritanie, Micronésie (États fédérés de), Montserrat, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nioué, Îles Mariannes septentrionales, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Porto Rico, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, São Tomé-et-Principe, Seychelles, Singapour, Saint-Martin, Îles Salomon, Suriname, Timor-Leste, Tonga, Trinité-et-Tobago, Îles Vierges des États-Unis, Vanuatu.



ANNEXE 3 Estimations nationales de l'accès à l'eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN				
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire
Afghanistan	2000	19 702	21	27	2	46	24		21	2	49	28		50	3	37	10	
	2015	32 527	27	63	6	16	15	2,39	53	6	20	20	2,17	89	4	6	1	2,62
Albanie	2000	3 122	42	88	9	2	1		82	13	3	2		96	4	0	0	
	2015	2 897	57	91	5	4	0	0,25	90	5	5	0	0,54	93	4	3	0	-0,21
Algérie	2000	31 184	60	90	6	4	0		83	8	7	1		94	4	2	0	
	2015	39 667	71	93	5	1	0	0,24	89	9	2	0	0,36	95	4	1	0	0,08
Samoa américaines	2000	58	89	99	-	2	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	56	87	99	-	1	0	0,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	2000	65	92	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
	2015	70	85	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00
Angola	2000	15 059	32	38	16	11	35		24	13	16	47		67	20	3	10	
	2015	25 022	44	41	16	19	24	0,22	23	13	22	42	-0,02	63	19	15	3	-0,24
Anguilla	2000	11	100	93	-	7	0		-	-	-	-		93	-	7	0	
	2015	15	100	98	-	2	0	0,37	-	-	-	-	-	98	-	2	0	0,37
Antigua-et-Barbuda	2000	78	32	98	-	2	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	92	24	97	-	3	0	-0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Argentine	2000	37 057	89	99	-	0	1		94	-	0	6		100	-	0	0	
	2015	43 417	92	100	-	0	0	0,04	100	-	0	0	0,42	100	-	0	0	0,00
Arménie	2000	3 076	65	96	1	3	0		90	3	7	0		99	0	0	0	
	2015	3 018	63	99	1	0	0	0,20	99	1	0	0	0,57	99	0	0	0	0,00
Aruba	2000	91	47	94	-	5	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	104	42	98	-	2	0	0,23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Australie	2000	19 107	87	100	-	0	0		99	-	1	0		100	-	0	0	
	2015	23 969	89	100	-	0	0	0,02	100	-	0	0	0,06	100	-	0	0	0,01
Autriche	2000	8 051	66	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
	2015	8 545	66	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00
Azerbaïdjan	2000	8 118	51	76	6	7	10		59	9	13	19		93	4	2	1	
	2015	9 754	55	84	7	6	2	0,53	72	11	12	5	0,87	95	4	1	0	0,11
Bahamas	2000	298	82	98	-	2	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	388	83	98	-	2	0	-0,04	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bahreïn	2000	667	88	100	-	0	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	1 377	89	100	-	0	0	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	2000	131 281	24	95	1	2	2		94	1	2	3		98	1	1	0	
	2015	160 996	34	97	1	1	1	0,18	97	1	1	1	0,22	98	1	1	1	0,01
Barbade	2000	270	34	99	0	1	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	284	31	98	0	2	0	-0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biélorus	2000	9 952	70	98	2	0	0		99	0	1	0		98	2	0	0	
	2015	9 496	77	98	2	0	0	0,01	99	0	1	0	0,00	98	2	0	0	0,01
Belgique	2000	10 268	97	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
	2015	11 299	98	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00
Belize	2000	247	48	88	1	8	3		84	1	9	5		91	1	7	1	
	2015	359	44	97	1	2	0	0,64	96	1	3	0	0,75	99	1	0	0	0,53
Bénin	2000	6 949	38	60	8	20	12		50	10	24	16		76	4	14	6	
	2015	10 880	44	67	8	21	3	0,46	60	12	24	5	0,61	77	4	18	1	0,06
Bermudes	2000	64	100	100	-	0	0		-	-	-	-		100	-	0	0	
	2015	62	100	100	-	0	0	-0,01	-	-	-	-	-	100	-	0	0	-0,01
Bhoutan	2000	564	25	81	2	6	11		76	2	8	15		97	2	0	1	
	2015	775	39	98	2	0	0	1,11	98	2	0	0	1,49	97	2	1	0	0,02

	PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
			Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés					
			Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations
Afghanistan	2000	-	14	-	-	6	23	-	8	-	-	2	21	-	38	-	-	21	31	
	2015	-	40	-	-	12	56	-	26	-	-	6	54	-	76	-	-	30	63	
Albanie	2000	43	61	49	96	76	21	-	39	53	-	62	33	-	92	44	-	96	4	
	2015	69	89	70	88	86	10	-	90	68	-	77	18	-	89	72	-	92	4	
Algérie	2000	-	69	-	-	81	15	-	50	-	-	67	25	-	82	82	-	90	8	
	2015	-	81	-	-	77	22	-	74	-	-	64	34	-	84	83	-	82	17	
Samoa américaines	2000	-	78	-	-	97	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	-	91	-	-	99	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Andorre	2000	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0	
	2015	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0	
Angola	2000	-	6	27	-	21	33	-	2	23	-	14	24	-	14	35	-	35	52	
	2015	-	23	28	-	29	28	-	6	23	-	9	28	-	45	33	-	55	28	
Anguilla	2000	-	93	83	-	56	37	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	93	83	-	56	37	
	2015	-	98	88	-	98	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	98	88	-	98	0	
Antigua-et-Barbuda	2000	-	83	91	-	98	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	-	75	90	-	94	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Argentine	2000	98	98	-	98	98	1	-	92	-	-	94	0	98	98	-	99	98	1	
	2015	99	99	-	99	100	0	-	100	-	-	99	1	98	99	-	98	100	0	
Arménie	2000	27	89	32	82	88	9	-	74	56	-	71	21	-	98	19	-	97	2	
	2015	61	98	61	84	98	2	-	99	44	-	96	4	-	98	71	-	99	1	
Aruba	2000	-	93	-	-	91	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	-	96	-	-	94	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Australie	2000	-	97	90	-	84	15	-	87	-	-	59	40	98	98	-	100	88	12	
	2015	-	98	96	-	91	8	-	89	-	-	84	16	99	99	-	100	92	8	
Autriche	2000	98	100	99	98	-	-	-	-	99	-	-	-	-	-	99	-	-	-	
	2015	99	100	99	99	-	-	-	-	99	-	-	-	-	-	99	-	-	-	
Azerbaïdjan	2000	51	60	83	51	52	31	-	38	-	-	22	46	-	81	-	-	79	17	
	2015	72	72	91	79	77	15	-	47	-	-	58	25	-	92	-	-	93	6	
Bahamas	2000	-	98	98	-	96	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	-	96	98	-	95	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bahreïn	2000	99	99	-	99	97	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	99	99	-	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bangladesh	2000	56	64	-	56	7	89	59	60	-	59	0	95	45	77	-	45	29	69	
	2015	56	77	-	56	14	84	61	74	-	61	2	96	45	82	-	45	38	61	
Barbade	2000	-	98	89	-	97	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	-	98	89	-	98	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bélarus	2000	79	81	-	99	82	17	-	54	-	-	53	46	-	92	-	-	95	5	
	2015	94	94	-	97	89	11	-	94	-	-	66	33	-	95	-	-	96	4	
Belgique	2000	100	100	-	100	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0	
	2015	98	99	-	100	100	0	-	97	-	-	100	0	-	99	-	-	100	0	
Belize	2000	-	85	-	-	65	24	-	81	-	-	52	34	-	89	49	-	78	13	
	2015	-	95	-	-	83	15	-	93	-	-	75	22	-	98	54	-	93	7	
Bénin	2000	-	41	-	-	41	27	-	23	-	-	25	35	-	68	-	-	66	14	
	2015	-	27	-	-	42	34	-	13	-	-	30	41	-	44	-	-	57	24	
Bermudes	2000	-	100	-	-	100	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	100	-	-	100	0	
	2015	-	100	-	-	100	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	100	-	-	100	0	
Bhoutan	2000	27	67	-	27	79	4	21	66	-	21	72	5	44	69	-	44	98	0	
	2015	34	87	-	34	100	0	28	83	-	28	100	0	45	92	-	45	99	0	

ANNEXE 3 Estimations nationales de l'accès à l'eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN				
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire
Bolivie (État plurinational de)	2000	8 340	62	79	0	7	14	0,94	53	0	12	35	1,75	95	0	4	1	0,29
	2015	10 725	69	93	0	2	5		79	1	5	15		99	0	0	0	
Bosnie-Herzégovine	2000	3 793	39	96	2	1	0	0,08	96	2	2	0	0,16	97	2	0	0	-0,03
	2015	3 810	40	98	2	0	0		98	2	0	0		97	3	0	0	
Botswana	2000	1 737	53	77	19	2	3	0,15	57	34	3	6	0,08	94	5	1	0	0,03
	2015	2 262	57	79	18	1	2		58	35	2	5		95	5	0	0	
Brésil	2000	175 786	81	94	1	5	1	0,25	74	2	20	3	0,83	98	0	1	0	0,07
	2015	207 848	86	97	0	1	1		87	3	3	8		99	0	1	0	
Îles Vierges britanniques	2000	21	42	95	-	5	0	0,30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	30	46	100	-	0	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
Brunéi Darussalam	2000	331	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	-	0	0	0,00
	2015	423	77	100	-	0	0		99	-	1	0		100	-	0	0	
Bulgarie	2000	8 001	69	100	-	0	0	-0,03	99	-	0	1	-0,05	100	-	0	0	-0,03
	2015	7 150	74	99	-	1	0		99	-	1	0		99	-	0	0	
Burkina Faso	2000	11 608	18	47	22	26	6	0,48	41	23	29	8	0,17	75	15	10	0	0,29
	2015	18 106	30	54	22	22	2		43	24	30	3		79	16	4	1	
Burundi	2000	6 767	8	52	19	13	15	0,23	50	21	14	16	0,12	82	7	3	8	0,38
	2015	11 179	12	56	20	17	7		52	21	19	8		88	7	3	2	
Cabo Verde	2000	439	53	78	11	11	0	0,57	70	17	12	1	0,26	85	6	9	0	0,55
	2015	521	66	86	10	3	0		74	16	10	0		93	7	0	0	
Cambodge	2000	12 198	19	52	0	21	26	1,50	47	0	24	29	1,49	75	0	11	14	1,39
	2015	15 578	21	75	0	12	13		70	0	15	15		96	0	2	2	
Cameroun	2000	15 928	46	55	9	26	9	0,67	35	8	40	17	0,56	80	10	10	1	0,27
	2015	23 344	54	65	10	17	8		43	11	31	15		84	10	5	1	
Canada	2000	30 702	79	100	-	0	0	-0,07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	35 940	82	99	-	1	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
Antilles néerlandaises	2000	14	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	25	75	-	-	-	-		-	-	-	-		-	-	-	-	
Îles Caïmanes	2000	42	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	60	100	96	-	4	0		-	-	-	-		96	-	4	0	
République centrafricaine	2000	3 726	38	52	13	27	7	0,14	39	13	37	11	0,14	74	13	11	1	-0,01
	2015	4 900	40	54	14	29	3		41	14	40	5		74	13	13	0	
Tchad	2000	8 343	22	39	12	42	7	0,24	30	13	48	9	0,14	71	7	21	1	0,47
	2015	14 037	22	43	13	39	6		32	14	47	7		78	7	13	1	
Îles Anglo-Normandes	2000	149	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	164	31	94	-	6	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
Chili	2000	15 170	86	95	-	5	0	0,32	72	-	28	0	1,84	99	-	1	0	0,07
	2015	17 948	90	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
Chine	2000	1 269 975	36	78	1	19	3	1,22	66	1	29	5	2,02	98	1	1	0	-0,19
	2015	1 376 049	56	96	1	3	0		96	1	2	1		96	1	3	0	
Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine)	2000	6 784	100	99	-	1	0	0,09	-	-	-	-	-	99	-	1	0	0,09
	2015	7 288	100	100	-	0	0		-	-	-	-		100	-	0	0	
Macao (Chine)	2000	432	100	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-	-	100	-	0	0	0,00
	2015	588	100	100	-	0	0		-	-	-	-		100	-	0	0	
Colombie	2000	40 404	72	90	0	6	4	0,43	70	0	16	13	1,05	98	0	2	0	0,14
	2015	48 229	76	97	0	1	2		86	1	5	8		100	0	0	0	
Comores	2000	548	28	86	6	5	2	-0,18	87	7	4	2	-0,44	86	5	9	0	0,47
	2015	788	28	84	6	10	1		80	6	13	1		93	5	1	0	
Congo	2000	3 109	59	57	10	25	8	0,77	19	8	55	19	1,20	83	12	5	0	0,10
	2015	4 620	65	68	13	11	8		37	15	26	22		85	12	3	0	
Îles Cook	2000	18	65	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	21	75	100	-	0	0		-	-	-	-		-	-	-	-	

ANNEXE 3 Estimations nationales de l'accès à l'eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN				
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire
Polynésie française	2000	237	56	100	-	0	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	283	56	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-		-	-	-	-	
Gabon	2000	1 232	80	79	5	5	11	0,59	35	5	17	42	1,57	89	5	2	3	0,15
	2015	1 725	87	88	6	3	4		59	9	7	25		92	5	2	1	
Gambie	2000	1 229	48	74	10	16	0	0,41	65	14	21	0	0,24	84	6	10	0	0,28
	2015	1 991	60	80	10	10	0		68	15	17	0		88	6	6	0	
Géorgie	2000	4 744	53	89	4	7	0	0,31	79	8	13	0	0,58	97	1	1	0	0,06
	2015	4 000	54	93	5	2	0		87	9	4	0		98	1	1	0	
Allemagne	2000	81 896	73	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00
	2015	80 689	75	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
Ghana	2000	18 825	44	64	9	8	18	0,90	51	10	9	29	0,98	81	8	7	4	0,45
	2015	27 410	54	78	11	5	6		66	13	8	13		88	9	3	0	
Gibraltar	2000	27	100	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	32	100	100	-	0	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
Grèce	2000	10 954	73	99	-	1	0	0,04	98	-	2	0	0,13	100	-	0	0	0,01
	2015	10 955	78	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
Groenland	2000	56	82	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00
	2015	56	86	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
Grenade	2000	102	36	93	1	6	0	0,15	-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	107	36	96	1	0	3		-	-	-	-		-	-	-	-	
Guadeloupe	2000	431	98	-	-	-	-		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	468	98	100	-	0	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
Guam	2000	155	93	99	-	1	0	0,02	-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	170	95	100	-	0	0		-	-	-	-		-	-	-	-	
Guatemala	2000	11 689	45	85	1	10	3	0,54	78	1	15	6	0,77	95	0	5	0	0,19
	2015	16 343	52	94	1	4	2		89	1	6	4		97	0	2	0	
Guinée	2000	8 799	31	54	9	20	16	0,86	44	10	24	23	0,77	79	8	13	1	0,61
	2015	12 609	37	67	11	10	11		55	13	14	18		88	8	3	0	
Guinée-Bissau	2000	1 315	37	53	4	40	3	1,09	41	4	51	4	0,87	73	5	21	1	0,77
	2015	1 844	49	69	5	25	1		54	5	40	1		85	5	10	0	
Guyana	2000	742	29	88	2	5	5	0,45	86	2	6	6	0,47	94	2	4	0	0,43
	2015	767	29	95	1	1	2		93	2	2	3		100	0	0	0	
Haïti	2000	8 549	36	56	8	19	17	0,52	41	10	26	23	-0,02	85	5	5	5	-0,26
	2015	10 711	59	64	7	29	0		40	10	50	0		81	5	14	0	
Saint-Siège	2000	1	100	-	-	-	-		-	-	-	-		-	-	-	-	
	2015	1	100	-	-	-	-		-	-	-	-		-	-	-	-	
Honduras	2000	6 243	45	82	1	5	12	0,66	71	1	6	22	0,87	95	0	4	0	0,22
	2015	8 075	55	92	1	5	2		84	1	10	4		99	0	1	0	
Hongrie	2000	10 224	65	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00
	2015	9 855	71	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
Islande	2000	281	92	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00
	2015	329	94	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0	
Inde	2000	1 053 481	28	80	4	14	1	0,48	76	4	18	2	0,61	92	2	5	0	0,03
	2015	1 311 051	33	88	4	7	1		85	5	9	1		93	2	5	0	
Indonésie	2000	211 540	42	75	1	21	4	1,00	64	1	29	6	1,12	89	0	10	1	0,54
	2015	257 564	54	90	1	8	2		81	1	14	4		97	0	3	0	
Iran (République islamique d')	2000	65 850	64	95	2	3	0	-0,01	89	4	6	1	0,01	98	1	1	0	-0,09
	2015	79 109	73	95	2	3	0		89	4	6	0		97	1	2	0	
Iraq	2000	23 575	68	81	2	5	12	0,32	52	6	11	31	1,74	95	0	3	3	-0,35
	2015	36 423	69	86	9	2	3		78	8	5	9		90	9	1	0	
Irlande	2000	3 842	59	96	-	4	0	0,19	97	-	3	0	0,16	96	-	4	0	0,21
	2015	4 688	63	99	-	1	0		99	-	1	0		99	-	1	0	

	PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
			Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés					
			Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations
	Polynésie française	2000	-	95	-	-	90	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	99	-	-	100	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Gabon	2000	-	42	-	-	79	5	-	8	-	-	23	18	-	50	-	-	93	1
		2015	-	69	-	-	85	8	-	23	-	-	24	44	-	76	-	-	94	2
	Gambie	2000	-	21	-	-	54	30	-	4	-	-	27	52	41	41	-	79	84	6
		2015	-	45	-	-	75	15	-	8	-	-	53	29	70	70	-	83	89	5
	Géorgie	2000	74	79	-	74	66	27	-	61	-	-	42	45	-	94	-	-	88	11
		2015	73	75	-	83	86	12	-	52	-	-	74	22	-	96	-	-	97	3
	Allemagne	2000	99	100	-	100	99	0	-	100	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-
		2015	99	99	-	100	100	0	-	99	-	-	100	0	-	99	-	-	100	0
	Ghana	2000	16	16	63	44	44	29	2	2	54	34	16	46	34	34	74	58	81	8
		2015	27	27	76	54	32	57	7	7	70	44	20	60	44	44	81	62	42	54
	Gibraltar	2000	99	99	-	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	99	99	-	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Grèce	2000	99	99	-	99	99	1	-	95	-	-	96	2	-	100	-	-	100	0
		2015	99	99	-	100	100	0	-	99	-	-	100	0	-	99	-	-	100	0
	Groenland	2000	94	97	-	94	100	0	-	98	-	-	100	0	-	97	-	-	100	0
		2015	97	97	-	98	100	0	-	98	-	-	100	0	-	97	-	-	100	0
	Grenade	2000	-	79	90	-	92	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	90	92	-	92	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Guadeloupe	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	99	-	-	99	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Guam	2000	-	99	-	-	99	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	100	-	-	99	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Guatemala	2000	50	72	50	62	77	9	-	58	46	-	65	14	-	88	55	-	92	3
		2015	61	86	61	92	77	17	-	77	57	-	64	27	-	94	65	-	91	7
	Guinée	2000	-	7	-	-	22	42	-	0	-	-	0	54	-	23	-	-	69	17
		2015	-	35	-	-	28	50	-	17	-	-	7	61	-	67	-	-	65	31
	Guinée-Bissau	2000	-	15	-	-	26	31	-	4	-	-	14	31	-	35	-	-	46	32
		2015	-	32	-	-	19	56	-	12	-	-	3	56	-	53	-	-	36	55
	Guyana	2000	-	75	-	-	68	22	-	74	-	-	64	24	-	78	95	-	79	16
		2015	-	94	-	-	66	30	-	91	-	-	58	37	-	100	100	-	86	14
	Haïti	2000	-	21	53	-	44	21	-	11	40	-	31	20	-	38	77	-	68	22
		2015	-	7	60	-	25	47	-	5	40	-	24	26	-	9	73	-	25	61
	Saint-Siège	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Honduras	2000	-	78	54	-	77	6	-	66	56	-	64	8	-	92	52	-	93	3
		2015	-	91	60	-	89	4	-	83	66	-	81	4	-	99	54	-	96	3
	Hongrie	2000	52	94	-	52	94	6	-	90	-	-	91	9	-	96	-	-	96	4
		2015	82	99	-	82	99	1	-	99	-	-	98	2	-	99	-	-	100	0
	Islande	2000	90	100	-	90	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0
		2015	98	100	-	98	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0
	Inde	2000	-	38	75	-	43	42	29	29	71	64	31	49	-	61	85	-	74	21
		2015	-	57	80	-	43	48	49	49	77	64	31	59	-	73	86	-	69	26
	Indonésie	2000	-	61	-	-	20	56	-	45	-	-	7	59	-	84	-	-	37	52
		2015	-	54	-	-	18	72	-	57	-	-	9	73	-	51	-	-	25	72
	Iran (République islamique d')	2000	91	91	-	94	91	6	83	83	-	86	83	11	96	96	-	98	96	3
		2015	91	91	-	94	93	4	83	83	-	86	87	7	94	94	-	97	95	3
	Iraq	2000	-	75	38	-	76	7	-	32	26	-	41	17	-	95	44	-	92	2
		2015	-	71	69	-	82	13	-	66	46	-	65	22	-	72	80	-	90	9
	Irlande	2000	92	96	-	92	96	0	-	96	-	-	96	1	-	96	-	-	96	0
		2015	99	99	-	99	99	0	-	99	-	-	99	0	-	99	-	-	99	0

ANNEXE 3 Estimations nationales de l'accès à l'eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	MILIEU RURAL					Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	MILIEU URBAIN				
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire		Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)		Non amélioré	Eaux de surface			
Île de Man	2000	77	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	88	52	96	-	4	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Israël	2000	6 014	91	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	
	2015	8 064	92	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	
Italie	2000	57 147	67	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	
	2015	59 798	69	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	
Jamaïque	2000	2 600	52	91	3	3	3	0,14	85	5	5	6	0,23	96	1	2	0	0,03	97	
	2015	2 793	55	93	3	2	2	0,14	88	5	3	4	0,23	97	1	2	0	0,03	97	
Japon	2000	125 715	79	98	-	2	0	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	126 573	93	99	-	1	0	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Jordanie	2000	4 767	80	100	-	0	0	-0,07	99	-	1	0	-0,13	100	-	0	0	-0,06	99	
	2015	7 595	84	99	-	1	0	-0,07	97	-	3	0	-0,13	99	-	1	0	-0,06	99	
Kazakhstan	2000	14 957	56	86	5	7	2	0,33	76	8	13	4	0,54	94	2	3	0	0,21	97	
	2015	17 625	53	91	5	3	0	0,33	84	9	7	1	0,54	97	3	0	0	0,21	97	
Kenya	2000	31 066	20	46	7	18	29	0,80	36	7	21	36	0,93	88	4	6	1	-0,33	83	
	2015	46 050	26	58	9	10	23	0,80	50	10	11	29	0,93	83	4	5	7	-0,33	83	
Kiribati	2000	84	43	61	1	39	0	0,24	49	1	50	0	-0,29	77	0	23	0	0,84	90	
	2015	112	44	64	1	35	0	0,24	44	1	55	0	-0,29	90	0	10	0	0,84	90	
Koweït	2000	1 929	98	100	0	0	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	3 892	98	100	0	0	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Kirghizistan	2000	4 955	35	80	1	5	14	0,46	73	2	5	21	0,61	95	1	5	0	0,18	97	
	2015	5 940	36	87	2	2	9	0,46	82	2	3	13	0,61	97	1	0	2	0,18	97	
République démocratique populaire lao	2000	5 343	22	46	1	27	26	2,31	37	1	30	32	2,42	77	0	18	5	0,98	92	
	2015	6 802	39	80	1	14	4	2,31	73	2	18	7	2,42	92	0	7	1	0,98	92	
Lettonie	2000	2 371	68	98	1	2	0	0,06	95	0	5	0	0,18	99	1	0	0	0,01	99	
	2015	1 971	67	99	1	1	0	0,06	98	0	2	0	0,18	99	1	0	0	0,01	99	
Liban	2000	3 235	86	85	7	8	0	0,46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	5 851	88	92	7	0	0	0,46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Lesotho	2000	1 856	20	66	11	21	1	0,35	62	12	25	1	0,24	84	8	8	0	0,21	87	
	2015	2 135	27	72	12	16	1	0,35	66	13	21	1	0,24	87	8	4	0	0,21	87	
Libéria	2000	2 892	44	62	6	32	0	0,55	49	3	48	0	0,71	78	9	13	0	0,18	80	
	2015	4 503	50	70	7	6	17	0,55	60	4	4	32	0,71	80	9	9	2	0,18	80	
Libye	2000	5 337	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	6 278	79	97	-	3	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Liechtenstein	2000	33	15	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	38	14	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Lituanie	2000	3 486	67	90	-	10	0	0,49	77	-	23	0	1,03	96	-	4	0	0,23	100	
	2015	2 878	67	97	-	3	0	0,49	93	-	7	0	1,03	100	-	0	0	0,23	100	
Luxembourg	2000	436	84	100	-	0	0	0,00	100	-	1	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	
	2015	567	90	100	-	0	0	0,00	100	-	1	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	
Madagascar	2000	15 745	27	37	2	21	41	0,93	25	1	24	50	0,60	69	3	12	15	0,86	82	
	2015	24 235	35	51	3	31	16	0,93	34	2	41	23	0,60	82	4	12	2	0,86	82	
Malawi	2000	11 193	15	52	15	25	8	1,04	46	16	29	10	1,16	84	9	6	1	0,15	87	
	2015	17 215	16	67	20	10	3	1,04	63	22	12	3	1,16	87	9	4	0	0,15	87	
Malaisie	2000	23 421	62	98	0	1	1	-0,11	96	1	1	2	-0,47	100	0	0	0	-0,04	99	
	2015	30 331	75	96	0	3	0	-0,11	89	1	11	0	-0,47	99	0	1	0	-0,04	99	
Maldives	2000	280	28	89	0	11	0	0,62	85	0	15	0	0,98	98	0	2	0	-0,16	96	
	2015	364	46	98	0	2	0	0,62	100	0	0	0	0,98	96	0	4	0	-0,16	96	
Mali	2000	11 047	28	49	4	43	4	1,67	39	4	51	5	1,57	74	4	20	1	1,15	91	
	2015	17 600	40	74	6	18	2	1,67	63	6	28	3	1,57	91	5	4	0	1,15	91	
Malte	2000	387	92	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	
	2015	419	95	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
		Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés					
		Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations
Île de Man	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	96	96	-	96	96	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	2000	99	100	-	99	100	0	99	100	-	99	100	0	99	100	-	99	100	0
	2015	99	100	-	99	100	0	99	100	-	99	100	0	99	100	-	99	100	0
Italie	2000	86	94	86	97	100	0	-	93	-	-	100	0	-	94	-	-	100	0
	2015	94	94	95	94	100	0	-	93	-	-	100	0	-	94	-	-	100	0
Jamaïque	2000	-	84	54	-	79	15	-	73	41	-	61	28	-	93	66	-	95	3
	2015	-	83	56	-	81	15	-	72	43	-	66	27	-	93	67	-	93	5
Japon	2000	97	97	-	98	97	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	97	97	-	99	98	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	2000	94	95	94	99	97	3	-	90	91	-	86	13	-	97	95	-	100	0
	2015	93	95	93	98	86	12	-	88	90	-	80	17	-	96	94	-	87	12
Kazakhstan	2000	-	58	-	-	65	26	-	24	-	-	32	52	-	84	-	-	91	6
	2015	-	84	-	-	75	22	-	74	-	-	55	38	-	93	-	-	93	7
Kenya	2000	-	24	38	-	31	22	-	14	31	-	18	26	63	63	63	70	85	7
	2015	-	27	52	-	32	35	-	17	46	-	22	38	54	54	69	66	61	26
Kiribati	2000	-	52	-	-	32	29	-	38	-	-	21	29	-	72	-	-	48	29
	2015	-	56	-	-	33	32	-	34	-	-	3	42	-	84	-	-	71	19
Koweït	2000	100	100	100	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	100	100	100	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kirghizistan	2000	46	46	-	72	39	43	28	28	-	64	21	53	80	80	-	88	72	24
	2015	66	66	-	82	89	0	52	52	-	75	84	0	93	93	-	95	98	0
République démocratique populaire lao	2000	-	7	-	-	15	32	-	0	-	-	8	30	-	31	-	-	39	38
	2015	-	68	-	-	42	40	-	53	-	-	22	53	-	92	-	-	73	19
Lettonie	2000	81	82	-	97	81	17	-	60	-	-	57	39	-	92	-	-	93	7
	2015	82	82	-	98	91	8	-	62	-	-	81	17	-	92	-	-	96	4
Liban	2000	44	83	65	44	84	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	48	89	88	48	85	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	2000	-	9	-	-	62	16	-	1	-	-	57	17	-	39	-	-	84	9
	2015	-	25	-	-	65	18	-	7	-	-	57	22	-	74	-	-	89	7
Libéria	2000	-	11	-	-	14	53	-	7	-	-	4	48	-	16	-	-	27	60
	2015	-	6	-	-	4	73	-	4	-	-	0	64	-	9	-	-	7	82
Libye	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	85	-	-	41	56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liechtenstein	2000	100	100	-	100	100	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	100	100	-	100	100	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2000	71	77	-	71	80	10	-	48	-	-	54	23	-	91	-	-	93	4
	2015	92	96	-	92	95	3	-	90	-	-	85	7	-	99	-	-	100	0
Luxembourg	2000	98	98	-	100	100	0	-	97	-	-	-	-	-	98	-	-	100	0
	2015	98	98	-	100	100	0	-	97	-	-	99	1	-	98	-	-	100	0
Madagascar	2000	-	6	30	-	24	14	-	1	20	-	11	15	-	17	54	-	59	14
	2015	-	24	41	-	34	19	-	13	28	-	15	20	-	43	64	-	68	18
Malawi	2000	-	6	49	-	22	44	-	1	51	-	12	49	-	34	42	-	79	14
	2015	-	16	65	-	22	65	-	9	70	-	10	75	-	49	43	-	81	15
Malaisie	2000	94	94	-	98	95	4	-	87	-	-	88	9	-	98	-	-	99	1
	2015	92	93	-	97	94	3	-	81	-	-	79	10	-	97	-	-	98	1
Maldives	2000	-	86	65	-	32	57	-	81	57	-	16	69	-	98	86	-	73	25
	2015	-	95	75	-	43	55	-	95	67	-	0	100	-	95	84	-	94	1
Mali	2000	-	20	45	-	22	31	-	10	40	-	8	35	-	45	58	-	58	21
	2015	-	32	67	-	41	39	-	16	63	-	16	53	-	56	72	-	79	17
Malte	2000	100	100	-	100	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0
	2015	100	100	-	100	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0

ANNEXE 3 Estimations nationales de l'accès à l'eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN				
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire
Îles Marshall	2000	52	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	53	73	78	21	1	0	-	99	0	1	0	-	70	28	2	0	
Martinique	2000	387	90	100	-	0	0	0,02	-	-	-	-	-	94	-	6	0	
	2015	396	89	100	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mauritanie	2000	2 711	49	54	12	29	6	1,07	27	12	52	10	1,22	81	11	6	1	
	2015	4 068	60	70	15	15	0	-	45	20	34	1	-	86	12	2	0	
Maurice	2000	1 185	43	99	0	1	0	0,04	99	0	1	0	0,06	100	0	0	0	
	2015	1 273	40	100	0	0	0	-	100	0	0	0	-	100	0	0	0	
Mayotte	2000	150	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	240	47	98	-	2	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mexique	2000	102 809	75	89	0	8	3	0,60	74	1	15	9	1,30	94	0	5	0	
	2015	127 017	79	98	0	1	0	-	94	2	4	1	-	100	0	0	0	
Micronésie (États fédérés de)	2000	107	22	93	-	7	0	-0,28	92	-	8	0	-0,41	94	-	6	0	
	2015	104	22	88	-	12	0	-	86	-	14	0	-	97	-	3	0	
Monaco	2000	32	100	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-	-	100	-	0	0	
	2015	38	100	100	-	0	0	-	-	-	-	-	-	100	-	0	0	
Mongolie	2000	2 397	57	65	6	10	19	1,21	32	6	20	42	1,61	90	5	3	2	
	2015	2 959	72	83	7	5	5	-	56	10	15	19	-	94	5	1	0	
Monténégro	2000	614	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	626	64	98	2	0	0	-	99	0	0	0	-	97	3	0	0	
Montserrat	2000	5	2	99	-	1	0	-0,16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	5	9	97	-	3	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maroc	2000	28 951	53	64	4	29	2	1,26	31	6	57	5	2,16	93	2	5	0	
	2015	34 378	60	83	7	7	3	-	64	13	16	8	-	96	2	2	0	
Mozambique	2000	18 265	29	22	5	57	16	1,67	7	4	68	21	1,68	59	7	29	5	
	2015	27 978	32	47	14	24	14	-	32	17	32	19	-	79	9	8	3	
Myanmar	2000	47 670	27	55	11	17	17	0,85	47	12	20	21	0,84	75	9	9	7	
	2015	53 897	34	68	13	10	9	-	60	15	13	13	-	82	9	5	3	
Namibie	2000	1 898	32	77	8	7	7	0,09	68	12	10	11	-0,31	98	1	1	0	
	2015	2 459	47	79	6	5	10	-	63	11	7	19	-	97	1	2	0	
Nauru	2000	10	100	95	0	5	0	0,33	-	-	-	-	-	95	0	5	0	
	2015	10	100	100	0	0	0	-	-	-	-	-	-	100	0	0	0	
Népal	2000	23 740	13	80	2	16	3	0,55	77	2	17	3	0,66	92	2	4	1	
	2015	28 514	19	88	2	7	3	-	87	2	7	3	-	89	2	8	1	
Pays-Bas	2000	15 894	77	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	
	2015	16 925	90	100	-	0	0	-	100	-	0	0	-	100	-	0	0	
Nouvelle-Calédonie	2000	210	62	95	-	5	0	0,30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	263	70	99	-	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nouvelle-Zélande	2000	3 858	86	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	
	2015	4 529	86	100	-	0	0	-	100	-	0	0	-	100	-	0	0	
Nicaragua	2000	5 027	55	81	1	14	4	0,11	62	2	26	9	-0,11	96	0	4	0	
	2015	6 082	59	82	1	13	3	-	61	2	30	8	-	97	0	2	0	
Niger	2000	11 225	16	38	8	51	3	0,52	28	8	60	3	0,51	88	8	4	0	
	2015	19 899	19	46	10	42	2	-	36	10	51	3	-	89	8	4	0	
Nigéria	2000	122 877	35	46	6	22	26	1,42	31	5	29	35	1,53	74	9	10	8	
	2015	182 202	48	67	9	15	8	-	54	8	23	14	-	82	10	7	1	
Nioué	2000	2	33	99	-	1	0	-0,07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	2	43	98	-	2	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Îles Mariannes septentrionales	2000	68	90	99	-	1	0	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	55	89	99	-	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Norvège	2000	4 492	76	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	
	2015	5 211	80	100	-	0	0	-	100	-	0	0	-	100	-	0	0	

	PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
			Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés					
			Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations
	Îles Marshall	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	74	-	-	11	88	-	98	-	-	0	99	-	65	-	-	15	83
	Martinique	2000	95	95	-	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94	0
		2015	100	100	-	100	100	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mauritanie	2000	-	46	-	-	29	36	-	13	-	-	15	24	-	80	-	-	44	48
		2015	-	63	-	-	52	33	-	33	-	-	35	30	-	83	-	-	63	35
	Maurice	2000	-	99	72	-	99	0	-	99	-	-	99	0	-	100	-	-	100	0
		2015	-	100	73	-	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0
	Mayotte	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	85	85	-	96	96	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mexique	2000	39	80	70	39	83	6	-	57	58	-	62	13	-	87	74	-	90	4
		2015	43	94	69	43	95	4	-	82	61	-	85	10	-	97	72	-	98	2
	Micronésie (États fédérés de)	2000	-	66	-	-	-	-	-	66	-	-	-	-	-	69	-	-	-	-
		2015	-	63	-	-	-	-	-	61	-	-	-	-	-	71	-	-	-	-
	Monaco	2000	100	100	-	100	100	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	100	-	100	100	0
		2015	100	100	-	100	100	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	100	-	100	100	0
	Mongolie	2000	-	22	-	-	32	39	-	1	-	-	3	35	-	38	-	-	53	41
		2015	-	25	-	-	26	64	-	9	-	-	4	63	-	32	-	-	35	64
	Monténégro	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	90	96	-	90	84	16	-	99	-	-	67	33	94	94	-	100	94	6
	Montserrat	2000	-	99	-	-	99	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	97	-	-	97	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Maroc	2000	55	55	67	61	59	9	19	19	34	31	19	19	86	86	95	87	95	0
		2015	69	69	86	79	76	13	39	39	69	63	50	27	89	89	98	90	94	4
	Mozambique	2000	-	10	-	-	21	6	-	0	-	-	6	5	-	36	-	-	58	9
		2015	-	13	-	-	32	30	-	4	-	-	13	36	-	33	-	-	72	17
	Myanmar	2000	-	28	-	-	12	53	-	19	-	-	7	52	-	51	-	-	26	58
		2015	-	53	-	-	23	57	-	41	-	-	9	66	-	76	-	-	52	40
	Namibie	2000	-	45	-	-	73	13	-	26	-	-	61	19	-	84	-	-	99	0
		2015	-	52	-	-	73	12	-	34	-	-	52	22	-	72	-	-	97	1
	Nauru	2000	-	95	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	95	-	-	-	-
		2015	-	99	-	-	68	32	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	99	-	-	68	32
	Népal	2000	24	43	74	24	45	36	22	39	73	22	43	37	35	74	80	35	62	33
		2015	27	61	81	27	48	42	25	58	83	25	45	45	34	75	77	34	60	31
	Pays-Bas	2000	100	100	-	100	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0
		2015	100	100	-	100	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	100	0
	Nouvelle-Calédonie	2000	86	86	-	93	89	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	97	97	-	98	98	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nouvelle-Zélande	2000	77	100	-	77	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	100	-	100	0
		2015	100	100	-	100	100	0	-	100	-	-	100	0	-	100	100	-	100	0
	Nicaragua	2000	54	60	67	64	67	15	26	26	54	30	38	26	78	87	78	92	91	5
		2015	59	78	61	67	70	14	30	51	36	30	33	30	79	97	79	94	95	2
	Niger	2000	-	10	33	-	22	24	-	4	25	-	11	26	-	42	72	-	81	15
		2015	-	13	39	-	31	24	-	3	38	-	18	28	-	53	44	-	90	6
	Nigéria	2000	17	17	-	40	18	34	-	11	-	-	6	29	-	28	-	-	40	43
		2015	19	20	-	59	10	66	-	13	-	-	7	55	-	27	-	-	14	78
	Nioué	2000	98	99	99	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	97	98	98	97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Îles Mariannes septentrionales	2000	77	82	77	96	96	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	82	82	99	96	97	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Norvège	2000	95	95	-	100	100	0	-	96	-	-	100	0	-	95	-	-	100	0
		2015	95	95	-	97	100	0	-	96	-	-	100	0	-	95	-	-	100	0

ANNEXE 3 Estimations nationales de l'accès à l'eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN				
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire
Oman	2000	2 239	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	4 491	78	91	9	0	0	-	78	22	0	0	-	95	5	0	0	-
Pakistan	2000	138 250	33	89	3	3	5	-0,03	85	3	5	7	0,14	98	2	0	1	-0,41
	2015	188 925	39	89	3	6	2	-	87	3	6	4	-	92	2	7	0	-
Palaos	2000	19	70	92	-	8	0	0,53	80	-	20	0	1,09	97	-	3	0	0,23
	2015	21	87	100	-	0	0	-	97	-	3	0	-	100	-	0	0	-
Panama	2000	3 029	62	88	1	7	4	0,45	76	1	12	11	0,77	96	1	3	0	0,20
	2015	3 929	67	95	1	3	1	-	87	1	8	4	-	99	1	0	0	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2000	5 374	13	37	2	20	42	-0,01	29	1	21	48	0,00	84	4	8	4	0,00
	2015	7 619	13	37	2	20	42	-	29	1	21	48	-	84	4	8	4	-
Paraguay	2000	5 303	55	75	0	22	3	1,59	52	0	41	7	3,10	94	0	6	0	0,37
	2015	6 639	60	99	0	1	0	-	98	0	1	0	-	99	0	1	0	-
Pérou	2000	25 915	73	81	1	11	7	0,62	51	1	24	24	1,44	91	1	7	1	0,21
	2015	31 377	79	90	1	6	3	-	72	2	13	13	-	95	1	4	1	-
Philippines	2000	77 932	48	86	3	6	5	0,29	80	3	7	9	0,36	92	2	4	2	0,28
	2015	100 699	44	91	3	6	1	-	86	4	9	1	-	96	2	2	0	-
Pologne	2000	38 486	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	38 612	61	98	-	2	0	-	96	-	4	0	-	99	-	1	0	-
Portugal	2000	10 279	54	99	-	1	0	0,09	98	-	2	0	0,08	99	-	1	0	0,09
	2015	10 350	63	100	-	0	0	-	100	-	0	0	-	100	-	0	0	-
Porto Rico	2000	3 797	94	97	-	3	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	3 683	94	97	-	3	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	2000	593	96	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	2 235	99	100	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Corée	2000	46 206	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	50 293	82	100	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Moldova	2000	4 201	46	84	1	15	0	0,18	74	1	24	0	0,33	95	1	3	0	0,02
	2015	4 069	45	87	1	12	0	-	79	2	19	0	-	96	1	3	0	-
Réunion	2000	737	90	100	-	1	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	861	95	100	-	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	2000	22 128	53	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00
	2015	19 511	55	100	-	0	0	-	100	-	0	0	-	100	-	0	0	-
Fédération de Russie	2000	146 401	73	95	1	3	1	0,07	86	1	10	2	0,30	99	0	1	0	-0,02
	2015	143 457	74	96	1	3	0	-	90	2	8	0	-	99	0	1	0	-
Rwanda	2000	8 022	15	47	20	14	19	0,65	42	22	15	21	0,41	73	11	7	8	0,25
	2015	11 610	29	57	21	15	8	-	49	25	17	10	-	77	12	9	2	-
Sainte-Hélène	2000	5	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	4	39	99	-	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	2000	46	33	98	-	2	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	56	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	2000	157	28	88	2	10	0	0,65	87	2	12	0	0,76	93	2	5	0	0,33
	2015	185	19	98	2	0	0	-	98	2	0	0	-	98	2	0	0	-
Saint-Pierre-et-Miquelon	2000	6	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	6	90	91	-	9	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2000	108	45	93	-	7	0	0,13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	109	51	95	-	4	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Samoa	2000	175	22	93	2	5	0	0,17	94	2	3	0	0,03	89	0	10	0	0,69
	2015	193	19	96	2	2	0	-	95	2	3	0	-	99	1	0	0	-
Saint-Marin	2000	27	93	100	0	0	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	32	94	100	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	2000	137	53	67	13	5	15	0,85	60	12	7	21	0,89	73	14	4	9	0,68
	2015	190	65	80	15	2	2	-	74	14	5	7	-	83	16	1	0	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
		Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés					
		Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations
Oman	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	89	89	-	97	88	12	-	75	-	-	73	27	-	93	100	-	92	8
Pakistan	2000	38	83	-	38	34	58	32	77	-	32	19	69	51	95	-	51	64	36
	2015	36	77	-	36	33	58	32	75	-	32	19	71	41	80	-	41	55	38
Palaos	2000	-	84	-	-	92	0	-	74	-	-	80	0	-	88	97	-	97	0
	2015	-	95	-	-	100	0	-	93	-	-	97	0	-	95	100	-	100	0
Panama	2000	-	85	73	-	88	1	-	72	66	-	75	1	-	93	77	-	96	1
	2015	-	93	85	-	92	4	-	85	74	-	81	7	-	98	90	-	98	2
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2000	-	19	-	-	20	18	-	16	-	-	13	18	-	43	80	-	71	17
	2015	-	19	-	-	20	18	-	16	-	-	13	18	-	43	80	-	71	17
Paraguay	2000	-	72	64	-	51	24	-	48	43	-	19	33	-	92	82	-	77	16
	2015	-	95	86	-	89	10	-	91	82	-	81	17	-	97	89	-	95	4
Pérou	2000	45	72	66	45	72	10	14	36	45	14	34	18	56	86	74	56	86	6
	2015	50	84	73	50	83	8	20	67	51	20	60	14	58	89	79	58	89	6
Philippines	2000	-	39	79	-	47	42	-	26	74	-	32	52	-	54	84	-	63	31
	2015	-	61	83	-	43	50	-	47	79	-	31	58	-	78	88	-	59	40
Pologne	2000	-	-	-	-	96	-	-	-	-	-	92	-	-	-	-	-	99	-
	2015	94	95	-	98	97	1	-	91	-	-	95	1	-	97	-	-	99	0
Portugal	2000	93	98	93	95	98	0	-	97	90	-	98	0	-	99	96	-	99	0
	2015	95	96	95	99	100	0	-	97	91	-	100	0	-	96	98	-	100	0
Porto Rico	2000	-	94	75	-	94	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	94	94	-	94	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	2000	-	97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Corée	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	98	99	-	98	98	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Moldova	2000	36	41	82	76	38	48	-	14	74	-	1	75	-	74	92	-	82	15
	2015	70	71	85	74	60	28	-	59	79	-	37	44	-	87	92	-	88	9
Réunion	2000	-	100	-	-	100	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	100	-	-	100	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	2000	95	100	-	95	56	44	-	100	-	-	17	83	-	100	-	-	91	9
	2015	88	100	-	99	-	-	-	100	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-
Fédération de Russie	2000	75	75	-	94	79	17	-	53	-	-	44	43	-	83	-	-	92	7
	2015	76	76	-	95	92	5	-	55	-	-	81	10	-	83	-	-	96	3
Rwanda	2000	-	4	-	-	37	30	-	0	-	-	32	32	26	26	85	80	68	16
	2015	-	13	-	-	40	38	-	4	-	-	27	46	36	36	89	84	73	16
Sainte-Hélène	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	98	-	-	98	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	2000	-	97	86	-	97	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	2000	-	86	-	-	89	1	-	85	-	-	87	1	-	89	-	-	95	0
	2015	-	96	-	-	96	4	-	96	-	-	95	5	-	94	-	-	100	0
Saint-Pierre-et-Miquelon	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	83	83	91	91	91	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2000	-	92	68	-	86	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	94	70	-	93	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Samoa	2000	-	92	95	-	86	9	-	93	-	-	85	11	-	88	-	-	90	0
	2015	-	94	97	-	82	15	-	93	-	-	84	13	-	98	-	-	77	23
Saint-Marin	2000	100	100	100	100	100	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	100	100	100	100	100	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	2000	-	27	-	-	74	6	-	19	-	-	64	8	-	33	-	-	83	4
	2015	-	36	-	-	91	5	-	24	-	-	81	7	-	42	-	-	96	3

ANNEXE 3 Estimations nationales de l'accès à l'eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	
				Arabie saoudite	2000	21 392	80	97	-	3	0	0,21	-	-	-	-	-	-	-
	2015	31 540	83	100	-	0	0		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	2000	9 861	40	62	4	33	2	0,90	42	5	50	3	1,41	91	2	6	1	0,00	
	2015	15 129	44	75	5	19	0		63	8	29	0		91	2	7	0		
Serbie	2000	9 463	53	92	8	0	0	-0,04	93	7	1	0	0,16	91	9	0	0	-0,20	
	2015	8 851	56	91	8	1	0		95	4	1	0		88	11	1	0		
Seychelles	2000	81	50	93	-	7	0	0,20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	96	54	96	-	0	4		-	-	-	-		-	-	-	-		
Sierra Leone	2000	4 061	36	39	6	16	39	1,29	24	3	17	56	1,55	66	12	14	9	0,59	
	2015	6 453	40	58	9	17	16		47	6	23	24		75	14	7	4		
Singapour	2000	3 918	100	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-	-	100	-	0	0	0,00	
	2015	5 604	100	100	-	0	0		-	-	-	-		100	-	0	0		
Saint-Martin (partie hollandaise)	2000	32	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	39	100	96	-	5	0		-	-	-	-		-	-	-	-		
République slovaque	2000	5 386	56	98	2	0	0	0,00	97	3	0	0	0,00	99	1	0	0	0,00	
	2015	5 426	54	98	2	0	0		97	3	0	0		99	1	0	0		
Slovénie	2000	1 989	51	100	-	0	0	-0,01	99	-	1	0	0,00	100	-	0	0	-0,01	
	2015	2 068	50	100	-	0	0		99	-	1	0		100	-	0	0		
Îles Salomon	2000	412	16	80	6	10	4	-1,08	78	6	11	4	-1,46	90	3	5	1	0,00	
	2015	584	22	64	4	17	15		56	5	20	19		90	3	5	1		
Somalie	2000	7 385	33	21	9	36	35	1,29	7	6	39	48	0,90	48	14	29	8	1,44	
	2015	10 787	40	40	19	29	12		20	18	43	19		70	20	9	1		
Afrique du Sud	2000	44 897	57	77	10	4	8	0,51	52	20	9	19	0,74	96	3	1	0	0,03	
	2015	54 490	65	85	10	2	3		63	24	5	9		97	3	0	0		
Soudan du Sud	2000	6 693	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	12 340	19	50	30	13	7		48	29	15	7		60	34	2	5		
Espagne	2000	40 750	76	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	
	2015	46 122	80	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0		
Sri Lanka	2000	18 784	18	77	2	13	7	0,99	73	3	16	9	1,20	95	2	2	0	0,07	
	2015	20 715	18	92	3	5	0		91	3	5	0		96	2	1	0		
Soudan	2000	28 080	32	43	19	29	8	1,03	35	18	35	11	1,09	60	21	16	3	0,85	
	2015	40 235	34	59	26	6	9		52	27	8	13		73	25	1	1		
Suriname	2000	481	66	89	1	3	8	0,39	72	1	5	22	1,06	97	0	2	0	0,05	
	2015	543	66	95	1	1	4		88	1	0	11		98	0	1	0		
Swaziland	2000	1 064	23	52	5	15	27	1,03	42	6	18	34	1,22	87	1	6	5	0,54	
	2015	1 287	21	68	8	10	15		60	9	12	19		95	2	2	2		
Suède	2000	8 872	84	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	
	2015	9 779	86	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0		
Suisse	2000	7 166	73	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	
	2015	8 299	74	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0		
République arabe syrienne	2000	16 354	52	95	2	3	0	0,13	90	4	6	1	0,28	100	1	0	0	-0,05	
	2015	18 502	58	97	2	1	0		94	4	2	0		99	0	1	0		
Tadjikistan	2000	6 186	26	57	3	6	34	1,13	45	3	8	44	1,53	92	2	1	4	-0,01	
	2015	8 482	27	74	4	3	18		68	5	4	23		92	2	1	5		
Thaïlande	2000	62 693	31	94	1	4	0	0,27	92	1	6	1	0,35	99	0	1	0	0,02	
	2015	67 959	50	98	1	1	0		97	1	1	1		99	0	0	0		
ex-République yougo-slave de Macédoine	2000	2 012	59	98	1	1	0	-0,07	98	1	1	0	0,03	98	2	0	0	-0,16	
	2015	2 078	57	97	3	1	0		98	1	1	0		96	4	0	0		
Timor-Leste	2000	847	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	1 185	33	70	6	18	6		60	8	24	8		91	2	7	0		
Togo	2000	4 875	33	45	4	28	23	1,16	30	5	32	33	1,02	78	3	18	1	0,81	
	2015	7 305	40	63	6	18	14		45	8	25	22		90	4	6	0		

	PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
			Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés					
			Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations
	Arabie saoudite	2000	-	79	-	-	60	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	99	-	-	98	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sénégal	2000	-	37	-	-	53	13	-	11	-	-	30	17	-	76	93	-	86	7
		2015	-	60	-	-	70	10	-	45	-	-	59	12	-	79	93	-	86	7
	Serbie	2000	76	76	-	99	81	19	-	60	-	-	61	38	-	91	-	-	98	2
		2015	88	88	-	99	95	4	-	95	-	-	92	7	-	83	-	-	97	2
	Seychelles	2000	-	90	-	-	86	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	95	-	-	95	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sierra Leone	2000	-	13	-	-	21	24	-	2	-	-	6	20	-	32	-	-	48	30
		2015	-	11	-	-	28	40	-	5	-	-	17	36	-	20	-	-	43	45
	Singapour	2000	100	100	-	100	100	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	100	-	100	100	0
		2015	100	100	-	100	100	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	100	-	100	100	0
	Saint-Martin (partie hollandaise)	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	90	-	-	84	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	République slovaque	2000	93	93	-	98	95	5	-	93	-	-	91	9	-	94	-	-	98	2
		2015	93	93	-	98	98	2	-	93	-	-	100	0	-	94	-	-	97	3
	Slovénie	2000	77	100	-	77	100	0	-	99	-	-	99	0	-	100	-	-	100	0
		2015	98	98	-	98	99	1	-	98	-	-	99	1	-	98	-	-	99	0
	Îles Salomon	2000	-	62	44	-	59	27	-	58	68	-	57	28	-	83	-	-	73	21
		2015	-	51	35	-	47	21	-	42	49	-	40	21	-	83	-	-	73	21
	Somalie	2000	-	11	22	-	11	19	-	1	7	-	4	9	-	31	52	-	24	38
		2015	-	19	43	-	30	29	-	2	22	-	8	30	-	45	75	-	62	28
	Afrique du Sud	2000	-	64	83	-	81	6	-	30	67	-	58	13	91	91	96	97	98	1
		2015	-	74	72	-	90	5	-	43	48	-	75	12	85	90	85	97	99	1
	Soudan du Sud	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	2	-	-	7	73	-	1	-	-	6	71	-	7	-	-	12	81
	Espagne	2000	98	100	-	99	99	1	-	100	-	-	100	0	-	100	-	-	99	1
		2015	98	98	-	98	100	0	-	98	-	-	100	0	-	98	-	-	100	0
	Sri Lanka	2000	-	58	73	-	27	53	-	52	68	-	15	61	85	85	94	95	79	19
		2015	-	77	89	-	38	58	-	74	87	-	29	65	93	93	98	96	75	23
	Soudan	2000	-	28	60	-	29	34	-	17	54	-	18	36	-	52	73	-	51	30
		2015	-	38	82	-	44	41	-	24	78	-	32	46	-	63	88	-	67	31
	Suriname	2000	-	87	50	-	76	13	-	68	44	-	49	24	-	96	53	-	90	8
		2015	-	90	53	-	67	28	-	78	53	-	47	42	-	97	53	-	77	21
	Swaziland	2000	-	28	-	-	45	12	-	16	-	-	35	14	67	67	89	81	82	7
		2015	-	46	-	-	57	18	-	34	-	-	47	22	88	91	97	88	93	4
	Suède	2000	98	98	-	100	100	0	-	98	-	-	100	0	-	98	-	-	100	0
		2015	98	98	-	100	100	0	-	98	-	-	100	0	-	98	-	-	100	0
	Suisse	2000	93	97	-	93	100	0	-	98	-	-	100	0	-	97	-	-	100	0
		2015	95	97	-	95	100	0	-	98	-	-	100	0	-	97	-	-	100	0
	République arabe syrienne	2000	-	79	-	-	80	17	-	64	-	-	63	31	-	93	-	-	96	4
		2015	-	81	-	-	86	13	-	67	-	-	80	18	-	92	-	-	90	9
	Tadjikistan	2000	37	38	39	39	48	12	-	22	32	-	33	15	-	82	58	-	89	5
		2015	47	48	51	68	60	18	-	36	48	-	50	23	-	82	58	-	89	5
	Thaïlande	2000	-	90	-	-	33	62	-	87	-	-	15	78	-	97	-	-	72	27
		2015	-	97	-	-	67	32	-	96	-	-	49	49	-	99	-	-	84	15
	ex-République yougo-slave de Macédoine	2000	91	91	-	99	93	7	81	81	-	99	85	14	98	98	100	100	98	2
		2015	83	94	-	88	92	7	75	98	-	75	85	14	90	90	100	99	98	1
	Timor-Leste	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	50	-	-	42	34	-	37	-	-	30	38	-	78	-	-	66	27
	Togo	2000	-	11	-	-	38	12	-	5	-	-	20	15	-	23	-	-	75	6
		2015	-	15	-	-	24	44	-	5	-	-	9	44	-	31	-	-	48	45

ANNEXE 3 Estimations nationales de l'accès à l'eau de boisson

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	MILIEU RURAL					Taux annuel de changement dans l'approvisionnement élémentaire	MILIEU URBAIN				
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire		Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)		Non amélioré	Eaux de surface			
Tokélaou	2000	2	0	99	-	1	0		99	-	1	0		-	-	-	-			
	2015	1	0	100	-	0	0	0,07	100	-	0	0	0,07	-	-	-	-	-		
Tonga	2000	98	23	98	-	2	0		99	-	1	0		97	-	3	0			
	2015	106	24	100	-	0	0	0,09	100	-	0	0	0,07	100	-	0	0	0,16		
Trinité-et-Tobago	2000	1 268	11	92	1	6	1		-	-	-	-		-	-	-	-			
	2015	1 360	8	97	1	2	0	0,34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tunisie	2000	9 699	63	88	4	7	1		70	11	17	2		98	0	2	0			
	2015	11 254	67	94	4	1	0	0,44	83	12	4	0	0,86	100	0	0	0	0,14		
Turquie	2000	63 240	65	95	-	4	0		89	-	10	0		99	-	1	0			
	2015	78 666	73	99	-	1	0	0,23	100	-	0	0	0,69	99	-	1	0	-0,02		
Turkménistan	2000	4 501	46	84	5	2	10		78	1	3	18		91	9	0	0			
	2015	5 374	50	94	5	0	0	0,70	98	2	0	1	1,29	91	9	0	0	0,04		
Îles Turques et Caïques	2000	19	85	86	-	14	0		-	-	-	-		-	-	-	-			
	2015	34	92	94	-	6	0	0,52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tuvalu	2000	9	46	-	-	-	-		-	-	-	-		-	-	-	-			
	2015	10	60	99	-	1	0	-	99	-	1	0	-	100	-	0	0	-		
Ouganda	2000	23 758	12	30	30	26	14		24	31	29	16		71	20	8	1			
	2015	39 032	16	39	38	15	8	0,59	32	41	17	10	0,54	73	20	6	1	0,09		
Ukraine	2000	48 746	67	96	2	2	0		93	1	6	0		97	3	1	0			
	2015	44 824	70	98	2	0	0	0,14	100	0	0	0	0,41	97	3	0	0	0,01		
Émirats arabes unis	2000	3 050	80	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0			
	2015	9 157	86	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00		
Royaume-Uni	2000	58 867	79	100	-	0	0		100	-	0	0		100	-	0	0			
	2015	64 716	83	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00	100	-	0	0	0,00		
République-Unie de Tanzanie	2000	33 992	22	32	8	43	17		21	8	50	21		69	8	20	3			
	2015	53 470	32	50	13	24	13	1,24	37	15	31	18	1,06	79	9	9	3	0,67		
Îles Vierges des États-Unis	2000	109	93	100	-	0	0		-	-	-	-		-	-	-	-			
	2015	106	95	100	-	0	0	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
États-Unis d'Amérique	2000	282 896	79	-	-	-	-		-	-	-	-		100	-	0	0			
	2015	321 774	82	99	-	1	0	-	97	-	3	0	-	100	-	0	0	0,00		
Uruguay	2000	3 321	92	97	1	2	0		72	4	22	2		99	0	1	0			
	2015	3 432	95	99	1	0	0	0,17	94	5	1	0	1,42	100	0	0	0	0,04		
Ouzbékistan	2000	24 518	37	85	6	3	6		79	8	5	7		95	1	0	3			
	2015	29 893	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	1	0	0	0,23		
Vanuatu	2000	185	22	82	1	11	7		78	1	13	8		96	0	4	0			
	2015	265	26	91	1	2	6	0,59	87	1	3	8	0,64	99	0	0	0	0,25		
Venezuela (République bolivarienne du)	2000	24 481	88	96	-	1	3		82	-	1	17		98	-	1	1			
	2015	31 108	89	97	-	2	1	0,09	86	-	5	9	0,30	99	-	1	0	0,05		
Viet Nam	2000	80 286	24	78	3	10	9		74	2	12	12		90	5	3	2			
	2015	93 448	34	91	3	5	0	0,89	91	1	7	1	1,13	92	6	2	0	0,12		
Îles Wallis-et-Futuna	2000	14	0	100	-	0	0		100	-	0	0		-	-	-	-			
	2015	13	0	100	-	0	0	-0,01	100	-	0	0	-0,01	-	-	-	-	-		
Cisjordanie et bande de Gaza	2000	3 224	72	88	0	10	1		84	1	12	3		90	0	9	1			
	2015	4 668	75	88	0	12	0	-0,04	94	1	5	0	0,64	86	0	14	0	-0,28		
Sahara occidental	2000	306	84	-	-	-	-		-	-	-	-		-	-	-	-			
	2015	573	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Yémen	2000	17 795	26	43	12	40	5		30	12	53	6		79	14	6	1			
	2015	26 832	35	70	21	4	5	1,84	63	25	6	7	2,20	85	15	0	0	0,38		
Zambie	2000	10 585	35	49	5	28	19		30	5	38	27		83	4	11	2			
	2015	16 212	41	61	6	21	12	0,84	44	7	29	19	0,96	86	4	9	1	0,14		
Zimbabwe	2000	12 500	34	70	10	14	6		58	13	20	8		94	4	1	0			
	2015	15 603	32	67	10	17	7	-0,25	54	12	23	11	-0,30	94	4	3	0	-0,05		

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
		Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés					
		Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations
Tokélaou	2000	-	74	-	-	-	-	-	74	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA
	2015	-	91	-	-	94	5	-	91	-	-	94	5	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Tonga	2000	-	98	-	-	96	2	-	99	-	-	97	2	-	97	-	-	94	3
	2015	-	71	-	-	94	6	-	71	-	-	97	3	-	74	-	-	86	14
Trinité-et-Tobago	2000	-	82	73	-	83	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	95	80	-	92	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	2000	37	86	92	37	80	12	-	70	-	-	58	23	-	96	98	-	92	6
	2015	93	93	99	99	87	12	-	83	-	-	68	28	-	98	100	-	96	4
Turquie	2000	-	94	-	-	91	4	-	86	-	-	80	10	-	98	-	-	98	1
	2015	-	96	-	-	99	0	-	94	-	-	100	0	-	97	-	-	99	0
Turkménistan	2000	67	71	-	70	56	32	50	58	-	50	29	50	87	87	-	94	88	11
	2015	86	90	-	92	56	44	87	94	-	87	33	67	86	86	-	97	79	21
Îles Turques et Caïques	2000	-	85	-	-	42	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	90	-	-	68	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tuvalu	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	97	-	-	99	0	-	-	-	-	99	0	0	-	0	50	100	0
Ouganda	2000	4	4	52	31	9	50	1	1	49	24	2	53	25	25	78	84	60	31
	2015	6	6	67	42	19	58	4	4	65	32	11	62	18	18	79	93	56	37
Ukraine	2000	65	66	-	91	79	18	-	6	-	-	49	45	-	95	-	-	94	5
	2015	92	92	-	93	66	34	-	100	-	-	26	74	-	89	-	-	83	16
Émirats arabes unis	2000	-	89	99	-	79	21	-	85	-	-	71	29	-	90	99	-	80	19
	2015	-	89	99	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	90	99	-	-	-
Royaume-Uni	2000	96	96	-	100	100	0	-	97	-	-	100	0	-	95	-	-	100	0
	2015	96	96	-	100	100	0	-	97	-	-	100	0	-	95	-	-	100	0
République-Unie de Tanzanie	2000	-	2	19	-	35	5	-	0	15	-	24	4	8	8	29	66	72	5
	2015	-	19	29	-	35	28	-	8	27	-	24	27	34	42	34	75	59	30
Îles Vierges des États-Unis	2000	-	99	-	-	68	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	99	-	-	64	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis d'Amérique	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	100	100	100	100	0
	2015	99	99	99	99	99	0	-	97	96	-	95	2	100	100	100	100	100	0
Uruguay	2000	-	96	97	-	96	2	-	72	-	-	58	18	94	98	99	94	99	0
	2015	-	99	100	-	100	0	-	94	-	-	94	4	94	99	100	94	100	0
Ouzbékistan	2000	51	51	-	85	73	18	32	32	-	82	62	25	84	84	96	91	91	5
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	87	100	93	100	0
Vanuatu	2000	-	45	-	-	50	32	-	38	-	-	41	38	-	68	-	-	83	13
	2015	-	50	-	-	32	60	-	43	-	-	23	65	-	71	-	-	56	44
Venezuela (République bolivarienne du)	2000	-	87	60	-	85	11	-	53	51	-	50	32	-	91	61	-	90	8
	2015	-	89	60	-	86	11	-	59	53	-	52	34	-	93	61	-	90	8
Viet Nam	2000	-	65	-	-	13	67	-	57	-	-	2	74	-	90	95	-	49	47
	2015	-	88	-	-	40	55	-	91	-	-	20	72	-	83	98	-	78	20
Îles Wallis-et-Futuna	2000	-	99	-	-	100	0	-	99	-	-	100	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA
	2015	-	99	-	-	99	0	-	99	-	-	99	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Cisjordanie et bande de Gaza	2000	-	81	81	-	84	4	-	81	79	-	69	16	-	81	81	-	90	0
	2015	-	80	80	-	52	36	-	90	89	-	81	14	-	77	77	-	42	43
Sahara occidental	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	2000	-	31	35	-	43	12	-	16	27	-	35	7	-	70	58	-	66	27
	2015	-	49	58	-	42	50	-	35	56	-	24	64	-	75	62	-	76	24
Zambie	2000	-	20	-	-	33	20	-	4	-	-	7	28	49	49	70	67	82	6
	2015	-	23	-	-	29	38	-	6	-	-	4	48	47	47	90	89	66	23
Zimbabwe	2000	-	39	61	-	42	39	-	11	60	-	13	58	-	94	62	-	98	0
	2015	-	32	57	-	29	47	-	14	55	-	9	57	-	70	61	-	71	26



ANNEXE 4 Estimations nationales de l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
				Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre
Afghanistan	2000	19 702	21	24	5	44	26	1,02	-0,86	22	3	43	32	0,74	-0,87	31	12	49	8	1,67	-0,51
	2015	32 527	27	39	9	38	14			33	5	43	18			56	21	23	0		
Albanie	2000	3 122	42	88	2	9	1	0,62	-0,04	82	2	14	1	0,98	-0,05	97	2	1	0	0,09	-0,03
	2015	2 897	57	98	2	0	0			97	3	0	0			98	2	0	0		
Algérie	2000	31 184	60	84	8	1	6	0,25	-0,37	72	10	3	15	0,66	-0,84	91	7	0	1	-0,11	-0,04
	2015	39 667	71	87	8	3	1			82	11	4	2			90	7	3	0		
Samoa américaines	2000	58	89	63	37	1	-	-0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	56	87	62	36	1	-			-	-	-	-			-	-	-	-		
Andorre	2000	65	92	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	70	85	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Angola	2000	15 059	32	20	8	20	51	1,26	-1,23	8	2	24	67	0,92	-0,70	48	21	13	19	0,99	-1,07
	2015	25 022	44	39	15	13	33			21	5	17	56			62	27	7	3		
Anguilla	2000	11	100	90	2	6	2	0,48	-0,11	NA	NA	NA	NA	NA	NA	90	2	6	2	0,48	-0,11
	2015	15	100	97	2	1	1			NA	NA	NA	NA			97	2	1	1		
Antigua-et-Barbuda	2000	78	32	82	4	12	1	0,34	-0,07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	92	24	88	4	8	0			-	-	-	-			-	-	-	-		
Argentine	2000	37 057	89	95	3	2	-	0,00	-	97	0	3	0	-0,21	-	95	4	2	-	0,03	-
	2015	43 417	92	95	3	1	1			94	0	6	0			95	4	0	1		
Arménie	2000	3 076	65	90	2	8	0	0,08	-0,01	82	0	18	0	0,12	0,00	95	3	2	0	0,09	-0,01
	2015	3 018	63	92	2	7	0			83	0	17	0			96	3	1	0		
Aruba	2000	91	47	98	0	1	1	-0,05	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	104	42	98	0	1	1			-	-	-	-			-	-	-	-		
Australie	2000	19 107	87	100	0	0	0	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	23 969	89	100	0	0	0			-	-	-	-			-	-	-	-		
Autriche	2000	8 051	66	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	8 545	66	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Azerbaïdjan	2000	8 118	51	66	4	30	0	1,58	0,00	54	2	45	0	2,21	0,01	77	7	16	0	0,97	-0,01
	2015	9 754	55	89	6	5	0			87	2	11	0			92	8	0	0		
Bahamas	2000	298	82	89	4	6	1	0,23	-0,08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	388	83	92	5	3	0			-	-	-	-			-	-	-	-		
Bahreïn	2000	667	88	100	0	0	0	0,01	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	1 377	89	100	0	0	0			-	-	-	-			-	-	-	-		
Bangladesh	2000	131 281	24	25	12	44	18	1,44	-1,22	21	9	48	22	1,52	-1,48	41	22	32	5	0,86	-0,36
	2015	160 996	34	47	22	31	0			43	19	38	0			54	29	18	0		
Barbade	2000	270	34	88	2	10	1	0,57	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	284	31	96	2	1	1			-	-	-	-			-	-	-	-		
Biélorus	2000	9 952	70	95	5	0	0	-0,05	0,00	97	2	0	0	-0,16	0,00	94	6	0	0	0,01	0,00
	2015	9 496	77	94	5	1	0			95	2	3	0			94	6	0	0		
Belgique	2000	10 268	97	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	11 299	98	99	1	0	0			99	1	0	0			99	1	0	0		
Belize	2000	247	48	83	8	5	4	0,31	-0,21	79	10	4	7	0,36	-0,37	87	7	5	1	0,29	-0,03
	2015	359	44	87	9	3	1			84	10	4	2			91	7	1	1		
Bénin	2000	6 949	38	10	14	8	68	0,26	-0,84	3	6	5	86	0,14	-0,63	21	28	13	39	0,28	-0,70
	2015	10 880	44	14	20	11	55			5	9	9	76			25	34	13	28		
Bermudes	2000	64	100	100	0	0	0	-0,01	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	0	0	0	-0,01	0,00
	2015	62	100	100	0	0	0			NA	NA	NA	NA			100	0	0	0		
Bhoutan	2000	564	25	53	7	29	11	0,65	-0,77	46	4	37	14	0,74	-0,91	75	15	5	5	-0,16	-0,36
	2015	775	39	63	8	29	0			57	4	39	0			72	15	13	0		

« - » = estimation non disponible, NA = non applicable. Pour les méthodes d'estimations JMP, voir l'annexe 1. Taux annuel de changement en points de pourcentage par an, établi en calculant la différence entre les estimations de 2015 et de 2000, divisée par 15. Pour des estimations non arrondies, consultez www.washdata.org.



	PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN								
			Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)								
			Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts
	Afghanistan	2000	-	-	-	-	17	6	2	-	-	-	-	20	1	1	-	-	-	-	7	19	5
		2015	-	-	-	-	30	7	3	-	-	-	-	31	1	1	-	-	-	-	30	19	7
	Albanie	2000	55	13	0	42	11	14	63	48	20	0	28	18	22	42	64	2	0	62	1	3	93
		2015	65	1	0	64	0	2	96	64	2	0	62	0	4	93	65	0	0	65	0	0	98
	Algérie	2000	21	10	0	11	4	16	64	24	17	0	7	7	26	39	19	5	0	14	3	8	81
		2015	19	6	0	13	4	8	76	24	15	0	9	10	20	52	17	2	0	15	1	2	86
	Samoa américaines	2000	-	-	-	-	16	27	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		2015	-	-	-	-	7	25	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Andorre	2000	6	0	0	6	0	-	100	6	0	0	6	0	-	100	6	0	0	6	0	-	100
		2015	100	0	0	100	0	-	100	100	0	0	100	0	-	100	100	0	0	100	0	-	100
	Angola	2000	-	-	-	-	15	0	6	-	-	-	-	6	0	1	-	-	-	-	33	0	14
		2015	-	-	-	-	5	28	7	-	-	-	-	4	16	1	-	-	-	-	5	44	13
	Anguilla	2000	-	-	-	-	0	89	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	-	0	89	1	
		2015	-	-	-	-	4	92	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	-	4	92	1	
	Antigua-et-Barbuda	2000	-	-	-	5	10	68	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	-	-	1	11	76	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Argentine	2000	29	25	0	4	22	27	46	-	-	-	0	64	29	4	27	22	0	5	18	26	51
		2015	26	19	0	8	10	28	57	-	-	-	1	27	56	10	25	17	0	8	9	25	61
	Arménie	2000	-	-	-	-	28	0	62	-	-	-	-	62	0	19	-	-	-	-	10	0	85
		2015	-	-	-	-	25	1	66	-	-	-	-	64	2	18	-	-	-	-	2	0	94
	Aruba	2000	-	-	-	14	1	82	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	-	-	7	0	90	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Australie	2000	65	6	0	60	12	-	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	74	6	0	68	12	-	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Autriche	2000	97	3	0	94	1	5	94	92	8	0	84	0	15	84	99	1	0	98	2	0	98
		2015	97	3	0	94	1	5	94	92	8	0	84	0	15	84	99	1	0	98	2	0	98
	Azerbaïdjan	2000	-	-	-	36	28	1	37	-	-	-	0	52	1	0	71	4	0	68	6	1	70
		2015	-	-	-	35	52	1	37	-	-	-	6	80	1	6	73	16	0	58	30	1	61
	Bahamas	2000	-	-	-	9	3	75	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	-	-	10	1	79	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Bahreïn	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Bangladesh	2000	-	-	-	-	16	7	2	15	15	0	0	17	3	0	-	-	-	-	14	20	7
		2015	-	-	-	-	34	9	3	32	32	0	0	37	6	0	-	-	-	-	30	15	9
	Barbade	2000	-	-	-	0	78	10	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	-	-	5	82	10	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Bélarus	2000	82	13	0	69	23	2	70	66	31	0	36	58	3	36	88	5	0	83	9	1	84
		2015	76	5	0	71	4	5	85	71	13	0	58	12	14	69	78	2	0	75	2	3	89
	Belgique	2000	70	30	0	40	31	28	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	97	2	0	95	0	5	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Belize	2000	-	-	-	8	38	32	13	-	-	-	0	57	21	1	-	-	-	-	16	15	43
		2015	-	-	-	5	26	53	8	-	-	-	0	38	45	1	-	-	-	-	11	9	64
	Bénin	2000	-	-	-	-	9	1	0	-	-	-	-	3	0	0	-	-	-	-	17	3	0
		2015	-	-	-	-	12	2	1	-	-	-	-	5	0	0	-	-	-	-	20	3	1
	Bermudes	2000	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	-	-	-	-	
		2015	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	-	-	-	-	
	Bhoutan	2000	-	-	-	-	40	10	4	-	-	-	-	36	9	1	-	-	-	-	52	12	10
		2015	-	-	-	-	13	45	5	-	-	-	-	23	33	1	-	-	-	-	0	62	10

ANNEXE 4 Estimations nationales de l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN					
				Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre
				Costa Rica	2000	3 925	59	94	1	4	1	0,20	-0,04	90	1	7	1	0,28	-0,05	97	1
	2015	4 808	77	97	1	2	0			94	1	4	0			98	1	1	0		
Côte d'Ivoire	2000	16 518	44	22	18	23	36	0,50	-0,84	9	11	21	59	0,25	-0,83	40	29	25	7	0,31	-0,16
	2015	22 702	54	30	24	22	24			13	15	26	47			45	32	19	4		
Croatie	2000	4 428	56	97	2	1	0	0,02	-0,02	96	2	1	1	0,02	-0,04	98	1	1	0	0,02	0,00
	2015	4 240	59	97	2	1	0			96	2	2	0			98	1	0	0		
Cuba	2000	11 117	75	89	5	4	2	0,11	-0,10	80	6	10	5	0,55	-0,26	92	5	2	1	-0,04	-0,04
	2015	11 390	77	91	5	4	0			88	6	5	1			92	5	4	0		
Curaçao	2000	132	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	157	89	99	0	1	0			-	-	-	-			-	-	-	-		
Chypre	2000	943	69	100	0	0	0	-0,04	0,00	100	0	0	0	-0,09	0,00	100	0	0	0	-0,02	0,00
	2015	1 165	67	99	0	1	0			99	0	1	0			100	0	0	0		
République tchèque	2000	10 263	74	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	10 543	73	99	1	0	0			99	1	0	0			99	1	0	0		
République populaire démocratique de Corée	2000	22 840	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	25 155	61	77	4	18	0			68	3	29	0			83	6	12	0		
République démocratique du Congo	2000	48 049	35	22	22	45	10	-0,18	0,12	21	16	49	14	-0,26	0,27	24	34	39	3	-0,09	0,07
	2015	77 267	42	20	21	47	12			18	13	51	18			23	32	41	4		
Danemark	2000	5 338	85	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	5 669	88	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Djibouti	2000	723	77	51	4	29	16	0,03	0,48	13	2	25	60	0,00	1,12	63	5	31	2	0,00	0,33
	2015	888	77	51	4	22	23			13	2	8	77			63	5	26	7		
Dominique	2000	70	65	64	3	16	17	0,92	-0,90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	73	70	78	3	15	4			-	-	-	-			-	-	-	-		
République dominicaine	2000	8 563	62	79	12	4	5	0,22	-0,10	70	14	7	9	0,23	-0,09	85	11	2	2	0,00	0,00
	2015	10 528	79	83	12	2	3			74	15	4	8			85	11	2	2		
Équateur	2000	12 629	60	71	8	7	14	1,02	-0,77	53	5	12	29	1,81	-1,40	82	9	3	5	0,47	-0,32
	2015	16 144	64	86	9	1	3			80	8	3	8			89	10	0	0		
Égypte	2000	68 335	43	92	4	2	2	0,05	-0,12	89	5	2	3	0,05	-0,20	97	2	1	0	0,04	0,00
	2015	91 508	43	93	4	3	0			90	5	5	0			97	2	0	0		
El Salvador	2000	5 812	59	82	6	1	11	0,61	-0,61	71	5	2	21	1,07	-1,10	90	6	1	3	0,24	-0,23
	2015	6 127	67	91	7	1	2			87	7	2	5			93	7	0	0		
Guinée équatoriale	2000	531	39	80	8	11	-	-0,38	-	80	7	14	-	-0,59	-	81	11	8	-	-0,05	-
	2015	845	40	75	8	13	4			71	6	18	5			80	11	6	3		
Érythrée	2000	3 535	18	8	4	1	88	0,25	-0,79	2	0	0	98	0,31	-0,62	36	19	5	41	-0,47	-0,52
	2015	5 228	23	11	5	8	76			6	1	4	89			29	15	23	33		
Estonie	2000	1 399	69	99	0	1	0	0,03	0,00	99	0	1	0	0,07	0,00	99	0	0	0	0,02	0,00
	2015	1 313	68	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Éthiopie	2000	66 444	15	3	4	13	80	0,26	-3,51	1	0	9	90	0,22	-3,84	15	25	37	23	0,20	-1,04
	2015	99 391	19	7	7	59	27			4	1	62	32			18	30	44	7		
Îles Malouines	2000	3	68	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	3	76	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Îles Féroé	2000	46	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	48	42	91	0	9	0			-	-	-	-			-	-	-	-		
Fidji	2000	811	48	80	3	16	1	1,01	-0,03	71	3	25	1	1,63	-0,06	91	3	5	0	0,33	0,00
	2015	892	54	96	4	0	0			95	4	1	0			96	4	0	0		
Finlande	2000	5 176	82	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	5 503	84	99	1	0	0			99	1	0	0			99	1	0	0		
France	2000	59 387	76	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	64 395	80	99	1	0	0			99	1	0	0			99	1	0	0		
Guyane française	2000	163	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	269	84	90	0	10	0			-	-	-	-			-	-	-	-		

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL							MILIEU URBAIN						
		Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						
		Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts
Costa Rica	2000	-	-	-	1	4	62	29	-	-	-	0	8	76	6	-	-	-	2	1	52	44
	2015	-	-	-	1	0	74	23	-	-	-	0	0	88	6	-	-	-	1	0	70	29
Côte d'Ivoire	2000	-	-	-	-	14	5	4	-	-	-	-	8	1	0	-	-	-	-	21	10	9
	2015	-	-	-	-	18	9	4	-	-	-	-	11	2	0	-	-	-	-	23	15	7
Croatie	2000	60	20	0	39	5	36	56	-	-	-	20	7	60	29	64	10	0	55	3	16	78
	2015	60	20	0	40	5	35	58	-	-	-	20	8	60	29	65	10	0	55	3	16	78
Cuba	2000	32	25	0	8	23	26	40	-	-	-	2	49	18	12	31	22	0	9	15	29	49
	2015	31	22	0	9	20	24	47	-	-	-	3	47	28	14	28	17	0	11	12	23	57
Curaçao	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	80	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chypre	2000	76	24	0	53	47	-	53	-	-	-	9	91	-	9	87	14	0	73	27	-	73
	2015	76	24	0	52	48	-	52	-	-	-	9	90	-	9	86	13	0	73	27	-	73
République tchèque	2000	87	5	0	82	1	9	88	79	16	0	63	3	28	68	90	2	0	89	1	3	96
	2015	82	5	0	76	1	10	88	75	16	0	59	3	28	68	85	2	0	83	1	3	96
République populaire démocratique de Corée	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	18	4	55	-	-	-	-	23	6	40	-	-	-	-	15	3	65
République démocratique du Congo	2000	-	-	-	-	19	2	1	-	-	-	-	21	0	0	-	-	-	-	17	5	2
	2015	-	-	-	-	17	3	0	-	-	-	-	17	0	0	-	-	-	-	18	5	0
Danemark	2000	93	5	0	88	0	10	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	93	5	0	88	0	10	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	2000	-	-	-	-	36	10	5	-	-	-	-	13	0	0	-	-	-	-	43	13	6
	2015	-	-	-	-	36	10	5	-	-	-	-	13	0	0	-	-	-	-	43	13	6
Dominique	2000	-	-	-	0	14	37	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	0	12	51	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République dominicaine	2000	-	-	-	13	34	19	26	-	-	-	4	50	11	9	-	-	-	18	23	24	37
	2015	-	-	-	10	14	48	21	-	-	-	2	33	36	5	-	-	-	12	9	51	25
Équateur	2000	42	32	0	10	20	15	36	43	40	0	3	31	12	10	42	27	0	15	13	18	52
	2015	42	27	0	16	6	25	55	57	50	0	6	16	42	22	34	13	0	21	1	15	74
Égypte	2000	53	33	0	20	61	5	27	-	-	-	3	79	7	4	62	19	0	43	36	2	59
	2015	61	17	0	43	12	22	58	-	-	-	26	20	36	34	70	3	0	67	3	3	91
El Salvador	2000	-	-	-	-	40	7	34	-	-	-	-	62	6	3	-	-	-	-	25	8	56
	2015	-	-	-	-	42	14	35	-	-	-	-	71	15	1	-	-	-	-	28	14	52
Guinée équatoriale	2000	-	-	-	-	66	5	9	-	-	-	-	72	5	3	-	-	-	-	58	6	17
	2015	-	-	-	-	61	5	8	-	-	-	-	59	5	7	-	-	-	-	65	6	9
Érythrée	2000	-	-	-	-	3	2	3	-	-	-	-	1	1	0	-	-	-	-	14	8	14
	2015	-	-	-	-	8	2	1	-	-	-	-	5	1	0	-	-	-	-	16	8	5
Estonie	2000	87	11	0	76	17	4	78	74	24	0	50	38	9	51	93	5	0	88	8	2	89
	2015	93	6	0	87	9	3	88	81	18	0	63	27	9	64	99	0	0	98	0	0	99
Éthiopie	2000	-	-	-	-	3	0	0	1	1	0	0	1	0	0	-	-	-	-	14	0	1
	2015	-	-	-	-	4	2	1	4	3	0	1	2	1	1	-	-	-	-	11	6	1
Îles Malouines	2000	-	-	-	-	99	-	1	-	-	-	-	99	-	1	-	-	-	-	99	-	1
	2015	-	-	-	-	99	-	1	-	-	-	-	99	-	1	-	-	-	-	99	-	1
Îles Féroé	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	0	0	-	0	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fidji	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Finlande	2000	89	11	0	78	21	-	78	-	-	-	4	96	-	4	97	3	0	94	5	-	94
	2015	92	8	0	84	16	-	84	-	-	-	20	80	-	20	98	2	0	96	4	-	96
France	2000	88	11	0	77	4	17	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	92	6	0	86	0	12	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyane française	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	58	2	0	56	4	0	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

ANNEXE 4 Estimations nationales de l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
				Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre
Polynésie française	2000	237	56	98	0	0	2	-0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	283	56	97	0	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Gabon	2000	1 232	80	39	31	28	2	0,13	0,09	35	21	42	3	-0,15	0,25	40	34	25	1	0,14	0,07
	2015	1 725	87	41	33	23	3	-	-	32	20	42	7	-	-	42	35	20	3	-	-
Gambie	2000	1 229	48	55	32	7	6	-0,90	-0,36	59	22	9	10	-1,56	-0,57	51	42	5	1	-0,36	-0,10
	2015	1 991	60	42	28	30	1	-	-	35	14	50	2	-	-	46	37	17	0	-	-
Géorgie	2000	4 744	53	97	2	0	1	-0,78	-0,09	97	1	0	3	-1,58	-0,19	96	3	1	0	-0,08	0,00
	2015	4 000	54	85	2	13	0	-	-	73	1	26	0	-	-	95	3	2	0	-	-
Allemagne	2000	81 896	73	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	80 689	75	99	1	0	0	-	-	99	1	0	0	-	-	99	1	0	0	-	-
Ghana	2000	18 825	44	11	45	22	22	0,21	-0,21	6	31	30	32	0,19	-0,08	17	62	12	8	0,09	-0,02
	2015	27 410	54	14	57	10	19	-	-	9	45	14	31	-	-	19	66	7	8	-	-
Gibraltar	2000	27	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	32	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	2000	10 954	73	97	1	1	1	0,16	-0,07	92	2	3	3	0,38	-0,21	98	1	1	0	0,07	-0,03
	2015	10 955	78	99	1	0	0	-	-	98	2	0	0	-	-	99	1	0	0	-	-
Groenland	2000	56	82	100	0	0	0	-0,02	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	-0,02	0,00
	2015	56	86	99	0	0	0	-	-	100	0	0	0	-	-	99	0	0	0	-	-
Grenade	2000	102	36	93	6	0	2	-1,06	0,11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	107	36	88	5	3	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guadeloupe	2000	431	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	468	98	99	0	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guam	2000	155	93	89	9	3	0	0,11	0,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	170	95	90	9	0	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guatemala	2000	11 689	45	59	8	19	14	0,54	-0,57	43	6	29	22	0,67	-0,82	79	10	7	4	0,13	-0,17
	2015	16 343	52	67	9	18	6	-	-	53	7	30	10	-	-	81	10	8	1	-	-
Guinée	2000	8 799	31	9	12	51	27	0,86	-0,81	3	4	54	39	0,77	-1,02	22	31	45	2	0,80	-0,04
	2015	12 609	37	22	28	35	15	-	-	15	17	45	24	-	-	34	47	17	1	-	-
Guinée-Bissau	2000	1 315	37	12	10	42	36	0,63	-1,33	4	2	39	55	0,29	-1,64	26	22	48	4	0,61	-0,13
	2015	1 844	49	21	17	45	16	-	-	8	5	57	30	-	-	35	31	33	2	-	-
Guyana	2000	742	29	78	8	12	1	0,52	-0,05	75	9	15	2	0,64	-0,04	86	8	5	1	0,22	-0,05
	2015	767	29	86	9	4	1	-	-	85	10	4	1	-	-	89	8	2	0	-	-
Haïti	2000	8 549	36	17	16	29	38	0,92	-1,25	10	7	30	53	0,77	-1,19	29	32	28	11	0,54	-0,19
	2015	10 711	59	31	31	20	19	-	-	22	15	28	35	-	-	37	42	14	8	-	-
Saint-Siège	2000	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Honduras	2000	6 243	45	62	7	11	20	1,19	-0,87	50	4	13	34	1,69	-1,38	77	10	10	4	0,48	-0,10
	2015	8 075	55	80	9	5	7	-	-	75	6	6	13	-	-	84	11	3	2	-	-
Hongrie	2000	10 224	65	98	2	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00	98	2	0	0	0,00	0,00
	2015	9 855	71	98	2	0	0	-	-	99	1	0	0	-	-	98	2	0	0	-	-
Islande	2000	281	92	99	1	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	329	94	99	1	0	0	-	-	100	0	0	0	-	-	99	1	0	0	-	-
Inde*	2000	1 053 481	28	22	6	6	66	1,50	-1,74	11	2	5	82	1,55	-1,77	51	18	8	23	0,97	-1,07
	2015	1 311 051	33	44	12	4	40	-	-	34	7	3	56	-	-	65	23	5	7	-	-
Indonésie	2000	211 540	42	44	9	14	32	1,58	-1,31	28	7	19	45	1,92	-1,64	66	13	7	14	0,73	-0,58
	2015	257 564	54	68	15	5	12	-	-	57	14	8	21	-	-	77	15	2	5	-	-
Iran (République islamique d')	2000	65 850	64	87	11	1	1	0,07	-0,01	79	17	2	2	-0,01	0,00	92	7	1	0	-0,01	0,00
	2015	79 109	73	88	10	1	1	-	-	79	17	3	2	-	-	92	7	1	0	-	-
Iraq	2000	23 575	68	75	9	10	5	0,69	-0,35	55	6	23	16	2,08	-1,09	85	11	4	0	0,06	-0,01
	2015	36 423	69	86	10	4	0	-	-	86	9	5	0	-	-	86	11	3	0	-	-
Irlande	2000	3 842	59	89	7	5	0	0,24	0,00	91	4	5	0	0,26	0,00	87	8	5	0	0,25	0,00
	2015	4 688	63	92	7	1	0	-	-	95	5	1	0	-	-	91	8	1	0	-	-

*Voir encadré 8 de la section 5

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL							MILIEU URBAIN						
		Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						
		Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts
Polynésie française	2000	-	-	-	-	2	77	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	0	80	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	2000	-	-	-	-	27	-	12	-	-	-	-	31	-	3	-	-	-	-	26	-	14
	2015	-	-	-	-	23	-	18	-	-	-	-	27	-	5	-	-	-	-	22	-	20
Gambie	2000	-	-	-	-	46	7	2	-	-	-	-	57	1	0	-	-	-	-	36	12	3
	2015	-	-	-	-	29	11	2	-	-	-	-	34	1	0	-	-	-	-	28	16	2
Géorgie	2000	-	-	-	0	45	2	50	-	-	-	0	83	3	11	6	6	0	0	12	1	84
	2015	-	-	-	4	41	2	42	-	-	-	0	68	3	2	17	9	0	8	18	1	77
Allemagne	2000	96	2	0	95	0	3	96	93	5	0	87	0	10	88	98	0	0	98	0	0	99
	2015	95	1	0	94	0	3	96	92	5	0	86	0	10	88	97	0	0	97	0	0	99
Ghana	2000	-	-	-	-	9	1	1	-	-	-	-	6	0	0	-	-	-	-	13	3	2
	2015	-	-	-	-	11	2	1	-	-	-	-	9	0	0	-	-	-	-	12	5	2
Gibraltar	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	2000	73	24	0	49	48	-	49	-	-	-	12	81	-	12	80	18	0	63	35	-	63
	2015	75	24	0	52	47	-	52	-	-	-	12	86	-	12	81	18	0	63	36	-	63
Groenland	2000	93	5	0	88	0	10	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	93	5	0	88	0	9	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grenade	2000	-	-	-	0	45	46	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	0	17	55	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guadeloupe	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	16	12	47	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guam	2000	-	-	-	-	0	24	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	1	23	66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guatemala	2000	-	-	-	-	23	4	32	-	-	-	-	29	4	9	-	-	-	-	15	4	60
	2015	-	-	-	-	20	10	37	-	-	-	-	31	13	9	-	-	-	-	10	7	64
Guinée	2000	-	-	-	-	9	0	0	-	-	-	-	3	0	0	-	-	-	-	21	0	1
	2015	-	-	-	-	17	4	1	-	-	-	-	14	1	0	-	-	-	-	22	10	2
Guinée-Bissau	2000	-	-	-	-	9	1	2	-	-	-	-	4	0	0	-	-	-	-	17	3	5
	2015	-	-	-	-	11	8	2	-	-	-	-	7	1	1	-	-	-	-	16	16	3
Guyana	2000	-	-	-	2	45	30	4	-	-	-	1	51	23	2	-	-	-	5	29	47	10
	2015	-	-	-	1	26	58	2	-	-	-	0	32	53	0	-	-	-	4	9	72	8
Haïti	2000	-	-	-	0	15	2	0	-	-	-	0	10	1	0	-	-	-	0	24	3	1
	2015	-	-	-	0	24	6	1	-	-	-	0	21	1	0	-	-	-	0	28	8	1
Saint-Siège	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Honduras	2000	-	-	-	1	22	16	24	-	-	-	0	30	19	1	15	13	0	2	14	13	50
	2015	-	-	-	1	22	23	35	-	-	-	0	38	31	6	15	13	0	2	9	16	58
Hongrie	2000	52	24	0	28	48	-	50	-	-	-	10	80	-	18	53	15	0	38	30	-	67
	2015	76	22	0	53	45	-	53	-	-	-	18	80	-	18	83	15	0	67	30	-	67
Islande	2000	69	4	0	65	0	7	91	-	-	-	1	0	99	1	70	0	0	70	0	0	99
	2015	69	3	0	66	0	6	93	-	-	-	1	0	99	1	70	0	0	70	0	0	99
Inde*	2000	-	-	-	1	4	13	5	9	9	0	0	2	8	0	-	-	-	5	9	26	16
	2015	-	-	-	4	12	23	9	31	30	0	1	15	18	1	-	-	-	9	8	33	25
Indonésie	2000	-	-	-	-	13	31	-	-	-	-	-	12	16	-	-	-	-	-	14	52	-
	2015	-	-	-	-	15	53	-	-	-	-	-	15	42	-	-	-	-	-	14	63	-
Iran (République islamique d')	2000	-	-	-	-	63	0	24	-	-	-	-	68	0	11	-	-	-	-	59	0	32
	2015	-	-	-	-	63	1	24	-	-	-	-	77	1	1	-	-	-	-	58	1	33
Iraq	2000	21	7	0	14	10	44	20	11	11	0	1	15	39	1	25	6	0	20	8	47	29
	2015	32	15	0	17	27	33	25	26	24	0	2	40	42	3	35	12	0	23	21	29	35
Irlande	2000	36	7	0	29	0	30	58	-	-	-	9	0	74	17	44	1	0	43	0	2	85
	2015	70	8	0	62	6	24	62	-	-	-	21	11	63	21	88	3	0	85	3	2	85

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL							MILIEU URBAIN						
		Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						
		Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts
Île de Man	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	2000	79	0	0	78	0	1	99	78	3	0	75	0	5	95	79	0	0	79	0	1	100
	2015	93	0	0	93	0	1	99	91	3	0	89	0	5	95	93	0	0	93	0	1	100
Italie	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	95	1	0	94	0	2	97	94	3	0	91	0	5	94	96	0	0	96	0	0	99
Jamaïque	2000	-	-	-	6	34	35	15	-	-	-	1	52	30	2	-	-	-	11	17	40	27
	2015	-	-	-	8	45	21	19	-	-	-	3	64	17	6	-	-	-	12	30	25	29
Japon	2000	98	1	37	61	22	18	61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	100	0	22	78	4	18	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	2000	77	22	0	55	1	43	55	-	-	-	3	2	92	3	83	15	0	68	0	31	68
	2015	77	19	0	58	0	39	58	-	-	-	6	0	90	6	82	14	0	68	0	29	68
Kazakhstan	2000	-	-	-	35	51	2	44	-	-	-	9	81	5	11	69	14	0	56	27	0	69
	2015	-	-	-	28	55	8	35	-	-	-	3	89	7	3	67	17	0	50	26	8	62
Kenya	2000	-	-	-	-	25	1	5	-	-	-	-	29	0	1	-	-	-	-	14	5	15
	2015	-	-	-	-	25	2	3	-	-	-	-	27	1	0	-	-	-	-	22	4	9
Kiribati	2000	-	-	-	-	1	20	10	-	-	-	-	0	16	5	-	-	-	-	2	25	16
	2015	-	-	-	-	8	22	10	-	-	-	-	7	20	5	-	-	-	-	8	25	16
Koweït	2000	100	0	0	100	0	-	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	100	0	0	100	0	-	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kirghizistan	2000	-	-	-	-	70	1	20	-	-	-	-	86	0	6	-	-	-	-	43	3	46
	2015	-	-	-	-	83	0	13	-	-	-	-	98	0	1	-	-	-	-	57	1	35
République démocratique populaire lao	2000	-	-	-	-	26	1	1	-	-	-	-	17	0	0	-	-	-	-	59	5	3
	2015	-	-	-	-	38	33	1	-	-	-	-	43	17	0	-	-	-	-	32	58	3
Lettonie	2000	72	7	0	65	10	4	73	57	9	0	48	14	5	54	78	6	0	73	8	4	82
	2015	78	10	0	68	16	4	73	66	15	0	51	25	5	54	85	8	0	77	12	4	82
Liban	2000	16	8	0	9	14	1	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	20	9	0	11	17	1	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	2000	-	-	-	-	6	0	1	-	-	-	-	4	0	0	-	-	-	-	15	1	2
	2015	-	-	-	-	42	1	1	-	-	-	-	43	0	0	-	-	-	-	42	1	3
Libéria	2000	-	-	-	-	8	4	2	-	-	-	-	3	0	0	-	-	-	-	12	9	4
	2015	-	-	-	-	11	6	0	-	-	-	-	5	0	0	-	-	-	-	14	13	1
Libye	2000	29	19	0	10	30	8	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	26	16	0	11	23	8	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liechtenstein	2000	99	1	0	99	0	1	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	99	1	0	99	0	1	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2000	54	5	0	49	0	10	74	42	11	0	31	0	22	47	60	2	0	58	0	5	88
	2015	61	1	0	60	0	3	91	55	4	0	52	0	8	78	64	0	0	64	0	0	97
Luxembourg	2000	93	1	0	92	3	-	95	87	9	0	77	0	19	80	94	0	0	94	0	-	97
	2015	94	1	0	93	2	-	96	87	9	0	77	0	19	80	94	0	0	94	0	-	97
Madagascar	2000	-	-	-	-	4	1	0	-	-	-	-	2	0	0	-	-	-	-	7	2	0
	2015	-	-	-	-	7	2	0	-	-	-	-	6	0	0	-	-	-	-	10	5	1
Malawi	2000	-	-	-	-	32	1	1	-	-	-	-	31	0	1	-	-	-	-	39	5	2
	2015	-	-	-	-	40	2	2	-	-	-	-	41	1	1	-	-	-	-	35	8	5
Malaisie	2000	78	49	0	29	31	35	31	-	-	-	11	55	27	12	-	-	-	41	17	39	42
	2015	82	49	0	33	29	36	35	-	-	-	11	60	27	12	-	-	-	41	18	39	42
Maldives	2000	-	-	-	-	9	38	31	-	-	-	-	12	53	6	-	-	-	-	0	1	95
	2015	-	-	-	-	13	29	54	-	-	-	-	24	53	22	-	-	-	-	0	1	92
Mali	2000	-	-	-	-	16	1	3	-	-	-	-	10	0	2	-	-	-	-	31	2	5
	2015	-	-	-	-	28	2	1	-	-	-	-	21	1	0	-	-	-	-	40	4	2
Malte	2000	93	0	0	93	0	-	100	93	0	0	93	0	-	100	93	0	0	93	0	-	100
	2015	93	0	0	93	0	-	100	93	0	0	93	0	-	100	93	0	0	93	0	-	100

ANNEXE 4 Estimations nationales de l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
				Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre
Îles Marshall	2000	52	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	53	73	87	0	2	11	-	-	66	0	4	30	-	-	95	0	2	4	-	
Martinique	2000	387	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	396	89	99	0	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mauritanie	2000	2 711	49	23	7	21	49	1,42	-1,25	7	3	14	76	0,66	-1,06	40	10	29	21	1,54	-0,72
	2015	4 068	60	45	12	13	30	-	-	17	6	16	61	-	-	63	17	11	10	-	-
Maurice	2000	1 185	43	91	6	2	0	0,12	0,00	90	6	4	0	0,19	0,01	93	6	1	0	0,04	0,00
	2015	1 273	40	93	6	0	0	-	-	93	7	1	0	-	-	94	6	0	0	-	-
Mayotte	2000	150	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	240	47	77	0	23	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	2000	102 809	75	76	6	7	10	0,86	-0,59	50	5	16	29	2,02	-1,54	85	7	4	4	0,42	-0,24
	2015	127 017	79	89	7	2	2	-	-	81	8	6	6	-	-	91	7	1	1	-	-
Micronésie (États fédérés de)	2000	107	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	104	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	2000	32	100	100	0	0	0	0,00	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	38	100	100	0	0	0	-	-	NA	NA	NA	NA	-	-	100	0	0	0	-	-
Mongolie	2000	2 397	57	48	26	11	16	0,75	-0,39	26	18	20	35	0,97	-0,28	64	31	4	1	0,14	0,04
	2015	2 959	72	59	31	0	10	-	-	41	28	0	31	-	-	66	32	0	1	-	-
Monténégro	2000	614	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	626	64	96	2	2	0	-	-	92	2	6	0	-	-	98	2	0	0	-	-
Montserrat	2000	5	2	80	9	7	4	0,58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	5	9	89	11	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	2000	28 951	53	69	6	1	24	0,99	-1,11	47	3	0	50	1,82	-2,06	87	9	1	2	0,13	-0,12
	2015	34 378	60	83	8	1	8	-	-	75	5	2	19	-	-	89	10	1	0	-	-
Mozambique	2000	18 265	29	12	2	29	57	0,77	-1,38	3	1	26	70	0,62	-1,54	34	6	36	24	0,87	-0,75
	2015	27 978	32	24	5	36	36	-	-	12	3	38	47	-	-	47	9	31	12	-	-
Myanmar	2000	47 670	27	70	12	8	11	-0,33	-0,44	65	11	9	15	-0,42	-0,53	82	13	3	2	-0,38	-0,08
	2015	53 897	34	65	11	20	5	-	-	59	10	25	7	-	-	76	12	11	0	-	-
Namibie	2000	1 898	32	28	9	7	56	0,37	-0,39	14	3	8	75	0,08	0,05	58	22	5	15	-0,20	0,33
	2015	2 459	47	34	11	5	50	-	-	15	3	5	76	-	-	55	21	4	20	-	-
Nauru	2000	10	100	66	31	3	1	-0,01	0,11	NA	NA	NA	NA	NA	NA	66	31	3	1	-0,01	0,11
	2015	10	100	66	31	1	3	-	-	NA	NA	NA	NA	-	-	66	31	1	3	-	-
Népal	2000	23 740	13	19	9	8	65	1,80	-2,32	16	5	8	71	1,93	-2,40	42	32	6	21	0,72	-1,02
	2015	28 514	19	46	19	5	30	-	-	45	14	6	35	-	-	52	40	2	6	-	-
Pays-Bas	2000	15 894	77	98	2	0	0	-0,02	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	98	3	0	0	0,00	0,00
	2015	16 925	90	98	2	0	0	-	-	100	0	0	0	-	-	98	3	0	0	-	-
Nouvelle-Calédonie	2000	210	62	100	0	0	0	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	263	70	100	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	2000	3 858	86	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	4 529	86	100	0	0	0	-	-	100	0	0	0	-	-	100	0	0	0	-	-
Nicaragua	2000	5 027	55	60	2	21	16	1,06	-0,60	45	2	23	30	1,18	-0,97	73	3	20	4	0,85	-0,22
	2015	6 082	59	76	3	14	7	-	-	63	2	20	15	-	-	86	3	10	1	-	-
Niger	2000	11 225	16	6	4	9	82	0,46	-0,68	2	1	4	93	0,25	-0,54	26	17	35	23	1,19	-0,68
	2015	19 899	19	13	8	8	71	-	-	6	3	6	85	-	-	44	28	16	13	-	-
Nigéria	2000	122 877	35	36	20	20	23	-0,26	0,19	35	13	23	29	-0,53	0,41	39	35	16	10	-0,03	0,30
	2015	182 202	48	33	22	20	26	-	-	27	10	28	36	-	-	39	35	12	14	-	-
Nioué	2000	2	33	100	0	0	0	-0,22	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	2	43	97	0	3	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Mariannes septentrionales	2000	68	90	74	18	8	0	0,34	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	55	89	79	19	2	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	2000	4 492	76	98	2	0	0	0,00	0,00	98	2	0	0	0,00	0,00	98	2	0	0	0,00	0,00
	2015	5 211	80	98	2	0	0	-	-	98	2	0	0	-	-	98	2	0	0	-	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL							MILIEU URBAIN						
		Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						
		Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts
Îles Marshall	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	15	28	44	-	-	-	-	29	36	0	-	-	-	-	9	25	60
Martinique	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	1	52	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	2000	-	-	-	-	11	10	1	-	-	-	4	3	0	-	-	-	-	18	19	3	
	2015	-	-	-	-	30	12	2	-	-	-	15	3	0	-	-	-	-	41	19	4	
Maurice	2000	-	-	-	10	67	6	18	-	-	-	1	80	8	2	-	-	-	23	50	4	39
	2015	-	-	-	8	66	6	21	-	-	-	2	80	8	5	-	-	-	17	44	4	46
Mayotte	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	23	35	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	2000	19	9	0	11	5	13	59	-	-	-	3	10	23	18	19	6	0	13	3	9	73
	2015	45	8	0	37	3	13	72	-	-	-	16	13	36	31	46	4	0	42	1	7	83
Micronésie (États fédérés de)	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	2000	100	0	0	100	0	-	100	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	0	0	100	0	-	100	
	2015	100	0	0	100	0	-	100	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	0	0	100	0	-	100	
Mongolie	2000	-	-	-	-	33	0	15	-	-	-	-	25	0	1	-	-	-	-	37	0	27
	2015	-	-	-	-	46	0	13	-	-	-	-	39	0	2	-	-	-	-	48	0	18
Monténégro	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	13	2	51	44	-	-	-	4	4	73	15	36	19	0	17	0	38	60
Montserrat	2000	-	-	-	13	2	65	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	13	11	65	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	2000	31	13	0	18	18	9	42	-	-	-	0	31	14	2	38	6	0	32	6	5	76
	2015	38	17	0	21	10	24	49	-	-	-	0	22	49	3	39	5	0	34	2	8	79
Mozambique	2000	-	-	-	-	9	1	1	3	3	0	0	3	0	0	-	-	-	-	26	5	4
	2015	-	-	-	-	18	5	1	12	12	0	0	12	0	0	-	-	-	-	30	15	2
Myanmar	2000	-	-	-	-	60	8	2	-	-	-	-	59	6	0	-	-	-	-	62	13	7
	2015	-	-	-	-	56	9	0	-	-	-	-	56	3	0	-	-	-	-	56	20	0
Namibie	2000	-	-	-	-	6	1	22	-	-	-	-	6	0	8	-	-	-	-	6	3	49
	2015	-	-	-	-	7	1	26	-	-	-	-	9	2	5	-	-	-	-	5	0	50
Nauru	2000	-	-	-	-	30	20	16	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	-	30	20	16
	2015	-	-	-	-	30	20	16	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	-	30	20	16
Népal	2000	-	-	-	-	9	8	2	-	-	-	-	10	6	0	-	-	-	-	8	21	13
	2015	-	-	-	-	9	33	5	-	-	-	-	10	33	2	-	-	-	-	3	34	15
Pays-Bas	2000	97	1	0	97	0	1	97	97	3	0	94	0	6	94	98	0	0	98	0	0	98
	2015	97	0	0	97	0	1	97	97	3	0	94	0	6	94	98	0	0	98	0	0	98
Nouvelle-Calédonie	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	2000	75	10	0	66	7	12	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	76	9	0	67	6	12	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nicaragua	2000	-	-	-	5	41	4	15	-	-	-	0	44	1	0	-	-	-	10	39	6	28
	2015	-	-	-	8	43	10	23	-	-	-	0	59	3	1	-	-	-	13	32	14	39
Niger	2000	4	4	0	0	5	0	1	2	2	0	0	2	0	0	15	14	0	1	22	1	3
	2015	9	8	0	0	11	2	0	5	5	0	0	5	0	0	24	23	0	1	34	8	2
Nigéria	2000	-	-	-	-	31	2	3	-	-	-	-	34	0	1	-	-	-	-	28	5	6
	2015	-	-	-	-	18	9	5	-	-	-	-	21	4	2	-	-	-	-	17	14	8
Nioué	2000	-	-	-	-	15	78	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	12	78	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Mariannes septentrionales	2000	-	-	-	-	0	38	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	1	37	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	2000	76	18	1	56	1	19	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	78	14	2	63	2	14	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

ANNEXE 4 Estimations nationales de l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN						
				Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre
Oman	2000	2 239	72	88	1	0	11	0,75	-0,75	76	1	0	23	1,54	-1,55	93	1	0	6	0,43	-0,43
	2015	4 491	78	99	1	0	0			99	1	0	0			99	1	0	0		
Pakistan	2000	138 250	33	32	4	23	41	1,77	-1,99	14	3	24	59	2,26	-2,67	67	7	20	6	0,50	-0,42
	2015	188 925	39	58	8	22	12			48	9	24	19			74	8	18	0		
Palaos	2000	19	70	85	0	15	0	1,02	0,00	67	0	33	0	2,20	0,00	92	0	8	0	0,52	0,00
	2015	21	87	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Panama	2000	3 029	62	64	6	22	8	0,85	-0,28	45	4	34	17	0,96	-0,49	76	7	15	2	0,66	-0,11
	2015	3 929	67	77	7	12	3			59	6	26	9			86	8	6	0		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2000	5 374	13	19	3	65	13	-0,01	0,00	13	3	70	14	0,00	0,00	55	9	32	4	0,00	0,00
	2015	7 619	13	19	3	65	13			13	3	70	14			55	9	32	4		
Paraguay	2000	5 303	55	72	0	27	1	1,29	-0,04	52	0	47	1	1,95	-0,07	88	0	11	0	0,66	-0,01
	2015	6 639	60	91	0	8	0			81	0	19	0			98	0	1	0		
Pérou	2000	25 915	73	62	8	11	19	0,94	-0,79	25	2	20	53	2,18	-2,15	76	10	7	7	0,36	-0,20
	2015	31 377	79	76	9	7	7			58	4	17	21			81	11	4	4		
Philippines	2000	77 932	48	67	15	7	11	0,53	-0,34	59	14	11	16	0,85	-0,52	75	16	3	5	0,23	-0,18
	2015	100 699	44	75	17	3	6			72	16	3	8			79	17	2	3		
Pologne	2000	38 486	62	87	1	12	0	0,74	0,00	76	1	23	0	1,48	0,00	94	1	5	0	0,29	0,00
	2015	38 612	61	98	1	1	0			98	1	1	0			98	1	1	0		
Portugal	2000	10 279	54	97	0	2	0	0,14	0,00	96	0	4	0	0,24	0,00	98	0	1	0	0,06	0,00
	2015	10 350	63	99	0	0	0			100	0	0	0			99	0	0	0		
Porto Rico	2000	3 797	94	97	0	3	0	0,01	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	3 683	94	97	0	3	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	2000	593	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	2 235	99	100	0	0	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Corée	2000	46 206	80	100	0	0	0	-0,01	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	50 293	82	100	0	0	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Moldova	2000	4 201	46	72	7	21	0	0,42	0,01	60	6	34	0	0,66	0,02	86	9	5	0	0,16	0,00
	2015	4 069	45	78	8	14	0			70	6	23	0			89	9	2	0		
Réunion	2000	737	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	861	95	99	0	1	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	2000	22 128	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	19 511	55	82	0	18	0			68	0	31	0			93	0	7	0		
Fédération de Russie	2000	146 401	73	84	0	16	0	0,33	0,00	55	0	45	0	1,41	0,00	94	0	6	0	-0,07	0,00
	2015	143 457	74	89	0	11	0			76	0	24	0			93	0	7	0		
Rwanda	2000	8 022	15	44	9	42	4	1,21	-0,16	42	6	47	5	1,50	-0,18	57	27	14	2	-0,01	0,02
	2015	11 610	29	62	14	22	2			64	9	25	2			57	27	14	2		
Sainte-Hélène	2000	5	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	4	39	100	0	0	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	2000	46	33	85	1	10	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	56	32	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	2000	157	28	79	7	3	11	0,81	-0,67	80	7	2	11	0,80	-0,76	75	8	7	9	0,73	-0,34
	2015	185	19	91	8	0	1			92	8	0	0			86	9	0	4		
Saint-Pierre-et-Miquelon	2000	6	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	6	90	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2000	108	45	71	2	24	3	1,09	0,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	109	51	87	3	6	3			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Samoa	2000	175	22	99	0	1	0	-0,14	0,00	98	0	1	0	-0,14	0,00	99	0	1	0	-0,09	0,02
	2015	193	19	97	0	3	0			96	0	4	0			98	0	2	0		
Saint-Marin	2000	27	93	100	0	0	0	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	32	94	100	0	0	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	2000	137	53	21	3	5	71	1,28	-1,39	15	3	4	78	0,88	-0,99	26	4	6	64	1,36	-1,44
	2015	190	65	40	6	4	50			28	6	3	63			47	6	4	43		

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL							MILIEU URBAIN						
		Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						
		Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts
Oman	2000	-	-	-	9	0	79	9	-	-	-	1	0	75	1	-	-	-	13	0	80	13
	2015	-	-	-	10	5	85	10	-	-	-	1	10	88	1	-	-	-	13	3	84	13
Pakistan	2000	-	-	-	-	0	14	17	-	-	-	-	0	11	3	-	-	-	-	1	20	46
	2015	-	-	-	-	8	27	23	-	-	-	-	11	33	4	-	-	-	-	3	17	54
Palaos	2000	17	17	0	0	0	34	51	-	-	-	0	0	55	12	12	12	0	0	0	24	68
	2015	20	20	0	0	0	39	61	-	-	-	0	0	88	12	16	16	0	0	0	32	68
Panama	2000	-	-	-	5	18	19	27	-	-	-	0	29	14	2	25	17	0	8	12	23	41
	2015	-	-	-	6	15	31	31	-	-	-	1	28	27	4	29	21	0	8	8	33	44
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2000	-	-	-	2	12	4	3	-	-	-	0	11	1	1	-	-	-	11	14	21	20
	2015	-	-	-	2	12	4	3	-	-	-	0	11	1	1	-	-	-	11	14	21	20
Paraguay	2000	-	-	-	1	44	14	14	-	-	-	0	30	16	6	-	-	-	2	56	12	21
	2015	-	-	-	1	38	45	9	-	-	-	0	54	27	0	-	-	-	1	27	57	15
Pérou	2000	15	6	0	9	2	11	49	-	-	-	1	1	20	5	18	5	0	13	2	8	66
	2015	30	7	0	23	6	8	62	-	-	-	5	14	31	13	35	3	0	31	4	3	75
Philippines	2000	-	-	-	-	10	54	4	-	-	-	-	19	39	2	-	-	-	0	69	6	
	2015	-	-	-	-	6	67	2	-	-	-	-	7	63	2	-	-	-	5	72	2	
Pologne	2000	71	15	0	56	-	30	57	-	-	-	14	0	62	14	87	5	0	82	0	10	83
	2015	77	21	0	56	9	33	56	-	-	-	14	17	67	14	91	7	0	83	4	11	83
Portugal	2000	60	19	0	40	4	34	59	-	-	-	21	6	59	31	65	8	0	56	3	14	82
	2015	62	18	0	44	6	30	63	-	-	-	21	9	59	31	65	9	0	56	4	14	82
Porto Rico	2000	32	1	0	31	3	-	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	32	2	0	31	3	-	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	88	12	0	77	23	-	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Corée	2000	86	13	0	73	0	26	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	98	1	0	97	3	0	97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Moldova	2000	-	-	-	-	33	6	33	-	-	-	-	54	3	3	-	-	-	8	10	68	68
	2015	-	-	-	-	26	22	30	-	-	-	-	40	29	1	-	-	-	10	14	65	65
Réunion	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	5	52	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	57	18	0	39	31	4	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fédération de Russie	2000	-	-	-	-	11	3	70	-	-	-	-	26	5	24	-	-	-	5	2	87	87
	2015	-	-	-	-	11	3	74	-	-	-	-	29	5	41	-	-	-	5	2	86	86
Rwanda	2000	-	-	-	0	43	1	0	-	-	-	0	42	0	0	-	-	-	1	51	5	2
	2015	-	-	-	1	61	0	2	-	-	-	0	64	0	0	-	-	-	3	52	1	4
Sainte-Hélène	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	0	48	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	2000	-	-	-	-	10	75	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	2000	-	-	-	3	48	25	6	-	-	-	2	54	22	4	-	-	-	5	32	33	11
	2015	-	-	-	2	12	75	5	-	-	-	2	14	75	3	-	-	-	4	2	74	10
Saint-Pierre-et-Miquelon	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2000	-	-	-	-	21	48	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	16	64	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Samoa	2000	-	-	-	-	15	83	0	-	-	-	-	17	82	0	-	-	-	9	90	0	0
	2015	-	-	-	-	10	87	0	-	-	-	-	10	86	0	-	-	-	7	91	0	0
Saint-Marin	2000	78	8	0	70	0	15	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	78	8	0	70	0	15	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	2000	-	-	-	-	4	13	4	-	-	-	-	4	7	3	-	-	-	5	18	4	4
	2015	-	-	-	-	24	3	13	-	-	-	-	20	1	7	-	-	-	27	4	16	16

ANNEXE 4 Estimations nationales de l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN						
				Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre
Arabie saoudite	2000	21 392	80	98	0	2	0	0,12	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2015	31 540	83	100	0	0	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sénégal	2000	9 861	40	39	12	25	24	0,66	-0,60	25	6	32	38	0,68	-0,83	59	21	16	4	0,44	-0,13
	2015	15 129	44	48	15	22	15			35	8	31	25			66	23	9	2		
Serbie	2000	9 463	53	98	1	1	0	-0,19	0,00	97	1	1	0	-0,43	0,01	98	1	1	0	-0,01	-0,01
	2015	8 851	56	95	1	4	0			91	1	8	0			98	1	1	0		
Seychelles	2000	81	50	94	0	4	1	0,39	-0,09	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	96	54	100	0	0	0			-	-	-	-			-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2000	4 061	36	10	23	41	26	0,30	-0,50	4	13	46	38	0,28	-0,70	21	42	32	6	0,21	0,03
	2015	6 453	40	15	34	32	19			8	25	39	27			24	48	22	6		
Singapour	2000	3 918	100	100	0	0	0	0,00	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	5 604	100	100	0	0	0			NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	0	0	0		
Saint-Martin (partie hollandaise)	2000	32	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	39	100	99	0	1	0			-	-	-	-			-	-	-	-		
République slovaque	2000	5 386	56	99	1	0	0	0,01	0,00	98	2	0	0	0,01	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	5 426	54	99	1	0	0			98	2	0	0			99	1	0	0		
Slovénie	2000	1 989	51	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	2 068	50	99	1	0	0			99	1	0	0			99	1	0	0		
Îles Salomon	2000	412	16	21	3	13	63	0,69	-1,47	13	2	12	73	0,36	-1,53	62	12	17	9	0,91	0,02
	2015	584	22	31	5	23	41			18	2	29	50			76	15	0	9		
Somalie	2000	7 385	33	22	14	6	58	-0,42	-1,23	9	7	4	80	-0,04	-1,33	50	28	10	12	-1,43	-0,34
	2015	10 787	40	16	11	34	39			8	7	25	60			28	16	49	7		
Afrique du Sud	2000	44 897	57	59	13	15	13	0,92	-0,69	45	6	24	26	1,61	-1,37	71	19	8	3	0,33	-0,13
	2015	54 490	65	73	16	8	2			69	10	17	5			76	20	4	1		
Soudan du Sud	2000	6 693	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	12 340	19	10	9	20	61			6	7	17	70			28	19	31	22		
Espagne	2000	40 750	76	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	46 122	80	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Sri Lanka	2000	18 784	18	85	3	12	-	0,59	-	85	2	14	-	0,71	-	89	7	4	-	0,03	-
	2015	20 715	18	94	3	0	3			95	2	0	3			89	7	2	2		
Soudan	2000	28 080	32	21	5	23	51	0,91	-1,62	11	3	22	64	0,78	-1,70	41	9	26	24	1,08	-1,36
	2015	40 235	34	35	9	30	27			23	6	32	38			58	13	26	4		
Suriname	2000	481	66	81	10	2	8	-0,11	-0,08	63	11	3	23	-0,14	-0,30	90	9	1	0	-0,09	0,02
	2015	543	66	79	10	5	6			61	11	10	18			88	9	2	0		
Swaziland	2000	1 064	23	49	21	7	23	0,59	-0,82	47	17	7	29	0,75	-1,04	57	35	6	2	0,05	-0,11
	2015	1 287	21	58	24	7	11			58	21	8	14			58	35	6	1		
Suède	2000	8 872	84	99	1	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	9 779	86	99	1	0	0			100	0	0	0			99	1	0	0		
Suisse	2000	7 166	73	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	8 299	74	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
République arabe syrienne	2000	16 354	52	93	4	1	2	-0,01	-0,07	90	5	1	4	-0,06	-0,16	96	4	1	0	-0,01	0,02
	2015	18 502	58	93	4	2	1			89	5	4	1			96	4	0	0		
Tadjikistan	2000	6 186	26	90	3	6	1	0,37	-0,09	89	2	7	2	0,47	-0,10	92	5	2	1	0,12	-0,06
	2015	8 482	27	95	3	1	0			96	2	1	0			94	5	1	0		
Thaïlande	2000	62 693	31	95	4	0	1	0,01	-0,05	95	3	0	1	0,06	-0,06	94	6	0	0	0,00	-0,02
	2015	67 959	50	95	5	0	0			96	3	0	0			94	6	0	0		
ex-République yougo-slave de Macédoine	2000	2 012	59	90	3	7	0	0,07	0,04	85	5	10	0	-0,16	0,10	93	3	4	0	0,26	0,00
	2015	2 078	57	91	4	5	1			83	4	11	2			97	3	0	0		
Timor-Leste	2000	847	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	1 185	33	44	10	22	24			30	7	30	33			73	15	7	5		
Togo	2000	4 875	33	11	19	12	58	0,20	-0,46	4	8	14	74	0,01	0,04	25	42	9	24	0,24	-0,61
	2015	7 305	40	14	24	11	51			5	8	13	75			28	49	9	15		

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL							MILIEU URBAIN						
		Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						
		Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts
Arabie saoudite	2000	64	34	0	29	68	1	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	84	16	0	69	30	1	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	2000	18	14	0	3	13	18	7	16	15	0	1	15	8	1	20	13	0	7	11	33	14
	2015	24	21	0	3	24	19	5	22	22	0	0	22	13	0	24	18	0	6	27	27	12
Serbie	2000	29	23	0	6	24	22	51	-	-	-	2	52	31	14	17	7	0	10	0	14	83
	2015	24	20	0	4	1	38	55	-	-	-	2	0	71	20	14	7	0	6	2	12	83
Seychelles	2000	-	-	-	-	2	84	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	1	82	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2000	-	-	-	-	9	1	0	-	-	-	-	4	0	0	-	-	-	-	18	2	1
	2015	-	-	-	-	13	1	0	-	-	-	-	8	0	0	-	-	-	-	20	4	0
Singapour	2000	100	0	0	100	0	-	100	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	0	0	100	0	-	100
	2015	100	0	0	100	0	-	100	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	100	0	0	100	0	-	100
Saint-Martin (partie hollandaise)	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	0	89	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République slovaque	2000	82	15	0	67	4	26	69	75	22	0	53	5	39	54	88	9	0	79	3	16	81
	2015	82	15	0	67	4	26	69	75	22	0	53	5	39	54	88	9	0	79	3	16	81
Slovénie	2000	74	21	0	53	0	41	58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	76	23	0	52	16	31	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	2000	-	-	-	-	10	11	-	-	-	-	9	4	-	-	-	-	-	15	47	-	-
	2015	-	-	-	-	19	13	-	-	-	-	16	3	-	-	-	-	-	29	47	-	-
Somalie	2000	20	19	0	0	22	0	0	8	8	0	0	8	0	0	43	43	0	0	49	1	0
	2015	14	14	0	0	16	0	0	7	7	0	0	8	0	0	24	24	0	0	28	0	0
Afrique du Sud	2000	-	-	-	-	20	2	37	-	-	-	-	37	1	6	-	-	-	8	3	59	-
	2015	-	-	-	-	24	3	47	-	-	-	-	60	5	4	-	-	-	6	2	68	-
Soudan du Sud	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	10	0	0	-	-	-	-	6	0	0	-	-	-	27	0	0	-
Espagne	2000	94	2	0	92	0	3	97	93	3	0	90	0	5	94	94	1	0	93	0	2	98
	2015	97	0	0	97	0	0	100	98	0	0	98	0	0	100	97	0	0	97	0	0	100
Sri Lanka	2000	-	-	-	-	78	5	2	-	-	-	-	80	4	0	-	-	-	70	10	9	-
	2015	-	-	-	-	87	5	2	-	-	-	-	90	4	0	-	-	-	71	10	9	-
Soudan	2000	-	-	-	-	20	1	0	-	-	-	-	11	0	0	-	-	-	38	3	1	-
	2015	-	-	-	-	29	5	1	-	-	-	-	22	1	0	-	-	-	43	12	2	-
Suriname	2000	-	-	-	0	15	65	1	-	-	-	0	25	37	1	-	-	-	0	10	79	0
	2015	-	-	-	0	13	65	1	-	-	-	0	23	37	1	-	-	-	0	8	79	1
Swaziland	2000	-	-	-	3	39	4	6	-	-	-	1	42	2	2	-	-	-	9	31	8	18
	2015	-	-	-	3	48	4	7	-	-	-	1	54	2	2	-	-	-	11	28	8	22
Suède	2000	91	8	0	83	3	14	83	86	13	0	73	2	24	73	92	7	0	85	3	12	85
	2015	92	7	0	85	2	12	85	87	12	0	75	1	24	75	93	6	0	87	2	10	87
Suisse	2000	98	2	0	96	0	4	96	98	2	0	96	0	3	96	98	2	0	96	0	4	96
	2015	99	1	0	98	0	2	98	96	3	0	93	0	7	93	100	0	0	100	0	0	100
République arabe syrienne	2000	-	-	-	-	19	6	68	-	-	-	-	37	10	43	-	-	-	2	1	92	-
	2015	-	-	-	-	17	5	71	-	-	-	-	36	10	43	-	-	-	2	1	92	-
Tadjikistan	2000	-	-	-	-	76	1	13	-	-	-	-	85	1	3	-	-	-	50	2	40	-
	2015	-	-	-	-	80	0	15	-	-	-	-	96	0	0	-	-	-	40	0	54	-
Thaïlande	2000	-	-	-	-	0	88	7	-	-	-	-	0	90	6	-	-	-	0	85	8	-
	2015	-	-	-	-	3	85	7	-	-	-	-	4	88	4	-	-	-	2	83	9	-
ex-République yougo-slave de Macédoine	2000	-	-	-	-	2	33	55	-	-	-	-	1	57	27	-	-	-	2	16	75	-
	2015	-	-	-	-	8	12	71	-	-	-	-	19	27	36	-	-	-	0	0	97	-
Timor-Leste	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	23	11	9	-	-	-	-	20	4	7	-	-	-	31	26	15	-
Togo	2000	-	-	-	-	9	2	0	-	-	-	-	4	0	0	-	-	-	18	6	0	-
	2015	-	-	-	-	8	6	0	-	-	-	-	4	1	0	-	-	-	14	14	0	-

ANNEXE 4 Estimations nationales de l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
				Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défection à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défection à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défection à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défection à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défection à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défection à l'air libre
Tokélaou	2000	2	0	77	4	19	0			77	4	19	0			NA	NA	NA	NA		
	2015	1	0	93	5	2	0	1,07	0,00	93	5	2	0	1,07	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Tonga	2000	98	23	89	1	10	0	0,32	0,00	86	1	13	0	0,45	0,00	99	1	0	0	-0,15	0,00
	2015	106	24	93	1	6	0			92	1	6	0			97	1	3	0		
Trinité-et-Tobago	2000	1 268	11	91	7	2	0	0,11	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	1 360	8	92	7	0	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	2000	9 699	63	80	4	5	11	0,85	-0,66	56	7	8	28	1,78	-1,72	94	2	3	1	0,25	-0,04
	2015	11 254	67	93	5	1	1			83	10	4	3			98	2	0	0		
Turquie	2000	63 240	65	83	1	16	1	0,92	-0,01	70	2	27	1	1,28	0,01	90	1	9	0	0,63	-0,02
	2015	78 666	73	96	1	2	0			89	3	7	1			99	1	0	0		
Turkménistan	2000	4 501	46	95	3	1	1	0,09	-0,04	96	1	2	1	0,16	-0,05	94	6	0	0	0,04	-0,02
	2015	5 374	50	97	3	0	0			99	1	0	0			94	6	0	0		
Îles Turques et Caïques	2000	19	85	81	0	17	3	0,47	-0,07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	34	92	88	0	10	2			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tuvalu	2000	9	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	10	60	91	0	1	7			91	0	0	9			92	0	2	6		
Ouganda	2000	23 758	12	15	11	58	15	0,25	-0,62	14	7	62	17	0,25	-0,69	29	43	26	2	-0,03	0,01
	2015	39 032	16	19	14	60	6			17	9	67	7			28	43	27	2		
Ukraine	2000	48 746	67	95	3	3	0	0,09	0,00	90	4	7	0	0,20	-0,01	97	2	1	0	0,02	0,00
	2015	44 824	70	96	3	2	0			93	4	4	0			97	2	1	0		
Émirats arabes unis	2000	3 050	80	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	9 157	86	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Royaume-Uni	2000	58 867	79	99	1	0	0	0,00	0,00	99	0	0	0	0,00	0,00	99	1	0	0	0,00	0,00
	2015	64 716	83	99	1	0	0			99	0	0	0			99	1	0	0		
République-Unie de Tanzanie	2000	33 992	22	7	3	81	10	1,13	0,11	5	1	82	12	0,81	0,27	12	10	76	2	1,71	-0,05
	2015	53 470	32	24	13	52	11			17	4	63	16			37	34	27	2		
Îles Vierges des États-Unis	2000	109	93	96	0	4	0	0,08	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	106	95	98	0	2	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis d'Amérique	2000	282 896	79	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00	100	0	0	0	0,00	0,00
	2015	321 774	82	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Uruguay	2000	3 321	92	94	3	1	2	0,10	-0,07	85	2	8	5	0,65	-0,31	95	3	1	1	0,05	-0,05
	2015	3 432	95	96	3	1	1			95	2	2	1			96	3	1	1		
Ouzbékistan	2000	24 518	37	89	0	11	0	0,71	0,00	85	0	15	0	1,01	-0,01	97	0	3	0	0,21	0,00
	2015	29 893	36	100	0	0	0			100	0	0	0			100	0	0	0		
Vanuatu	2000	185	22	53	17	28	2	0,03	-0,01	51	13	34	2	0,00	-0,03	61	32	7	0	0,00	0,07
	2015	265	26	53	18	27	2			51	13	34	2			61	32	6	1		
Venezuela (République bolivarienne du)	2000	24 481	88	87	0	3	9	0,51	-0,30	52	0	7	41	1,32	-1,01	92	0	3	5	0,38	-0,19
	2015	31 108	89	95	0	0	5			72	0	2	26			98	0	0	2		
Viet Nam	2000	80 286	24	53	3	26	18	1,66	-0,93	44	3	32	22	1,84	-1,12	82	4	9	5	0,59	-0,23
	2015	93 448	34	78	4	14	4			72	4	19	5			91	4	3	2		
Îles Wallis-et-Futuna	2000	14	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA
	2015	13	0	99	0	0	1			99	0	0	1			NA	NA	NA	NA		
Cisjordanie et bande de Gaza	2000	3 224	72	94	4	2	1	0,11	-0,02	97	0	3	1	0,15	0,02	93	5	1	0	0,10	-0,03
	2015	4 668	75	96	4	0	0			99	0	0	1			95	5	0	0		
Sahara occidental	2000	306	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	573	81	-	-	-	-			-	-	-	-			-	-	-	-		
Yémen	2000	17 795	26	41	3	26	30	1,23	-0,65	26	3	32	39	1,17	-0,59	84	3	9	5	0,41	-0,23
	2015	26 832	35	60	4	16	20			44	5	22	30			90	3	6	1		
Zambie	2000	10 585	35	26	10	40	24	0,34	-0,60	13	4	47	36	0,40	-0,71	51	21	26	2	-0,13	-0,09
	2015	16 212	41	31	12	41	15			19	7	50	25			49	20	30	1		
Zimbabwe	2000	12 500	34	42	25	3	29	-0,21	-0,19	36	17	5	42	-0,30	-0,21	54	41	1	4	0,02	-0,26
	2015	15 603	32	39	24	11	26			31	15	15	39			54	42	4	0		

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL							MILIEU URBAIN						
		Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)						
		Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts
Tokélaou	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Tonga	2000	-	-	-	-	9	80	0	-	-	-	9	77	0	-	-	-	-	9	90	0	0
	2015	-	-	-	-	14	80	0	-	-	-	16	77	0	-	-	-	-	7	90	0	0
Trinité-et-Tobago	2000	-	-	-	15	24	43	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	11	7	68	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	2000	58	18	0	40	6	29	45	-	-	-	4	16	36	5	74	12	0	62	1	23	71
	2015	73	18	0	56	24	12	58	-	-	-	7	56	20	7	89	6	0	82	6	7	85
Turquie	2000	23	7	0	16	14	-	69	-	-	-	7	38	-	32	43	0	0	43	0	-	90
	2015	44	7	0	37	15	-	81	-	-	-	19	47	-	42	48	2	0	46	3	-	96
Turkménistan	2000	-	-	-	-	73	1	21	-	-	-	-	96	0	0	-	-	-	46	2	45	45
	2015	-	-	-	-	69	1	26	-	-	-	-	96	1	1	-	-	-	44	1	50	50
Îles Turques et Caïques	2000	-	-	-	0	10	61	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	0	17	61	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tuvalu	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	9	9	0	0	10	8	73	14	14	0	0	13	15	63	6	6	0	0	7	4	81
Ouganda	2000	-	-	-	0	15	1	0	-	-	-	0	13	0	0	-	-	-	0	25	2	1
	2015	-	-	-	0	18	1	0	-	-	-	0	17	0	0	-	-	-	0	25	2	1
Ukraine	2000	-	-	-	-	34	3	58	-	-	-	-	70	3	17	-	-	-	16	4	78	78
	2015	-	-	-	-	42	1	53	-	-	-	-	87	3	3	-	-	-	23	0	75	75
Émirats arabes unis	2000	93	7	0	86	2	11	87	81	18	0	63	6	31	63	95	4	0	92	1	6	93
	2015	93	6	0	88	2	10	88	81	18	0	63	6	31	63	95	4	0	92	1	6	93
Royaume-Uni	2000	97	2	0	96	3	-	96	92	8	0	84	0	16	84	99	0	0	99	0	-	99
	2015	98	1	0	96	3	-	96	92	8	0	84	0	16	84	99	0	0	99	0	-	99
République-Unie de Tanzanie	2000	-	-	-	1	3	1	2	-	-	-	0	4	0	0	-	-	-	4	2	4	6
	2015	-	-	-	0	21	2	1	-	-	-	0	17	0	0	-	-	-	1	32	4	1
Îles Vierges des États-Unis	2000	-	-	-	-	0	45	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	0	49	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis d'Amérique	2000	89	10	0	79	0	20	80	-	-	-	31	0	69	31	95	3	0	92	0	7	93
	2015	89	9	0	81	0	18	82	-	-	-	30	0	69	31	95	3	0	92	0	7	93
Uruguay	2000	62	20	0	41	-	41	54	-	-	-	0	0	85	0	63	18	0	45	0	37	58
	2015	64	19	0	45	2	35	58	-	-	-	3	7	85	3	64	17	0	47	2	33	61
Ouzbékistan	2000	-	-	-	-	78	0	11	-	-	-	-	85	0	0	-	-	-	67	1	29	29
	2015	-	-	-	-	83	0	16	-	-	-	-	100	0	0	-	-	-	55	1	45	45
Vanuatu	2000	-	-	-	-	32	14	7	-	-	-	-	41	3	7	-	-	-	6	46	9	9
	2015	-	-	-	-	30	16	8	-	-	-	-	41	3	7	-	-	-	6	46	9	9
Venezuela (République bolivarienne du)	2000	17	11	0	7	4	18	66	-	-	-	1	9	32	12	17	10	0	7	3	16	73
	2015	19	12	0	7	2	22	71	-	-	-	1	7	56	9	17	10	0	8	1	18	79
Viet Nam	2000	-	-	-	-	34	18	1	-	-	-	-	36	7	1	-	-	-	27	52	3	3
	2015	-	-	-	-	13	64	1	-	-	-	-	20	51	1	-	-	-	0	88	2	2
Îles Wallis-et-Futuna	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Cisjordanie et bande de Gaza	2000	58	25	0	32	0	51	44	-	-	-	7	0	87	10	61	19	0	42	0	37	56
	2015	60	23	0	38	16	29	51	-	-	-	8	32	57	10	63	16	0	47	11	21	63
Sahara occidental	2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	2000	-	-	-	3	26	7	8	-	-	-	0	24	3	0	53	26	0	27	34	18	32
	2015	-	-	-	8	9	25	27	-	-	-	0	10	27	6	67	12	0	56	5	18	67
Zambie	2000	-	-	-	-	16	1	9	-	-	-	-	12	0	1	-	-	-	24	2	25	25
	2015	-	-	-	-	21	3	7	-	-	-	-	18	1	0	-	-	-	25	8	16	16
Zimbabwe	2000	-	-	-	-	22	0	20	-	-	-	-	32	0	3	-	-	-	6	0	48	48
	2015	-	-	-	-	20	3	16	-	-	-	-	29	1	1	-	-	-	5	6	43	43



ANNEXE 5 Estimations nationales de l'hygiène

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL			MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN		
				Elémentaire	Limité (sans eau ou sans savon)	Aucune installation	Elémentaire	Limité (sans eau ou sans savon)	Aucune installation	Elémentaire	Limité (sans eau ou sans savon)	Aucune installation
Afghanistan	2015	32 527	27	38	34	28	29	38	33	64	23	13
Algérie	2015	39 667	71	84	8	9	73	13	14	88	6	6
Angola	2015	25 022	44	25	12	63	15	12	73	37	13	50
Arménie	2015	3 018	63	87	2	11	77	0	23	93	3	4
Bangladesh	2015	160 996	34	40	45	15	31	51	18	58	32	10
Barbade	2015	284	31	-	-	-	86	1	13	90	3	7
Belize	2015	359	44	87	8	5	86	8	5	88	7	5
Bénin	2015	10 880	44	10	15	75	6	16	79	16	15	70
Bhoutan	2015	775	39	-	-	13	-	-	15	-	-	11
Bosnie-Herzégovine	2015	3 810	40	97	2	1	96	2	2	98	1	1
Burkina Faso	2015	18 106	30	12	58	30	7	58	35	23	58	19
Cambodge	2015	15 578	21	66	13	22	60	15	26	88	5	7
Cameroun	2015	23 344	54	3	13	84	1	11	89	4	15	81
Tchad	2015	14 037	22	6	18	76	2	18	79	18	19	63
Comores	2015	788	28	16	35	49	15	33	52	18	42	40
Costa Rica	2015	4 808	77	84	10	6	83	12	5	84	10	6
Côte d'Ivoire	2015	22 702	54	20	33	47	10	37	53	28	30	42
Cuba	2015	11 390	77	85	10	5	76	12	12	88	9	3
République démocratique du Congo	2015	77 267	42	4	11	84	2	11	87	7	12	81
République dominicaine	2015	10 528	79	55	16	29	42	16	42	58	16	26
Équateur	2015	16 144	64	85	14	1	76	22	2	91	9	0
Égypte	2015	91 508	43	88	11	1	85	14	0	92	6	2
El Salvador	2015	6 127	67	90	7	3	86	10	4	92	5	2
Guinée équatoriale	2015	845	40	23	23	54	20	24	56	26	21	53
Éthiopie	2015	99 391	19	1	1	98	0	1	99	5	2	93
Gambie	2015	1 991	60	8	15	77	1	13	85	12	16	72
Ghana	2015	27 410	54	19	26	55	11	24	65	25	28	47
Guatemala	2015	16 343	52	77	21	3	70	27	3	83	14	2
Guinée	2015	12 609	37	9	38	53	7	37	56	12	40	48
Guinée-Bissau	2015	1 844	49	7	5	88	5	4	92	9	6	85
Guyana	2015	767	29	77	11	12	78	12	10	75	9	16
Haïti	2015	10 711	59	26	42	32	17	46	37	31	39	29
Honduras	2015	8 075	55	84	10	6	80	15	5	87	6	7
Indonésie	2015	257 564	54	77	6	18	66	8	26	86	4	11
Iraq	2015	36 423	69	91	4	5	81	7	12	95	2	2
Jamaïque	2015	2 793	55	66	16	17	63	19	18	69	14	16

« - » = estimations non disponibles. Pour les méthodes d'estimations JMP, voir l'annexe 1. Pour des estimations non arrondies, consultez www.washdata.org.



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL			MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN		
				Elémentaire	Limité (sans eau ou sans savon)	Aucune installation	Elémentaire	Limité (sans eau ou sans savon)	Aucune installation	Elémentaire	Limité (sans eau ou sans savon)	Aucune installation
Kazakhstan	2015	17 625	53	96	1	3	97	1	2	96	1	3
Kenya	2015	46 050	26	14	16	70	10	16	74	26	17	57
Kirghizistan	2015	5 940	36	89	9	2	87	11	2	93	5	1
Lesotho	2015	2 135	27	2	3	95	1	2	98	6	5	89
Libéria	2015	4 503	50	1	1	97	1	1	98	2	1	97
Madagascar	2015	24 235	35	51	23	26	40	27	33	69	15	15
Malawi	2015	17 215	16	10	75	15	8	75	17	18	76	7
Mali	2015	17 600	40	16	13	71	16	6	79	18	23	59
Mauritanie	2015	4 068	60	17	26	58	10	23	67	22	27	51
Mexique	2015	127 017	79	88	9	3	80	15	5	90	8	2
Mongolie	2015	2 959	72	72	7	21	49	10	41	81	6	12
Mozambique	2015	27 978	32	12	33	55	8	37	55	21	24	55
Myanmar	2015	53 897	34	80	14	6	74	19	7	92	5	3
Namibie	2015	2 459	47	44	44	12	27	58	15	62	28	9
Népal	2015	28 514	19	57	42	1	52	47	1	80	19	1
Nigéria	2015	182 202	48	13	24	63	7	27	66	19	20	60
Pakistan	2015	188 925	39	60	31	8	46	43	11	83	12	5
République de Moldova	2015	4 069	45	87	6	6	82	10	8	93	2	4
Rwanda	2015	11 610	29	5	9	86	2	9	88	13	7	80
Sainte-Lucie	2015	185	19	87	8	5	87	8	5	88	7	5
Sao Tomé-et-Principe	2015	190	65	42	14	44	47	17	36	39	13	48
Sénégal	2015	15 129	44	15	15	69	10	14	76	23	17	60
Somalie	2015	10 787	40	10	34	56	8	35	57	12	34	54
Soudan	2015	40 235	34	23	19	57	19	21	60	32	16	52
Swaziland	2015	1 287	21	23	32	45	17	33	50	48	27	26
Tadjikistan	2015	8 482	27	73	20	7	67	24	10	88	10	2
Togo	2015	7 305	40	10	12	78	4	11	85	20	13	66
Tunisie	2015	11 254	67	86	8	6	67	18	15	96	3	2
Turkménistan	2015	5 374	50	98	1	2	97	1	3	99	1	1
Ouganda	2015	39 032	16	8	22	71	6	22	72	15	21	64
République-Unie de Tanzanie	2015	53 470	32	48	35	17	40	40	19	63	25	12
Viet Nam	2015	93 448	34	86	13	2	82	16	2	93	7	1
Yémen	2015	26 832	35	49	26	25	38	29	33	71	20	9
Zambie	2015	16 212	41	14	28	59	5	24	71	26	33	41
Zimbabwe	2015	15 603	32	31	47	22	24	52	25	46	38	16



ANNEXE 6 Inégalités dans les services élémentaires

INÉGALITÉS DANS L'UTILISATION DES SERVICES ÉLÉMENTAIRES : RÉGIONS INFRANATIONALES			EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Enquête	Groupe	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Défecation à l'air libre	Élémentaire	Limité	Aucune installation
Afghanistan	MICS11	Région inférieure	24	1	11	4	21	1	22	1	6	7	10
	MICS11	Région supérieure	71	5	48	33	52	9	72	50	61	36	84
Angola	MIS11	Région inférieure	25	5	2	0	12	2	0	2	4	1	30
	MIS11*	Région supérieure	76	39	35	40	71	34	26	85	55	31	91
Arménie	DHS10	Région inférieure	97	0	0	0	61	0	0	0	67	0	0
	DHS10	Région supérieure	100	1	3	0	100	8	39	0	98	20	32
Azerbaïdjan	DHS06	Région inférieure	64	0	0	0	53	1	1	0	-	-	-
	DHS06	Région supérieure	99	13	6	29	95	13	43	2	-	-	-
Bangladesh	MICS13	Région inférieure	90	0	0	0	52	7	10	1	38	20	2
	MICS13	Région supérieure	100	4	2	5	59	28	40	16	57	53	34
Barbade	MICS12	Région inférieure	99	0	0	0	94	2	0	0	43	49	0
	MICS12	Région supérieure	100	0	1	0	98	5	1	1	51	55	3
Biélorus	MICS12	Région inférieure	99	0	0	0	93	1	0	0	-	-	-
	MICS12	Région supérieure	100	0	1	0	99	7	5	0	-	-	-
Belize	MICS11	Région inférieure	96	0	0	0	83	6	0	0	17	34	2
	MICS11	Région supérieure	100	1	3	2	94	13	5	10	60	73	12
Bénin	DHS12	Région inférieure	52	0	1	0	2	3	3	6	1	8	49
	DHS12	Région supérieure	99	9	41	12	40	45	24	89	26	50	79
Bhoutan	MICS10	Région inférieure	68	0	0	0	31	2	8	0	49	1	0
	MICS10	Région supérieure	100	3	9	21	80	16	62	6	94	51	24
Bolivie (État plurinational de)	DHS08	Région inférieure	55	0	2	1	-	-	-	-	-	-	-
	DHS08	Région supérieure	95	1	35	14	-	-	-	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	MICS12	Région inférieure	88	0	0	0	89	0	0	0	73	13	0
	MICS12	Région supérieure	99	11	0	0	100	1	10	0	86	27	5
Burkina Faso	DHS10	Région inférieure	46	6	2	0	3	2	0	11	2	60	0
	DHS10	Région supérieure	92	23	38	26	62	25	24	93	32	97	21
Burundi	MIS12	Région inférieure	56	6	0	2	39	5	5	1	-	-	-
	MIS12	Région supérieure	92	26	23	8	87	54	53	5	-	-	-
Cambodge	DHS14	Région inférieure	53	0	0	1	25	3	0	4	30	1	0
	DHS14	Région supérieure	96	1	43	27	87	15	9	69	98	39	60
Cameroun	DHS11	Région inférieure	41	3	1	0	26	3	3	0	-	-	-
	DHS11	Région supérieure	93	14	43	22	70	39	57	22	-	-	-
République centrafricaine	MICS12	Région inférieure	20	5	3	0	0	0	28	1	0	0	43
	MICS12	Région supérieure	78	31	64	12	11	8	96	68	44	15	100
Tchad	MICS10	Région inférieure	9	4	1	0	2	0	5	5	0	3	11
	MICS10	Région supérieure	95	26	81	25	43	31	33	88	62	51	86
Colombie	DHS10	Région inférieure	86	0	0	0	78	6	0	0	-	-	-
	DHS10	Région supérieure	100	0	8	11	92	14	3	13	-	-	-
Comores	DHS12	Région inférieure	81	3	6	0	21	1	47	0	6	30	19
	DHS12	Région supérieure	87	10	10	2	39	16	77	3	26	57	64
Congo	DHS12	Région inférieure	13	3	3	0	1	2	37	1	-	-	-
	DHS12	Région supérieure	80	23	47	45	17	44	85	48	-	-	-
Costa Rica	MICS11	Région inférieure	95	0	0	0	93	2	1	0	34	48	0
	MICS11	Région supérieure	100	0	3	1	96	5	3	0	51	65	3
Côte d'Ivoire	DHS12	Région inférieure	47	1	1	0	8	11	7	1	3	22	23
	DHS12	Région supérieure	97	17	43	9	48	42	51	61	37	56	71
République démocratique du Congo	DHS14	Région inférieure	13	7	1	0	3	5	12	2	1	1	60
	DHS14	Région supérieure	92	28	67	21	41	43	87	28	18	32	99

* IIMS15/MIS11

"-" = non disponible. Pour les estimations non arrondies, consulter www.washdata.org.



INÉGALITÉS DANS L'UTILISATION DES SERVICES ÉLÉMENTAIRES : QUINTILES DE RICHESSE			EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Groupe	EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
			Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Défecation à l'air libre	Élémentaire	Limité	Aucune installation
Afghanistan	2011	Quintile le plus pauvre	39	5	36	19	19	1	40	40	28	23	50
	2011	Quintile le plus riche	84	2	10	4	56	9	34	1	67	18	15
Angola	2011	Quintile le plus pauvre	15	9	8	68	6	0	13	81	-	-	-
	2011	Quintile le plus riche	80	19	1	0	98	0	2	0	-	-	-
Arménie	2010	Quintile le plus pauvre	98	0	2	0	80	4	16	0	70	8	22
	2010	Quintile le plus riche	100	0	0	0	99	1	0	0	97	3	0
Azerbaïdjan	2006	Quintile le plus pauvre	69	10	5	16	68	6	25	1	-	-	-
	2006	Quintile le plus riche	98	1	1	1	92	4	4	0	-	-	-
Bangladesh	2013	Quintile le plus pauvre	93	3	1	2	32	21	36	12	25	49	26
	2013	Quintile le plus riche	99	0	0	1	80	16	4	0	75	17	9
Barbade	2012	Quintile le plus pauvre	99	0	1	0	93	5	1	2	49	45	6
	2012	Quintile le plus riche	100	0	0	0	98	2	0	0	41	58	0
Biélorus	2012	Quintile le plus pauvre	99	0	1	0	91	4	6	0	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	100	0	0	0	99	1	0	0	-	-	-
Belize	2011	Quintile le plus pauvre	95	1	3	2	74	15	4	7	28	62	11
	2011	Quintile le plus riche	100	0	0	0	98	2	0	0	36	59	5
Bénin	2012	Quintile le plus pauvre	56	9	26	10	1	2	4	93	5	29	65
	2012	Quintile le plus riche	93	1	6	0	50	33	11	6	25	22	53
Bhoutan	2010	Quintile le plus pauvre	91	1	4	4	38	2	53	7	72	26	2
	2010	Quintile le plus riche	100	0	0	0	92	6	2	0	89	11	0
Bolivie (État plurinational de)	2008	Quintile le plus pauvre	60	0	20	20	15	1	15	69	-	-	-
	2008	Quintile le plus riche	100	0	0	0	83	11	5	1	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	2012	Quintile le plus pauvre	98	1	1	0	83	2	14	0	78	18	4
	2012	Quintile le plus riche	100	0	0	0	99	0	1	0	71	29	0
Burkina Faso	2010	Quintile le plus pauvre	50	13	21	16	3	3	4	90	9	80	10
	2010	Quintile le plus riche	89	6	5	0	50	33	6	10	28	67	5
Burundi	2012	Quintile le plus pauvre	56	20	17	7	55	11	27	7	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	78	13	8	1	63	25	11	1	-	-	-
Cambodge	2014	Quintile le plus pauvre	61	0	18	21	14	5	1	80	49	24	27
	2014	Quintile le plus riche	95	0	2	3	91	6	1	2	91	6	4
Cameroun	2011	Quintile le plus pauvre	34	9	39	19	23	2	49	26	-	-	-
	2011	Quintile le plus riche	91	5	3	1	69	26	4	0	-	-	-
République centrafricaine	2012	Quintile le plus pauvre	37	16	38	9	1	0	41	58	6	5	90
	2012	Quintile le plus riche	67	23	9	0	12	7	79	1	34	6	60
Tchad	2010	Quintile le plus pauvre	20	15	61	5	2	1	10	88	14	35	50
	2010	Quintile le plus riche	74	11	13	2	37	20	29	14	54	20	25
Colombie	2010	Quintile le plus pauvre	70	0	10	19	62	10	3	25	-	-	-
	2010	Quintile le plus riche	100	0	0	0	98	2	0	0	-	-	-
Comores	2012	Quintile le plus pauvre	69	15	13	2	24	9	66	1	14	41	45
	2012	Quintile le plus riche	93	2	5	0	53	6	41	0	27	42	31
Congo	2012	Quintile le plus pauvre	22	8	40	29	2	2	68	28	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	85	12	3	0	35	44	21	0	-	-	-
Costa Rica	2011	Quintile le plus pauvre	96	0	2	0	88	8	5	0	47	51	3
	2011	Quintile le plus riche	100	0	0	0	97	1	2	0	24	75	1
Côte d'Ivoire	2012	Quintile le plus pauvre	50	8	30	12	2	7	17	73	4	47	49
	2012	Quintile le plus riche	96	3	1	0	68	25	6	1	44	32	24
République démocratique du Congo	2014	Quintile le plus pauvre	17	9	61	14	15	16	45	24	1	8	92
	2014	Quintile le plus riche	82	12	5	1	26	40	32	1	15	18	67

ANNEXE 6 Inégalités dans les services élémentaires

INÉGALITÉS DANS L'UTILISATION DES SERVICES ÉLÉMENTAIRES : RÉGIONS INFRANATIONALES			EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Enquête	Groupe	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Défecation à l'air libre	Elémentaire	Limité	Aucune installation
République dominicaine	MICS14	Région inférieure	93	0	0	0	70	9	0	1	34	13	16
	MICS14	Région supérieure	99	2	2	4	89	23	4	12	68	22	45
Égypte	DHS08	Région inférieure	93	0	0	0	89	1	0	0	-	-	-
	DHS08	Région supérieure	100	6	1	1	99	10	0	1	-	-	-
El Salvador	MICS14	Région inférieure	92	0	0	0	81	7	1	0	89	6	1
	MICS14	Région supérieure	99	2	6	1	92	14	1	5	93	10	2
Éthiopie	DHS11	Région inférieure	25	6	0	0	6	3	6	6	0	0	89
	DHS11	Région supérieure	94	29	38	44	26	49	67	80	9	5	99
Gabon	DHS12	Région inférieure	53	4	1	0	8	4	13	0	-	-	-
	DHS12	Région supérieure	94	27	13	19	49	36	89	12	-	-	-
Ghana	MICS11	Région inférieure	47	3	0	1	3	7	1	6	2	5	57
	MICS11	Région supérieure	96	33	19	28	28	64	35	89	14	36	93
Guinée	DHS12	Région inférieure	39	1	1	0	11	8	9	0	1	1	41
	DHS12	Région supérieure	91	21	24	28	38	53	65	46	20	48	98
Guinée-Bissau	MICS14	Région inférieure	35	1	3	0	13	11	19	1	0	0	41
	MICS14	Région supérieure	93	11	61	2	35	46	44	44	41	27	100
Guyana	MICS14	Région inférieure	42	0	0	0	33	3	1	0	54	5	2
	MICS14	Région supérieure	100	3	51	35	96	30	30	22	92	26	29
Haïti	DHS12	Région inférieure	28	4	6	0	4	10	11	8	27	16	25
	DHS12	Région supérieure	91	17	59	4	36	77	39	50	44	34	56
Honduras	DHS12	Région inférieure	72	0	0	0	20	5	2	2	52	6	0
	DHS12	Région supérieure	99	2	18	8	83	15	27	42	93	46	5
Indonésie	DHS12	Région inférieure	58	0	3	0	46	2	0	0	34	2	4
	DHS12	Région supérieure	97	3	33	28	85	27	25	37	91	19	62
Iraq	MICS11	Région inférieure	74	0	0	0	84	1	0	0	63	0	0
	MICS11	Région supérieure	100	25	3	10	99	7	7	6	99	26	16
Jamaïque	MICS11	Région inférieure	91	0	0	0	84	11	1	0	60	24	5
	MICS11	Région supérieure	100	3	4	1	88	15	1	0	70	31	9
Jordanie	DHS12	Région inférieure	100	0	0	0	100	0	0	0	-	-	-
	DHS12	Région supérieure	100	0	0	0	100	0	0	0	-	-	-
Kazakhstan	MICS11	Région inférieure	88	0	0	0	87	1	0	0	-	-	-
	MICS11	Région supérieure	100	4	8	7	99	8	12	0	-	-	-
Kenya	DHS09	Région inférieure	42	1	1	0	8	13	5	0	-	-	-
	DHS09	Région supérieure	98	29	22	37	47	48	53	65	-	-	-
Kirghizistan	MICS14	Région inférieure	59	0	0	0	87	0	0	0	91	0	0
	MICS14	Région supérieure	100	2	7	37	100	13	1	0	99	8	9
République démocratique populaire lao	MICS12	Région inférieure	52	0	0	0	21	1	0	1	-	-	-
	MICS12	Région supérieure	98	4	40	22	94	4	13	77	-	-	-
Lesotho	DHS09	Région inférieure	57	5	13	0	15	3	6	15	-	-	-
	DHS09	Région supérieure	79	16	38	4	36	19	43	75	-	-	-
Libéria	MIS11	Région inférieure	56	2	5	0	1	11	23	20	-	-	-
	MIS11	Région supérieure	76	10	16	32	4	29	47	61	-	-	-
Madagascar	AI13	Région inférieure	28	0	30	8	1	2	4	30	-	-	-
	AI13	Région supérieure	45	1	47	42	8	11	51	93	-	-	-
Malawi	MICS14	Région inférieure	51	25	5	2	28	15	10	4	3	5	85
	MICS14	Région supérieure	63	36	14	5	59	28	51	6	6	9	92
Mali	DHS13	Région inférieure	54	2	1	0	13	11	9	0	6	14	53
	DHS13	Région supérieure	96	4	42	10	47	43	58	38	28	19	79
Mauritanie	MICS11	Région inférieure	29	3	0	0	6	2	3	5	9	6	4
	MICS11	Région supérieure	97	67	63	5	73	26	35	88	60	47	81
Mongolie	MICS14	Région inférieure	74	6	0	0	45	17	0	0	77	3	3
	MICS14	Région supérieure	94	14	5	16	80	26	29	9	94	11	12

INÉGALITÉS DANS L'UTILISATION DES SERVICES ÉLÉMENTAIRES : QUINTILES DE RICHESSE			EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Groupe	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Défecation à l'air libre	Elémentaire	Limité	Aucune installation
République dominicaine	2014	Quintile le plus pauvre	93	2	2	3	58	30	3	9	28	23	49
	2014	Quintile le plus riche	99	0	0	0	98	1	1	0	85	9	6
Égypte	2008	Quintile le plus pauvre	99	1	0	0	88	10	0	2	-	-	-
	2008	Quintile le plus riche	100	0	0	0	100	0	0	0	-	-	-
El Salvador	2014	Quintile le plus pauvre	86	2	9	2	65	23	2	9	84	13	2
	2014	Quintile le plus riche	99	0	0	0	98	2	0	0	95	4	1
Éthiopie	2011	Quintile le plus pauvre	16	17	44	22	4	1	43	51	0	0	100
	2011	Quintile le plus riche	76	13	7	4	19	26	42	14	5	3	93
Gabon	2012	Quintile le plus pauvre	55	19	7	19	4	7	83	6	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	96	2	2	0	88	9	4	0	-	-	-
Ghana	2011	Quintile le plus pauvre	38	17	12	33	7	17	18	59	5	9	86
	2011	Quintile le plus riche	97	2	0	0	40	52	6	2	11	37	52
Guinée	2012	Quintile le plus pauvre	51	11	21	16	4	5	56	35	2	40	59
	2012	Quintile le plus riche	91	8	1	0	44	47	9	0	25	31	44
Guinée-Bissau	2014	Quintile le plus pauvre	46	4	49	0	13	11	23	53	5	7	87
	2014	Quintile le plus riche	91	3	6	0	53	30	17	0	17	10	73
Guyana	2014	Quintile le plus pauvre	81	1	10	9	70	15	12	3	66	20	14
	2014	Quintile le plus riche	100	0	0	0	96	3	0	0	93	2	5
Haïti	2012	Quintile le plus pauvre	22	13	62	3	11	8	31	50	23	26	51
	2012	Quintile le plus riche	92	5	3	0	62	33	4	1	54	20	26
Honduras	2012	Quintile le plus pauvre	81	2	15	2	56	8	10	27	77	20	2
	2012	Quintile le plus riche	100	0	0	0	87	10	3	0	94	5	2
Indonésie	2012	Quintile le plus pauvre	63	1	27	9	34	18	11	37	47	12	41
	2012	Quintile le plus riche	95	0	5	0	96	2	0	2	96	1	2
Iraq	2011	Quintile le plus pauvre	86	5	1	8	86	4	7	4	76	11	14
	2011	Quintile le plus riche	100	0	0	0	98	2	0	0	98	2	0
Jamaïque	2011	Quintile le plus pauvre	89	3	6	2	76	21	2	1	57	36	8
	2011	Quintile le plus riche	98	1	1	0	99	1	0	0	79	18	3
Jordanie	2012	Quintile le plus pauvre	100	0	0	0	99	1	0	0	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	100	0	0	0	100	0	0	0	-	-	-
Kazakhstan	2011	Quintile le plus pauvre	90	3	4	2	96	3	1	0	-	-	-
	2011	Quintile le plus riche	99	0	0	0	99	1	0	0	-	-	-
Kenya	2009	Quintile le plus pauvre	31	13	15	41	8	9	36	47	-	-	-
	2009	Quintile le plus riche	89	2	4	5	44	42	14	0	-	-	-
Kirghizistan	2014	Quintile le plus pauvre	71	1	3	25	98	2	0	0	88	10	2
	2014	Quintile le plus riche	100	0	0	0	97	3	0	0	98	1	1
République démocratique populaire lao	2012	Quintile le plus pauvre	64	1	18	17	23	1	6	70	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	96	0	3	1	96	2	0	1	-	-	-
Lesotho	2009	Quintile le plus pauvre	53	8	39	1	12	1	7	81	-	-	-
	2009	Quintile le plus riche	87	6	6	0	46	20	31	2	-	-	-
Libéria	2011	Quintile le plus pauvre	47	3	12	39	1	9	16	73	-	-	-
	2011	Quintile le plus riche	81	6	12	0	9	32	42	17	-	-	-
Madagascar	2013	Quintile le plus pauvre	20	1	40	39	1	2	16	80	-	-	-
	2013	Quintile le plus riche	71	1	21	6	14	17	53	15	-	-	-
Malawi	2014	Quintile le plus pauvre	48	33	15	3	29	21	36	13	2	6	93
	2014	Quintile le plus riche	78	18	3	1	56	27	17	0	13	10	76
Mali	2013	Quintile le plus pauvre	45	2	52	2	9	6	60	24	4	16	80
	2013	Quintile le plus riche	93	3	4	0	51	40	9	0	26	17	57
Mauritanie	2011	Quintile le plus pauvre	24	19	54	3	5	1	8	86	15	23	62
	2011	Quintile le plus riche	91	8	1	0	69	21	9	1	56	31	13
Mongolie	2014	Quintile le plus pauvre	68	13	5	14	53	25	16	6	72	15	13
	2014	Quintile le plus riche	100	0	0	0	99	1	0	0	99	0	0

ANNEXE 6 Inégalités dans les services élémentaires

INÉGALITÉS DANS L'UTILISATION DES SERVICES ÉLÉMENTAIRES : RÉGIONS INFRANATIONALES			EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Enquête	Groupe	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Défecation à l'air libre	Elémentaire	Limité	Aucune installation
Monténégro	MICS13	Région inférieure	96	0	0	0	88	0	0	0	-	-	-
	MICS13	Région supérieure	100	3	1	0	99	1	11	0	-	-	-
Mozambique	DHS11	Région inférieure	19	0	1	0	7	0	10	1	2	4	4
	DHS11	Région supérieure	99	17	53	30	78	12	66	72	37	90	93
Namibie	DHS13	Région inférieure	53	1	0	0	14	1	1	12	19	17	0
	DHS13	Région supérieure	98	13	29	25	64	30	12	83	73	72	38
Népal	MICS14	Région inférieure	64	0	0	0	37	2	0	4	40	14	0
	MICS14	Région supérieure	99	18	18	11	85	26	7	58	84	58	8
Niger	DHS12	Région inférieure	36	3	1	0	3	1	3	6	-	-	-
	DHS12	Région supérieure	95	35	55	6	34	50	11	82	-	-	-
Nigéria	DHS13	Région inférieure	48	3	5	6	20	7	5	15	2	13	35
	DHS13	Région supérieure	83	14	37	28	46	43	28	56	33	53	74
Pakistan	DHS13	Région inférieure	60	1	1	0	51	1	3	1	20	8	2
	DHS13	Région supérieure	98	17	17	17	93	12	14	29	89	69	11
Panama	MICS13	Région inférieure	47	0	0	0	1	0	0	0	-	-	-
	MICS13	Région supérieure	100	1	41	53	95	12	55	56	-	-	-
Pérou	DHS12	Région inférieure	58	0	1	0	49	3	2	1	-	-	-
	DHS12	Région supérieure	98	7	25	22	88	20	27	32	-	-	-
Philippines	DHS13	Région inférieure	62	0	0	0	22	11	1	1	-	-	-
	DHS13	Région supérieure	100	5	31	2	86	31	22	39	-	-	-
République de Moldova	MICS12	Région inférieure	77	0	1	0	63	6	1	0	68	22	1
	MICS12	Région supérieure	98	2	21	0	86	13	30	0	74	30	4
Rwanda	MIS13	Région inférieure	44	10	2	1	46	7	16	1	-	-	-
	MIS13	Région supérieure	87	29	19	16	56	37	42	2	-	-	-
Sainte-Lucie	MICS12	Région inférieure	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	MICS12	Région supérieure	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	MICS14	Région inférieure	66	8	1	2	30	3	0	41	38	9	29
	MICS14	Région supérieure	86	13	14	12	53	9	2	65	51	20	49
Sénégal	DHS13	Région inférieure	11	0	2	0	13	1	1	0	1	1	52
	DHS13	Région supérieure	96	16	88	4	63	41	70	56	22	28	96
Serbie	MICS14	Région inférieure	98	1	0	0	94	0	1	0	-	-	-
	MICS14	Région supérieure	99	2	1	0	99	1	5	0	-	-	-
Sierra Leone	DHS13	Région inférieure	38	4	5	2	7	34	14	8	2	11	55
	DHS13	Région supérieure	72	21	29	28	28	50	45	39	26	20	86
Soudan	MICS14	Région inférieure	31	1	3	0	10	1	3	2	2	1	4
	MICS14	Région supérieure	95	36	49	0	79	19	69	45	55	73	97
Suriname	MICS11	Région inférieure	64	0	0	0	25	2	1	0	19	20	2
	MICS11	Région supérieure	100	0	6	33	96	24	11	54	39	73	41
Swaziland	MICS14	Région inférieure	52	2	7	11	51	20	4	4	9	13	47
	MICS14	Région supérieure	80	9	16	24	56	41	13	25	37	29	78
Thaïlande	MICS13	Région inférieure	94	0	0	0	95	1	0	0	-	-	-
	MICS13	Région supérieure	100	0	5	3	99	5	1	1	-	-	-
ex-République yougoslave de Macédoine	MICS11	Région inférieure	98	0	0	0	81	1	0	0	-	-	-
	MICS11	Région supérieure	100	1	2	0	98	4	17	3	-	-	-
Timor-Leste	DHS10	Région inférieure	37	1	1	0	20	4	1	5	-	-	-
	DHS10	Région supérieure	97	12	57	9	74	20	57	69	-	-	-
Togo	MICS10	Région inférieure	31	2	7	0	3	6	2	6	3	9	49
	MICS10	Région supérieure	92	9	42	42	30	58	17	84	10	41	88
Tunisie	MICS12	Région inférieure	76	0	0	0	77	1	0	0	44	3	0
	MICS12	Région supérieure	100	22	14	0	97	8	7	18	94	48	26
Ouganda	DHS11	Région inférieure	26	3	0	0	2	3	18	0	0	8	34
	DHS11	Région supérieure	91	47	34	26	39	51	86	66	27	42	91

INÉGALITÉS DANS L'UTILISATION DES SERVICES ÉLÉMENTAIRES : QUINTILES DE RICHESSE			EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Groupe	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Défecation à l'air libre	Elémentaire	Limité	Aucune installation
Monténégro	2013	Quintile le plus pauvre	97	1	2	0	86	2	11	0	-	-	-
	2013	Quintile le plus riche	99	1	0	0	99	0	0	0	-	-	-
Mozambique	2011	Quintile le plus pauvre	22	10	46	22	8	1	28	62	3	44	53
	2011	Quintile le plus riche	91	3	5	1	67	10	21	3	31	22	48
Namibie	2013	Quintile le plus pauvre	51	14	20	15	4	2	2	92	18	62	20
	2013	Quintile le plus riche	100	0	0	0	87	10	2	0	80	16	3
Népal	2014	Quintile le plus pauvre	76	7	11	5	73	4	2	21	50	48	3
	2014	Quintile le plus riche	98	1	1	0	71	28	1	1	92	6	1
Niger	2012	Quintile le plus pauvre	41	21	37	1	3	2	7	88	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	72	13	14	1	36	29	7	28	-	-	-
Nigéria	2013	Quintile le plus pauvre	30	6	43	21	19	4	26	51	2	46	52
	2013	Quintile le plus riche	89	6	3	2	54	35	5	6	36	31	33
Pakistan	2013	Quintile le plus pauvre	79	9	8	3	18	7	11	64	16	73	11
	2013	Quintile le plus riche	98	1	0	0	93	3	3	0	94	3	3
Panama	2013	Quintile le plus pauvre	87	0	10	3	71	12	7	10	-	-	-
	2013	Quintile le plus riche	100	0	0	0	99	1	0	0	-	-	-
Pérou	2012	Quintile le plus pauvre	71	2	16	11	45	2	24	28	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	100	0	0	0	98	1	0	0	-	-	-
Philippines	2013	Quintile le plus pauvre	80	3	17	1	45	23	9	22	-	-	-
	2013	Quintile le plus riche	99	1	0	0	93	7	0	0	-	-	-
République de Moldova	2012	Quintile le plus pauvre	72	2	26	0	53	8	39	1	69	26	5
	2012	Quintile le plus riche	96	1	3	0	90	7	3	0	73	26	1
Rwanda	2013	Quintile le plus pauvre	50	24	18	8	35	13	48	5	-	-	-
	2013	Quintile le plus riche	79	15	4	2	64	27	9	0	-	-	-
Sainte-Lucie	2012	Quintile le plus pauvre	97	0	2	0	72	20	1	7	49	42	9
	2012	Quintile le plus riche	99	0	1	0	99	1	0	0	38	62	0
Sao Tomé-et-Principe	2014	Quintile le plus pauvre	78	12	3	6	13	5	2	80	25	20	55
	2014	Quintile le plus riche	92	6	1	1	82	5	1	12	65	9	26
Sénégal	2013	Quintile le plus pauvre	43	10	46	1	7	2	30	61	4	7	89
	2013	Quintile le plus riche	97	0	2	0	79	19	2	0	27	26	47
Serbie	2014	Quintile le plus pauvre	97	1	2	0	90	2	8	1	-	-	-
	2014	Quintile le plus riche	99	1	0	0	100	0	0	0	-	-	-
Sierra Leone	2013	Quintile le plus pauvre	35	3	32	30	3	24	37	36	2	19	79
	2013	Quintile le plus riche	76	19	4	2	30	55	13	2	26	16	57
Soudan	2014	Quintile le plus pauvre	36	24	40	0	7	1	38	54	21	17	62
	2014	Quintile le plus riche	96	1	3	0	78	13	8	0	50	19	30
Suriname	2011	Quintile le plus pauvre	83	0	3	13	46	21	10	22	30	39	32
	2011	Quintile le plus riche	100	0	0	0	96	4	0	0	21	74	5
Swaziland	2014	Quintile le plus pauvre	41	11	18	30	40	15	11	34	4	14	83
	2014	Quintile le plus riche	98	1	0	1	55	40	4	1	56	27	18
Thaïlande	2013	Quintile le plus pauvre	97	0	1	3	94	4	1	1	-	-	-
	2013	Quintile le plus riche	100	0	0	0	99	1	0	0	-	-	-
ex-République yougoslave de Macédoine	2011	Quintile le plus pauvre	98	0	1	0	76	5	17	3	-	-	-
	2011	Quintile le plus riche	100	0	0	0	100	0	0	0	-	-	-
Timor-Leste	2010	Quintile le plus pauvre	39	7	50	4	14	2	24	60	-	-	-
	2010	Quintile le plus riche	91	1	8	0	80	15	3	3	-	-	-
Togo	2010	Quintile le plus pauvre	19	4	39	38	0	2	12	86	2	14	84
	2010	Quintile le plus riche	89	3	8	0	45	41	7	7	13	37	49
Tunisie	2012	Quintile le plus pauvre	82	9	9	0	77	6	6	11	54	26	20
	2012	Quintile le plus riche	99	1	0	0	99	0	0	0	90	9	1
Ouganda	2011	Quintile le plus pauvre	35	37	13	15	6	5	58	31	3	18	79
	2011	Quintile le plus riche	72	14	9	5	40	34	26	0	22	27	51

ANNEXE 6 Inégalités dans les services élémentaires

INÉGALITÉS DANS L'UTILISATION DES SERVICES ÉLÉMENTAIRES : RÉGIONS INFRANATIONALES			EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Enquête	Groupe	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Défécation à l'air libre	Elémentaire	Limité	Aucune installation
Ukraine	MICS12	Région inférieure	98	0	0	0	94	1	0	0	-	-	-
	MICS12	Région supérieure	100	1	1	0	99	3	4	0	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	AIS12	Région inférieure	20	1	0	0	3	0	5	0	-	-	-
	AIS12	Région supérieure	96	22	66	40	81	38	87	54	-	-	-
Viet Nam	MICS14	Région inférieure	84	0	0	0	54	2	2	0	73	5	0
	MICS14	Région supérieure	99	0	16	7	94	5	41	22	95	25	3
Cisjordanie et bande de Gaza	MICS14	Région inférieure	99	0	0	0	98	1	0	0	-	-	-
	MICS14	Région supérieure	99	0	0	0	99	2	1	0	-	-	-
Zambie	DHS07	Région inférieure	15	0	14	2	4	1	11	5	-	-	-
	DHS07	Région supérieure	83	7	67	46	47	44	81	64	-	-	-
Zimbabwe	MICS14	Région inférieure	47	0	1	0	20	9	1	0	26	29	0
	MICS14	Région supérieure	99	22	27	14	55	59	22	70	67	64	16

INÉGALITÉS DANS L'UTILISATION DES SERVICES ÉLÉMENTAIRES : QUINTILES DE RICHESSE			EAU DE BOISSON				ASSAINISSEMENT				HYGIÈNE		
PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Groupe	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Eaux de surface	Au moins élémentaire	Limité	Non amélioré	Défécation à l'air libre	Elémentaire	Limité	Aucune installation
Ukraine	2012	Quintile le plus pauvre	98	1	2	0	96	2	3	0	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	99	1	0	0	99	1	0	0	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	2012	Quintile le plus pauvre	22	11	40	28	2	0	59	39	-	-	-
	2012	Quintile le plus riche	85	5	7	3	47	30	23	0	-	-	-
Viet Nam	2014	Quintile le plus pauvre	80	0	17	3	37	5	35	23	65	31	4
	2014	Quintile le plus riche	100	0	0	0	98	1	1	0	98	2	0
Cisjordanie et bande de Gaza	2014	Quintile le plus pauvre	99	1	0	0	97	3	1	0	-	-	-
	2014	Quintile le plus riche	100	0	0	0	100	0	0	0	-	-	-
Zambie	2007	Quintile le plus pauvre	13	2	54	31	7	4	37	51	-	-	-
	2007	Quintile le plus riche	89	1	10	0	68	24	8	0	-	-	-
Zimbabwe	2014	Quintile le plus pauvre	38	15	31	16	9	8	10	73	11	65	24
	2014	Quintile le plus riche	96	3	0	0	58	42	0	0	65	34	1



ANNEXE 7.1

Estimations régionales et mondiales de l'accès à l'eau de boisson

RÉGION	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL					MILIEU RURAL					MILIEU URBAIN				
				Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Au moins élémentaire	Limité (> 30 min)	Non amélioré	Eaux de surface	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire
RÉGIONS ODD																		
Australie et Nouvelle-Zélande	2000	22 965	87	100	0	0	0		99	0	0	0		100	0	0	0	
	2015	28 497	89	100	0	0	0	0,01	100	0	0	0	0,05	100	0	0	0	0,01
Asie centrale et Asie du Sud	2000	1 507 050	29	82	3	12	2		78	4	15	3		94	2	4	0	
	2015	1 890 288	35	88	4	6	1	0,40	86	5	8	2	0,53	94	2	4	0	0,00
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2000	2 022 463	41	80	1	16	4		68	1	25	6		96	1	2	0	
	2015	2 245 777	57	94	1	4	1	0,97	92	2	5	2	1,58	96	1	3	0	-0,02
Amérique latine et Caraïbes	2000	526 890	75	90	1	6	3		71	2	16	10		97	0	3	0	
	2015	634 387	80	96	1	2	1	0,38	86	2	6	6	0,97	99	0	1	0	0,14
Amérique du Nord	2000	1 040 132	73	99	0	1	0		96	1	3	0		99	0	0	0	
	2015	1 096 280	76	99	0	1	0	0,02	97	0	2	0	0,05	99	0	0	0	0,00
Océanie sauf Australie et Nouvelle-Zélande	2000	8 102	24	55	1	15	29		44	1	18	37		92	1	5	1	
	2015	10 834	23	52	1	16	31	-0,21	40	1	19	40	-0,24	92	2	4	2	-0,01
Afrique subsaharienne	2000	642 172	31	45	10	27	19		29	10	34	26		78	8	9	4	
	2015	962 287	38	58	14	19	10	0,88	43	16	27	14	0,88	82	10	7	2	0,25
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	2000	356 848	56	85	4	10	2		71	6	18	5		95	2	3	0	
	2015	481 123	61	91	6	2	2	0,40	83	9	4	4	0,75	96	3	1	0	0,06
AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX																		
Pays les moins avancés	2000	665 011	24	51	8	26	15		43	8	30	18		77	9	11	4	
	2015	954 920	32	62	13	17	8	0,72	52	15	22	11	0,64	83	10	6	1	0,38
Pays en développement sans littoral	2000	334 480	26	51	9	25	15		39	10	32	20		85	6	7	2	
	2015	477 981	29	62	15	16	7	0,74	51	18	22	10	0,84	88	8	3	1	0,20
Petits États insulaires en développement	2000	55 743	55	81	3	9	8		63	5	16	17		95	2	2	1	
	2015	66 594	62	82	3	9	6	0,10	63	4	19	14	0,01	94	2	4	0	-0,07
MONDE	2000	6 126 622	47	81	3	12	4		69	4	20	7		95	1	3	1	
	2015	7 349 472	54	89	4	6	2	0,49	80	6	10	4	0,79	95	2	2	0	0,00

RÉGION	Année	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
		Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés						Proportion de la population ayant accès à des branchements domestiques améliorés					
		Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations	Géré en toute sécurité	Accessibles à domicile	Disponible au besoin	Exempte de contamination	Avec canalisations	Sans canalisations
RÉGIONS ODD																			
Australie et Nouvelle-Zélande	2000	-	97	92	-	87	13	-	89	90	-	67	33	92	98	92	96	90	10
	2015	-	98	96	-	93	7	-	91	96	-	87	13	97	99	97	100	94	6
Asie centrale et Asie du Sud	2000	46	47	76	61	41	45	38	38	73	60	28	54	66	70	86	66	72	24
	2015	57	63	81	60	42	50	55	55	78	60	29	61	61	78	87	61	67	28
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2000	-	65	-	-	47	34	-	46	-	-	24	45	93	93	-	93	80	17
	2015	-	87	-	-	68	28	-	85	-	-	49	45	89	89	-	93	82	15
Amérique latine et Caraïbes	2000	61	82	72	61	83	8	-	53	56	-	54	19	77	91	77	92	93	4
	2015	65	93	74	65	91	6	-	79	61	-	72	16	77	97	77	93	96	3
Amérique du Nord	2000	89	91	-	96	94	5	-	78	-	-	82	15	-	96	99	-	98	2
Europe	2015	94	94	98	98	95	4	-	90	-	-	89	8	96	96	99	100	98	2
Océanie sauf Australie et Nouvelle-Zélande	2000	-	39	49	-	38	19	-	28	-	-	24	21	-	73	85	-	81	13
	2015	-	35	-	-	36	17	-	24	-	-	22	19	-	73	86	-	82	12
Afrique subsaharienne	2000	18	18	42	34	30	24	-	6	32	-	13	26	44	44	66	69	67	20
	2015	24	24	54	42	32	39	-	10	46	-	17	41	46	46	66	72	56	35
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	2000	-	75	65	-	75	14	-	56	54	-	56	21	-	89	73	-	89	8
	2015	-	82	78	-	83	13	-	69	68	-	70	21	-	90	84	-	91	8
AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX																			
Pays les moins avancés	2000	25	25	46	31	21	39	18	18	42	27	10	41	46	47	60	46	52	33
	2015	33	34	58	37	29	46	25	25	55	29	15	52	53	55	63	53	59	34
Pays en développement sans littoral	2000	25	25	49	35	33	26	12	12	41	24	17	31	64	64	69	66	78	13
	2015	33	33	63	34	39	38	18	18	59	20	24	45	68	68	73	69	77	19
Petits États insulaires en développement	2000	-	65	67	-	66	17	-	43	55	-	43	25	-	83	77	-	85	11
	2015	-	67	72	-	64	21	-	46	55	-	42	25	-	80	82	-	78	18
MONDE	2000	61	62	73	69	57	27	41	41	62	52	32	40	85	86	85	90	85	12
	2015	71	74	79	73	64	28	55	60	72	55	41	45	85	86	85	89	83	14



ANNEXE 7.2 Estimations régionales et mondiales de l'assainissement

RÉGION	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL						MILIEU RURAL						MILIEU URBAIN					
				Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre	Au moins élémentaire	Limité (partagé)	Non amélioré	Défectation à l'air libre	Taux annuel de changement dans l'assainissement élémentaire	Taux annuel de changement dans la défécation à l'air libre
RÉGIONS ODD																					
Australie et Nouvelle-Zélande	2000	22 965	87	100	0	0	0	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	2015	28 497	89	100	0	0	0			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Asie centrale et Asie du Sud	2000	1 507 050	29	29	7	11	53	1,39	-1,56	17	3	12	68	1,52	-1,69	58	15	10	17		
	2015	1 890 288	35	50	12	8	30			40	8	9	43			69	19	7	5		
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2000	2 022 463	41	64	4	25	7	0,87	-0,25	52	4	34	10	0,76	-0,29	81	6	12	2		
	2015	2 245 777	57	77	6	14	3			64	6	25	6			87	6	5	1		
Amérique latine et Caraïbes	2000	526 890	75	75	4	11	10	0,70	-0,44	47	3	20	29	1,41	-1,21	84	4	8	3		
	2015	634 387	80	86	5	6	3			68	5	15	11			90	5	4	1		
Amérique du Nord Europe	2000	1 040 132	73	96	1	4	0	0,10	0,00	89	1	10	0	0,32	-0,01	98	1	1	0		
	2015	1 096 280	76	97	1	2	0			94	1	5	0			98	1	1	0		
Océanie sauf Australie et Nouvelle-Zélande	2000	8 102	24	36	4	47	13	-0,03	-0,05	24	3	57	16	-0,04	-0,07	74	9	15	3		
	2015	10 834	23	36	4	48	12			24	3	58	15			75	9	14	3		
Afrique subsaharienne	2000	642 172	31	25	14	29	32	0,23	-0,59	18	8	31	42	0,12	-0,66	39	29	24	9		
	2015	962 287	38	28	18	31	23			20	9	38	32			41	32	19	8		
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	2000	356 848	56	78	4	8	9	0,51	-0,35	64	4	13	19	0,70	-0,61	89	4	5	2		
	2015	481 123	61	86	5	5	4			74	5	10	10			93	4	2	0		
AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX																					
Pays les moins avancés	2000	665 011	24	23	10	32	35	0,65	-1,03	17	6	33	43	0,58	-1,10	39	21	29	11		
	2015	954 920	32	32	15	33	20			26	9	38	27			46	27	22	5		
Pays en développement sans littoral	2000	334 480	26	34	7	22	37	0,40	-1,09	25	4	23	47	0,46	-1,33	60	17	17	7		
	2015	477 981	29	40	11	28	20			32	6	34	27			60	22	15	3		
Petits États insulaires en développement	2000	55 743	55	66	8	16	11	0,13	-0,25	45	7	27	21	0,19	-0,43	83	8	7	2		
	2015	66 594	62	68	10	15	7			48	8	30	15			80	12	6	2		
MONDE	2000	6 126 622	47	59	5	16	20	0,63	-0,53	40	4	23	34	0,71	-0,65	80	7	8	4		
	2015	7 349 472	54	68	8	12	12			50	7	19	24			83	9	5	2		



RÉGION	Année	NIVEAU NATIONAL							MILIEU RURAL							MILIEU URBAIN							
		Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							Proportion de la population qui utilise des installations d'assainissement améliorées (hors partagées)							
		Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	Géré en toute sécurité	Élimination sur site	Vidangés et traités	Eaux usées traitées	Latrines et autres	Fosses septiques	Raccordement au réseau d'égouts	
RÉGIONS ODD																							
Australie et Nouvelle-Zélande	2000	61	-	-	61	11	2	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2015	68	-	-	68	11	2	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2000	-	-	-	2	11	11	7	12	11	-	0	9	7	1	-	-	-	6	16	21	21	
	2015	-	-	-	3	19	20	11	28	28	-	0	21	17	2	-	-	-	8	16	25	28	
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2000	33	20	-	13	20	16	28	30	26	-	4	30	14	8	25	-	-	25	6	18	56	
	2015	55	24	-	32	23	17	37	42	35	-	7	40	16	8	50	-	-	50	11	17	59	
Amérique latine et Caraïbes	2000	10	-	-	10	11	17	47	-	-	-	2	20	18	9	12	-	-	12	8	16	60	
	2015	22	-	-	22	9	17	60	-	-	-	5	22	32	14	27	-	-	27	5	13	72	
Amérique du Nord Europe	2000	74	-	-	74	6	10	79	42	-	-	42	16	28	45	86	-	-	86	3	4	91	
	2015	78	-	-	78	5	10	82	47	-	-	47	14	29	50	87	-	-	87	3	4	92	
Océanie sauf Australie et Nouvelle-Zélande	2000	-	-	-	3	15	13	7	-	-	-	1	16	7	2	-	-	-	12	14	34	26	
	2015	-	-	-	3	16	13	7	-	-	-	1	16	6	2	-	-	-	12	15	34	26	
Afrique subsaharienne	2000	-	-	-	-	18	2	5	-	-	-	-	17	0	1	-	-	-	-	21	5	13	
	2015	-	-	-	-	18	5	5	-	-	-	-	18	2	1	-	-	-	-	20	10	11	
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	2000	22	-	-	22	27	9	42	-	-	-	5	40	10	13	36	-	-	36	16	8	65	
	2015	34	-	-	34	16	13	56	-	-	-	14	27	23	24	46	-	-	46	10	7	76	
AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX																							
Pays les moins avancés	2000	-	-	-	-	17	4	2	-	-	-	-	15	2	0	-	-	-	-	23	10	6	
	2015	-	-	-	-	22	7	3	14	14	-	-	21	5	1	-	-	-	-	27	13	7	
Pays en développement sans littoral	2000	-	-	-	5	24	2	8	-	-	-	1	23	1	1	-	-	-	18	27	4	28	
	2015	-	-	-	4	28	5	7	-	-	-	-	28	4	1	-	-	-	13	28	9	23	
Petits États insulaires en développement	2000	-	-	-	14	21	16	29	-	-	-	2	28	12	5	23	-	-	23	15	20	48	
	2015	-	-	-	14	18	21	29	-	-	-	2	26	17	5	-	-	-	22	13	24	44	
MONDE	2000	29	-	-	18	15	12	32	24	19	-	5	20	11	8	34	-	-	34	9	13	58	
	2015	39	13	-	27	17	15	36	35	28	-	7	26	16	9	43	-	-	43	10	14	60	



ANNEXE 7.3 Estimations régionales de l'hygiène

RÉGION	Année	Population (en milliers)	% en milieu urbain	NIVEAU NATIONAL			MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN		
				Elémentaire	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Elémentaire	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation	Elémentaire	Limité (sans eau ni savon)	Aucune installation
RÉGIONS ODD												
Australie et Nouvelle-Zélande	2015	28 497	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2015	1 890 288	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2015	2 245 777	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	2015	634 387	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique du Nord Europe	2015	1 096 280	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Océanie sauf Australie et Nouvelle-Zélande	2015	10 834	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique subsaharienne	2015	962 287	38	15	22	63	10	23	67	24	20	55
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	2015	481 123	61	76	11	13	61	18	22	-	-	-
AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX												
Pays les moins avancés	2015	954 920	32	27	26	47	22	28	51	39	21	40
Pays en développement sans littoral	2015	477 981	29	32	20	48	24	22	54	52	15	32
Petits États insulaires en développement	2015	66 594	62	56	20	24	42	25	33	65	17	19
MONDE	2015	7 349 472	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Mécanisme de coordination interinstitutions des Nations Unies pour les questions liées à l'eau douce, y compris l'assainissement, ONU-Eau a été officiellement créé en 2003 dans le prolongement d'une longue collaboration au sein du système des Nations Unies. Il se compose d'entités des Nations Unies se consacrant aux questions liées à l'eau ou s'y intéressant (les Membres) et d'autres organismes ne relevant pas du système des Nations Unies (les Partenaires).

ONU-Eau a pour vocation de compléter et de valoriser les programmes et projets existants en facilitant les synergies et les actions conjointes de manière à optimiser la coordination et la cohérence du système des Nations Unies. Il s'attache ainsi à améliorer l'efficacité du soutien apporté aux États membres dans leurs efforts pour conclure des accords internationaux sur l'eau.

RAPPORTS PÉRIODIQUES

Fruit de la collaboration étroite entre les Membres et les Partenaires d'ONU-Eau, le **Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR)** est la publication de référence du système des Nations Unies concernant la situation des ressources en eau douce. Il représente sa réponse cohérente et homogène aux problématiques et aux nouveaux défis dans ce domaine. La production du rapport est coordonnée par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau et son thème correspond à celui de la Journée mondiale de l'eau (22 mars). Publié tous les trois ans de 2003 à 2012, le rapport fait désormais l'objet d'une publication annuelle afin de diffuser les informations les plus récentes sur la manière dont les défis liés à l'eau sont relevés à travers le monde.

- ✓ Perspective stratégique
- ✓ Situation, usages et gestion des ressources en eau
- ✓ Niveau mondial
- ✓ Évaluations régionales
- ✓ Publication triennale de 2003 à 2012
- ✓ Publication annuelle depuis 2014
- ✓ En lien avec le thème de la Journée mondiale de l'eau (22 mars)

Rapport établi par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à l'initiative d'ONU-Eau, **l'analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)** fait le point sur les cadres stratégiques, les arrangements institutionnels, les ressources humaines et les sources de financement nationales et internationales à l'appui de l'assainissement et de l'eau potable à travers le monde. Il contribue sensiblement aux activités du partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA).

- ✓ Perspective stratégique
- ✓ Approvisionnement en eau et assainissement
- ✓ Niveau mondial
- ✓ Évaluations régionales
- ✓ Publication biennale depuis 2008

Le Rapport de situation du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP), rattaché à ONU-Eau, présente les résultats du suivi mondial des progrès accomplis dans la réalisation de l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats. Ce suivi s'appuie sur les résultats d'enquêtes auprès des ménages et de recensements généralement fournis par les bureaux nationaux de statistique selon des critères internationaux. Il repose dans une mesure croissante sur les ensembles nationaux de données administratives et réglementaires.

- ✓ Situation et tendances
- ✓ Approvisionnement en eau et assainissement
- ✓ Niveau mondial
- ✓ Évaluations régionales et nationales
- ✓ Mises à jour biennales entre 1990 et 2012 et à partir de 2017
- ✓ Mises à jour annuelles entre 2013 et 2015

PUBLICATIONS D'ONU-EAU PRÉVUES EN 2017-2018

- Update of UN-Water Policy Brief on Water and Climate Change (Mise à jour de la politique générale d'ONU-Eau concernant l'eau et le changement climatique)
- UN-Water Policy Brief on the Water Conventions (Note de politique générale d'ONU-Eau sur les conventions relatives à l'eau)
- UN-Water Analytical Brief on Water Efficiency (Dossier d'analyse d'ONU-Eau sur l'économie d'eau)
- SDG 6 Synthesis Report 2018 on Water and Sanitation (Rapport de synthèse 2018 sur l'ODD 6 relatif à l'eau et l'assainissement)



EAU POTABLE



En 2015,

- 71 % de la population mondiale (5,2 milliards de personnes) ont utilisé des services d'alimentation en eau potable « gérés en toute sécurité », c'est-à-dire accessibles sur site, disponibles au besoin et protégés de toute contamination.
- Huit personnes sur dix (5,8 milliards) utilisaient une source améliorée où **l'eau est disponible au besoin**.
- Les trois quarts de la population mondiale (5,4 milliards de personnes) utilisaient une source améliorée **située sur site**.
- Trois personnes sur quatre (5,4 milliards) utilisaient une source améliorée **protégée de toute contamination**.
- 844 millions de personnes ne disposaient toujours pas d'un service d'alimentation en eau de boisson « élémentaire ».
- 263 millions de personnes devaient effectuer un trajet aller-retour supérieur à 30 minutes pour la collecte d'eau depuis une source améliorée (c'est-à-dire un service d'alimentation en eau de boisson « limité »).
- 159 millions de personnes collectaient encore directement l'eau de boisson à partir des **eaux de surface**, 58 % d'entre elles vivaient en Afrique subsaharienne.

ASSAINISSEMENT



En 2015,

- 39 % de la population mondiale (2,9 milliards de personnes) utilisaient un service d'assainissement **géré en toute sécurité** ; c'est-à-dire où les excréta sont éliminés en toute sécurité in situ ou traités hors site.
- 27 % de la population mondiale (1,9 milliard de personnes) utilisaient des installations d'assainissement privées reliées à des réseaux d'égout permettant un **traitement des eaux usées**.
- 13 % de la population mondiale (0,9 milliard de personnes) utilisaient des toilettes ou des latrines dans lesquelles les excréta sont **éliminés sur site**.
- Les données disponibles étaient insuffisantes pour réaliser une estimation mondiale de la part de la population utilisant une fosse septique et des latrines où les excréta sont **évacués et traités hors site**.
- 2,3 milliards de personnes ne disposaient toujours pas d'un service élémentaire d'assainissement.
- 600 millions de personnes utilisaient un service d'assainissement **limité**, c'est-à-dire des installations améliorées partagées avec d'autres ménages.
- 892 millions de personnes à travers le monde pratiquaient encore la **défécation à l'air libre**.

HYGIÈNE



En 2015,

- 70 pays disposaient de données comparables sur le lavage des mains avec du savon et de l'eau, représentant 30 % de la population mondiale.
- La couverture d'installations élémentaires pour le lavage des mains allait de 15 % en Afrique subsaharienne à 76 % dans l'ouest de l'Asie et le nord de l'Afrique. Toutefois, les données manquent pour produire une estimation mondiale ou des estimations pour les autres régions des ODD.
- Dans les pays les moins avancés, 27 % de la population disposaient d'installations élémentaires pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau, tandis que 26 % disposaient d'installations pour le lavage des mains dépourvus de savon ou d'eau. Les 47 % restants n'avaient accès à aucune installation.
- En Afrique subsaharienne, trois personnes sur cinq ayant accès à des installations élémentaires pour le lavage des mains (89 millions) vivaient en zone urbaine.
- De nombreux pays à revenu élevé ne disposaient pas de données suffisantes pour estimer la part de la population dotée d'installations élémentaires pour le lavage des mains.

Site du JMP: www.washdata.org